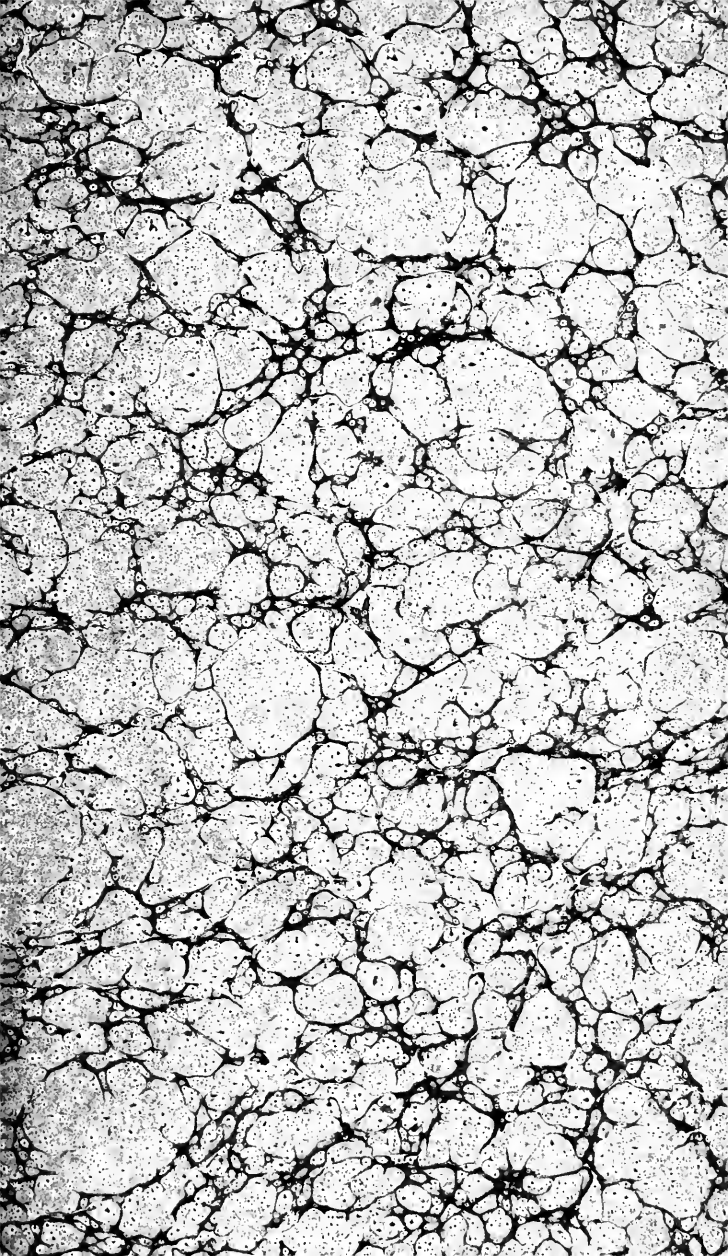


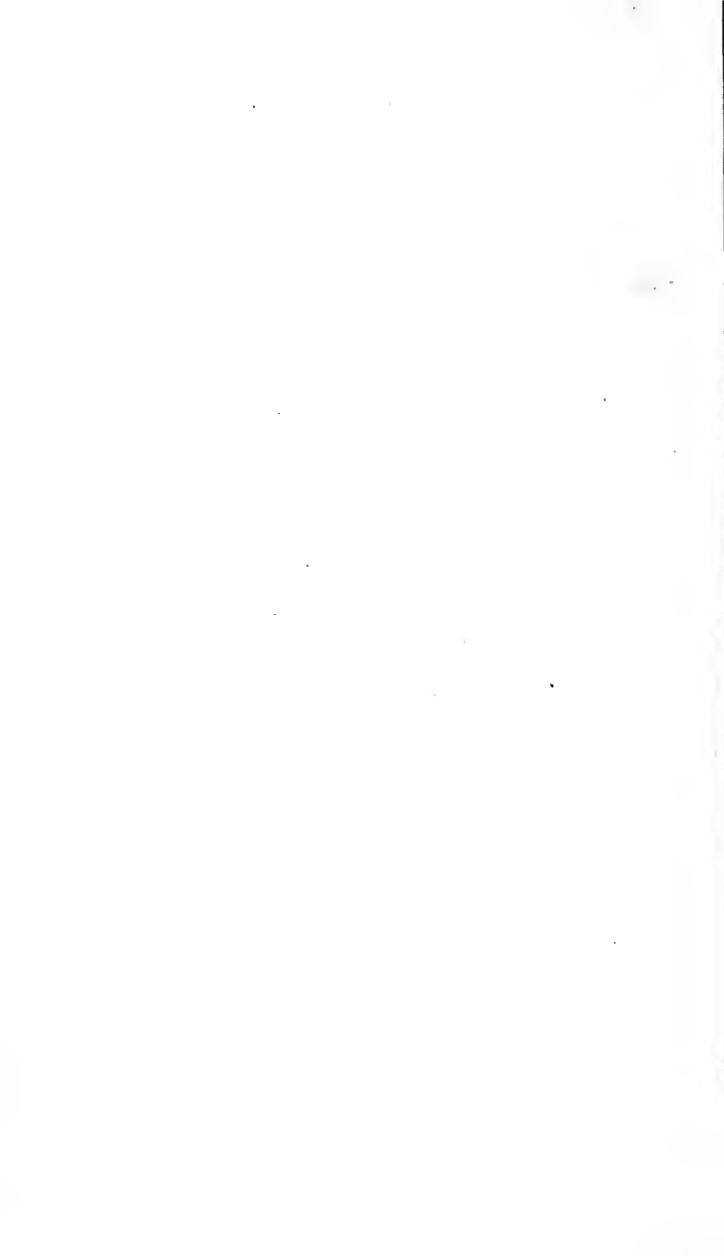


UNIVERSITY OF
BIBLIOTHECA
Ottavienis





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



CORRESPONDANCE
COMPLÈTE
DE MADAME
DUCHESSÉ D'ORLÉANS

CORRESPONDANCE
COMPLÈTE
DE MADAME

DUCHESSE D'ORLÉANS

NÉE PRINCESSE PALATINE, MÈRE DU RÉGENT

TRADUCTION ENTIÈREMENT NOUVELLE

PAR M. G. BRUNET

Accompagnée d'une Annotation

HISTORIQUE, BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

Du Traducteur

TOME SECOND

PARIS
CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
28, QUAI DE L'ÉCOLE,

—
1857



EP

DC

130

07 A 414

57

V.2

CORRESPONDANCE

DE

M^{ME} LA DUCHESSE D'ORLÉANS

Paris, 25 septembre 1718.

M^{me} du Maine est aussi méchante que la vieille (*Maintenon*), mais il ne faut pas s'en étonner. Tous les enfants du roi et de la Montespan (à l'exception du comte de Toulouse) ont été élevés dans de tels sentiments de fierté qu'ils se croient fort supérieurs à nous. M^{me} d'Orléans croit avoir fait à mon fils une grâce insigne et beaucoup d'honneur en consentant à l'épouser¹; ses femmes de chambre et ses domestiques n'en parlent pas différemment; ils regardent tout le bien que mon fils leur a fait comme leur étant dû. M^{me} du Maine est très-loin de demander grâce. Tout cela

¹ « La duchesse d'Orléans était charmante; des yeux admirables, de belles dents, la bouche jolie, une chevelure superbe. On retrouvait en elle cette finesse d'esprit particulière à M^{me} de Montespan. Elle avait de la vertu et une grande noblesse de caractère, mais ces éminentes qualités étaient obscurcies par une fierté excessive. » (Vatout).

Elle mourut le 1^{er} février 1749. Le *Journal* de Barbier donne des détails sur la querelle entre ses aumôniers et le curé de Saint-Eustache pour savoir qui lui administrerait les sacrements, sur la réconciliation (qui ne fut sincère de part ni d'autre) entre son fils et son petit-fils, sur ses funérailles qui, d'après ses ordres, eurent lieu sans éclat.

m'exaspère, et je crains que la colère ne m'emporte et ne me fasse dire ce qu'il vaut mieux taire. J'ai toujours détesté d'être l'occasion de nouvelles scènes.

26 septembre 1718.

Le duc du Maine et son parti ont fait savoir à sa sœur (*la duchesse d'Orléans*) que si mon fils venait à mourir, elle serait faite régente; qu'en toutes choses, on agirait d'après ses avis et qu'elle ferait la plus grande figure qu'il y ait au monde; qu'on ne voulait faire aucun mal à mon fils, mais qu'il ne pouvait vivre longtemps, parce qu'il menait une vie trop désordonnée; qu'il ne pouvait donc manquer de mourir ou de devenir aveugle, et qu'il consentirait à ce qu'elle exerçât la régence. Je tiens tout cela de quelqu'un à qui le duc du Maine lui-même l'a dit, et quand on est au fait, on ne s'étonne pas si M^{me} d'Orléans a voulu forcer sa fille à épouser le fils du duc du Maine... Mon fils a fait un grand changement; au lieu des divers conseils, il a placé des secrétaires d'État. M. d'Armenonville est secrétaire d'État de la marine, M. Leblanc de la guerre, M. de Vrillière du dedans du royaume, l'abbé Dubois des affaires étrangères, M. de Maurepas de la maison du roi, et un évêque a la feuille des bénéfices.

26 septembre 1718.

Le père Joseph¹ était en grande faveur auprès du

¹ François Leclerc du Tremblay, connu sous le nom du *Père Joseph*, né en 1577, entra à vingt-deux ans dans l'ordre des capucins. Il se trouva en rapport avec Richelieu, alors évêque de Luçon; devenu tout-puissant, le premier ministre le chargea

cardinal de Richelieu, et on le consultait dans toutes les affaires. Un jour on appela au conseil le duc Bernard¹; et le père Joseph, promenant le doigt sur une carte géographique, disait : « Monsieur, vous prendrez cette ville, ensuite vous prendrez celle-ci, puis celle-là. » Le duc l'écouta longtemps et dit enfin : « Monsieur Joseph, on ne prend pas les villes avec le doigt. » Cela faisait rire de bon cœur le feu roi.

27 septembre 1718.

La reine-mère, veuve de Louis XIII, a fait encore bien pis que d'aimer le cardinal Mazarin; elle l'a épousé; il n'était pas prêtre et n'avait pas les ordres qui pussent l'empêcher de se marier².

des affaires d'État les plus épineuses, tant au dedans qu'au dehors du royaume. Agent adroit et sûr, le capucin était consulté par le cardinal dans toutes les difficultés, et les principaux personnages de la cour s'inclinaient devant *l'éminence grise* (on l'appelait ainsi). Il mourut en 1638, et Richelieu s'écria : « J'ai perdu mon bras droit. » Sa vie, écrite par l'abbé Richard, Paris, 1702, 2 vol. in-12, est un panégyrique continu, et, circonstance assez curieuse, c'est au même auteur qu'on attribue le *Véritable Père Joseph*, 1704 (autre édition, 1750), livre qui rassemble tous les reproches, fondés ou non, adressés à ce personnage.

¹ De Saxe-Weimar, l'un des plus grands capitaines du dix-septième siècle; il prit part aux campagnes de Gustave-Adolphe, et mourut en 1639, âgé de trente-six ans.

² De tous les libelles publiés à l'époque de la Fronde, je n'extrait que le passage suivant, qui a trait au mariage de la reine avec le cardinal, opinion établie dès 1647, et dont la princesse palatine s'est faite le complaisant écho; la pièce est intitulée : *Suite du silence au bout du doigt* : « Pourquoi tant blâmer la reine de ce qu'elle aime le cardinal? n'y est-elle pas obligée

27 septembre 1716.

Le portrait de l'abbé Dubois est celui d'un renard qui s'accroupit sur la terre et qui guette un poule.

Malezieux et le cardinal de Polignac ont travaillé autant que la duchesse du Maine à la réponse au livre de Fitz-Moritz ¹... Mon fils est forcé à des ménagements envers ses parents; mais si j'avais autant de cent écus qu'il a de motifs de se repentir de s'être allié à tous ces gens-là, je pourrais demander au roi de me vendre la France, la payer comptant, et acquitter toutes ses dettes.

Paris, 28 septembre 1718.

Le maréchal de Tessé est fort dévoué à l'Espagne ainsi que tous les maréchaux qui sont les créatures de la vieille. Tous les Français préfèrent Paris à tout; j'aime les Parisiens, mais je n'aime pas à résider dans leur ville; c'est un séjour auquel je ne puis m'habituer; tout ce qu'on voit et entend est intolérable; il faut y

s'il est vrai qu'ils soient mariés, et que le Père Vincent ait approuvé et ratifié le mariage? »

Voir aussi la *Requête civile contre la conclusion de la paix*. Dans une autre pièce, l'*Arrestation du duc de Beaufort*, on suppose que l'arrestation du duc est due à ce qu'il avait surpris Mazarin dans la ruelle de la reine, lui faisant des protestations d'amour (De Laborde, *Palais-Mazarin*, p. 158).

¹ *Lettres de M. Fitz-Moritz sur les affaires du temps* (par l'abbé Margon); Amsterdam, 1718; ouvrage composé d'après les instructions du régent, et dans lequel l'auteur discute les droits de la branche d'Orléans à la couronne de France, par préférence à la branche espagnole. La réponse qui y fut faite, et dont parle Madame, a pour titre: *Conférences d'un Anglais et d'un Allemand sur les Lettres de Fitz-Moritz*. Cambrai, 1722, in-12.

faire ce qu'on ne veut pas, et on n'y a de repos ni nuit ni jour. Il n'est que trop vrai que des femmes se font peindre des veines bleues afin de faire croire qu'elles ont la peau si fine qu'on distingue leurs veines à travers.

Je suis sûre que lorsque l'électeur se sera accoutumé au bon air d'Heidelberg, il s'en trouvera très-bien. J'aime ce prince parce qu'il aime le Palatinat; je puis facilement imaginer combien il a été peiné quand il a vu qu'à peine restait-il des ruines d'Heidelberg. Quand j'y songe, les larmes me viennent aux yeux et je suis toute triste.

30 septembre 1718.

Monsieur a été lui-même la cause de l'intrigue de Madame avec le comte de Guiche¹. On a dit qu'il a été

¹ Fils du duc de Grammont et l'un des plus aimables seigneurs de la cour. Nous n'aborderons pas les questions délicates que soulève cette lettre de Madame; il y a sans doute de l'exagération, mais probablement aussi des vérités dans le pamphlet intitulé *Histoire galante de M. (Madame) et du comte de G. (Guiche)*, pamphlet qui se trouve dans le recueil intitulé: *Histoires galantes*, Cologne, Jean Leblanc (Hollande), sans date, p. 424-464; dans les *Dames illustres de notre siècle*, Cologne, 1682, p. 135-176; dans diverses éditions de l'*Histoire amoureuse des Gaules*. L'évêque de Valence, Cosnac, se rendit en Hollande pour acheter en totalité et détruire l'édition de ce libelle; Saint-Simon raconte (t. V, p. 207) de quelle singulière façon ce prélat, arrêté dans son lit, s'y prit pour sauver des papiers qui pouvaient compromettre Madame. On peut consulter, dans les recueils que nous venons d'indiquer, l'*Histoire de l'amour feinte du roi pour Madame*, à la suite de l'*Histoire du Palais-Royal* (1667); La Beaumelle (notes sur les *Lettres* de Madame de Maintenon) dit que le fond de cet ouvrage mal écrit est vrai.

D'après M. Walekenaër, l'article consacré au comte de Guiche

jadis très-joli garçon, et il était un des favoris de feu Monsieur; Monsieur avait vivement recommandé à Madame d'avoir de l'attachement pour le comte et de trouver bon qu'il pût être à toute heure auprès d'elle. Le comte, qui était fort brutal avec tous les hommes, s'appliqua extrêmement à plaire à Madame; il était plein de vanité; il voulut se faire aimer d'elle, et cela arriva¹. Sa tante, M^{me} de Saint-Chaumont, qui

dans le *Dictionnaire historique* de Prosper Marchand est excellent et très-complet.

¹ Les recueils de chansons manuscrites contiennent des vers qui, s'ils étaient authentiques, donneraient une terrible idée des mœurs et du style de la malheureuse Henriette.

C'est d'abord le comte de Guiche qui adresse à Madame une question passablement hasardée :

Pour occuper la place
De votre époux,
Si l'on avait l'audace
D'entrer chez vous,

Y seriez-vous, Madame ? y seriez-vous ?

La réponse attribuée à la princesse, et faite sur les mêmes rimes, ne peut se transcrire d'aucune façon.

Voici deux couplets que nous prenons dans ces mêmes recueils manuscrits, si bien qualifiés de *sottisiers*; ils portent la date de 1663; nous les croyons inédits :

Dans mon amour plus d'une chose blesse
Mon bon petit époux ;
Je suis pourtant une bonne princesse ;
J'ai des attraits si doux,
Que si j'osais, je n'en serais pas chiche
Au comte de Guiche, moi,
Au comte de Guiche.

La bergère d'Angleterre
Dans Saint-Cloud s'en va chantant :
Est-ce une grande affaire
Que d'avoir fait un amant ?
Vous souvient-il bien, ma mère,

était gouvernante des enfants de Madame, le seconda fidèlement. Une fois, Madame vint chez M^{me} de Saint-Chaumont sous prétexte de voir ses enfants, mais, au fait, pour s'entretenir avec le comte de Guiche. Elle avait un valet de chambre nommé Launois, que j'ai vu encore auprès de Monsieur; on le plaça sur l'escalier pour avertir au cas que Monsieur survint. Tout d'un coup voilà Launois qui accourt et qui dit : « Voilà Monsieur qui descend le degré. » Ils furent tous épouvantés, le comte de Guiche ne pouvait se sauver dans l'antichambre; les gens de Monsieur y étaient déjà. Launois dit : « Je ne vois qu'un moyen, et je vais y avoir recours; » il dit au comte : « Tenez-vous ici derrière la porte; » il court au devant de Monsieur et le frappe si fort de la tête au milieu de la figure, que le sang coulait en abondance du nez de Monsieur; il s'écria :

Du comte de Saint-Alban,
Et vous, ô ma belle-mère,
De Jule et de Buckingham?

Jules, c'est-à-dire Mazarin.

Parmi les amoureux (platoniques sans doute) de Madame, il faut citer le comte de Tréville, personnage très-spirituel, très-instruit et qui brilla à la cour de Louis XIV. Saint-Simon dit qu'il fut « du grand et du meilleur monde, » et « plus que très-bien » avec des dames du plus haut parage. Témoin de la mort affreuse de Madame, en proie à la plus violente douleur, il fut ramené de Saint-Cloud par La Fare (voir les *Mémoires* de ce dernier dans la collection de Petitot, t. LXV, p. 180), et il se jeta dans la dévotion.

La petite cour du duc d'Orléans était d'ailleurs un foyer d'intrigues honteuses. Le comte de Tonnerre, premier gentilhomme du prince, perdit sa place pour avoir dit un jour que Monsieur était la plus sotte femme du monde, et Madame le plus sot homme qu'il eût jamais vu.

« Monsieur, je vous demande grâce et pardon; je ne vous croyais pas si près; je voulais vite courir pour ouvrir la porte. » Madame et M^{me} de Saint-Chaumont vinrent tout épouvantées avec des serviettes qu'elles tinrent si longtemps sur le nez de Monsieur, en l'entourant, que le comte de Guiche eut le temps de s'élançer au dehors et de gagner l'escalier avant que Monsieur ne pût l'apercevoir; il crut que c'était Lau-nois qui se sauvait de peur, et de sa vie il n'a su la vérité¹.

Madame était la confidente du roi; on avait toujours voulu animer le roi contre Monsieur; on disait que Monsieur était tellement aimé à la cour et à Paris, que la politique exigeait que Monsieur eût quelque chose qui le préoccupât, afin qu'il ne songeât pas aux affaires d'État; c'est pourquoi le roi a soutenu Madame dans ses galanteries afin de tracasser Monsieur; je le tiens du roi lui-même. Madame était très-bien avec son frère le roi Charles II, que le roi voulait gagner au moyen de sa sœur; il fallait donc qu'il fût de son parti, aussi a-t-elle été traitée beaucoup mieux que moi.

¹ Pareille ruse, dont les récits sont fort nombreux, se trouve dans l'*Hitopadesa*, sixième fable du premier livre; dans la *Disciplina clericalis* (p. 48, édit. Schmidt); dans les *Fabliaux* de Legrand d'Aussy, 1829, t. IV, p. 188; dans les *Gesta Romanorum*, ch. cxxi et cxxiii; dans l'*Heptameron*, nouv. VI; dans les *Cent Nouvelles nouvelles* (seizième); dans les *Nouvelles* de Bandello, part. I, nov. 25; de Malespini, part. I, nov. 44; de Sabadino, nov. 4; dans les *Nuits* de Straparole, 1726, t. I, p. 400, cinquième nuit, quatrième conte; dans les *Contes* de d'Ouille, t. II, p. 215, etc.

(Voir Loiseleur des Longchamps, *Fables indiennes*, p. 76).

1^{er} octobre 1718.

Le roi n'avait de superstition que dans les choses religieuses, dans les miracles de la mère de Dieu, et autres objets semblables. On lui a fait croire que c'était un grand trait de politique que d'embrasser son frère, un vrai coup d'État, et que cela pouvait s'appeler gouverner... De son temps, on avait appris aux dames à ne pas parler des affaires d'État; ce n'était pas l'usage.

Lorsque le roi apprenait que quelqu'un s'était avisé de mal parler de lui, il lui parlait avec beaucoup de fierté, mais autrement on ne pouvait s'exprimer avec plus de politesse ni être plus civil que lui.

Paris, 2 octobre 1718.

Je ne suis pas comme le petit roi, je déteste les cérémonies. Il serait fort gentil s'il voulait parler un peu plus, mais on a de la peine à lui arracher des paroles; il garde volontiers le silence et il semble n'aimer personne, si ce n'est peut-être sa gouvernante, M^{me} de Ventadour ¹.

Mon fils est, grâce à Dieu, en parfaite santé; il vint hier soir ici, il y a couché et soupé, et retourne ce

¹ La duchesse de Ventadour était une demoiselle de La Mothe-Houdancourt, et elle joua un grand rôle à la cour. La médisance s'occupa souvent d'elle (voir Saint-Simon, t. VII, p. 36 et 187) : « Son plus que très-intime ami dès leur jeunesse, le duc de Villeroi, l'avoit servie auprès de M^{me} de Maintenon, qui, par raison de ressemblance, aimoit bien mieux les repenties que celles qui n'avoient pas fait de quoi se repentir. » Le duc de Ventadour, fort laid, fort contrefait, mourut en 1717, séparé d'elle depuis nombre d'années. Avec beaucoup d'esprit, il mena toujours la vie la plus obscure et la plus débauchée. Il ne pouvait

matin à Paris; il a été fort gai. Il nous a dit qu'en Espagne il y avait des raisins énormes et qui enivrent comme du vin, et qu'une fois, après avoir mangé une seule grappe, il s'était senti la tête toute troublée; il était allé dans un couvent, ne savait plus ce qu'il

être oublié dans les chansons de l'époque; en voici une que nous prenons dans le recueil de Maurepas :

De l'objet le plus bizarre,
 Du corps le plus contrefait,
 J'entreprendrai le portrait,
 Si mon pinceau ne s'égare;
 Je n'en dirai pas le nom,
 Sa bosse nous le déclare;
 Je n'en dirai pas le nom.
 Or, écoutez ma chanson.

De la bouche de ce faune,
 D'un gnome le rejeton,
 Il coule sur son menton
 Une bave épaisse et jaune;
 Je n'en dirai pas le nom,
 Sa maison est à Charonne,
 Je n'en dirai pas le nom.

Il est parent d'un grand prince;
 Son père jusqu'à sa fin,
 Quoique d'un esprit fort mince,
 Gouverna le Limousin;
 Je n'en dirai pas le nom,
 Son titre est dans la province,
 Je n'en dirai pas le nom.

Sa femme, par sa prudence,
 L'a quitté depuis vingt ans,
 N'a souffert que trop longtemps
 Son importune présence;
 Je n'en dirai pas le nom,
 Elle a soin des fils de France,
 Je n'en dirai pas le nom.

« Madame de Ventadour était fort belle et fort agréable; son mari très-laid et très-contrefait; ils étaient fort mal ensemble, et les choses étaient souvent allées fort loin. Sur la démission

disait, et avait dit aux religieuses toutes sortes de folies.

4 octobre 1718.

Le duc du Maine sait bien qui a été sa mère; mais il n'a aimé que sa gouvernante, et il ne lui a jamais témoigné de mécontentement pour le mauvais service qu'elle a rendu à sa mère, qu'elle a jetée à bas et dont elle a pris la place ¹.

6 octobre 1718.

M^{lle} de Valois est brune, elle a de fort beaux yeux, mais son nez est vilain et trop gros... Selon moi, elle n'est pas belle; il y a pourtant des jours où elle n'est pas laide, car elle a de belles couleurs et une belle peau; lorsqu'elle rit, une grande dent qu'elle a à la mâchoire d'en haut fait un vilain effet. Sa taille est courte et laide; sa tête enfoncée dans ses épaules; et ce qu'elle a de pire, à mon avis, c'est la mauvaise

de M^{me} de Clérambault, Monsieur donna gratis la charge de dame d'honneur de Madame à M^{me} de Ventadour; cela parut si étrange au roi, qu'il demanda à Monsieur si sa famille y consentait; on se soucia peu du mari, dont la débauche et une absence continuelle de la cour ne lui donnaient pas grande considération » (*note* de Saint-Simon sur le Journal de Dangeau).

¹ La bibliothèque impériale du Louvre renferme (t. III de la seconde série de la Correspondance des Noailles) vingt-sept lettres de M^{me} de Montespan écrites de 1691 à 1707. Quelques-unes sont fort intéressantes, car elles témoignent des efforts inutiles que fit, à diverses reprises, la maîtresse délaissée pour entretenir des relations avec celle qui l'avait supplantée dans le cœur du roi. Des lettres et documents relatifs à M^{me} de Maintenon se trouvent dans cette bibliothèque et dans celle de la rue Richelieu (voir l'*Athenæum français*, 10 décembre 1854, p. 1185).

grâce qu'elle met en tout ce qu'elle fait; elle va comme une femme de quatre-vingts ans.

8 octobre 1718.

Ma tante Élisabeth, abbesse d'Hervord, avait les cheveux très-noirs. Un jour, sortant du bain et s'enveloppant d'un peignoir qui avait un grand trou sur le devant, elle se mit à gronder sa femme de chambre : « N'êtes-vous pas les gens les plus négligents et les plus malpropres du monde de me donner un peignoir avec une si horrible tache noire? » La femme de chambre se mit à rire et pria ma tante de mettre la main sur cette tache afin de s'assurer de ce que c'était. Ma tante suivit le conseil de sa femme de chambre, et courut toute honteuse se cacher dans son lit.

9 octobre 1718.

Ce qui a porté la pauvre demoiselle d'Orléans à se faire religieuse, c'est tout simplement le peu d'affection qu'elle a trouvée auprès de sa mère et la peur qu'elle a eue qu'on ne la tourmentât afin de la forcer à épouser le fils aîné du duc du Maine; elle a mieux aimé se retirer du monde que s'exposer à attirer sur elle toute la haine de sa mère ¹. C'est une bien mauvaise mère qu'elle a là, et Dieu le sait bien, mais il ne faut pas confier des choses de ce genre à la poste.

M^{me} de Dangeau n'a pas lieu de s'inquiéter que j'aille dîner chez elle; en dix ans il ne m'est arrivé qu'une

¹ Un passage curieux et touchant des *Mémoires de la baronne d'Oberkirch* prétend faire connaître la véritable cause de la détermination de M^{lle} d'Orléans, mais nous avons des doutes sur l'authenticité de ces *Mémoires*.

seule fois de diner chez quelqu'un, et c'était chez M^{me} de Ventadour. Le fait est que M^{me} de Dangeau est fort réservée et ne veut pas se répandre beaucoup dans le monde. M^{lle} de Valois n'a pas du tout été de son goût; elle ne veut plus voir personne de la maison royale, si ce n'est moi; elle évite la duchesse de Berri tout autant que sa sœur. Son seul défaut c'est qu'elle regarde la vieille sorcière (*Maintenon*) comme une personne respectable et pieuse, tandis que c'est un véritable diable; mais ceci fait l'éloge de ses bons sentiments, puisqu'elle ne peut penser du mal d'une personne qu'elle aime. J'ai regretté souvent qu'elle ne fût pas duchesse, et en voyant tant de duchesses assises, je souffrais de voir debout M^{me} de Dangeau, qui est d'une si bonne famille de comtes.

Je parlerai à mon fils du colonel Schwartz, mais je crains de ne pas réussir; l'argent est chose rare à la cour, et il est plus difficile de trouver mille livres que deux fois autant du temps du feu roi. Les finances sont dans un état déplorable, et on peut dire avec raison de notre roi qu'il est un pauvre roi.

11 octobre 1718.

M^{me} du Maine n'est pas plus grande qu'un enfant de dix ans. Quand elle ferme la bouche, elle n'est pas laide. Elle a de vilaines dents mal rangées. Elle n'est pas très-grosse, elle met horriblement de rouge, elle a de jolis yeux, elle est blanche et blonde; si elle était aussi bonne qu'elle est méchante, il n'y aurait rien à dire contre elle, mais sa méchanceté est intolérable... Elle est tranquille durant toute la journée, et elle la

passé à jouer aux cartes ; mais lorsque le jour est fini, alors commencent les colères et les extravagances ; elle tourmente son mari, ses enfants, ses domestiques au point qu'ils ne savent que devenir.

La Polignac faisait croire à M. le Duc qu'elle l'aimait. Lui, qui sait bien le train qu'elle mène, la fit espionner et apprit qu'elle avait une intrigue cachée avec le chevalier de Bavière. Il lui en fit des reproches ; elle nia la chose. M. le Duc l'avertit de ne pas s'imaginer qu'elle pût le tromper ; elle jura qu'il était mal informé, et dès qu'il l'eut quittée, elle se rendit chez le chevalier. M. le Duc, qui l'avait fait suivre, l'apprit aussitôt. Le lendemain, il lui donna rendez-vous chez lui ; elle se rendit dans la chambre à coucher, elle croyait qu'il ne savait rien. Cependant M. le Duc ouvrit grandement la porte, en sorte qu'on pouvait la voir du cabinet qui était tout rempli d'hommes ; il appela le chevalier de Bavière, et lui dit : « Monsieur ! venez prendre votre compagne, elle n'aura pas besoin d'aller si loin pour vous trouver... » Quoique M. le Duc et le prince de Conti soient doublement beaux-frères, ils n'ont de leur vie pu se souffrir mutuellement.

14 octobre 1718.

M^{me} la princesse (*de Conti*) est fort petite et elle est contrefaite, sans être cependant bossue. Elle a de beaux yeux comme en avait son père, mais autrement elle n'est pas du tout belle ; mais elle a beaucoup de vertu et de piété.

Mon fils aime le comte de Toulouse ; il le trouve fort raisonnable en toute circonstance ; et si le duc du

Maine avait suivi le conseil de son frère, il n'aurait pas ce qui lui est arrivé ; malheureusement pour lui, il a mieux aimé agir d'après les avis de sa femme.

M^{me} du Maine n'est pas une beauté, mais elle a beaucoup d'esprit, elle est fort instruite, elle peut parler de toutes sortes de sujets ; cela attire auprès d'elle tous les savants ; elle sait flatter tous les mécontents et les animer contre mon fils. Elle est seigneur et maître de son mari. Il a beaucoup de charges et peut donner des places à beaucoup de monde, dans le régiment des gardes, dont il est général ; dans l'artillerie, dont il est grand-maitre, dans les carabiniers, où il nomme tous les officiers ; il a aussi son régiment ; cela rallie à lui beaucoup de monde.

Quelqu'un m'a raconté qu'il avait surpris Madame et M^{me} de Monaco se livrant ensemble à la débauche.

15 octobre 1718.

L'affaire du duc du Maine n'est pas de ces choses qu'on puisse oublier, du moins tant que les deux vieilles drôlesses (*zoten*) seront en vie (*M^{me} de Maintenon et la princesse des Ursins*), car elles excitent le duc du Maine ¹ et sa petite diablesse de femme à manigancer toutes sortes de choses contre mon fils. M^{me} des Ursins a du moins cela de bon qu'elle ne fait pas intervenir le bon Dieu dans ses intrigues ².

¹ « Le duc du Maine, comblé de dignités, n'avait su mériter aucun respect ; il était affligé d'une maladie mortelle en France, même pour les vertus ; il était sans courage. » (Lemontey.)

² La *Revue d'Édimbourg*, n° 88, septembre 1826, renferme,

Mon fils n'est pas en sûreté, et cela m'inquiète extrêmement. Je fais de mon mieux pour me résigner à la volonté divine, et pour accepter tout ce qu'elle décidera ; mais le cœur d'une mère est trop tendre à l'égard d'un fils unique.

On attendrait des lions, des tigres et toutes sortes de bêtes féroces plutôt que de méchantes gens, surtout lorsque l'ambition et la cupidité sont la cause de leur inimitié. Tous les raisonneurs ne savent pas dans quel état déplorable mon fils a trouvé le royaume ; lorsque survient un changement, chacun s'imagine qu'il va devenir riche, on loue celui qui gouverne et on attend de lui des merveilles ; mais comme elles ne se réalisent pas, car elles sont impossibles, alors le blâme se substitue à l'éloge. Il n'y aurait pas de mal si ces plaintes s'exhalaient seulement en paroles, mais les mécontents forment des intrigues et des complots ; les Français ne se gênent en rien et ne savent pas ce que c'est que la reconnaissance.

16 octobre 1718.

Le roi a oublié La Vallière aussi bien que si de sa vie il ne l'avait ni vue ni connue... Elle avait autant de vertus que la Montespan avait de vices. La seule faiblesse qu'elle ait eue pour le roi était bien excusable ; le roi était jeune, galant, beau ; elle-même était fort jeune ; tout le monde l'a poussée et amenée à sa faute ; au fond, elle était modeste et vertueuse, et elle avait un très-bon cœur. Je lui disais quelquefois qu'elle

au sujet des lettres de Mme de Maintenon à la princesse des Ursins, une appréciation judicieuse de ces deux femmes célèbres.

avait fait une transposition de son amour, et qu'elle avait rapporté à Dieu tout ce qu'elle avait eu dans son cœur pour le roi.

On a fait à La Vallière la plus grande injustice en l'accusant d'aimer quelque autre personne que le roi ; mais les mensonges ne donnaient nul souci à la Montespan. Le comte de Vermandois était un très-bon enfant ; le pauvre jeune homme m'a aimée comme si j'avais été sa mère. Lorsque tout fut découvert au sujet de ses débauches, je fus avec raison très-fâchée contre lui , car je l'avais fait avertir sérieusement que s'il se comportait ainsi, je cesserais de l'aimer. Cela lui tint au cœur ; il envoya tous les jours chez moi, et me fit prier de lui permettre de me dire seulement un couple de mots. Je tins bon pendant quatre semaines ; à la fin, je le fis venir : il tomba à genoux devant moi, en pleurant beaucoup, et me demanda pardon en me promettant de se corriger, et me suppliant de lui rendre mon amitié, sans laquelle il ne pouvait pas vivre, disait-il, et de l'assister de nouveau de mes conseils. Il me raconta toute son histoire. Il a été horriblement séduit. Lorsque madame la Dauphine accoucha du due de Bourgogne, je dis au roi : « Votre Majesté ne me refusera pas à présent, je l'espère, une humble prière que j'ai à lui faire. » Le roi se mit à rire, et dit : « Que demandez-vous donc ? » Je répondis : « Monsieur, la grâce du pauvre M. de Vermandois. » Il rit de nouveau, et dit : « Vous êtes bonne amie ; mais pour M. de Vermandois, il n'a pas encore été assez puni pour ses crimes. » Je dis : « Le pauvre garçon est si repentant de ses fautes ! » Le roi répondit : « Je ne me

sens pas encore en disposition de pouvoir le voir; je suis encore trop en colère contre lui. » Il s'est écoulé encore quelques mois avant que le roi ait voulu le voir; mais le pauvre enfant m'a su beaucoup de gré d'avoir parlé pour lui; et mes propres enfants n'auraient pu m'être plus attachés qu'il ne l'était. Il était bien fait; mais sa figure, sans être cependant désagréable, n'était pas jolie : il louchait un peu.

18 octobre 1718.

Plût à Dieu que mon fils eût aussi peu de confiance en l'abbé Dubois que j'en ai moi-même; ce qu'il y d'étonnant, c'est qu'il le connaît mieux que qui que ce soit au monde, et que cependant il se fie à lui comme il fait, mais il en est ainsi de tous les gens de sa famille; il faut qu'ils fassent ce dont ils ont contracté l'habitude. Cet abbé a été son précepteur, mon fils s'est accoutumé à tout lui dire, et les choses doivent continuer à marcher de la sorte.

19 octobre 1718.

La cour craignait horriblement le duc du Maine, d'abord à cause de la Maintenon, ensuite parce qu'il disait au roi du mal de tout le monde; ceux qu'il avait promis de servir étaient ceux auxquels il jouait les plus mauvais tours... Le premier président de Mesmes n'a pas tort d'être l'ami du duc du Maine, qui lui a fait avoir sa place, et qui conserve encore toutes ses charges. On ne peut lui ôter celle de grand-maitre de l'artillerie sans faire tomber sa tête à ses pieds.

Paris, 20 octobre 1718.

Pour dire la vérité, il faut convenir que les femmes galantes sont plus amusantes que les femmes vertueuses, mais il faut moins s'y fier. La princesse de Siegen prétend que parce qu'elle ne fait aucun mystère des visites et des rapports qu'elle entretient avec le jeune Dornberg, rien de mal ne se passe entre eux ; cela s'appelle une finesse cousue de fil blanc. Toutes les coquettes prétendent que leurs amants se bornent à les admirer et qu'il n'y a là que de la plaisanterie ; mais c'est un jeu périlleux, et les femmes qui ont contracté l'habitude de la coquetterie trouvent difficile d'y renoncer.

Paris, 23 octobre 1718.

Il est facile de se rendre compte pourquoi mon fils est haï dans toute la France ; la vieille, et le duc du Maine et sa femme, ainsi que tout le parti espagnol, ont leurs agents qui vont de maison en maison, dépeignant mon fils comme un monstre, comme un empoisonneur, comme un voleur, tandis qu'il est le plus désintéressé des hommes et qu'il ne saurait faire de mal à un animal ; mais ils ont leurs raisons pour agir ainsi ; ces choses se voient de tout temps. En attendant, on répand contre lui des écrits atroces, et on l'injurie de la façon la plus mensongère et la plus horrible ¹.

¹ M. Capefigue a publié des vers jusqu'alors inédits de Voltaire, alors très-jeune, contre le Régent, et enfouis dans la collection Maurepas, t. XIII.

De l'État sujet inutile,
Plus que feu ton père imbécile.

28 octobre 1718.

Il faut qu'on ait dispensé le fils de l'électeur de Bavière de fournir des preuves pour le faire évêque de Cologne et de Munster ; on sait bien que le roi Sobiesky

Plus que ton oncle détesté,
Mauvais donneur de faux breuvage,
Non, tu ne l'a jamais été ;
Il faut pour cela du courage.

Une épitaphe où était contenue une allusion aux projets prêtés au duc sur la couronne de Philippe V fut faite d'avance :

Philippe est mort à la sourdine,
Il est descendu dans l'enfer ;
C'est pour enlever Proserpine,
Ou pour détrôner Lucifer.

On connaît les fameuses *Philippiques* de La Grange-Chancel. Elles sont divisées en quatre odes ; le poëte accuse sans ménagement le régent d'avoir empoisonné plusieurs membres de la famille royale, et d'inceste avec sa fille.

Nocher des ondes infernales,
Prépare-toi, sans t'effrayer,
A passer les ombres royales
Que Philippe va t'envoyer....

Il apostrophe en ces termes la duchesse de Berri :

Toi qui joins, au nœud qui vous lie,
Des nœuds dont tu n'as pas d'effroi,
Ni Messaline, ni Julie,
Ne sont plus rien auprès de toi ;
De ton père amante et rivale,
Avec une fureur égale,
Tu poursuis les mêmes plaisirs,
Et toujours plus insatiable,
Quand le nombre même l'accable,
Il n'assouvit point tes desirs.

La première édition des *Philippiques* vit le jour en Hollande en 1723 ; il en existe plusieurs autres, notamment celle imprimée à Paris, chez Didot, 1795, de 132 pages dont 65 pour les notes, et celle de Bordeaux, 1797. M. Peignot (*Dictionnaire*

était un simple gentilhomme polonais, et sa femme était fille de Darquin, qui a été capitaine des Suisses de feu Monsieur. On soupçonne fort un docteur italien, nommé Simoni, d'avoir fait tous les princes bavaurois, savoir l'électeur et ses frères et sœurs; on dit seulement à la cour qu'il a donné à l'électeur et à sa femme des drogues si fortifiantes que les enfants en sont survenus; à en juger par la physionomie, ils appartiennent au docteur.

Le maréchal de Villars était excessivement passionné pour un prince d'Eisenach; il lui fit une déclaration d'amour; celui-ci n'entendit pas raillerie; il voulait faire donner des coups de bâton au maréchal.

Baudelot dit un jour des douceurs à M^{me} la douairière, qui était masquée et qu'il ne connaissait pas. Elle lui donna rendez-vous au Palais-Royal, il y vint, et, quand il la reconnut, il fut saisi d'effroi; elle faillit se rendre malade à force de rire.

29 octobre 1718.

Monsieur aimait si fort le son des cloches qu'il venait exprès à Paris passer la nuit de la Toussaint, car toutes les cloches sonnent pendant cette nuit. Il n'aimait aucune autre musique. Il en riait lui-même, mais il convenait que cette sonnerie lui faisait un plaisir extrême... Je ne l'ai jamais laissé aller seul quelque part sans son ordre exprès...

des livres condamnés, 1806, t. I, p. 209) a donné des extraits de ces odes. (Voir aussi son *Précis historique de la maison d'Orléans*, 1830, p. 48.) Elles ont été insérées, mais avec beaucoup de fautes et de contre-sens, dans l'ouvrage de Moulle-d'Argenville, *Vie privée de Louis XV*, 1772, 4 vol. in-12.

Monsieur a toujours fait le dévot. Les soldats disaient de lui à l'armée : Il craint plus la poussière et le soleil que les coups de fusil. Et c'était bien vrai.

Le chevalier de Lorraine était un méchant homme, mais tous ses bons amis ne valaient pas mieux que lui. Ses dernières paroles ont été des infamies ; il a perdu soudain toute connaissance, et il est mort une heure après. Quelques années avant la mort de feu Monsieur, il m'avait demandé pardon.

30 octobre 1718.

M. le Duc et le prince (*de Conti*) ont travaillé avec beaucoup de véhémence à la chute du duc du Maine. Mon fils ne pouvait s'y résoudre, jusqu'à ce qu'on lui eût fait voir si clairement toutes ses trahisons qu'il a bien compris qu'il serait lui-même la victime s'il ne prévenait pas ses ennemis.

1^{er} novembre 1718.

Mon fils ne nie point qu'il soit indiscret et inconstant. Nous voyions dans une comédie Valère qui est fatigué de sa maîtresse ; il me dit : « Voilà comme je me suis très-souvent trouvé... » Il a très-vivement recommandé à milord Stanhope de parler au roi d'Angleterre en faveur de Votre Altesse (*la princesse de Galles*). Il dit qu'il n'a pas de désir plus vif que de voir Votre Altesse rentrer dans les bonnes grâces de Sa Majesté, et qu'il ne laissera échapper nulle occasion pour y contribuer de son mieux ; car il est persuadé que ce qu'il y a de plus favorable pour les intérêts de Votre Altesse et pour ceux du roi, c'est de vivre ensemble en bonne harmonie.

Il est certain que mon fils est à plaindre à cause de sa femme, et, n'y eût-il que cette raison, je ne puis comprendre qu'il puisse si fort aimer l'abbé Dubois; car c'est cet abbé qui l'a persuadé de consentir à ce mariage et qui l'a plongé dans ce malheur. . . Mon fils voit sa femme tous les jours; si elle est de bonne humeur, il reste longtemps avec elle; si elle est de mauvaise humeur, ce qui arrive souvent, il s'en va et ne dit rien.

Paris, 1^{er} novembre 1718.

M^{me} d'Orléans ne croit pas avoir sa pareille au monde sous le rapport de la beauté, de l'esprit et de toutes les perfections. Je la compare toujours à Narcisse, tant elle se regarde constamment dans son miroir. Elle joint à son ambition un caractère fort vindicatif; elle ne pardonne ni à M^{lle} de Valois, ni à la religieuse de Chelles, de n'avoir pas voulu épouser son neveu aux longues lèvres (*le fils du duc du Maine*). Je lui pardonnerais tout cela, si elle n'était pas aussi fausse; par exemple, elle me flatte, et sous main elle fait tout pour exciter M^{me} de Berri contre moi; elle lui dit qu'elle croit peut-être que j'ai de l'attachement pour elle, mais que je ne m'en soucie plus depuis que j'ai sa sœur avec moi.

2 novembre 1718.

Il est certain que M^{me} de Berri vit avec magnificence, mais elle le peut, car elle a six cent mille livres de revenu. . . Elle a pris Meudon pour son douaire au lieu d'Amboise. . . Si elle avait eu auprès d'elle des gens bien intentionnés, qui auraient eu plus de souci

de l'honneur de leur princesse que de leurs propres intérêts, elle serait digne d'admiration, car d'elle-même elle a de bons sentiments ; mais, comme dit le proverbe, les mauvaises compagnies gâtent les bonnes mœurs.

3 novembre 1718.

J'éprouve une douleur amère quand je pense à tout ce que M. Louvois a fait brûler dans le Palatinat ; je crois qu'il brûle terriblement dans l'autre monde, car il est mort si brusquement qu'il n'a pas eu le temps de se repentir. Il a été empoisonné par son médecin, que l'on a ensuite empoisonné¹ ; mais avant de mourir, il a fait l'aveu de son crime, avec des détails si circonstanciés, qu'il n'y avait pas moyen d'en douter. Comme il était l'ami de la vieille, on a prétendu qu'il avait un transport de fièvre chaude : on voit ainsi, quand on examine bien les choses, la justice de Dieu en tout, et ordinairement on est en ce monde puni par où l'on a péché. L'électeur palatin s'est toute sa

¹ Nous lisons dans le *Journal* de Dangeau : « On a fait em-
 • prisonner un frotteur savoyard qu'on soupçonne avoir mis du
 • poison dans une aiguière, qui était dans la chambre de M. de
 • Louvois, dans laquelle il buvait souvent ; il y avait même bu
 • après son dîner, le jour qu'il mourut. » Saint-Simon et divers
 autres écrivains de l'époque parlent de ces circonstances, et tous
 les médecins, un seul excepté, déclarèrent qu'il y avait indica-
 tion de poison ; mais, d'après le témoignage du docteur Dionis,
 qui assista Louvois à ses derniers moments, et qui en parle avec
 grands détails dans son *Traité des morts subites* (1720), on ne
 saurait douter que le célèbre ministre n'ait succombé à une at-
 taque d'appoplexie pulmonaire (voir la nouvelle édition de Dan-
 geau, à la fin du tome III).

vie fait aimer à cause de son équité ; mais les ministres ne se piquent pas d'être justes ; ils ne voient que leur propre intérêt ; ils le préfèrent à l'honneur et à la gloire de leur maître, et plus celui-ci est bon, plus les ministres sont insolents.

4 novembre 1718.

Il n'est pas étonnant que le roi n'ait pas été affligé de la famine. D'abord il n'a rien vu, ensuite on lui a fait croire que les nouvelles qu'on répandait étaient fausses, et que ces bruits n'étaient pas vrais. La guenipe a agi de la sorte afin de gagner énormément d'argent ; elle a acheté du blé bon marché et l'a revendu extrêmement cher. On avait recommandé à tout le monde de ne pas parler de la disette, afin de ne pas causer au roi une peine mortelle.

Le roi aimait mon fils et mon petit-fils ; mais il s'est peu soucié de mes petites-filles... Il a sincèrement aimé feu Monsieur, et il avait raison, car un enfant ne saurait avoir pour ses parents une obéissance plus aveugle que n'était celle de Monsieur pour le roi. C'était de l'idolâtrie.

La Dauphine passait fortement pour aimer les femmes.

Mon fils dit qu'il prend toutes les précautions possibles ; mais si Dieu a décidé qu'il devait passer par les mains de ses ennemis, il ne saurait l'en empêcher ; il va donc de l'avant.

Il a trop de penchant pour les femmes ; il ne le nie pas, et il convient qu'il a couché avec des femmes qu'il ne connaissait pas du tout.

4 novembre 1718.

La guenipe voulait bien faire déclarer son maudit mariage, mais le roi n'a pas voulu y consentir ¹... Il y a longtemps qu'on l'a accusée d'aimer les femmes.

8 novembre 1718.

Le Dauphin n'aimait pas qu'on lui témoignât beaucoup de respect; il aimait qu'on fût libre avec lui. Il était plus partial que juste, comme le montre-ce qu'il a fait au sujet de la régularisation du rang de la femme de mon fils. S'il l'avait voulu, il aurait eu le plus grand crédit du monde auprès du roi son père. Le roi lui avait offert, s'il voulait faire du bien à quelqu'un à la

¹ Lemontey (*Essai sur le gouvernement de Louis XIV*, 1820, p. 418) apprécie judicieusement ce mariage secret : « Mme de Maintenon ne put jamais parvenir à être déclarée après en avoir frisé le moment de bien près par deux fois » (Saint-Simon, t. XX, p. 173). M. Th. Lavallée, dans son *Histoire de la maison de Saint-Cyr*, démontre, autant qu'il est possible d'établir un fait si bien caché, que le mariage date des derniers mois de 1684. On sait que le curé de Versailles, François Hébert, fut nommé évêque d'Agen en remplacement de Mascaron. On a toujours supposé que cet évêché fut le prix de la bénédiction nuptiale donnée par le curé de Versailles à ses illustres paroissiens, Louis le Grand et la Scarron. Quoi qu'il en soit, Hébert avait laissé des Mémoires dont La Beaumelle connaissait l'existence, mais qui paraissent aujourd'hui perdus; l'intimité de l'auteur avec Mme de Maintenon leur donnerait sans doute de l'intérêt. Un courtisan, qui avait épousé une aventurière sans naissance et sans mœurs, imagina qu'il donnerait au roi un exemple agréable et encourageant en publiant cette alliance. Il le fit hardiment; le roi fut choqué de l'intention, Mme de Maintenon très-blessée du parallèle, et une disgrâce complète fut le prix de ce dévouement maladroit.

cour, de prendre au trésor ce qu'il voudrait, et il avait donné l'ordre de lui compter tout ce qu'il demanderait. Mais le Dauphin lui répondit que cela lui donnerait trop d'embarras ; il ne voulut pas se mêler des affaires publiques, de peur d'être obligé d'assister aux conseils secrets et de n'avoir pas le temps d'aller à la chasse ¹. Quelques personnes ont pensé qu'il agissait ainsi par politique, pour ne pas donner au roi sujet de soupçonner qu'il était ambitieux ; moi, je suis persuadée que ce n'était chez lui que paresse et indolence, afin de mener la vie d'un fainéant et de n'avoir à se tracasser de rien ².

9 novembre 1718.

Avant que le parlement ne se fût mis en vacance, ses membres ont eu une conférence avec mon fils ; ils l'ont prié de leur rendre de bons offices auprès du roi et de permettre que leurs camarades fussent relâchés ; ils voulaient, s'ils étaient coupables, les punir eux-mêmes. Mon fils a répondu qu'ils ne devaient pas douter qu'il ne conseillât toujours au roi d'user de clémence ; que le roi se montrerait gracieux pour leur

¹ « Le roi paya les dettes de Monseigneur qui allaient à cinquante mille livres, se chargea de payer ses bâtiments de Meudon, et, au lieu de quinze cents pistoles qu'il avait par mois, le mit à cinquante mille écus. Pontchartrain, en habile homme, fit sa cour de cette affaire-là, et combla par ce présent un fils accoutumé à trembler devant son père, et que le père n'avait pas envie d'en désaccoutumer » (Saint-Simon, t. IV, p. 108).

² Bossuet a dit en parlant de ce prince maussade : « Représentons-nous ce jeune prince que les Grâces sembloient elles-mêmes avoir formé de leurs mains. » (*Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche*). La fiction était un peu forte.

corps, s'il en était digne, et que, de plus, chacun d'eux pourrait en particulier avoir espoir en ses faveurs. Quant aux prisonniers, on les relâcherait lorsque le moment serait venu.

Paris, 10 novembre 1718.

Lord Stairs ¹ est derechef frais et bien portant ; sa femme voudrait beaucoup qu'il revînt en Angleterre, car elle meurt ici de jalousie ; son mari a une vive passion pour une jolie femme qu'on appelle M^{me} Raymond ², et qui, en outre de sa gentillesse, est spirituelle, bien élevée, instruite ; l'électeur de Bavière en a été fort épris. A son air modeste, on la prendrait pour une vestale, ce qu'elle n'est certes pas, à ce que dit la médisance, et à ce que pense M^{me} Stairs. Je n'ai pas encore vu celle-ci, car son mari n'a pas fait son entrée, et jusque-là les ambassadrices n'ont aucun rang à la cour. Il n'est point exact que la femme d'un envoyé ait eu le tabouret en ma présence ; la femme de l'envoyé de l'empereur ne l'a jamais eu, et même

¹ John Dalrymple, comte de Stairs, mort en 1747, après avoir, comme militaire et comme diplomate, joué un rôle distingué.

² Nous trouvons dans le recueil Maurepas une chanson très-vive sur cette dame, et une note qui nous apprend que son mari, bourgeois d'Angoulême, fut assassiné d'un coup de pistolet par le sieur Arnold, lieutenant-général de l'Angoumois. Voici un couplet que nous empruntons à une autre chanson :

La maîtresse d'un électeur
 Profère ces paroles :
 Je suis une femme d'honneur,
 Mais si quelque jeune enjôleur
 Me dit des fariboles,
 Peut-on lui refuser son cœur
 S'il a mille pistoles ?

il y a plus, c'est que toutes les dames de bonnes maisons qui peuvent diner avec moi, ne le peuvent plus aussitôt que leurs maris deviennent envoyés; mais les ambassadrices sont traitées comme les duchesses et placées au même rang; je les salue et elles peuvent s'asseoir devant moi. Ce qui a pu faire croire que M^{me} de Zachmann avait eu le tabouret, c'est que, lorsqu'il y a jeu dans ma chambre et qu'il y vient des dames qui n'ont pas le tabouret, je leur dis, pour leur faire faveur : « Mesdames, soyez du jeu; » alors on leur avance un siège auprès de la table; mais, le jeu fini, elles se tiennent debout; le jeu est de si peu de conséquence que mes femmes de chambre elles-mêmes pourraient s'asseoir.

Je n'ai de ma vie vu de plus belles dents que celles de notre religieuse de Chelles; ce sont comme des perles qu'on vient de tirer d'un écrin.

11 novembre 1718.

C'est par pure paresse que M^{me} d'Orléans ne dine pas avec nous à Paris; si elle mangeait avec moi, elle aurait à se contenter d'un tabouret, tandis que lorsqu'elle mange dans sa chambre, avec son fils et ses favorites, elle est couchée sur un canapé ou sur un grand fauteuil; ce qu'elle trouve bien plus agréable... Selon moi, elle n'est pas du tout séduisante; ses mines ne me plaisent pas du tout, et sa démarche est toute vacillante. M^{me} de Ratzenhausen appelle cela aller sur une oreille. Je ne sais pas si mon fils aime fort sa femme, mais elle fait de lui tout ce qu'elle veut. La populace et toutes les femmes de chambre aiment

M^{me} d'Orléans, mais autrement elle n'est pas fort aimée. Elle est inconstante dans ses amitiés.

Quand je suis venue en France, j'y ai vu des gens comme on n'en retrouvera plus dans beaucoup de siècles. C'étaient Lulli, pour la musique; Beauchamp, pour les ballets; Corneille et Racine, pour la tragédie; Molière, pour la comédie; la Chainelle et la Beauval, actrices; Baron, Lafleur, Torilière et Guérin, acteurs. Tous ces gens ont excellé dans leur genre. La Duolos et la Raisin étaient également très-bonnes; la dernière avait beaucoup d'agrément. Son mari était excellent dans les rôles comiques. Il y avait aussi un bon arlequin et un excellent scaramouche. Il y avait de bons acteurs à l'Opéra, Clédière, Pomereuil, Godenarche, Duménil, La Rochechouard, Mauvry, la Saint-Christophe, la Brigogne, la Beaucreux. Tout ce qu'on voit et entend maintenant n'approche pas de ceux-là.

Ce que j'ai trouvé de plus joli dans la vie de Beauvernois, c'est sa réponse au prince de Vaudemont. S'étant enfui d'ici, et étant arrivé à Bruxelles, il s'y faisait passer pour un prince de Lorraine. M. de Vaudemont le fit venir, et lui dit en le voyant : « Je connais tous les princes de Lorraine, mais je ne vous connais pas. — Je vous assure, Monsieur, répondit Beauvernois, que je suis prince de Lorraine, tout comme vous. »

A M. DE HARLING.

14 novembre 1718.

Albéroni est un mauvais drôle qui ne cherche qu'à

mettre du désordre partout. Il vaudrait mieux qu'il fût resté, comme son père, un garçon jardinier, et qu'il vendit des choux et des herbes plutôt que de soulever toutes les puissances de la chrétienté, l'une contre l'autre, comme il le fait à présent. Certes, on peut bien dire de lui que c'est de la mauvaise herbe.

M. Law est digne d'éloge, à cause de ses talents; mais il faut avouer qu'il est détesté en ce pays. Mon fils est charmé de son habileté en affaires... Mon fils est comme toutes les personnes de sa famille; il faut que les choses auxquelles ils ont été habitués dès leur jeunesse aillent leur train ordinaire: voilà pourquoi il ne peut se séparer de l'abbé Dubois, dont il connaît cependant toute la fourberie. Cet abbé a voulu me persuader à moi-même que le mariage de mon fils était très-avantageux pour lui. J'ai répondu: « L'honneur, qui est-ce qui peut le réparer? » La Maintenon lui avait en secret fait de grandes promesses, ainsi qu'à mon fils; mais, grâce à Dieu, elle n'a tenu parole ni à l'un ni à l'autre.

17 novembre 1718.

Ce n'est nullement à son mérite que ce scélérat d'Albéroni a dû sa fortune; l'histoire est un peu sale; mais comme elle est plaisante et comme elle vous fera rire, je vais vous la raconter exactement. Dans le temps que M. de Vendôme commandait l'armée en Italie, le duc de Parme envoya auprès de lui l'évêque de sa résidence pour traiter avec lui. M. de Vendôme¹

¹ M. de Laborde, *Palais-Mazarin*, p. 374, observe que Saint-Simon abuse de la sévérité et du talent de bien écrire, en traçant

avait beaucoup de bonnes qualités, mais elles étaient mêlées de défauts, comme chez la plupart des gens. Il en avait deux énormes : c'étaient ses débauches avec des hommes, et son horrible et dégoûtante saleté; il n'a jamais donné à l'armée audience que sur sa chaise percée. Aussi ne fit-il pas plus de façon avec l'évêque de Parme qu'avec tous les autres grands officiers. L'évêque vint avec un grand train de clergé; il fut introduit dans la chambre du duc de Vendôme, et le trouva sur son beau trône. On donna une chaise à l'évêque, afin qu'il pût parler avec lui. L'évêque vit que le visage de M. de Vendôme était très-bourgeois, et il dit : « Il me semble, Monsieur, que vous êtes échauffé; il faut que l'air de ce pays-ci ne soit pas bon. » M. de Vendôme répondit : « C'est bien pis à mon corps qu'à mon visage... Voyez. » En même temps il se lève, et montre son derrière au bon évêque. Celui-ci se dispose aussitôt à s'en aller, en di-

le portrait de ce grand général. Chanlieu, La Fare, La Bruyère et autres contemporains font allusion aux travers honteux des deux frères. On appelait l'hôtel Vendôme *l'hôtel Sodome* (Brienne, *Mémoires*, t. II, p. 295). Les recueils de chansons sont remplis de vers faisant allusion à la bravoure, aux vices, à la saleté du duc; nous mentionnerons seulement celle qui commence par :

Qu'on prépare sur nos musettes
Pour Vendosme des chansonnettes.

M. Morel (*Quinze ans du règne de Louis XIV*, t. I, p. 241) a tracé un portrait bien fait de Vendôme, « mélange de crapule et de grandeur; il y avait en lui du César et du Vitellius. »

Quant à l'anecdote ci-dessus, Madame la raconte aussi dans une lettre adressée à la princesse de Galles; nous ne reproduisons pas ce nouveau récit.

sant : « Je vois bien , Monsieur, que je ne suis pas propre à traiter avec vous. Vos manières et votre rang ne s'accordent pas ensemble ; mais je vous enverrai un de mes aumôniers qui sera bien votre fait. » Et il lui envoya Albéroni. Celui-ci fut introduit chez le duc de Vendôme, au moment il se torchait le derrière. Aussitôt il accourt, se jette à genoux, et s'écrie : « Ah ! quel eul d'ange ! » Cela charma le duc de Vendôme au point qu'il le voulut garder toujours auprès de lui, et qu'il en fit son favori. Albéroni trahit son maître le duc de Parme pour le duc de Vendôme ; puis quand M. de Vendôme fut en Espagne, il le sacrifia à la princesse des Ursins, et trahit celle-ci auprès de la reine d'Espagne. Voilà comme cet honnête homme a fait sa fortune. Ce que je viens de raconter a été tout son mérite et le seul fondement de son élévation ¹.

18 novembre 1718.

J'ai obéi à feu Monsieur en ne l'importunant plus de mes embrassements, et j'ai vécu avec lui avec beaucoup de respect et de soumission.

La première Dauphine parlait bien l'italien ; elle parlait le patois des paysans de la Bavière. Au commencement, lorsqu'elle parlait vite avec Bessola, je ne pouvais comprendre un seul mot.

La vieille était extrêmement redoutée à la cour ;

¹ Tout ceci se retrouve dans les *Mémoires* de Duclos. Saint-Simon, qui raconte les mêmes détails, t. IX, p. 40, expose comment Albéroni se rendit cher au duc de Vendôme en l'amusant par des contes orduriers, et en lui faisant préparer des soupes au fromage et des ragoûts que le duc trouvait excellents.

on aurait mieux aimé offenser Dieu qu'elle... Ses amants lui disaient autrefois qu'on voyait bien qu'elle n'avait pas couché seule, car elle avait les yeux battus et était fatiguée.

Mon fils n'est pas beau et ne se pique pas de l'être; il a une vilaine démarche; mais lorsqu'il danse, il sait se tenir de bonne grâce, et il ne danse pas mal.

M^{me} d'Orléans se pique d'être dévote, mais elle ne considère pas que mentir et tromper sont des œuvres du diable et non de Notre-Seigneur Dieu. L'ambition, l'orgueil et l'amour-propre l'ont complètement gâtée; je crains que tout cela ne finisse mal; afin de vivre en paix, je fais comme si je ne savais rien... Il est impossible de trouver une personne plus paresseuse qu'elle; elle en convient elle-même, mais elle ne se corrige pas.

Paris, 24 novembre 1718.

Je vous prie, si vous pouvez me procurer un plan d'Heidelberg, de le faire coller sur toile pour qu'il ne se déchire pas et de me l'envoyer. Je vous en rembourserai volontiers la valeur.

Nous savons maintenant qu'il n'y a rien de vrai dans la nouvelle que le prince Eugène était mort empoisonné, et comme on passe à Paris d'une extrémité à l'autre, on affirme maintenant qu'il va se marier.

M^{me} de Quadt a été ma première gouvernante et celle de mon frère; elle était déjà vieille: elle voulut une fois me donner le fouet, car j'étais un peu volontaire dans mon enfance; mais je me débattis si fort

et je lui donnai avec mes jeunes pieds tant de coups dans son vieux ventre qu'elle tomba tout de son long avec moi et faillit se tuer. Depuis elle ne voulut plus rester avec moi; on me donna alors pour gouvernante M^{me} d'Offen, qui, depuis, a épousé à Hanovre M. Harling.

Chez les méchantes gens comme Louvois, tout n'est que vice et perfidie. On croit généralement en ce pays que Louvois, la Montespan et la vieille (*Maintenon*) encore vivante, avaient tous trois appris l'art de la Brinvilliers; cette dernière le connaît parfaitement. Dieu veuille qu'il périsse avec eux. Cette mode est venue aussi à la cour de Berlin, car l'électeur et son frère ont été empoisonnés; le plus jeune est mort tout de suite, et lorsqu'on l'a ouvert, on a trouvé de la poudre de diamant dans ses entrailles.

25 novembre 1718.

M^{me} d'Orléans ne se couche pas tard; elle est tellement paresseuse qu'elle ne saurait rester au lit assez longtemps; elle ne lit pas; ses femmes de chambre lui font la lecture, surtout lorsqu'elle a sa migraine; elle fait lire pour s'endormir. Elle va souvent au salut aux Quinze-Vingts, et ses femmes de chambre vont répétant qu'elle est une sainte et qu'elle a de grands chagrins, parce que mon fils a des maîtresses. Cela attendrit le peuple, et la fait passer pour la meilleure et la plus estimable des femmes. Au fait, elle est pleine d'artifice comme son frère aîné (*le duc du Maine*).

M. le Duc est fort poli, c'est vrai; mais il est inca-

pable de s'occuper sérieusement d'affaires : d'abord il est fort ignorant, ensuite il n'aime pas à s'appliquer, enfin il n'a pas de patience; il est donc dépourvu des diverses qualités qu'exigent les affaires... Il est fort épris de M^{me} de Prie, qui a déjà, pour ce motif, reçu quelques coups de bâton de son mari, mais cela ne fait rien.

Mon fils n'a pas tenu la parole qu'il m'avait donnée; il a été au bal, quoiqu'il n'en convienne pas... Lorsqu'il n'avait rien à faire, il a fait orner un petit cabinet de M^{me} d'Orléans avec des sujets d'un petit roman pastoral qu'on appelle *Daphnis et Chloé*, et il les a gravés sur cuivre ¹.

¹ Ce fut en 1714 que le duc d'Orléans fit ces dessins, au nombre de vingt-huit; ils furent gravés par l'habile Benoit Audran, et ils parurent en 1718, accompagnant la traduction faite par Amyot du célèbre roman de Longus. L'intention du prince était que ce livre fût tiré à petit nombre; mais, ainsi que le remarque M. Nodier, « on sait comment les grands seigneurs suivent les « volontés des princes et comment les imprimeurs exécutent les « ordres des grands seigneurs qui font imprimer. C'est un volume assez commun. »

A la vente des livres de M. de Pixérécourt, en 1829, il s'est trouvé (n^o 1171) un exemplaire renfermant, entre autres objets précieux, un dessin à la plume de la main du Régent et un feuillet autographe contenant le premier projet des gravures qu'il voulait ajouter à cette édition, et qu'il n'a pas exécutées toutes. Ce volume unique a été adjugé au prix modique de 262 francs.

Le duc s'occupait aussi de peinture. Il fit un portrait de la duchesse de Berri avant son mariage. Il l'avait peinte, dit M^{me} de Caylus, sans beaucoup de draperies, ce qui fut trop envenimé.

Les planches, gravées par Audran, ont reparu, après avoir été retouchées, dans une édition nouvelle de 1745.

A M. DE BEAUSOBRE, CAPITAINE AU RÉGIMENT SUISSE DE
COURTEN, A MORGES EN SUISSE ¹.

25 novembre 1718.

Je vous suis bien obligée du compliment que vous me faites sur ma fête et des vœux que vous renouvez pour ma conservation ; je vous prie aussi d'être bien persuadé de l'estime que j'ai pour vous, et que je suis, monsieur de Beausobre, votre bien bonne amie.

5 décembre 1718.

Le roi, feu Monsieur, M^{sr} le Dauphin et M. le duc de Berri étaient de grands mangeurs ². J'ai vu souvent le roi manger quatre pleines assiettes de soupes diverses, un faisan entier, une perdrix, une grande assiette de salade, deux grandes tranches de jambon, du mouton au jus et à l'ail, une assiette de pâtisserie, et puis encore du fruit et des œufs durs. Le roi et feu Monsieur aimaient beaucoup les œufs durs.

¹ Cette lettre, de même que celle en date du 15 septembre 1715, que nous avons publiée ci-dessus, se trouve dans la collection de M. le docteur J.-F. Payen.

² La dissertation de M. Paul Lacroix, que nous avons déjà citée, donne des extraits du Journal des médecins de Louis XIV, extraits qui montrent souvent le roi incommodé par suite d'excès de nourriture, « affecté d'une tension de ventre pour avoir trop mangé de fruits. » Quand on connaît son menu, tel que le retrace Madame, on ne s'étonne pas qu'il eût souvent recours aux purgations et aux lavements qui excitaient davantage cette invincible faim, capable de surpasser les exploits gastronomiques de Gargantua. Saint-Simon rapporte qu'à l'ouverture du corps de Louis XIV, « on lui trouva la capacité de l'estomac et des intestins double au moins des hommes de sa taille. »

6 décembre 1718.

Les frères et sœurs de M^{me} d'Orléans ont dit ce printemps que l'on avait, à mon insu et à celui de mon fils, donné du contre-poison à M^{me} d'Orléans, et qu'autrement elle serait morte. Je ne veux me mêler en rien de ce qui regarde M^{me} d'Orléans, mais j'ai eu la consolation de dire un peu à M^{me} du Maine ma façon de voir ; je lui ai dit : « Ma nièce (car c'est ainsi que je l'appelle), je vous prie de me dire qui vous a dit que M^{me} d'Orléans avait pris du contre-poison à notre insu. C'est la plus grande fausseté du monde, et vous pouvez le dire de ma part à tous ceux qui vous l'ont dit. » Elie devint rouge comme du feu et dit : « Il n'est pas vrai que j'en ai parlé. » Je répondis : « J'en suis bien aise ; ce serait bien infâme à vous si vous teniez de pareils propos, et vous ne devriez pas souffrir qu'on vous donne de tels paquets. » Elle s'en alla bien vite aussitôt que je lui eus parlé ainsi.

9 décembre 1713.

Toute ma vie, et depuis ma première jeunesse, je me suis trouvée si laide que je n'ai jamais été tentée de faire beaucoup de parure ; les bijoux et la toilette ne font qu'attirer les yeux sur les gens qui les portent. Il était heureux que je fusse de cette humeur, car feu Monsieur, qui aimait extrêmement la parure, aurait eu mille querelles avec moi, pour savoir qui porterait les diamants les plus beaux... Jamais on ne m'a parée sans que lui-même n'ordonnât ma toilette entière ; il me mettait lui-même le rouge sur les joues.

Le grand Goerz que j'ai vu ici a l'air poli, mais il a

une physionomie qui ne prévient pas en sa faveur; je ne crois pas qu'il meure d'une belle fin.

9 décembre 1718.

Mon fils s'est vu obligé de faire arrêter l'ambassadeur d'Espagne, le prince de Cellamare¹, parce qu'on a trouvé sur son courrier, qui était l'abbé Porto-Carrero et qui a été arrêté, des lettres de cet ambassadeur qui ont fait découvrir une conspiration contre le roi et contre mon fils. On a fait arrêter l'ambassadeur par deux conseillers d'État.

Paris, 11 décembre 1718.

Je m'empresse de vous dire à quel point je suis inquiète et agitée au sujet d'une affreuse manigance qu'on vient de découvrir et qui était dirigée contre mon fils. Un banquier anglais, ou soi-disant tel, se rendant en Espagne, on a donné avis à mon fils qu'il convenait de l'arrêter; on a couru après lui et on l'a saisi à Poitiers; il avait des dépêches secrètes de l'ambassadeur espagnol à Paris; vous pouvez croire qu'on les a saisies aussi; l'ambassadeur mandait à Albéroni qu'il fallait bien se garder de se mettre d'accord avec mon fils, parce qu'aussitôt qu'un traité serait signé, il empoisonnerait le petit roi; cet ambassadeur ajoutait qu'il donnerait à mon fils trop de besogne pour qu'il pût songer à la guerre, ajoutant qu'il travaillait à

¹ Le tome II des *Mémoires de la Régence*, par le chevalier de Piosseins, renferme de nombreux documents officiels sur cette affaire, connue sous le nom de conjuration de Cellamare. Voir aussi Lemontey, *Histoire de la Régence*, Paris, 1832, 2 vol. in-8, t. II, p. 399 et suiv.

amener plusieurs provinces à se révolter, que leur parti était puissant à Paris, qu'il n'y avait qu'à envoyer de l'argent sans l'épargner. Je crois bien que le frère de ma belle-fille, le boiteux (*le duc du Maine*), se trouvera dans cette affaire. L'ambassadeur a été interrogé par deux conseillers d'État; il est convenu en riant qu'il avait écrit ces lettres afin d'écartier les maux de la guerre, et avait voulu faire peur à mon fils. Quand on lui a demandé pourquoi il disait de telles horreurs du régent, il a répondu qu'il devait convenir qu'il y avait bien un peu de poison dans cette correspondance, mais que du poison était nécessaire pour composer le contre-poison. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que le beau-père du fils de M^{me} de Dangeau, le maréchal de Noailles, second gouverneur de mon fils, est impliqué dans ce complot; cela vient de ce qu'il est parent de ce diable incarné, la princesse des Ursins, qui poursuivra mon pauvre fils jusqu'à sa mort, et le seul motif de sa haine, c'est qu'il l'a trouvée trop vieille pour vouloir être son amoureux ¹.

La princesse de Galles m'écrivit que le duc de Saxe-Zeitz est mort; ce n'est pas une grande perte; il était livré aux plus affreuses débauches, s'imaginant peut-être par là qu'il se conformait à la mode.

¹ L'histoire ne dit pas jusqu'à quel point cette assertion est exacte. M^{me} des Ursins avait « des mœurs à l'escarpolette, » selon l'étrange expression de Louville, mais elle était d'une vingtaine d'années plus âgée que le duc d'Orléans. A soixante ans et plus, elle avait encore des amants. « La galanterie et l'entêtement de sa personne fut en elle la foiblesse dominante et surnageante à tout, jusque dans sa dernière vieillesse » (Saint-Simon).

Paris, 13 décembre 1718.

Il faut que M^{me} des Ursins soit un vrai diable pour exciter contre mon fils M. de Pompadour; quoiqu'il ne soit pas un grand personnage, sa femme est fille du duc de Noailles, qui a été gouverneur de mon fils, et M^{me} de Pompadour elle-même était gouvernante du petit duc d'Alençon, l'enfant du duc de Berri. Je connais bien l'abbé Brigau; M^{me} de Ventadour l'a tenu avec le premier Dauphin sur les fonts de baptême où il a reçu le nom de Philippe. Il a de l'esprit, mais c'est un drôle d'intrigant et un vaurien; il a longtemps fait le dévot et il voulait se faire père de l'Oratoire. Il s'est ensuite fatigué de cette vie, et il s'est fait entremetteur (*Kupler*); il a attiré auprès de lui de jeunes filles qu'il vendait en secret, puis il est devenu le factotum de M^{me} du Maine dont il a été serviteur, et il a pris part à tous les libelles, vers et chansons, dirigés contre mon fils.... M^{me} d'Orléans a un grand crédit sur l'esprit de mon fils; il a vivement aimé tous ses enfants, mais par-dessus tout sa fille aînée. Lorsqu'elle était encore toute petite, elle fut extrêmement malade et abandonnée de tous les médecins. Mon fils, désolé de voir mourir cette enfant, entreprit de la guérir; il la traita lui-même et si bien qu'il la sauva; depuis il a eu plus d'affection pour elle que pour ses autres enfants. Quant à sa femme, on peut dire qu'il aime toutes les femmes avec lesquelles il a couché; car, soit dit entre nous, ce n'est pas un homme à la mode, mais un vrai fou à l'égard des femmes.

L'abbé Dubois est le plus insinuant de tous les

hommes, et cela lui assure un grand empire surtout sur un homme qu'il a dirigé dès l'enfance.

15 décembre 1718.

Il est vrai que j'ai présenté au roi le prince de Dourlach; il est vrai que j'ai failli épouser son frère; mais il n'est pas vrai du tout qu'il fût de mon goût, c'est le plus grand mensonge qu'il y ait au monde : le bon sire était trop affecté et trop peu agréable pour avoir pu me plaire.

J'ai entendu parler du ridicule sérail qu'entretient le margrave de Dourlach. D'après ce que j'apprends des princes et des seigneurs de l'Allemagne, il paraît qu'ils sont tous aussi fous que s'ils sortaient de petites-maisons. J'en ai vraiment de la honte.

Paris, 16 décembre 1718.

Deux Allemands sont impliqués dans l'affaire du duc du Maine; il y en a un qui m'a causé bien de l'étonnement, le brigadier Sandrasky, qui était tous les jours avec moi et en faveur duquel j'ai souvent parlé, parce que son père avait servi mon frère et avait été commandant à Frankenthal; il est mort cette année. L'autre est le comte de Schieben, qui n'a qu'un bras. Je n'ai pas été surprise de celui-ci, qui était l'ami et le serviteur de M^{me} des Ursins, et je savais aussi comment il avait perdu son bras. On l'a arrêté à Lyon. Sandrasky était encore avant-hier à ma toilette; il avait mauvaise mine. Je lui demandai : « Qui est-ce qui vous donne ainsi un air tout troublé? » Il me répondit : « Je suis malade tant j'ai de souci; j'aime beaucoup ma

femme qui est une Anglaise ; elle m'aime aussi, mais nous n'avons pas les moyens de soutenir un ménage ; il faut qu'elle se retire dans un couvent ; cela me préoccupe tellement que j'en suis malade. » Je fus vraiment affligée de ce qu'il me disait, et je formai le projet de parler pour lui à mon fils.

23 décembre 1718.

Si l'abbé Dubois en était à son premier mensonge, il serait mort depuis longtemps ; il est passé maître dans l'art de mentir, surtout lorsque c'est pour son avantage personnel ; si j'écrivais là-dessus tout ce que je sais, ce serait une longue litanie. C'est lui qui a clandestinement fait savoir au roi ce qu'il fallait dire et faire à l'époque du mariage de mon fils, pour amener la chose à une conclusion ; il a aussi eu pour cela des conférences secrètes avec la Maintenon.

Tout ce que j'ai pour vivre dépend du roi et de mon fils ; mon douaire n'est rien. Quant à ce qui m'était dû pour mes pensions, je n'ai été payée qu'après la mort du roi ; on me devait trois cent mille francs....

Feu la Dauphine de Bavière me disait : « Ma pauvre chère maman (c'est ainsi qu'elle m'appelait), où prends-tu toutes les sottises que tu fais ? »

23 décembre 1718.

M^{me} de Fiennes, qui a été dans sa première jeunesse auprès de la reine (*Anne d'Autriche*), disait à feu Monsieur : « La reine votre mère était une sottie femme ; Dieu veuille avoir son âme. » Ma tante, l'abbesse de Maubuisson, m'a raconté que la reine Marie avait au-

près d'elle un homme que l'on appelait le raccommodeur du visage de la reine; la reine et toutes ses dames et demoiselles, jusqu'aux plus vieilles, étaient toutes fardées de rouge et de blanc.

Le roi était bien bâti : il avait de belles jambes, de jolis pieds, une figure agréable et toute naturelle, sans la moindre affectation, une voix charmante, ni trop forte ni trop faible. On trouverait difficilement son pareil ; il est resté agréable jusqu'à sa mort. Mes dames, qui l'ont vu après sa mort, m'ont dit qu'il ne lui restait rien alors qui pût le faire reconnaître.

27 décembre 1718.

M^{me} d'Orléans a une vraie et une fausse migraine; mon fils et moi, nous l'avons souvent plaisantée à cet égard lorsqu'elle se met à se plaindre. On voit chez elle plus d'attachement pour son frère que pour ses enfants. Son frère aîné lui a mis dans la tête qu'elle devait être régente et, comme elle est très-ambitieuse, elle ne peut et ne veut plus dès lors aimer un autre que lui.

Paris, 27 décembre 1718.

On peut saisir le fil de toute la conspiration en lisant les lettres de Cellamare qui ont été imprimées. L'abbé Brigau commence aussi à jaser joliment. Tout cela me cause tant d'inquiétude que je ne dors que par suite de mon accablement. J'ai le cœur toujours brisé; mon fils ne se préoccupe absolument de rien. Je l'ai supplié, pour l'amour de Dieu, de ne pas courir la nuit en voiture; il m'a fait de belles promesses, mais il ne les tiendra pas plus qu'il ne l'a fait la première fois.

Paris, 29 décembre 1718.

Je suis tellement troublée que la main me tremble : mon fils est venu me dire qu'il avait été obligé de se décider à faire arrêter son beau-frère, le duc du Maine et la duchesse. Ils sont les chefs de l'affreux complot espagnol ; tout a été découvert ; on a saisi des pièces de la main de l'ambassadeur d'Espagne, et les gens arrêtés ont tout avoué ; on a fait arrêter la duchesse, comme princesse du sang, par un des quatre capitaines des gardes, et son mari, qui était à la campagne, par un lieutenant. Cela fait une grande différence entre eux : la duchesse a été envoyée à Dijon¹, et son mari à Doulens, qui est une petite citadelle. Tous ceux de leurs gens qui étaient du complot ont été mis à la Bastille.

M^{me} d'Orléans est fort troublée, mais beaucoup plus raisonnable que M^{me} la Duchesse ; elle dit que puisque son mari a adopté à l'égard de son beau-frère des mesures aussi rigoureuses, il fallait qu'il eût de bien fortes raisons.

¹ Le régent conçut l'adroite combinaison de donner pour geôlier à la duchesse du Maine son neveu, le duc de Bourbon. D'une part, on la croirait bien coupable, puisque sa propre famille consentait à sa punition ; de l'autre, on avilirait le duc et on lui ôterait cette puissance de l'opinion qui, un jour peut-être, en eût fait un rival dangereux. Après quelques difficultés de forme, le duc consentit à une mesure qui flattait la haine qu'il nourrissait contre sa tante, haine qui avait pour cause un procès entre la duchesse et la maison de Condé pour le partage de la succession du dernier prince de Condé. Le duc de Bourbon était gouverneur de la Bourgogne, ce qui fit choisir la ville de Dijon pour séjour forcé de la duchesse.

Il y a parmi le clergé la plus grande discorde : tous les évêques sont désunis : les uns sont pour le pape et pour la doctrine des jésuites ; les autres appuient les opinions des jansénistes. Je voudrais que les uns et les autres eussent souci de vivre chrétiennement et de bien mourir, laissant les disputes à ceux qui les trouvent de leur goût. Je ne me préoccupe ni de l'un ni de l'autre parti.

30 décembre 1718.

On ne peut arrêter les cardinaux, mais on peut les exiler. Le cardinal de Polignae a donc reçu l'ordre de se retirer dans une de ses abbayes et d'y rester. L'amour lui a fait tourner la tête. Il était autrefois le bon ami de mon fils ; mais il avait changé depuis qu'il s'était attaché à cette grenouille (*la duchesse du Maine*). Magny n'est pas encore arrêté ; il se cache de couvent en couvent ; il est longtemps resté avec les jésuites.

1^{er} janvier 1719.

On a intercepté une lettre d'Albéroni, écrite au bâtard boiteux, et dans laquelle il dit : « Dès qu'on déclarera la guerre en France, mettez le feu à toutes les mines. » Ce qui me fait bondir d'impatience, c'est que M^{me} d'Orléans et M^{me} la Princesse veulent encore faire croire que le duc et la duchesse du Maine sont entièrement innocents, quoique leur crime se montre de plus en plus au grand jour. M^{me} la Princesse vint me prier de parler pour sa fille, afin qu'on lui envoyât ses gens, ses dames d'honneur, sa femme de chambre et son chirurgien. Je me mis à rire et je dis : « M^{lle} de Lamay est une des plus dangereuses intrigantes qui

aient conduit toute cette affaire. » M^{me} la Princesse répondit : « Elle est à la Bastille. » Je dis : « Je le sais, et elle l'a bien mérité. » Cela a fortement offensé M^{me} la Princesse.

3 janvier 1719.

On assure que la duchesse du Maine a engagé de toutes ses forces son mari à s'enfuir ; mais qu'il a répondu que , puisqu' ni lui ni elle n'avaient rien écrit de leur propre main, on ne pourrait rien prouver contre eux, et qu'en s'évadant, ils paraîtraient coupables. Ils n'ont pas pensé que M. de Pompadour a pu dire tout ce qu'il fallait pour les faire arrêter.

Dès qu'on arrêté Schlieben, il a dit : « Si M. le régent n'a point pitié de moi, je suis perdu. » Schlieben a été longtemps à la cour d'Espagne, où il a joui de la faveur de la princesse des Ursins. Il a de l'esprit, sait bien jaser, et est un excellent espion pour une pareille dame. Ceux qui l'avaient arrêté le conduisirent par la diligence à Paris sans faire semblant de rien. Arrivé à Paris, la diligence fut menée à la Bastille ; les autres voyageurs, ne sachant pas pourquoi, puisqu'on ne leur avait rien dit de Schlieben, crurent mourir de peur, et s'attendirent à être tous enfermés ; aussi, lorsqu'on les fit sortir, ils furent bien contents. Sandraski a peu d'esprit ; c'est un Silésien. Il a épousé une Anglaise, dont il a dissipé tout le bien ; c'était un grand joueur.

Paris, 5 janvier 1719.

Je vous ai mandé que le duc et la duchesse du Maine étaient les meneurs du complot ; on a depuis trouvé

la preuve de la culpabilité du duc ; c'est une lettre que lui écrivait Albéroni et où se trouvent ces mots : « Dès que la guerre sera déclarée , mettez le feu à toutes vos mines. » Il n'y a rien de plus clair. Ce sont de grands misérables. On vient de m'annoncer une nouvelle qui m'afflige fort , que le roi de Suède avait péri dans une tempête ¹. Je m'en consolerais, si mon cousin, le prince héréditaire de Hesse-Cassel, lui succédait.

6 janvier 1719.

Quoique la trahison soit découverte, tous les traîtres ne sont pas encore découverts. Mon fils a dit en plaisantant : « Je tiens la tête et la queue de ce monstre, mais je ne tiens pas encore le corps. » Je n'ai pas de peine à comprendre pourquoi des marchands ont écrit que mon fils devait être arrêté ; c'était en effet le projet des conspirateurs , et il devait s'effectuer deux jours après celui où tout a été découvert ; c'est ce que des gens de leur parti avaient mandé en Angleterre.

Paris, 6 janvier 1719.

Il était temps que la trahison de l'ambassadeur d'Espagne ² fût mise au jour. Un valet de l'abbé Portocarrero avait un mauvais cheval, et ne put suivre son maître ; il resta en arrière de deux relais, et rencontra le courrier ordinaire de Poitiers. Le valet demanda à

¹ Cette nouvelle était fausse.

² Voir dans les *Mémoires* de Saint-Simon, t. XXXII, de longs détails sur cette affaire ; l'ambassadeur fut conduit à la frontière ; le roi d'Espagne, pour lui témoigner sa satisfaction , le nomma vice-roi de Navarre.

celui-ci : « Quelle nouvelle ? » Le postillon répondit : « Je n'en sais point, sinon qu'on a arrêté à Poitiers un Anglais banqueroutier, et un abbé espagnol qui portait un paquet. » Quand le valet entend cela, il prend un cheval frais, et, au lieu de suivre son maître, il revient le plus vite qu'il peut à Paris. Il y mit tant de hâte, qu'il en a été malade à la mort ; il devança de douze heures le courrier de mon fils ; il eut donc le temps d'avertir le prince de Cellamare douze heures avant qu'il ne fût arrêté, ce qui laissa à l'ambassadeur le temps de brûler les lettres et autres papiers les plus importants. Les ennemis de mon fils prétendent partout que c'est la dernière bagatelle du monde ; mais je ne puis comprendre comment on peut regarder comme une bagatelle, qu'un ambassadeur cherche à soulever tout le royaume et tous les parlements contre mon fils, et médite le projet de l'assassiner, lui, son fils et sa fille ; on ne voulait laisser vivre que moi seule.

Paris, 7 janvier 1719.

Le duc et la duchesse du Maine ont écrit de tous côtés pour se justifier : il y a tant de fausseté et de scélératessse dans tout ce qu'ils ont imaginé, que je ne puis en supporter l'idée. On ne s'imagine pas les libelles qu'ils ont répandus dans les provinces contre mon pauvre fils ; ils en ont envoyé aussi à l'étranger¹.

¹ La duchesse du Maine écrivait ou faisait écrire des pamphlets, on les envoyait en Espagne. Je trouve dans une dépêche d'Albéroni : « La reine a fort agréé la satire que vous savez ; Leurs Majestés s'en sont diverties deux jours entiers ; 25 mai 1718 » (Capefigue).

Paris, 8 janvier 1719.

Un nouveau malheur est survenu : le château de Lunéville est entièrement brûlé, avec tout le mobilier. C'est le 3 de ce mois que c'est arrivé ; tout le garde-meuble a été consumé. On a voulu sauver les archives et les papiers ; mais cent personnes ont péri. La chapelle, qui venait d'être rebâtie et qui était magnifique, est réduite en cendres. On évalue la perte de 15 à 20 millions. On a emporté les enfants en chemise. Ma fille s'était mise dans une chaise, les jambes nues ; mais les porteurs tremblaient si fort qu'ils ne pouvaient avancer ; ma pauvre fille a donc été forcée de traverser tout le jardin, pieds nus, dans la neige, qui était haute de deux pouces. Vous pensez quelles ont été ses angoisses, jusqu'à ce qu'elle a su que ses chers enfants étaient retrouvés.

Je vous envoie le manifeste de la déclaration de guerre à l'Espagne et la copie d'une lettre que l'ambassadeur adressait au nonce ; il n'y a pas une ligne qui ne soit une atrocité et un mensonge.

10 janvier 1719.

On a voulu arrêter à Pampelune le duc de Saint-Aignan, mais il a changé de vêtements avec sa femme et il s'est sauvé... Lorsqu'on a arrêté le duc du Maine, il a dit : « Je ne suis pas inquiet, car je reviendrai bientôt, puisque mon innocence ne peut tarder à être reconnue ; mais je ne réponds que de moi et non de ma femme. » Celle-ci pensait bien ne pas revenir de sitôt. M^{me} d'Orléans ne peut croire que son frère eût conspiré ; elle dit que c'est sa femme qui a agi en son

nom. D'autre part, M^{me} la Princesse croit que sa fille est exempte de tout blâme, et que c'est le duc du Maine seul qui a conspiré.

11 janvier 1719.

Mon fils charge trop son estomac à table; il s'imagine qu'il est bon de ne faire qu'un seul repas; au lieu de diner, il ne prend qu'une tasse de chocolat; quand vient ensuite l'heure du souper, il a grand'faim et soif. Quelque chose qu'on lui dise contre un tel régime, il prétend qu'il ne peut travailler après avoir mangé.

12 janvier 1719.

Toutes les intrigues du duc et de la duchesse du Maine viennent de la vieille Maintenon et de la princesse des Ursins; ce sont deux démons incarnés¹. Les jésuites pourraient bien être mêlés dans tout cela; mais on ne peut les accuser, on n'a rien trouvé contre eux.

¹ A l'égard de ces attaques perpétuelles contre M^{me} de Maintenon, nous pensons, comme M. Walckenaër, qu'elles sont, de même que celles de Saint-Simon, le résultat d'une haine aveugle et de la plus injuste partialité. « Il en est de même de presque tous ceux qui ont écrit sur cette femme célèbre dans le temps de sa faveur. Pendant tout le dix-huitième siècle, les philosophes, à cause de sa dévotion, lui ont attribué sur les affaires une influence qu'elle n'avait pas, afin de pouvoir rejeter sur elle les malheurs et les désastres du règne de Louis XIV. Ce n'est que de nos jours que l'on a commencé à la juger impartialement » (*Mémoires sur Mme de Sévigné*, t. II, p. 450). Elle est défendue avec habileté et talent dans l'*Histoire* qu'a publiée M. de Noailles (1848, grand in-8), et dont il n'a paru encore que les deux premiers volumes; M. Ampère en a rendu compte dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1848, t. XXIV, p. 538-

13 janvier 1719.

Un jour, le Dauphin fit venir la Raisin à Choisy, et la cacha dans un moulin sans manger ni boire, car c'était jour de jeûne; il pensait que le plus grand de tous les péchés était de manger de la viande un jour maigre. Après le départ de la cour, il lui donna pour tout souper de la salade et du pain rôti dans l'huile. La Raisin en a bien ri elle-même et l'a raconté à plusieurs personnes. L'ayant appris, je demandai au Dauphin à quoi il avait pensé en faisant jeûner ainsi sa maîtresse; il me dit : « Je voulais bien faire un péché, mais pas deux, » et il rit lui-même de bon cœur.

15 janvier 1719.

La Maintenon se piquant de dévotion, on la craignait tellement à la cour, qu'on aurait plutôt offensé le bon Dieu qu'elle. A Versailles, elle avait chaque semaine une assemblée où toutes les dames étaient

555. Ajoutons que cette même *Revue* renferme (1849, t. IV) un article *sur les apocryphes de la peinture*, dû à M. Feuillet de Conches, et dans lequel ce judicieux auteur d'autographes cite un passage extrait d'une lettre inédite de Ninon de Lenclos à Saint-Éremond, lettre qui fait partie de son cabinet, et qui est de nature à effrayer les défenseurs de M^{me} de Maintenon. « Scarron était mon ami; sa femme m'a donné mille plaisirs
« par sa conversation, et dans le temps je l'ai trouvée trop
« gauche pour l'amour. Quant aux détails, je ne sais rien, je
« n'ai rien vu, mais je lui ai prêté souvent ma chambre jaune
« à elle et à Villarceaux. » Remarquons que « M^{me} de Maintenon avait été plus que très-amie de Villarceaux, » selon Saint-Simon (t. XIX, p. 35), et on a dit avec raison que Villarceaux était un fort grand débauché de corps, de cœur et d'esprit.

obligées de se rendre pour faire la charité aux pauvres. Le curé, appelé M. Auchon, leur adressait chaque fois une exhortation pour les engager à faire l'aumône. A la sortie d'une des dernières réunions, où on leur avait fait une exhortation, elles pouffaient toutes de rire. Le curé leur avait dit ces mots : « Mesdames, je sais que vous êtes bien bas percées (c'est une expression triviale des gens du commun, pour dire que la bourse est mal garnie); mais nos besoins sont grands; attendrissez-vous; ouvrez-vous pour recevoir les membres de Jésus-Christ, tout roides de froid et de misère! » C'était pour attendrir ces dames que le curé leur avait adressé ce discours de la manière la plus sérieuse du monde.

17 janvier 1719.

Le manifeste n'est pas mal écrit; notre petit prestolet (*Dubois*) n'écrit pas mal quand il veut; il a composé ce document et mon fils l'a corrigé. Plus on examine la chose, plus on voit que le duc et la duchesse du Maine sont coupables; il y a trois jours que Malézieux, qui est à la Bastille, a livré sa cassette¹. La première chose qu'on y a trouvée est un projet que Malézieux a écrit à côté du lit de la duchesse et que le cardinal de Polignac a corrigé de sa propre main. Malézieux disait que c'était une lettre adressée d'Espagne, et qu'elle l'avait chargé de traduire avec l'aide

¹ « Malézieux rassemblait dans son état servile les avantages d'une médiocrité universelle; à quelque conspiration qu'on l'employât, il ne pouvait craindre que d'en être le valet et jamais le complice » (Lemontey).

du cardinal; mais les lettres d'Albéroni au prince de Cellamare se rapportent si clairement à ce projet, qu'il est facile de voir que tout cela vient de la même boutique. M^{me} du Maine a fait savoir à M^{me} la Princesse que M. le Duc est la cause de tout; il n'ose pas venir devant M^{me} la Princesse, quoiqu'elle ait toujours vécu avec elle avec beaucoup d'amitié et de respect, tandis que M. et M^{me} du Maine ne l'ont pas vue pendant quatre ans, par suite d'un procès qu'ils soutenaient contre elle; mais depuis que M^{me} la Princesse a recueilli le grand héritage de M^{me} de Vendôme, ils se sont réconciliés.

19 janvier 1719.

Chez mon fils et chez ses maîtresses, tout va tambour battant, sans la moindre galanterie. Cela me rappelle les vieux patriarches qui avaient beaucoup de femmes. Mon fils a beaucoup du roi David; il a du courage et de l'esprit; il est musicien, petit, brave, et il couche volontiers avec toutes les femmes. Il n'est pas difficile à cet égard; pourvu qu'elles soient de bonne humeur, bien effrontées et qu'elles boivent et mangent beaucoup, il s'inquiète peu de leur figure ¹.

Paris, 21 janvier 1719.

Le duc du Maine avait bien fait de ne pas se mettre dans le complot, non plus que sa diablesse de naine ².

¹ On trouve d'étranges détails sur les orgies du régent dans les pièces jointes par Soulavie à son édition des *Mémoires de Saint-Simon*, 1791, t. VII, p. 240, et dans la *Vie privée du maréchal de Richelieu*, 1791, trois vol. in-8.

² « La duchesse du Maine, ainsi que ses sœurs, était presque

M^{me} d'Orléans ne mérite pas de grands éloges dans cette circonstance, car elle n'a pas longtemps été raisonnable. M^{me} la Princesse (de Condé) n'a pas grand motif d'aimer la duchesse du Maine; elle lui a fait un procès terrible durant cinq ans, et elle n'a voulu la voir, non plus que ses enfants; mais sitôt que M^{me} de Vendôme est morte et que M^{me} la Princesse a fait un riche héritage, ils se sont tous mis à lui courir après.

25 janvier 1719.

Le parlement est derechef en bonne amitié avec mon fils; il a rendu un arrêt tout en sa faveur: cela montre bien que la du Maine les avaient excités contre lui. Les jésuites pourraient bien en secret machiner contre mon fils, car tous les partisans de la Constitution sont ses adversaires; mais ils se tiennent tranquilles et on ne découvre rien qui les compromette. Ce sont d'habiles gens. M^{me} d'Orléans recommence à montrer de la satisfaction et à rire; cela me tracasse bien, d'autant plus que j'ai su qu'elle avait consulté le premier président et d'autres personnages pour savoir si, en cas de mort de mon fils, elle ne pourrait pas être nommée régente et son fils régent. Le premier président a répondu que ce n'était pas possible, et que la régence reviendrait à M. le

« naine; elle qui était une des plus grandes de la famille, ne
 « paraissait pas plus qu'un enfant de dix ans. Quand le duc du
 « Maine l'épousa et qu'il eut à choisir entre les filles non encore
 « mariées de M. le Prince, il se décida pour celle-ci, sur ce
 « qu'elle avait peut-être quelques lignes de plus que son aînée.
 « On ne les appelait pas les princesses du sang, mais *les pou-*
 « *pées du sang* » (Saint-Beuve).

Duc. Cette réponse paraît lui avoir causé une contrariété extrême.

Paris, 27 janvier 1719.

Si mon fils avait voulu acheter un peu cher le cardinal de Polignac ¹, il aurait trahi tous ses complices. Il est maintenant dans son abbaye, et il se console en traduisant Lucrèce. Le manifeste du roi d'Espagne a servi mon fils au lieu de lui nuire, car il était trop partial et trop violent. Il faut qu'Albéroni soit un violent meneur d'ours. Comment un garçon jardinier pourrait-il savoir le langage que doivent tenir des personnes royales? On a envoyé à Paris un millier d'exemplaires imprimés de ce document; on en a adressé à tous les gens de la cour, à tous les évêques, à tous les membres du parlement; et ceux-ci, à Paris et à Bordeaux, ont bien pris la chose, comme le montrent les arrêts qu'ils ont rendus. J'avais cru qu'au lieu de laisser distribuer ce manifeste, il fallait brûler tous les exemplaires saisis à la poste, mais mon fils a dit qu'on l'avait fait ainsi à dessein et pour connaître les partis, car on avait à la poste note des noms de ceux qui avaient reçu des paquets. Les gens de bien rapportent eux-mêmes les paquets qui leur ont été envoyés, les autres les gardent et ils sont couchés par écrit à la poste, sans que le public ait connaissance de tout cela. On a crié dans la ville un arrêt contre les poules d'Inde. Quand on regarda de près ce que c'était, il se trouvait que c'était un arrêt

¹ Voir le portrait que Saint-Simon, t. VIII, p. 239, trace de ce prélat.

rendu contre les jésuites qui ont perdu un procès au sujet d'un prieuré qu'ils s'étaient appliqué. Tout le monde achète cet arrêt, excepté les partisans de la Constitution et de l'Espagne.

Mon fils aime ses filles légitimes et illégitimes beaucoup plus que son fils.

Paris, 31 janvier 1719.

L'incendie de Lunéville n'est pas arrivé par accident ; on sait que des gens ont fermé la bouche à une femme qui voulait appeler au secours ; on a entendu un homme crier : « Ce n'est pas moi qui ai mis le feu ! » Ma fille écrit que c'est la vieille guenipe qui voulait tous les faire brûler, car l'homme auquel celui-ci parlait a servi chez le duc de Noailles. Je crois plutôt que la jeune drôlesse, la Craon, a part là dedans, car Lunéville est l'habitation de ma fille, comme on dit ici, et son douaire.

30 janvier 1719.

La duchesse de Zell sortait d'une famille tout à fait commune¹ ; elle aurait regardé comme un bien grand bonheur d'épouser le père d'un des premiers valets de chambre de Monsieur, qui remplissait alors cette charge. Dans cette position, on peut apprendre à être

¹ Éléonore Desmiers, dame d'Olbreuse, devint duchesse de Zell de simple demoiselle de compagnie qu'elle était près de la duchesse de la Trémoille. Née en 1638, elle séduisit, par les charmes de sa figure et les agréments de son esprit, le prince Georges-Guillaume de Brunswick, duc de Zell, qui l'épousa et en fit, par sa fille Sophie-Dorotheé, la souche des familles royales de Prusse et d'Angleterre.

charitable, mais non à s'associer avec des familles princières... Le feu roi était capable de reconnaissance, mais aucun de ses enfants ou petits-enfants ne l'était. Il ne pouvait souffrir qu'on se fit attendre... Le reversi était le seul jeu qu'il jouait et qu'il aimait... Dans les cabinets, après souper, il n'y avait que M^{me} la Duchesse (*de Bourbon*) et moi qui lui parlions; je ne sais pas si M^{me} la Dauphine parlait dans les cabinets avec le roi, car, tant qu'elle vécut, on ne m'y laissa jamais entrer; la Maintenon avait fait si bien que la Dauphine s'y était opposée; le roi le voulait bien, mais il n'osait commander, dans la crainte de déplaire à la Dauphine et à la vieille. Ce n'est donc qu'après la mort de la Dauphine, qu'on m'a laissé entrer, parce que le roi était tellement affligé de cette mort, qu'il voulait avoir une personne qui causât avec lui le soir pour le distraire de ses tristes pensées; c'est ce que j'ai fait de mon mieux. Il était mécontent de ses filles de droite et de gauche, qui, au lieu de chercher à le consoler de ses chagrins, ne pensaient qu'à leurs amusements, et le bon roi eût été souvent tout seul le soir si je ne fusse toujours entrée dans son cabinet. Il s'en aperçut bien, et il dit à la vieille : « Il n'y a que Madame qui ne m'abandonne pas. »

Paris, 2 février 1719.

J'ai eu ce matin à écrire à ma pauvre fille, qui a grand besoin de consolations. C'est une bien détestable chose que ces maîtresses; elles traînent à leur suite toute sorte de maux et se conduisent comme des dia-

bles incarnés. Celle à laquelle ma fille à affaire est une méchante femme, qui fait tout son possible pour lui enlever entièrement son mari. Je ne voudrais pas jurer qu'elle n'a point fait mettre le feu au château de Lunéville, car la haine qu'elle a contre ma fille est bien plus forte que l'attachement qu'elle porte au duc. Il s'est trouvé un homme qui a menacé une femme qui, au début de l'incendie, voulait donner l'alarme; il lui a mis la main sur la bouche, en lui disant : « Si vous « eriez au feu, vous êtes morte. » Un autre a dit : « Ce « n'est pas moi qui ai mis le feu au château. » Ma fille pense que la vieille (Maintenon) est la cause de tout cela, et qu'elle voulait la faire brûler, afin de se venger sur moi et sur mon fils de ce qui est survenu au duc du Maine et à sa femme. Je ne jurerais point qu'elle n'ait pas assez de malice pour agir de la sorte. On peut s'attendre à tout de sa part, après sa méchanceté et après la conduite qu'elle a toujours menée ¹.

¹ Nous ne savons si Madame eut jamais le plaisir de lire les écrits imprimés en Hollande contre Mme de Maintenon, mais, à coup sûr, elle se serait singulièrement délectée à les parcourir. Il existe en ce genre un libelle fort plat, qui figure dans le recueil intitulé : *Amours des Dames illustres*, imprimé à diverses reprises, 1680, 1681, 1694, sans date (vers 1737), etc., (voir le *Manuel du Libraire* de M. Brunet, t. I, p. 91); il en existe des éditions séparées; la première porte au frontispice : *La Cassette ouverte de l'illustre criole (créole), ou les Amours de Mme de Maintenon, épouse de Louis XIV*; ce libelle reparut une troisième fois avec suppression de quelques poésies peu édifiantes qui accompagnaient les premières impressions, et avec un titre nouveau : *Le Passe-temps royal de Versailles, ou les Amours secrètes de Mme de Maintenon*, Cologne, 1704. Il a d'ailleurs été inséré sous le titre des *Derniers dérèglements de la cour*, dans les éditions de l'*Histoire amoureuse*

Tout se découvre et tout vient au jour : les scélératesses dont j'entends parler depuis quelque temps ne peuvent avoir été inventées que dans l'enfer; il est

des Gaules. Dans celle qui porte la date de 1777 et la rubrique de Londres (5 vol. in-18), il remplit les pages 1-110 du tome IV.

En 1691, le libraire Chavance, accusé de distribution de pareils libelles, fut mis à la torture, et deux garçons imprimeurs furent pendus après avoir subi la question ordinaire et extraordinaire (Depping, *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. II, et Brunet, *Manuel du Libraire*, t. IV, p. 217).

Les deux écrits suivants n'ont pas été réimprimés et sont assez rares : *Scarron apparu à M^{me} de Maintenon, et les reproches qu'il lui fait sur ses amours avec Louis-le-Grand*, Cologne, 1694.

Entretien entre Louis XIV et M^{me} de Maintenon pour la conclusion de leur mariage. Marseille (Hollande), 1710, in-12 de 94 pages.

Ajoutons qu'en Angleterre on se déchaîna aussi contre la vieille que détestait Madame. Voici le titre d'un écrit qui n'est sans doute pas facile à trouver sur le continent, et que nul bibliographe français n'a connu : *The french king's wedding, or the royal frolick, being a pleasant account of the intrigues, comical courtship, catterwauling and surprising marriage ceremonies of Lewis the XIV with Madame de Maintenon, with a comical wedding song sung to his Majesty*, 1708.

Voici encore quelques échantillons des couplets satiriques que nous offre la collection Maurepas :

Louis le Grand aime la gloire ;
 Il a commandé son histoire
 Pour immortaliser son nom.
 De quoi sera-t-elle remplie ?
 De la noce de Maintenon,
 De la fin de la monarchie.

—
 On dit que c'est la Maintenon
 Qui renverse le trône,
 Et que cette vieille guenon
 Nous réduit à l'aumône ;

affreux que des chrétiens agissent de la sorte, et si je pouvais tout vous dire, ma chère Louise, vous seriez hors de vous-même et vos cheveux se hérisseraient d'horreur; vous ne pourriez croire ce qui n'est pourtant que la vérité pure. Je puis aimer mes parents aussi bien qu'un autre; mais lorsque je les reconnais pour indignes de mon amitié, alors je les repousse encore plus que des étrangers. Par exemple, j'ai su que le duc Max s'était réjoui de la mort de sa mère, notre chère électrice, et que, par motifs d'intérêts, il l'avait accusée auprès de l'empereur; depuis ce temps, je ne puis plus le souffrir, ni en entendre parler. Si j'avais un frère qui eût commis des méfaits tels que ceux du duc du Maine, certes, je voudrais, non-seulement ne pas prononcer son nom de tout le reste de sa vie, mais je ne le reconnaîtrais même plus pour mon frère.

Louis le Grand soutient que non,
 Et que tout se règle par lui,
 Biribi,
 A la façon de Barbari,
 Mon ami.

—
 Pour bien défendre le royaume,
 Il nous faudrait un roi Guillaume.
 Louis ne fait que radoter,
 Et quoi que l'on en puisse dire,
 Le plus court est de l'enfermer,
 Avec sa mégère, à Saint-Cyr.

—
 Maintenant a beau se targuer
 D'instruire la jeunesse;
 Dès lors qu'on ne peut plus pêcher
 On prêche la sagesse;
 Mais nous savons qu'au Canada
 Elle avait fait plus de fracas,
 Que Jean de Vert.

Quant à ce qu'on dit des projets du roi de Prusse, c'est complètement invraisemblable, car on assure qu'à la suite de maux de tête très-violents, il est devenu tout à fait fou; cela m'afflige, surtout à cause de la reine, qui est une princesse pleine de vertu.

3 février 1719.

A Berlin, il y avait jadis une vieille princesse de Schoeningen qui s'était éprise du prince Maurice de Nassau. Elle ne pouvait plus marcher, mais elle avait des porteurs qui la transportaient partout après lui. Il en fut impatienté, et comme elle le tourmentait un jour pour qu'il lui donnât son portrait, il lui demanda ce qui donc la charmait si fort en sa personne. Elle dit que c'était sa belle taille, son dos arrondi et ses belles jambes. Il répondit : « Puisque vous voulez à toute force avoir mon portrait en pied, je me ferai peindre dès que je serai de retour en Hollande. » Quelque temps après qu'il fut parti, son portrait arriva. Tout le monde accourut pour voir s'il était ressemblant, mais, quand on l'eut déroulé, on vit qu'il s'était fait peindre par derrière, et il écrivait qu'il envoyait le portrait de ce qui, en sa personne, avait le plus charmé la princesse.

Paris, 4 février 1719.

Ce n'était pas assez pour ma pauvre fille de l'incendie du château de Lunéville; son mari est tombé très-gravement malade, à la suite de cette nuit fatale où il a été saisi par le froid. Il a eu une fluxion de poitrine; il a été saigné trois fois, et il a été saisi d'une forte fièvre continue. Vous imaginez aisément les

angoisses de ma fille; elle aime son mari de toute son âme, et nullement comme les dames françaises aiment les leurs. Il faut vraiment que M^{me} de Craon ait ensorcelé le duc, car lorsqu'il ne la voit pas, il est dans une telle agitation, qu'il est tout en sueur. Il y a là quelque chose qui n'est pas naturel, et elle se conduit avec beaucoup d'adresse. Elle n'a d'attachement pour lui que par cupidité, et elle serait enchantée de l'exaspérer contre ma fille; mais celle-ci se conduit avec tant de sagesse et de prudence, qu'elle n'a jamais fourni de prétexte à ce qu'on irritât son mari contre elle. Le feu a certainement été mis à dessein, car on empêchait d'apporter des secours et de donner l'alarme. Tout ce qui se passe en Lorraine est bien fait pour me donner les plus grands soucis, car les Craon y dirigent tout; et comme ils ne pensent qu'à placer leurs créatures et à prendre de l'argent de tout côté, les choses vont de mal en pis, et mes pauvres petits-enfants se trouvent ruinés. Je doute que les sujets du duc de Deux-Ponts aient lieu d'être satisfaits de leur souverain, car, entre nous, c'est un singulier original; il voulait épouser M^{me} de Vendôme, et quand il vit qu'il n'y réussirait pas et qu'on se moquait de lui, il s'en retourna à Strasbourg, et manifesta son mécontentement de la façon la plus ridicule. Vous le connaissez bien d'ailleurs.

Le roi Philippe n'est pas mort, mais il est très-sérieusement malade¹; ce n'est pas un méchant homme,

¹ Il ne mourut que fort longtemps après, en 1746. Porté naturellement à la mélancolie, scrupuleux à l'excès, faible et timide, paresseux d'esprit, content de la vie la plus triste, la plus

mais il est extrêmement opiniâtre; quand il s'est mis une fois quelque chose dans la tête, le diable ne la lui sortirait pas. La princesse des Ursins lui avait fait croire que mon fils en voulait à sa vie; rien n'a pu le faire revenir de cette idée, aussi a-t-il pour mon fils une haine implacable.

Paris, 9 février 1719.

J'ai eu des nouvelles de la maladie du duc de Lorraine; il est, Dieu merci, hors de danger; il n'y a pas de doute que le feu n'ait été mis à dessein; ma fille soupçonne la vieille qui est à Saint-Cyr et qui aura voulu se venger de ce qu'on a fait contre son duc du Maine; on a reconnu, comme il s'échappait des appartements où l'incendie avait commencé, un homme qui est au service de la nièce de la vieille. Il serait bien temps que cette vieille femme se convertit, si elle veut éviter l'enfer que depuis sa jeunesse jusqu'à présent elle a bien mérité.

14 février 1719.

Quand la vieille guenipe vit que la récolte avait manqué, elle fit acheter sur tous les marchés tout le blé qui s'y trouvait. Elle a ainsi gagné horriblement

isolée, n'ayant d'autre passe-temps que de tirer sur des bêtes qu'on faisait défiler devant lui, ce prince éprouva toute sa vie le besoin de se laisser dominer. Ses successeurs ne furent guère plus sensés que lui. Ferdinand VI, mort en 1759, devint aliéné vers la fin de sa vie. « Il ne veut pas se laisser raser, va sans autre vêtement qu'une chemise, dont il n'a pas voulu changer depuis très-longtemps et une robe de chambre » (dépêche de l'ambassadeur anglais citée par lord Mahon, *Histoire de l'Europe depuis la paix d'Utrecht*, chap. xxxvi).

d'argent, mais tout le monde mourait de faim. Elle n'avait pas fait faire assez de greniers, aussi beaucoup de blé s'est-il gâté dans les bateaux; il a fallu le jeter à la Seine; le peuple criait que c'était un châtement de Dieu.

15 février 1719.

M^{lle} de Montauban et M^{lle} de Launay¹, qui est une personne spirituelle et qui a toujours été en correspondance avec Fontenelle, et qui était femme de chambre de M^{me} du Maine, ont toutes deux été mises à la Bastille.... Le duc du Maine est bien fâché d'avoir suivi le conseil de sa femme; il semble qu'il n'a voulu le suivre que dans ce qu'il y a de pire.

Paris, 16 février 1719.

Depuis huit à dix jours, il y a un vent effroyable, et cet ouragan a occasionné des choses incroyables. Il a enlevé le plomb de dessus des clochers et l'a jeté bien au loin par delà la rivière; il a arraché deux grandes portes dans une église, brisé des arbres par le milieu, renversé des murailles. Si cela se passait dans la

¹ Connue plus tard sous le nom de M^{me} de Staal. Ses *Mémoires*, qui font si bien connaître la petite cour de Sceaux, sont entre les mains de tout le monde. M. Sainte-Beuve a fait sur cette femme remarquable une notice des plus intéressantes (*Derniers portraits littéraires*, 1852, p. 427-441.) Le catalogue des autographes du bibliophile Jacob (M. Paul Lacroix) indique (1840, p. 45) un manuscrit de ces Mémoires, corrigé et augmenté par l'auteur, contenant un grand nombre d'additions qui n'ont jamais été recueillies, et de beaucoup de suppressions qui mériteraient de l'être sous les ratures où elles sont cachées. M. le comte Roderer a composé une comédie intitulée : *Mademoiselle de Launay à la Bastille*.

Westphalie, on y verrait l'œuvre des sorciers, mais à Paris on ne croit plus aux magiciens et on ne les brûle plus.

Les divertissements qui ont lieu à Heidelberg me rappellent qu'un Italien disait une fois à Versailles, à M^{me} la Duchesse : « Je vois à la cour de France beaucoup de fêtes, mais je n'y aperçois pas de gaieté. » Il me semble qu'aujourd'hui la mode n'est plus nulle part de se réjouir et de se livrer à une joie réelle. L'électrice palatine fait bien de ne pas songer à se remarier ; sa fille est bien en état de faire assez de princes pour gouverner l'électorat. Le bruit court que cette princesse est brouillée avec son mari et qu'il a raison d'être jaloux, mais on ne dit pas de qui ; il paraît, toutefois, que sa femme ne veut plus le souffrir ; c'est pourtant un bel homme, mais d'une beauté trop délicate et trop féminine ; il ressemble à deux de nos dames à la mode ici : M^{lle} de Clermont, sœur de M. le Duc, et M^{me} de Flamarin.

J'aime mieux voir des arbres et des prairies que les plus beaux palais ; j'aime mieux un jardin potager que des jardins ornés de statues et de jets d'eau ; un ruisseau me plaît davantage que de somptueuses cascades ; en un mot, tout ce qui est naturel est infiniment plus de mon goût que les œuvres de l'art et de la magnificence ; elles ne plaisent qu'au premier aspect, et, aussitôt qu'on y est habitué, elles inspirent la fatigue et on ne s'en soucie plus.

17 février 1749.

Mon fils a marié au marquis de Ségur la fille qu'il

a eue de la Desmares ¹. La mère n'a pu voir cette enfant qu'une seule fois depuis qu'elle l'a mise au monde; c'est cette année qu'elle la vit dans une loge; les larmes lui vinrent aux yeux dans l'excès de sa joie. La fille est fort gentille, mais pas de beaucoup aussi jolie que sa mère.

17 février 1719.

En le duc d'Ossune ² avait, dit-on, une femme très-belle et très-vive, qui était jalouse d'une comédienne. Elle apprit que son mari avait choisi une très-belle étoffe pour un habillement qu'il donnait à sa maîtresse. Elle alla chez le marchand et se la fit donner, car le duc n'avait pas confié au marchand pour qui était cette emplette. Elle s'en fit faire un costume et alla ensuite ainsi vêtue vers son mari et lui dit : « Ne trouvez-vous pas cette étoffe admirable? » Il fut piqué et répondit : « Oui, l'étoffe est belle, mais elle est mal employée. » La duchesse dit : « Tout le monde dit la même chose de moi. »

¹ Entre autres couplets que les recueils manuscrits consacèrent à cette actrice, nous citerons, comme l'un des plus vifs, celui-ci où nous ferons une suppression nécessaire.

On vit de la même façon,
 Chez la Desmares que chez Fillon,
 Plus qu'une louve,
 Elle en prend par où elle en trouve.

La Desmares, après avoir eu pour amant le fils de l'acteur Baron et un banquier suisse, se maria avec le fils aîné du comédien Poisson. Voir les *Mélanges* de Boisjournain, 1807, t. I, p. 209.

² Pedro Tellez y Giron, duc d'Ossune, né en 1579, mort en 1624. Voir son *historiette* dans Tallemant, t. I.

Comme les ancêtres de la maison d'Arpajon, en France, ont rendu à l'ordre de Malte de grands services, elle a obtenu le privilège que le second fils de la maison est chevalier de Malte, dès qu'il est né, sans avoir besoin de faire de preuves et sans qu'on s'occupe de sa mère.

20 février 1719.

Quant à M^{me} d'Orléans, je ne puis empêcher son étrange conduite; j'ai entendu feu le bon roi à son lit de mort lui en faire des reproches, mais il ne pouvait rien empêcher. Il lui adressa alors des conseils très-sages et pieux; mais, comme dit le proverbe : on a beau prêcher à qui n'a cœur de bien faire.... Elle est souvent malade, ce qui, je crois, joint à ce qu'elle a de si longues dents, la fait paraître plus vieille qu'elle ne l'est. Elle est un peu marquée de la petite vérole.

Il est certain que nous avons peu de sympathie l'une pour l'autre, mais nous vivons ensemble avec beaucoup de politesse.... Elle croit qu'il n'y avait rien au monde de plus parfait que sa mère, qu'elle ne peut cependant regarder comme ayant été reine, car elle a fort bien connu la reine, qui l'appelait toujours ma fille et la traitait avec beaucoup de bonté, mieux que toutes ses sœurs, je ne sais pourquoi, car elle n'était pas la plus agréable de toutes.... Elle aime beaucoup les pierres; elle a une fois pleuré pendant vingt-quatre heures parce que mon fils avait donné de belles pendeloques à la duchesse de Berri.

21 février 1719.

La colère a rendu M^{me} du Maine malade. La vieille

doit s'être terriblement emportée; elle doit avoir plus de dépit que personne au monde, car c'est elle seule qui a jeté ce couple dans le malheur, en leur mettant en tête que s'ils ne régnaient pas, c'était le résultat d'une grande injustice, et que ce royaume leur appartenait aussi bien qu'au roi Salomon.

23 février 1719.

Aucun des deux Dauphins et aucune des Dauphines ne s'est jamais inquiété de leurs enfants; le roi les a fait élever sans leur avis et leur a désigné tous leurs gens; il n'aurait pas trouvé bon qu'ils s'en fussent mêlés. Le Dauphin ne savait pas vivre; lui et son fils étaient de grossiers personnages.... Il est certain que les femmes des halles ont eu pour le premier Dauphin une véritable passion¹; on leur avait fait croire qu'il prenait le parti du peuple de Paris, et il n'y avait pas un mot de vrai là dedans. Le peuple le croyait meilleur et plus compatissant qu'il ne l'était; il n'aurait pas été méchant en effet, mais le maréchal d'Uxelles, la Chouin et la Montespan, auprès desquels il avait été fourré dans sa jeunesse, ainsi que M^{me} la Duchesse (*de Bourbon*), l'avaient tout à fait gâté et lui avaient fait croire que la méchanceté était une marque d'esprit.

23 février 1719.

Je ne puis être en repos tant que je vois mon fils l'objet de la haine des plus grands seigneurs de ce pays. Lorsqu'ils sont en sa présence, ce n'est de leur part que protestations de dévouement; mais ensuite ils

¹ Voir Saint-Simon, t. V, p. 196, et t. XVI, p. 227.

vont dans leurs assemblées et ils disent de lui des horreurs et font tous leurs efforts pour exciter contre lui la colère publique. Tant de fausseté m'exaspère. Comme l'on ne se gêne pas pour exprimer des souhaits à l'égard de sa mort, j'ai peur que quelque enragé ne se mette dans la tête de faire un mauvais coup, afin de gagner une grande récompense. Dieu soit loué de ce que le carnaval est fini, car, en dépit des promesses qu'il avait faites, il avait recommencé à aller au bal. Il a les meilleures intentions du monde ; il aime sa patrie plus que sa propre vie ; il travaille tout le jour et y consume sa vie et sa santé, et il voudrait voir tout le monde content.

Je ne puis comprendre toutes ces brouilleries qu'il y a dans la famille royale (*d'Angleterre*) ; si le roi croit que le prince de Galles n'est pas son fils, pourquoi l'a-t-il mené à Londres ? Pourquoi l'a-t-il fait élever, l'a-t-il marié et ne s'est-il brouillé avec lui que depuis deux ans ? Il faut qu'il y ait là-dessous des choses que l'on ne sait pas. A mon sens, c'est le roi qui a tort ¹.

¹ Georges I^{er} était en effet un personnage fort peu aimable. On connaît ses scandaleux débats avec sa femme légitime, la princesse Sophie Dorothée, qu'il tenait renfermée dans une forteresse du Hanovre. Il avait deux maîtresses, toutes deux vieilles et laides, mais il y avait entre elles une différence notable : l'une, la comtesse de Schulembourg, créée duchesse de Kendall, était d'une maigreur effrayante ; l'autre, la baronne de Kielmanseck, qui fut élevée au rang de comtesse d'Arlington, offrait un embonpoint monstrueux. Les railleurs les avaient surnommées la *Perche* et l'*Éléphant*. Ce roi n'avait aucun goût pour les Anglais ; il ignorait leur langue et passait la majeure partie de son temps à fumer dans sa pipe et à boire de la bière. Ses querelles

Quoique l'on sache bien que la Maintenon est mêlée dans toutes ces affaires, on ne peut cependant rien lui dire, car son nom ne se trouve nulle part... Quand on nomme à mon fils les gens qui le haïssent et qui en veulent à sa vie, il ne fait qu'en rire, et il dit : « Ils n'oseraient; je ne suis pas si faible que je ne puisse me défendre. » Cela me fait trépigner d'impatience... Sa femme croit qu'elle a fait grand honneur à mon fils en l'épousant, puisqu'il n'est que le neveu d'un roi, tandis qu'elle est fille d'un roi; elle ne veut pas comprendre qu'elle est l'enfant d'une p...n¹.

25 février 1719.

J'ai causé hier avec mon fils et j'ai voulu savoir s'il était vrai que sa femme lui ait conseillé de sortir la nuit et d'aller au bal masqué. Il en est convenu, et il a ajouté que M^{me} de Berri avait dit que je voulais être la seule à le gouverner, et qu'il ferait tort à sa réputation s'il montrait de la crainte pour sa vie. Dites-moi s'il peut y avoir dans l'enfer un diable pire que cette femme; elle commence bien à marcher sur les traces de sa mère. Vous comprenez bien combien mes angoisses augmentent, quand je vois que mon fils ne trouve chez sa femme nul souci de sa sûreté. C'est pour moi un plaisir que de penser que j'ai toujours regardé ce mariage comme un fléau, mais il est bien pénible pour moi d'avoir chaque jour devant les

avec son fils vinrent au point qu'un de ses courtisans put un jour lui proposer sérieusement de le débarrasser du prince royal en l'emmenant de force au fond de l'Amérique.

¹ *Ein hurenkind.*

yeux cette maudite femme ; elle ne peut souffrir que ses enfants aient de l'affection pour moi.

Je reviens à ce méchant duc Max ; ne vous étonnez pas si le père Wolf a voulu vous persuader que le duc avait mené une bonne conduite à l'égard de sa mère l'électrice, et qu'il était exempt de reproches ; tous les jésuites sont de la sorte ; mon confesseur s'est donné toutes les peines du monde pour me faire croire qu'il ne se passe pas le moindre mal entre le duc de Lorraine et M^{me} de Craon ; je lui ai répondu : « Mon père, tenez ces discours dans votre couvent, « à vos moines, qui ne voyent le monde que par le « trou d'une bouteille, mais ne dittes jamais ces « choses-là aux gens de la cour ; nous savons trop « que quand un jeune prince, très-amoureux, est « dans une cour où il est le maistre, quand il est avec « une fame jeune et belle 24 heure qu'il n'y est pas « pour enfiler des perles, sur tout quand le mary ce « lève et s'en va si tost que le prince arive, et pour « les tesmoin qui sont dans la chambre cela n'est « pas vray, mais quand cela seroit, ce sont tous do- « mestique à qui le maistre n'a qu'a faire un clin « d'œil pour le faire partir, ainsi si vous croyes sau- « ver vos pere jessuwiste qui sont les confesseur vous « vous trompes beaucoup, car tout le monde voit « qu'ils tollerent de double adulterre ¹. » Le père de Lignière se tut et ne m'en a plus parlé. Vous voyez ainsi, ma chère Louise, ce que sont les jésuites, et

¹ Ce passage est en français dans la lettre de Madame ; nous le reproduisons avec son orthographe et sa ponctuation.

vous ne devez pas être surprise de ce que vous a dit le père Wolf.

Le due de Lorraine ruine ses enfants pour enrichir la Craon et son mari; ma fille fait assurément son purgatoire en ce monde.

28 février 1719.

J'ai fait avant-hier rire mon fils. Je lui demandais comment se portait la Maintenon, il me répondit : « Elle se porte à merveille. » Je lui dis : « Comment cela se peut-il à son âge? » Il me dit : « Ne savez-vous pas que le bon Dieu, pour punir le diable, le fait demeurer longtemps dans un si vilain corps? »

3 mars 1719.

Si les preuves contre Malezieux ¹ ne sont pas mises au jour, et si l'on ne fait son procès à ce coquin, c'est que ses délits sont tellement entremêlés avec ceux de M^{me} du Maine qu'il faudrait qu'elle comparût et qu'elle fût jugée par le parlement, mais le parlement est mieux disposé pour le due et la duchesse du Maine que pour mon fils, de sorte qu'il pourrait bien les déclarer innocents et les retirer des mains de mon fils, ce qui mettrait toutes choses dans un état pire qu'à

¹ Malezieux avait été le fondateur de l'ordre des *Chevaliers de la mouche-à-miel*, ordre joyeux et burlesque imaginé par la duchesse du Maine, et qui couvrait peut-être une pensée plus sérieuse que celle d'un divertissement frivole. On en trouve les statuts dans les *Divertissements de Sceaux*, Trévoux, 1712, in-12. Des pièces inédites, relatives à cette association et aux affaires du temps, figurent au numéro 5808 du Catalogue de la bibliothèque de M. Leber, appartenant aujourd'hui à la ville de Rouen.

présent. On cherche donc à se procurer une évidence telle que, dans le parlement, il ne puisse y avoir de contradiction ni de justification.

5 mars 1719.

La Montespan est cause que le roi s'est épris de la vieille guenipe. D'abord, afin de l'avoir auprès de ses enfants, elle a caché au roi que cette bête ¹ avait mené une vie fort désordonnée ; elle a recommandé à tous ceux qui approchaient le roi de louer cette femme et de vanter sa vertu et sa piété ; on a persuadé de la sorte au roi que tout ce qu'on disait de mal et de défavorable sur son compte n'était que mensonge, et il ne s'est plus écarté de cette opinion fort erronée. La Montespan était une créature pleine de caprices, qui ne pouvait se contraindre en rien, aimait toute espèce de divertissements, s'ennuyait d'être seule avec le roi ; elle ne l'aimait que par intérêt et par ambition, et se souciait fort peu de sa personne. Pour l'amuser, elle avait imaginé de faire venir la Maintenon, afin qu'il ne s'aperçût pas qu'elle (*la Montespan*) jouait et se divertissait. Cependant le roi, qui aimait fort la vie retirée, aurait volontiers passé son temps auprès de celle-ci ; il lui reprochait souvent de ne pas l'aimer assez ; il en résultait des brouilleries ; ils se querelaient fort. Alors paraissait la Scarron, et elle mettait la paix et consolait le pauvre roi. Elle lui faisait remarquer de plus en plus la mauvaise humeur de la Montespan, jouait la dévote, et faisait entendre au roi que Dieu lui envoyait cette affliction à cause du péché

¹ Cet animal, ce bétail, *dieses vieh*.

qu'il commettait avec la Montespan ; cette femme est éloquente et a de fort beaux yeux. Le roi s'habitua ainsi à elle, et crut qu'elle ferait de lui un saint. Il la poursuivit ; mais elle tint bon, et lui fit entendre que bien qu'elle lui portât la plus grande inclination du monde, elle ne voulait pourtant pas offenser Dieu. Cela donna au roi une si grande admiration pour cette femme, et un tel dégoût pour la vie dissipée de la Montespan, qu'il songea à se convertir. La vieille employa son duc du Maine pour persuader à sa mère que, puisque le roi avait pris d'autres maîtresses, comme la Ludre et la Fontanges, elle n'aurait plus d'autorité, et serait un objet de mépris pour toute la cour. Cela l'irrita ; elle était de mauvaise humeur quand le roi venait chez elle. La Maintenon au contraire ne cessait de plaindre le roi ; elle lui disait qu'il se damnerait, s'il ne vivait pas mieux avec la reine. Le roi redisait cela à la reine, qui, étant la meilleure femme du monde, croyait avoir de très-grandes obligations envers la Maintenon ; elle la distinguait, et consentit à ce qu'elle fût nommée deuxième dame d'atour de la dauphine de Bavière ; en sorte que la Maintenon n'avait plus rien de commun avec la Montespan. Celle-ci en devint si furieuse, qu'elle raconta au roi toute la vie de la Scarron. Mais le roi, qui savait bien que c'était un méchant diable, et que, dans sa colère, elle n'épargnait personne, n'en voulut rien croire, quelque chose qu'elle pût lui dire. Le duc du Maine persuada à sa mère de se retirer de la cour pour quelque temps, et que cela engagerait le roi à la rappeler. Elle aimait son fils, elle croyait qu'il lui voulait du bien, elle alla

à Paris, et écrivit au roi qu'elle ne reviendrait plus. Le duc du Maine fit bien vite expédier pour Paris tous les bagages de sa mère, sans qu'elle en fût instruite. Quant à ses meubles, il les fit tous jeter par la fenêtre, en sorte qu'elle ne pouvait plus revenir à Versailles. Le roi avait été traité si mal et si durement par la Montespan, qu'il fut cordialement satisfait d'en être débarrassé, n'importe de quelle manière. S'il l'eût gardée plus longtemps, excédé comme il l'était, il n'y aurait plus eu de sûreté pour lui auprès d'elle, tant elle était emportée quand elle était en colère. La reine crut avoir à la Maintenon les plus grandes obligations du monde d'avoir chassé la Montespan, et d'être cause que le roi revenait coucher avec elle; car, en bonne Espagnole, elle ne haïssait point ce métier. Comme elle avait un bon cœur, elle pensa que la reconnaissance l'obligeait à tout faire pour la Maintenon; ainsi elle ne s'opposa point à ce que cette femme fût nommée dame d'atour. Ce n'est que fort peu de temps avant sa fin qu'elle a appris que la Maintenon l'avait trompée. Après la mort de la reine, Louis XIV crut triompher de la vertu même en couchant avec la vieille (*Mütterchen*); cela avait lieu toutes les après-midi: elle le gagna au point de l'amener enfin à l'épouser, ce qui eut lieu¹.

6 mars 1719.

Le duc de Deux-Ponts est un bien triste sire, et

¹ M. Cousin (*Jeunesse de Mme de Longueville*, p. 31), en parlant de Mme de Maintenon, signale « les calculs sans fin de sa prudence mondaine et les scrupules tardifs d'une piété qui vint toujours à l'appui de sa fortune. »

pour la figure comme pour les manières, c'est assurément l'être le plus désagréable que Dieu ait jamais fabriqué. Il s'imagine que lui et moi nous nous ressemblons comme deux gouttes d'eau : je me flatte d'être moins désagréable que lui et d'avoir un peu plus de bon sens. Sa femme est contrefaite ; c'est un couple de vilains êtres très-déplaisants. Je me réjouis de ce qu'ils n'aient pas d'enfants ; ç'aurait été des fous, et j'ai déjà assez de fous parmi mes parents d'Allemagne.

9 mars 1719.

Chacun veut surpasser son voisin par le luxe des équipages, de la table, de la toilette ; et comme pour cela il faut beaucoup d'argent, on s'efforce de s'en procurer, n'importe par quels moyens. Si tous les méchants étaient enlevés par une attaque d'apoplexie, le monde n'en irait que mieux.

Je ne connais pas l'affaire du baron de Goertz, qui été arrêté en Suède ¹, car j'ai la tête tellement ren-

¹ Ministre de Charles XII ; après la mort de ce monarque tué (ou assassiné) au siège d'une ville de Norwége, il fut arrêté, conduit à Stockholm, traduit devant un tribunal extraordinaire, et condamné à avoir la tête tranchée. Il demanda à se justifier, mais il ne put l'obtenir, et la sentence fut exécutée le 2 mars 1719. Voir la *Biographie universelle*, t. XVII, p. 586 ; Saint-Simon, t. XXXII, p. 235, etc. Au dire de Voltaire, jamais homme ne fut si souple et si audacieux à la fois, si vaste dans ses desseins, si actif dans ses démarches ; nul projet ne l'effrayait, nul moyen ne lui coûtait ; il eût été capable d'ébranler l'Europe, et il en avait conçu l'idée.

Il marcha au supplice avec pompe, dans une voiture à six chevaux, paré de tous ses ordres, et entouré des gens de sa maison. Arrivé sur l'échafaud, il se fit déshabiller par ses valets de chambre, et livra intrépidement sa tête au bourreau.

plie de ce qui se passe ici, que je ne m'occupe guère de l'étranger. Si le baron a commis les crimes qu'on lui impute, il mérite les châtimens les plus sévères; aussi je voudrais, à cause de sa famille, qui est très-honorable, qu'il ne passât pas par les mains du bourreau, mais qu'il fût condamné à une prison perpétuelle; mon fils a écrit à cet égard, mais il ne pense pas que son intervention ait grand résultat. On dit que les Impériaux ont voulu arrêter, à Milan, le chevalier de Saint-Georges, mais ils n'ont pris que milord Mar et milord Perth; le chevalier s'est rendu par mer en Espagne, où Albéroni lui équipe une flotte pour se rendre en Irlande.

Après diner, je ne peux jamais aller au sermon, car je m'endors aussitôt; et comme ici on n'est pas à l'église dans une tribune, mais en face de la chaire et dans une chaise à bras où tout le monde vous voit, ce serait un vrai scandale; de plus, depuis que je suis devenue vieille, je ronfle très-fort en dormant; ce serait un sujet de risée, et le prédicateur lui-même en serait déconcerté.

10 mars 1719.

La maréchale de Schomberg avait une nièce qui s'appelait M^{lle} d'Aumale; ses parents la mirent à Saint-Cyr du temps du roi. Cette créature est laide, mais elle a beaucoup d'esprit, et elle sut si bien amuser le roi que cela donna du souci à la vieille guenipe. Elle chercha à susciter une querelle, et à la faire entrer dans un couvent. Mais le roi ne voulut pas le souffrir, et il fallut que la vieille la laissât revenir. Quand le roi mourut, elle ne voulut plus rester auprès de la vieille.

Le duc du Maine a écrit à sa sœur : « Ce n'est pas en prison qu'on devrait me mettre, mais m'ôter mes habits et me mettre en jaquette pour m'être ainsi laissé mener par ma femme. » Et il a écrit à M^{me} de Langeron qu'il éprouvait maintenant une tranquillité telle qu'il la regardait comme une grâce de Dieu, qu'il ne s'occupait plus que de ses enfants, et qu'il ne désirerait rien s'ils étaient auprès de lui.

Le duc (*de Lorraine*) a pour la Craon la plus grande passion que j'ai vue de ma vie; quand elle entre dans la chambre, sa figure change; tant qu'elle n'y est pas, il est inquiet et regarde toujours du côté de la porte; quand elle est venue, il rit et il est tranquille; c'est un drôle de spectacle.

Mon fils m'a donné, comme à toute la famille royale, deux millions de livres que j'ai partagées dans ma maison.

Feu Monsieur était bon au fond; les faiblesses qu'il avait m'ont plus affligée qu'irritée. Parfois, j'ai témoigné de l'impatience, mais lorsqu'il est venu me prier de le pardonner, je lui ai toujours accordé son pardon.

Paris, 11 mars 1719.

A Paris on ne croit plus aux sorciers, et vous ne seriez pas la fille de notre père si vous ajoutiez foi à la sorcellerie, car il était bien au-dessus de ces superstitions; mais lorsque le poison se glisse sous le masque de la sorcellerie, ou lorsqu'il y a du sacrilège, alors on ne saurait punir trop rigoureusement, et je ferais, sans aucun scrupule, brûler de pareils coupables; mais on ne doit pas brûler les gens sous prétexte qu'ils

vont au sabbat en passant par la cheminée, qu'ils chevauchent à travers les airs et qu'ils se changent en chats.

Paris, 15 mars 1719.

J'ai, sans le vouloir, brouillé la religieuse de Chelles avec sa mère, M^{me} d'Orléans. Je reçus au commencement de l'affaire du duc du Maine une lettre de ma fille; je lus dessus le nom de M^{me} d'Orléans, je ne pensais pas à celle qui est au couvent et qui a aussi maintenant le titre de Madame; je l'envoyai de suite à la femme de mon fils. Or, cette lettre était précisément la réponse à une lettre de notre religieuse, qui avait dit à l'allemande sa façon de penser sur le duc et la duchesse du Maine, et qui avait fini par plaindre son père d'être le beau-frère du duc du Maine, et d'avoir contracté un mariage insensé et qui était aussi nuisible en tout point. On peut facilement deviner que la réponse de ma fille a causé un grand vacarme. Je suis bien fâchée d'avoir commis cette étourderie. Pourquoi aussi la femme de mon fils a-t-elle ouvert une lettre qui n'était pas pour elle?

17 mars 1719.

Le roi d'Espagne et Albéroni haïssent personnellement mon fils; c'est l'œuvre de la princesse des Ursins... Mon fils est naturellement brave, cela fait qu'il ne peut se résoudre à rien craindre; il ne s'inquiète nullement de la mort.

21 mars 1719.

On a reproché au roi de ne pas être bien proportionné pour sa taille et d'être trop petit à cet égard,

tandis que Monsieur était trop grand ; on disait en plaisantant à la cour que le roi et son frère étaient mal partagés, et que l'un avait ce que l'autre aurait dû avoir.

24 mars 1719.

La reine avait une telle passion pour le roi qu'elle cherchait à lire dans ses yeux tout ce qui pouvait lui faire plaisir ; pourvu qu'il la regardât avec amitié, elle était gaie toute la journée. Elle était bien aise que le roi couchât avec elle ; car, en bonne Espagnole, elle ne haïssait pas ce métier ; elle était si gaie lorsque cela était arrivé qu'on le voyait tout de suite. Elle aimait à ce qu'on la plaisantât là-dessus ; elle riait, clignait les yeux et frottait ses petites mains.

Paris, 25 mars 1719.

Lord Stairs m'a bien troublée hier ; il m'a dit que le bruit avait couru en Angleterre que mon fils avait été assassiné ; cela me prouve que le parti qui s'est formé contre lui roule toujours dans sa tête le projet de l'assassiner, et d'avance on en répand la nouvelle, afin de voir comment elle sera accueillie et quel effet elle produira. J'ai appris, de plus, que la duchesse de Berri donne à souper à son père dans une maison près de Versailles ; on n'en revient qu'à trois heures du matin : en sus du danger qui en résulte pour la vie de mon fils, cela fait le plus grand tort à son honneur et à sa réputation. Mais il vaut mieux parler d'autre chose, car plus j'y pense, plus je suis triste et irritée.

En France, rien ne peut se passer tranquillement ;

les princes ont le malheur de ne pouvoir faire un pas sans que tout le monde en soit instruit; leurs gens sont leurs plus redoutables ennemis.

Paris, 30 mars 1719.

Tous les jésuites veulent qu'on regarde leur ordre comme parfait et exempt du moindre reproche; aussi excusent-ils tout ce qui se passe où se trouve le confesseur; j'ai dit nettement au mien qu'il ne pouvait y avoir aucune excuse sur ce qui se fait à Lunéville.

Il n'y a pas longtemps que Craon a acheté une terre qu'il a payée onze cent mille francs; et l'on sait qu'il était naguère pauvre comme Job ¹.

Je ne puis croire qu'avec tous les embarras qu'il a sur le corps, le roi d'Angleterre ait l'intention de se rendre en Hanovre; ainsi, les dames hanovriennes ne gagneraient rien à se faire faire de belles toilettes; ce serait, comme on dit, jeter sa poudre aux moineaux. Je reçois en ce moment votre lettre du 14; je vous remercie des deux belles histoires de revenants que vous me racontez; elles m'amuse et me fournissent un sujet de conversation avec M^{me} d'Orléans, à laquelle je n'ai pas grand'chose à dire.

Tout est ici d'un prix excessif; depuis un an, la valeur des objets de tout genre, meubles, vêtements, comestibles, a doublé.

On apprend chaque jour de nouvelles perfidies.

¹ Il s'agit de Marc de Beauveau, qui acheta la terre d'Haudovillers, et qui obtint qu'elle fût érigée en marquisat de Craon, par lettres-patentes du 21 août 1712.

Avant-hier, le duc de Richelieu va trouver le marquis de Biron, qui est fort attaché à mon fils; il lui fait mille protestations de dévouement, et lui demande avec instance la permission de partir pour rejoindre son régiment; en même temps on intercepte une lettre d'Albéroni à ce duc, qui rend sa trahison plus claire que le jour; mon fils l'a fait arrêter dans son lit, et mener immédiatement à la Bastille. Ce duc fera verser beaucoup de larmes à Paris, car toutes les dames sont amoureuses de lui; je ne comprends pas pourquoi, car c'est un petit crapaud en qui je ne trouve rien d'agréable; il a encore moins de courage; il est impertinent, infidèle, indiscret; il dit du mal de toutes ses maîtresses, et cependant une princesse du sang royal est tellement éprise de lui, que lorsqu'il devint veuf, elle voulait absolument l'épouser: sa grand'mère et son frère s'y sont formellement opposés, et avec beaucoup de raison; car, indépendamment de la mésalliance, elle aurait été toute sa vie très-malheureuse.

31 mars 1719.

Le duc de Richelieu a fait peindre toutes ses maîtresses revêtues des costumes de divers ordres religieux. M^{lle} de Charolais est peinte en récollette et on la dit parfaitement ressemblante; les maréchales de Villars et d'Estrées ont l'habit de capucines¹... Aus-

¹ Que sont devenus ces portraits? Ils doivent subsister encore cachés dans quelque collection peu connue, ainsi que le fameux livre dans lequel Bussy-Rabutin avait fait peindre les *saintes* de la cour.

Des lettres galantes autographes de Richelieu se trouvent

sitôt qu'on a montré au duc de Richelieu sa lettre à Albéroni, il a avoué tout ce qui le regarde personnellement, mais il n'a rien dit au sujet de ses complices.

31 mars 1719.

Avant-hier le jeune duc de Richelieu a été conduit à la Bastille, ce qui a fait couler bien des larmes, car toutes les femmes lui courent après et sont amoureuses de lui. Il a été en correspondance avec Albéroni, et il avait fait envoyer son régiment, avec celui de son bon ami, M. de Seillant, à Bayonne, afin de livrer cette ville aux Espagnols. Dernièrement, il était allé chez M. de Biron, et lui avait dit qu'il lui faudrait bientôt partir, afin de rejoindre son régiment à Bayonne, et cela dans le but de montrer son zèle et de prouver combien il était attaché à mon fils. Son camarade, qui passe pour un poltron, un escroc et un filou au jeu, a aussi été mis à la Bastille.

2 avril 1719.

Je deviens si distraite en vieillissant, que je crois que je finirai par tomber en enfance, ou par devenir comme notre tante, la princesse Élisabeth¹. Un jour,

dans la bibliothèque de M. Leber (achetée par la ville de Rouen), et le catalogue, n° 5815, ajoute qu'une des lettres du duc révèle une particularité de sa vie libertine ; il recevait de l'argent de ses maîtresses, et, ne fût-ce que douze louis, il ne les dédaignait pas. On a imprimé, à la suite du tome I^{er} de la *Vie privée* de Richelieu, 1791, 3 vol. in-8°, p. 385-468, des lettres d'amour de M^{lle} de Charolais, de M^{mes} d'Averne, de Villeroi, etc.

¹ Elisabeth, princesse palatine, fille de Frédéric V, roi de Bohême, était née en 1618. Elle cultiva les sciences avec un zèle

voulant aller à un bal masqué, elle prit un pot de chambre pour un masque, et elle dit : « Mais comment se fait-il que ce masque n'ait pas d'yeux, et qu'il sente mauvais ? » Quand elle mourut, elle n'avait que soixante-deux ans ; moi, j'en ai près de soixante-sept.

Il n'est pas vrai que le chevalier de Saint-Georges ait été pris à Milan, mais on a arrêté lord Mar, lord Perth et un autre encore que je crois fils de lord Mar ; ils ont été relâchés ; leur maître est en Espagne ; le pape et les Espagnols le soutiennent fort, et l'on assure qu'il a beaucoup de partisans en Angleterre, en Écosse et en Irlande ; la princesse de Galles affirme que, de ce côté, il n'y a rien à craindre.

La duchesse de Berri est malade ; elle a la fièvre et des vapeurs ; c'est l'effet des parfums horriblement forts qu'elle a toujours dans son appartement, et qui font beaucoup de mal ; j'en ai prévenu, mais on ne m'a pas écoutée ; il est, d'ailleurs, impossible de se bien porter avec son affreuse glotonnerie ; chaque soir ; elle se met à table à huit ou neuf heures, et elle mange jusqu'à trois heures du matin. S'il lui arrivait quelque chose de fâcheux, mon fils en serait inconsolable, car c'est au monde la personne qu'il aime le mieux.

remarquable et reçut des leçons de Descartes qui affirme, dans la dédicace de ses *Principes de philosophie*, qu'il n'avait trouvé personne, si ce n'est elle, qui fût parvenu à l'intelligence parfaite de ses ouvrages. Élisabeth fut demandée en mariage par Wladislas IV, roi de Pologne ; mais elle refusa d'écouter aucune proposition d'établissement, dans la crainte d'être détournée par là de sa passion pour l'étude. Elle obtint l'abbaye luthérienne d'Hervorden, et y mourut en 1680.

4 avril 1719. .

M^{me} la Princesse a fort engagé mon fils à laisser M^{me} du Maine quitter Dijon ; elle dit que l'air y est fort malsain. Mon fils a consenti à ce qu'elle se rendit dans son carrosse de Dijon à Châlons-sur-Saône, escortée par des gardes de Sa Majesté. Elle s'était imaginée qu'elle y aurait plus de liberté, et qu'elle aurait seulement la ville pour prison ; elle a été fort étonnée qu'on la tint d'aussi près à Châlons qu'à Dijon. Quand elle en a demandé la raison, on lui a dit que tout était découvert maintenant, et que tous les détenus avaient jase. Elle a d'abord été fort troublée, mais ensuite elle s'est remise et elle a dit : « M. le duc d'Orléans croit que je le hais ; s'il voulait suivre mes conseils, je le conseillerais mieux que personne. » Son mari se tient fort tranquille.

8 avril 1719.

En accouchant du duc de Berri, la Dauphine fut si mal traitée qu'elle est devenue contrefaite ; auparavant, elle avait une jolie taille. Depuis ce temps, elle n'a pas eu une heure de bonne santé. La veille de sa mort, pendant que le petit duc de Berri était assis sur son lit, elle dit : « Mon cher Berri, je t'aime bien, mais tu me coûtes bien cher. » M. le Dauphin n'était point affligé ; la Montchevreuil lui avait dit tant de mal de sa femme, qu'il ne pouvait l'aimer. La vieille guenipe espérait, comme cela est arrivé, gouverner le Dauphin par le moyen de ses maîtresses, ce qu'elle n'aurait pu faire, s'il avait continué d'aimer la Dauphine. La vieille avait conçu une haine si effroyable contre cette

pauvre princesse, que j'ai cru qu'elle avait donné ordre à Clément, l'accoucheur, de la traiter si mal ; ce qui m'a confirmée dans cette idée, c'est qu'elle a failli faire mourir la Dauphine en venant chez elle avec des gants parfumés ; elle disait que c'était moi qui en portais, ce qui n'était pas vrai ¹.

Saint-Cloud, 8 avril 1719.

De grandes personnes s'amusez ici, comme des enfants, à faire des châteaux de cartes.

M^{me} de Chasteautier se divertit fort de cette manière, car elle aime les plaisirs innocents ; mais il y a beaucoup de personnes qui pensent, à cet égard, comme la dernière duchesse de Longueville, qui est morte dans la plus haute dévotion, mais qui, dans sa jeunesse, avait été très-coquette et très-galante ². Son mari était gouverneur de Normandie ; il fallait qu'elle allât le rejoindre, mais elle ne se souciait nullement de quitter la cour, car elle y laissait des gens qu'elle aimait bien mieux que son mari ; et, comme on la voyait fort triste, et qu'on lui proposait de jouer, de chasser ou de se promener pour se distraire, elle répondit : « Je n'aime pas les plaisirs innocents. » Cette

¹ Saint-Simon, dans ses notes sur le journal de Dangeau, s'exprime ainsi à cet égard : « On a toujours cru que Clément, son accoucheur, l'avait blessée en sa dernière couche. M^{me} la princesse de Conti fut aussi fort accusée d'avoir approché d'elle aussitôt après avec des senteurs dont elle n'est pas revenue. »

² Voir, au sujet de cette femme célèbre, une série d'articles de M. Cousin, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1851, et dans le *Journal des Savants*.

duchesse de Longueville était la sœur du prince de Condé ; elle avait mené une vie fort irrégulière, mais elle s'en était repentie, avait fait pénitence, et n'avait fait que jeûner et prier le reste de sa vie ; elle était tellement changée qu'on ne pouvait plus se douter qu'elle eût été belle ; sa taille seule avait conservé de la grâce ; mais ce sont de vieilles histoires.

9 avril 1719.

Ni le roi, ni la première dauphine, ni moi, n'avons de notre vie pris un liard ; mais la vieille guenipe a pris de toutes mains, et la seconde dauphine a appris à prendre de l'argent ; les autres ont suivi cet exemple ; voilà la vérité.

11 avril 1719.

Le roi a sincèrement aimé M. le Dauphin, et ce n'est pas sans motif, car jamais un fils n'a pu avoir pour son père plus de vénération, d'amour et de soumission que M. le Dauphin n'en avait pour le roi ; aussi le roi a-t-il été inconsolable lorsque son fils est mort. Le roi n'avait jamais eu beaucoup d'inclination pour le duc de Bourgogne ; la vieille sorcière l'a desservi auprès du roi, le faisant passer pour un ambitieux, qui trouvait que le roi vivait trop longtemps. Elle agissait ainsi de crainte que, si ce prince venait un jour à ouvrir les yeux et à voir comme sa femme avait été mal dirigée par la vieille, le roi ne l'écoutât point, en cas qu'il vint se plaindre à Sa Majesté ; c'est en effet ce qui est arrivé.

12 avril 1719.

Le roi a toutes les nuits dormi dans le lit de la

reine, mais pas toujours comme elle, avec son tempérament espagnol, l'aurait souhaité. La reine remarquait bien ainsi quand il avait été courir par-ci par-là. Le roi a toujours eu de la considération pour elle, et il a voulu que ses maîtresses la respectassent fort. Il l'a aimée à cause de sa vertu et de l'attachement sincère qu'elle a toujours eu pour lui, malgré ses infidélités. Il a été sincèrement affligé lorsqu'elle est morte.

Paris, 13 avril 1719.

J'ai un chagrin sincère de savoir l'affliction que vous cause la perte de votre petite-nièce. Mon Dieu! ma chère Louise, le sort des femmes est si malheureux, qu'on doit promptement se consoler de la mort d'une petite fille, car c'est de moins une créature destinée à souffrir. Je suis aujourd'hui, et avec raison, plus contrariée que jamais; mais cela ne peut s'écrire. Je m'étonne de ce que la France entière ne soit pas engloutie comme Sodome et Gomorrhe; car on ne peut se faire une idée de toutes les horreurs qui se commettent ici. Des femmes expérimentées en savent plus, pour soigner des enfants malades, que les docteurs en médecine; car elles ont été à même d'observer ce que les autres n'ont pu étudier. Je suis bien peinée d'apprendre que votre nièce est malade; si vous pouvez la sortir d'Angleterre et la conduire dans notre bon air allemand, elle sera bientôt guérie; c'est l'air de Londres qui la rend malade.

14 avril 1719.

La Montespan était plus blanche que La Vallière; elle avait une belle bouche, de belles dents, mais elle

avait l'air effronté; on voyait sur sa figure qu'elle avait quelque projet en vue. Elle avait de beaux cheveux blonds, de belles mains, de beaux bras ¹, ce que La Vallière n'avait pas, mais celle-ci était fort propre, et la Montespan une sale personne.

Ce que le duc de Bourgogne avait de bon, il le tenait de son précepteur; ce qu'il avait de mauvais lui venait de lui-même... Il était fort dévot et n'a jamais eu d'attachement que pour sa femme, mais cet amour était le partage de Montgommery: tout d'un côté, rien de l'autre, car elle n'aimait pas son mari.

14 avril 1719.

C'est à l'instigation de la Montespan que le roi a si mal traité La Vallière; elle en avait le cœur percé; mais la pauvre créature s'imaginait qu'elle ne pouvait faire un plus grand sacrifice à Dieu, qu'en lui sacrifiant la source de ses péchés, et elle croyait être d'autant plus agréable à Dieu, que la pénitence viendrait du même lieu où elle avait péché. Aussi restait-elle, par pénitence, chez la Montespan ². Celle-ci, qui avait

¹ « La nature avait prodigué tous ses dons à Mme de Montespan; des flots de cheveux blonds, des yeux bleus ravissants avec des sourcils plus foncés, qui unissaient la vivacité à la langueur, un teint d'une blancheur éblouissante, une de ces figures enfin qui éclairent les lieux où elles paraissent. » (*Histoire de Mme de Maintenon*, par M. de Noailles, t. I, p. 459.) Elle cultivait la poésie, et il existe d'elle des lettres en vers écrites dans les dernières années de sa vie au savant Huet, qu'elle voyait beaucoup.

² Voici un des couplets que l'on fit à cette époque :

L'on dit que La Vallière
S'en va sur son déclin;

plus d'esprit, se moquait d'elle publiquement, la traitait fort mal, et obligeait le roi à en agir de même. Il fallait que le roi traversât la chambre de La Vallière lorsqu'il voulait aller chez la Montespan. Le roi avait un bel épagneul appelé *Malice* : à l'instigation de la Montespan, il prenait ce petit chien, et le jetait à la duchesse de La Vallière, en disant : « Tenez, Madame, voilà votre compagnie, c'est assez. » Cela était d'autant plus dur, qu'il ne restait pas chez elle, mais qu'il allait chez la Montespan. Cependant elle a souffert tout cela en patience. Elle avait autant de vertu que la Montespan avait de vices. La faiblesse qu'elle avait eue pour le roi était bien pardonnable : tout le monde le lui avait conseillé et y avait contribué. Le roi était jeune, galant et beau ; elle-même était encore très-jeune, mais dans le fond elle était modeste et vertueuse, et avait un très-bon cœur. Lorsqu'on la fit duchesse et qu'on légittima ses enfants, elle fut désespérée, car elle avait cru que personne ne saurait qu'elle avait eu des enfants. Ses regards avaient un charme qu'on ne peut décrire ; elle avait une taille fine, mais de vilaines dents ; ses yeux me paraissaient bien plus beaux que ceux de M^{me} de Montespan ; tout son maintien était modeste. Elle boitait légèrement, mais cela ne lui allait pas mal.

Paris, 15 avril 1719.

Mon fils ne peut se résoudre à se faire craindre, et

Ce n'est que par manière
 Que le roi va son train ;
 Montespan prend sa place ;
 Il faut que tout y passe
 Ainsi de main en main.

c'est ce que ses ennemis ne savent que trop bien. Le jour où il envoya à la Bastille le jeune duc de Richelieu, il était troublé tout comme s'il lui était arrivé un grand malheur; et pourtant il ne devait guère avoir d'égard pour ce petit drôle, qui lui a souvent manqué de respect, et qui a parlé de lui et de ses filles d'une façon qui, à elle seule, aurait mérité la Bastille; mais mon fils ne fait qu'en rire.

M^{me} de Montpensier n'a pas eu la petite vérole; les deux petites, qui l'ont eue, viennent à présent me voir chaque jour; la petite Beaujolais est plus jolie et plus gentille que jamais ¹. La maladie de M^{me} la duchesse (*de Berri*) vient d'avoir bu trop d'eau-de-vie, et d'avoir énormément mangé; dès qu'elle est un peu mieux, elle se remet à boire et à faire de nouveaux excès, et elle éprouve une rechute ².

16 avril 1719.

Aujourd'hui il faut que je commence ma lettre comme M^{me} de Ponikau en Saxe. Étant une fois en couches et se trouvant seule, elle vit venir à elle une petite femme vêtue à l'ancienne mode française, qui la pria de permettre qu'une compagnie pût faire une noce dans son appartement; qu'on prendrait bien

¹ Cette jeune princesse avait reçu de la nature une âme tendre et un naturel charmant; elle mourut avant la fin de sa vingtième année, de douleur de voir rompre le mariage qui avait été convenu entre elle et l'infant Don Carlos.

² Saint-Simon raconte un trait assez piquant relatif à la duchesse de Berri: Elle accoucha d'un prince qui vint à sept mois; la flatterie fut telle, que presque toute la cour se trouva avoir des enfants à ce terme (t. XXI, p. 11).

garde que ce fût dans un temps où Madame serait seule. M^{me} de Ponikau y ayant consenti, il vint un jour dans la chambre une grande compagnie de nains et de naines; on apporta une petite table, on y mit le couvert et un grand nombre de plats, et toute la compagnie et la noce se placèrent à cette table. Au milieu du festin, une de leurs petites femmes accourut en s'écriant : « Dieu merci, nous voilà sauvés d'un grand embarras, la vieille g.... est morte ! » Il en est de même ici aujourd'hui, la vieille g.... est crevée à Saint-Cyr samedi passé, 15 avril, entre quatre et cinq heures du soir. La nouvelle de l'arrestation du duc du Maine et de sa femme l'a fait tomber évanouie, et cela peut avoir été la cause de sa mort, car depuis ce temps elle n'a plus eu un seul moment de repos et de contentement. La colère et la perte de l'espoir qu'elle avait de régner avec lui, lui ont tourné le sang et lui ont donné la rougeole, puis elle a eu durant vingt jours une fièvre continue. Un orage qui est survenu a fait rentrer la maladie; ce qui l'a étouffée. Elle devait avoir quatre-vingt-six ans. J'ai dans la tête que ce qui lui a fait le plus de chagrin lors de sa mort, c'est de laisser derrière elle mon fils et moi en bonne santé ¹.

A M. DE HARLING.

20 avril 1719.

Samedi soir nous avons perdu une pieuse âme à

¹ « Si M^{me} de Maintenon était morte avant le roi, c'eût été un événement dans l'Europe entière; deux lignes dans la gazette apprirent sa mort à ceux qui ignoraient si elle vivait encore. » (Duclos.)

Saint-Cyr, la vieille Maintenon. C'est à un orage qu'il faut s'en prendre de sa mort, car il a fait rentrer la rougeole qu'elle avait. Elle est morte comme une jeune personne; elle a caché quatre années de son âge, car elle ne se donnait que quatre-vingt-deux ans, et elle en avait quatre-vingt-six. Si elle était morte vingt ans plus tôt, je m'en serais cordialement réjoui; mais maintenant cela ne me fait ni plaisir ni peine.

Il n'y a pas tant à s'étonner que la Maintenon soit morte que de ce qu'elle est morte comme une jeune personne. Si dans l'autre monde, où tout est égal et où il n'y a aucune différence de rang, on pouvait décider si elle resterait avec le roi ou avec son premier mari, le paralytique Scarron, et si le roi savait tout ce qu'on lui a caché, il n'y a pas de doute qu'il ne la rendit bien volontiers à Scarron.

A LA COMTESSE LOUISE.

Paris, 20 avril 1719.

Feu Monsieur ne voulait pas que l'épouse de son fils fût coquette. Je ne désapprouvai point cela, mais je ne voulais point qu'il avertît le mari et qu'il fit de l'éclat; ce qui n'aurait eu d'autre résultat que de forcer mon fils à garder une femme déshonorée.

Voyez, ma chère Louise, si je n'ai pas lieu d'être inquiète; avant-hier, on a arrêté un homme, nommé La Jonckère, qui s'était engagé à eulever mon fils et à le livrer, vivant ou mort, dans les mains d'Albéroni. Il ne l'a manqué, au bois de Boulogne, que d'un quart d'heure.

Paris, 22 avril 1719.

J'ai lu, ce matin, mes douze chapitres de la Bible, les 37, 38, 39 et 40^e psaumes, les quatre premiers de l'Ecclésiaste, les 22, 23 et 24^e de saint Luc, et le 4^e de saint Jean; je vais m'entretenir une demi-heure avec vous, et j'irai ensuite au couvent du Val-de-Grâce où ma petite-fille va arriver en venant de Chelles, qu'elle quitte momentanément, tandis que l'abbesse actuelle se retire et rend ses comptes à ses religieuses. On lui fait une pension de 12,000 francs, jusqu'à ce qu'il y ait quelque autre abbaye vacante à laquelle on puisse la transférer. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu une abbesse aussi jeune que ma petite-fille; elle aura vingt et un ans au mois d'août prochain.

Lundi, j'irai chez le prince de Conti, qui m'a invitée à venir à son château de Choisy, à deux heures d'ici. C'est une belle résidence que la grande Demoiselle fit bâtir, et qu'elle légua à M. le Dauphin; mais le feu roi la trouva trop loin de Versailles, et il voulut que le Dauphin l'échangeât contre Meudon, qui appartenait à M^{me} de Louvois, dont les héritiers ont vendu Choisy au prince de Conti. C'est un endroit fort agréable, situé le long de la Seine; les jardins sont si près de l'eau, qu'on peut prendre le plaisir de la pêche. Mercredi étant mon grand jour de correspondance, je n'irai que le soir prendre congé du roi, et assister au spectacle; jeudi matin je serai de retour à Paris; je vous écrirai deux lignes; et, après avoir été à l'église, je partirai à midi pour mon cher Saint-Cloud, afin d'y passer tout l'été, si Dieu le permet. Vous connaissez ainsi tout mon plan.

Ce qu'a dit lord Stairs m'a choquée, sans m'effrayer, car je savais bien que mon fils était sain et sauf; ce pauvre lord est lui-même fort malade; les dames françaises lui ont appris trop de français; sa vertueuse femme me fait éprouver une compassion réelle.

22 avril 1719.

Le feu roi n'était pas aussi brave que Monsieur, mais il n'était pas poltron... Il se plaisait beaucoup avec le comte de Grammont, qui était, en effet, fort amusant¹; il lui a accordé beaucoup de grâces et l'admettait à tous les voyages de Marly; ce qui a toujours été une faveur marquée.... Le roi s'est plaint souvent de ce que, dans sa jeunesse, on ne l'avait pas assez laissé s'entretenir avec le monde; mais c'est dans le naturel, car Monsieur, qui avait été élevé avec le roi, était toujours disposé à parler avec toute sorte de gens. Le roi disait en riant que le bavardage de Monsieur l'avait dégoûté de parler: « Ah! mon Dieu,

¹ Tout le monde connaît les *Mémoires* du comte de Grammont, si spirituellement rédigés par Hamilton; les éditions publiées en Angleterre, en 1792 et 1802, renferment de nombreux portraits qui leur donnent un prix tout particulier. L'édition mise au jour en 1772, par les soins d'Horace Walpole, est la première où il y ait des notes. Celle imprimée chez Didot en 1783, 3 vol. in-18, est un bijou typographique d'une netteté admirable; le texte a malheureusement été l'objet de quelques corrections peu heureuses.

« Grammont fut l'homme le plus à la mode de son temps, l'idéal du courtisan français à une époque où la cour était tout, le type de ce personnage léger, brillant, souple, alerte, infatigable, réparant toutes les fautes et les folies par un coup d'épée ou par un bon mot. » (Sainte-Beuve.)

disait-il, faut-il que, pour plaire au monde, je dise autant de pauvretés et de sottises choses que mon frère? »

25 avril 1719.

Le 17 avril, on a amené un drôle qui, l'an passé, a failli surprendre mon fils au bois de Boulogne. C'est un colonel réformé, nommé La Jonckère; il avait écrit à mon fils, en faisant des demandes exorbitantes de pensions et de charges, ayant été refusé, il va en Espagne, et promet à Albéroni de livrer mon fils mort ou vif, et de l'enlever. Il vient avec deux cents hommes qu'il met en embuscade aux environs de Paris. Il n'a manqué mon fils que d'un quart d'heure au bois de Boulogne, que celui-ci avait traversé pour aller dîner chez sa fille à la Muette. Cet homme en a été désespéré, et s'est sauvé dans les Pays-Bas. Là il a dit avec jactance que puisqu'il avait manqué mon fils une fois, il prendrait désormais si bien ses mesures, *qu'on entendrait bientôt parler d'un grand coup*. Par bonheur, on a rapporté cela à mon fils, et on a ajouté que l'homme était à Liège. Mon fils y a envoyé un rusé compère qui a attrapé l'homme en le conduisant hors de la porte; là, il lui a mis un pistolet sur la gorge, et l'a menacé de le tuer sur-le-champ s'il ne le suivait pas et s'il faisait du bruit. Saisi de frayeur, le coquin s'est laissé conduire au bateau; mais quand il a vu qu'on le conduisait sur le territoire français, il n'a pas voulu aller plus loin, et il a dit : « Je suis perdu, et je serai écartelé. » On l'a lié, et on l'a conduit à la Bastille.

26 avril 1719.

Le premier Dauphin avait suivi l'exemple de son père, et pris une vilaine et puante créature, qui avait été fille d'honneur auprès de la grande princesse de Conti; elle s'appelait M^{lle} Chouin; elle vit encore à Paris. On a pensé qu'il l'avait épousée clandestinement; je jurerais que cela n'a pas eu lieu. Elle avait l'air d'un carlin. Elle était petite; elle avait de petites jambes, un visage rond, un nez court et relevé, une grande bouche remplie de dents pourries qui avaient une puanteur telle qu'on pouvait la sentir à l'autre bout de la chambre. Elle avait une gorge horriblement grosse; cela charmait Monseigneur, car il frappait dessus comme sur des timbales. Mais cette créature courte et grosse avait beaucoup d'esprit. Je crois que le Dauphin s'était habitué au tabac pour ne pas sentir l'horrible odeur des dents pourries de la Chouin. Il faisait beaucoup de cas du maréchal d'Uxelles, parce que celui-ci feignait d'être ami intime de cette femme; mais dès que le Dauphin eut fermé les yeux, le maréchal a cessé de la voir, et n'a pas remis le pied chez elle, tandis que, tant que le Dauphin a vécu, il passait toutes les journées chez elle.

25 avril 1719.

On a trouvé dans la cassette du duc de Richelieu d'autres lettres que des billets doux. Albéroni s'est fié à un drôle qui l'avait précédemment servi et qui est un espion de mon fils. Celui-ci a apporté à mon fils la lettre d'Albéroni; on l'a ouverte, lue, copiée, pro-

prement recachetée et envoyée au petit duc (*de Richelieu*), qui y a répondu. Mon fils a cette réponse; mais il ne peut en faire usage, parce qu'elle parle en termes cachés... J'ai bien recommandé à mon fils de faire attention à lui; il m'a promis de ne plus sortir la nuit, mais je ne me fie nullement à lui... On vient d'arrêter M. de Laval, le frère de la duchesse de Roquelaure.

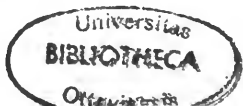
Saint-Cloud, 27 avril 1719.

Vous dites que vous n'êtes pas fatiguée d'entendre vos deux prédicateurs : je dois avouer, à ma honte, que je ne connais rien de plus ennuyeux qu'un sermon; nul opium ne m'endormirait aussi bien, surtout le soir.

J'ai trois belles bibles : celle de Mérian, que ma tante, l'abbesse de Maubuisson, m'a laissée; une édition de Lunebourg, qui est fort belle, et une autre que la princesse d'Oldenbourg, fille de la princesse de Tarente, m'a envoyée l'an passé. Elle est comme ma personne, petite et grosse; mais ni l'impression ni les gravures ne sont aussi belles que chez les deux autres. Quand je vins en France, il était défendu à tout le monde, si ce n'est à moi, de lire la Bible ¹; depuis une couple d'années, c'était permis, mais la constitution ² au sujet de laquelle on fait tant de

¹ Cette assertion n'est pas fort exacte; il parut, sous le règne de Louis XIV, diverses traductions de la Bible; celle de Le Maître de Sacy surtout fut souvent réimprimée (Paris, 1707, 8 vol. in-12; 1715, 3 vol. in-fol., etc.).

² La constitution *Unigenitus*, qui condamna cent une propositions extraites du livre du père Quesnel. Cette querelle théo-



bruit, l'a derechef défendu ; il est vrai qu'on ne veut pas s'y soumettre ; moi, j'ai dit en riant que j'étais toute disposée à obéir à la constitution et à m'engager à ne lire aucune bible française ; de fait, je n'ouvre que mes bibles allemandes. La Bible est une bonne et salutaire nourriture, et, de plus, fort agréable ; mais les catholiques allemands n'y recourent pas, et sont enclins à la superstition ; de ce nombre est la margrave de Bade, la femme du prince Louis ; au lieu de faire faire de l'exercice à son fils et de le faire voyager, elle le conduit en pèlerinage à Notre-Dame-de-Lorette, mais on ne peut se figurer combien chacun en rit. Je partage votre affliction pour la perte de votre nièce, mais on a tort de tant regretter une petite fille. Mon Dieu ! quel bonheur eût été pour mon fils s'il avait perdu ses trois premières filles dans leur enfance ! Je ne veux pas en dire davantage ¹.

logique enfant des milliers de volumes parfaitement oubliés aujourd'hui ; nous n'en citerons qu'un seul, à cause de la singularité de l'idée qui l'a dicté : *Virgilii Maronis Sibylla capitolina, poemation interpretatum et notis illustratum a S. L.* (P. Daude), Oxonii, (Hollande), 1726, in-8. C'est un centon composé de vers ou de fragments empruntés à l'auteur de l'Énéide.

On ne s'attendait guère

A voir Virgile en cette affaire.

¹ La duchesse ne ferait-elle pas allusion aux bruits qui couraient à l'égard de l'attachement incestueux qu'on prétendait exister de la part du Régent pour deux de ses filles ? Quant à M^{lle} de Valois, Lemontey fait judicieusement observer que des lettres nombreuses, échangées entre son père et elle, existent aux archives des affaires étrangères, et que cette correspondance,

Le duc de Richelieu est un archidébauché¹ et un poltron; il ne croit ni en Dieu ni en sa parole; de sa vie il n'a rien fait et ne fera jamais rien qui vaille; il est ambitieux et faux comme le diable. Il n'a pas encore vingt-quatre ans. Je ne le trouve pas aussi bien que toutes les dames qui sont folles de lui. Il a une fort jolie taille et de beaux cheveux, le visage ovale et des yeux très-brillants, mais tout, dans sa figure, indique le drôle; il est gracieux et ne manque pas d'esprit, mais il est d'une insolence rare; c'est le pire des enfants gâtés. La première fois qu'il fut mis à la Bastille, ce fut pour avoir dit qu'il avait été au mieux avec M^{me} la Dauphine (*la duchesse de Bourgogne*) et avec toutes ses jeunes dames, ce qui était le plus horrible des mensonges; la seconde fois, ce fut parce qu'il fit lui-même savoir que le chevalier de Bavière

souvent tracée dans des circonstances orageuses, mais toujours empreinte de dignité paternelle et de respect filial, ne permet pas le plus léger soupçon. On ne saurait être aussi affirmatif au sujet de la duchesse de Berri. Les chansonniers du temps ne l'épargnèrent pas; l'un deux lui disait :

Un nouveau Loth vous sert d'époux;
Reine des Moabites,
Faites bientôt sortir de vous
Un peuple d'Ammonites.

Il faut d'ailleurs reconnaître que la conduite du Régent justifiait les suppositions peu charitables de ses ennemis. Il professait et affichait l'irréligion la plus effrontée. Les jours consacrés à la dévotion étaient ceux qu'il choisissait de préférence pour quelques débauches d'éclat. Le chiffre dont il se servait dans sa correspondance pour les affaires étrangères était composé des mots les plus orduriers qu'il y ait dans la langue française.

¹ *Ein ertz desbeauchirter.*

voulait se battre avec lui. Il y a deux jours qu'on a mis à la Bastille un autre homme de qualité de la maison de Laval, qui trempait dans les manigances du duc et de la duchesse du Maine.

28 avril 1718.

Le Dauphin avait de bonnes qualités et aussi beaucoup de mauvaises. Ce qu'il avait de mauvais venait de M^{me} de Montespan, chez laquelle il était toujours fourré, et ensuite chez M^{me} la Duchesse; le roi l'aimait beaucoup, mais le connaissait bien. Il était plutôt petit que grand et loin d'avoir la taille du roi. Sa maxime était de ne pas montrer qu'il fit plus de cas d'un homme de la cour que d'un autre.

29 avril 1719.

Il est certain que M^{me} de Montespan se moquait de la reine, mais elle se moquait de tout le monde. Elle n'avait d'ailleurs aucune impertinence de hauteur avec la reine; c'est ce que le roi n'aurait point souffert.

Elle avait marié un de ses cousins, M. de Moulpeau, avec la fille d'un simple bourgeois, M^{lle} Aubry, qui était très-riche. Pour lui montrer qu'elle avait fait un bon mariage, elle la fit venir un jour dans le *petit particulier*. Cette jeune personne ne savait pas du tout vivre; elle sauta sur le coin d'une table, croisa les jambes, et se mit à se balancer tout comme si elle eût été dans sa chambre. On peut s'imaginer quel rire cela causa et comme M^{me} de Montespan raconta plaisamment la chose pour divertir le roi. La petite

créature s'imagina qu'elle prenait son parti et lui fit compliment sur compliment.

Saint-Cloud, 30 avril 1719.

Le duc de Richelieu n'est pas dans la conspiration du duc et de la duchesse du Maine; il avait ourdi une intrigue de son côté; il s'était mis dans la tête de se rendre un personnage tellement considérable, qu'on ne pourrait lui refuser un mariage très-audessus de tout ce qu'il pourrait prétendre¹; lorsqu'il a vu que cet espoir s'évanouissait, il s'est, par dépit, jeté dans un complot. Ce n'est pas pour lui que deux dames ont voulu se battre en duel, mais pour le prince de Soubise, fils du prince de Rohan; il n'est

¹ Ceci se rapporte à une intrigue qu'avait Richelieu avec M^{lle} de Charolais, de la maison de Condé; il s'était flatté de l'épouser. Les chansons du temps font parfois allusion à ces amours :

Que Charolais jeune et fringante
 Pour Richelieu soit complaisante,
 N'est-ce pas le sort de son sang?
 Mais pour un seul, c'est bien la peine,
 Quand, à son âge, sa maman
 En avait plus de deux douzaines.

Vingt ans plus tard, les faiseurs de couplets continuaient leurs attaques. Voici ce que nous trouvons dans le recueil Maurepas, sous la date de 1737.

Princesse, en vain, aux amours,
 Tous les jours,
 Vous offrez votre prière;
 Apprenez qu'à quarante ans,
 Les enfans
 Vous prennent pour leur grand'mère;
 Vos yeux ne sont plus touchants,
 Et vos dents
 Sont noires comme votre âme...

pas mal, mais il ressemble à un veau qui tette encore; le duc, les oubliant bien vite, s'est mis à se distraire avec une troisième dame, mais le mari de celle-ci a découvert ce qui se passait, et il a battu sa femme au point de la rendre toute noire et bleue. Le gouverneur de Metz, M. de Saillant, est arrivé à Paris depuis quelques jours pour disculper son neveu; je doute qu'il y réussisse, mais je crains que le drôle ne soit pas puni comme il le mérite; mon fils ne peut se résoudre à verser le sang; je pense qu'il se repentira de sa clémence, car lorsqu'on ne se fait pas craindre des Français, on n'a aucune prise sur eux.

Je dois convenir que je suis étonnée que Paris soit encore debout et n'ait pas été englouti, car tout ce qui s'y fait d'affreux, le jour et la nuit, fait dresser les cheveux sur la tête.

2 mai 1719.

M^{me} la Dauphine (*la duchesse de Bourgogne*) ne s'est jamais souciée du duc de Richelieu, quoiqu'il s'en soit vanté, et il est allé pour cela à la Bastille. M^{me} la Dauphine était un peu coquette; elle bavardait avec tous les jeunes gens; mais si elle a vraiment aimé quelqu'un, ce n'a été que Nangis¹. Elle lui avait recommandé de se poser comme s'il était amoureux de

¹ Voir Saint-Simon, t. VIII, p. 35. Nangis avait un visage gracieux sans rien de rare; il était élevé dans l'intrigue et la galanterie..... Il était le favori des dames, t. VII, p. 169. — Il est fort question, dans les mêmes *Mémoires*, t. IX, p. 60, du comte de Maulevrier, qui fit beaucoup parler de lui à cause de sa passion pour la Dauphine et qui finit par se suicider, circonstance fort rare à cette époque.

M^{me} de la Vrillière, qui n'avait pas une aussi belle taille ni de si bonnes manières que M^{me} la Dauphine, mais qui avait une figure beaucoup plus jolie et qui était d'une coquetterie inouïe. On croit que de ce jeu il est résulté quelque chose de sérieux. Le bon Dauphin était comme les maris de toutes les femmes galantes, qui sont toujours les derniers à remarquer pareilles choses. Le duc de Bourgogne n'a jamais pensé que sa femme songeât à Nangis, ce qui était pourtant très-visible et ce que tout le monde voyait. Il aimait sincèrement Nangis, et il croyait que c'était pour lui plaire que sa femme parlait à Nangis; il était bien persuadé que son favori avait une intrigue avec M^{me} de la Vrillière.

3 mai 1719.

Mon fils s'est toujours si bien disculpé des accusations que la Maintenon et le duc du Maine dirigeaient contre lui, que le roi l'a cru et qu'il lui a rendu justice après avoir tout examiné avec soin. M^{me} d'Orléans ne s'est pas bien conduite dans cette circonstance; elle a laissé ses créatures mal parler de mon fils et aller jusqu'à dire qu'il avait voulu l'empoisonner; par là elle a fait la paix avec la vieille gue-nipe, qui précédemment ne pouvait la souffrir. J'ai souvent admiré la patience de mon fils, car il sait tout cela tout aussi bien que moi.

Saint-Cloud, 4 mai 1719.

La cérémonie de rendre le pain bénit ne se fait nulle part ailleurs qu'en France; elle est d'une ori-

gine fort ancienne et vient de la distribution du pain qu'on faisait, dans la primitive Église, pour la communion ; il y a, parfois, de grandes querelles ici, au sujet de savoir qui le rendra ou non, mais l'Église n'y perd pas, car l'on donne des cierges avec de l'argent ; la maison royale présente treize écus d'or, avec le cierge qu'offre le grand-aumônier.

Je ne me mêle nullement de ce qui se passe à Rome ; le pape et moi n'avons aucun rapport ensemble ; il ne faut donc pas songer à s'adresser à moi pour avoir quelque dispense.

Il n'est pas vrai que j'aie changé de nom ; je n'ai jamais pu avoir en France aucun autre titre que celui de Madame, car mon mari était le frère du roi, et la femme du frère du roi ne porte pas d'autre nom ; les filles du roi l'ont aussi, mais, pour les distinguer, on ajoute le nom de baptême ; ainsi, les trois filles de Henri IV se nommaient : Madame Élisabeth, qui fut reine d'Espagne ; Madame Henriette, qui fut reine d'Angleterre, et Madame Christine, qui fut duchesse de Savoie ; les filles du frère du roi se nomment Mademoiselle ; la première porte ce titre, sans rien n'y ajouter ; les autres y ajoutent le nom de leurs apanages ; c'est ainsi qu'il y a Mademoiselle de Chartres, Mademoiselle de Valois, Mademoiselle de Montpensier ; il en est de même des fils du roi : l'ainé s'appelle Monsieur, les autres prennent le titre de leurs apanages ; c'est par abus qu'on a dit le duc de Bourgogne, le duc de Berri ; il fallait dire Monsieur de Bourgogne, Monsieur de Berri.

J'ai été hier à Paris rendre visite à notre abbesse,

qui est au Val-de-Grâce ; sa mère et elle sont fort mal ensemble, et c'est la mère qui a tort. C'est une méchante femme, qui n'aime ni son mari ni ses enfants ; elle n'a d'attachement que pour son frère, et elle veut faire regarder son arrestation comme un acte très-injuste ; elle dit que c'est un homme d'une piété fervente, un véritable saint, et que la conspiration était uniquement l'œuvre de sa femme, où il n'avait aucune part.

J'admire la patience de mon fils, et, à sa place, je ne l'aurais pas. Je me réjouis d'être hors de Paris, afin de ne plus voir et entendre tant de choses pénibles.

5 mai 1719.

La nouvelle abbesse de Chelles a une grande querelle avec madame sa mère ; M^{me} d'Orléans dit qu'elle ne pardonnera jamais à sa fille d'être convenue à son insu, avec le père, de se faire abbesse ; la fille a répondu que, puisque sa mère avait toujours pris le parti de l'ancienne abbesse contre elle, on ne lui avait pas confié ce secret, car elle s'y serait opposée ; alors la mère s'est mise à pleurer amèrement ; elle a dit qu'elle était bien malheureuse avec son mari et ses enfants, que son mari était l'homme le plus injuste du monde, puisqu'il tenait captif son beau-frère, l'homme le meilleur et le plus pieux du monde, un saint, et que Dieu l'en punirait. La fille ayant répondu qu'elle se taisait par respect, la mère est devenue encore plus furieuse ; cela montre que cette femme nous hait tous comme le diable, et qu'elle

n'aime personne que son frère le boiteux et ceux qui l'aiment ou qui lui touchent de près.

6 mai 1717.

Au commencement, la vieille Maintenon n'était pas aussi méchante, mais elle l'est toujours devenue de plus en plus. Pour nous, il eût suffi qu'elle eût crevé il y a vingt ans ; mais, pour l'honneur du feu roi, cela aurait dû arriver depuis trente-trois ans, car elle a, à ce que je crois, épousé le roi deux ans après la mort de la reine, et il y a bien trente-cinq ans que la reine est morte ¹.

7 mai 1717.

Le cousin de la vieille, qu'elle avait fait archevêque de Rouen, et qui s'était donné beaucoup de mouvement au sujet de la constitution, a suivi sa chère parente dans l'autre monde, huit jours après, jour pour jour et heure pour heure.

10 mai 1717.

La grande princesse de Conti n'était pas mal avec la Maintenon ; celle-ci voulait se faire honneur de distinguer cette princesse, qui avait mené une vie ré-

¹ Les *Mémoires* de l'abbé de Choisy expliquent les motifs du mariage secret de Louis XIV :

« Le roi ne vouloit point se remarier par tendresse pour son peuple ; il se voyoit trois petits-fils et jugeoit prudemment que des princes d'un second lit pourroient, dans la suite des temps, causer des guerres civiles. D'autre côté, il ne pouvoit se passer de femmes ; Mme de Maintenon étoit encore aimable ; ses yeux étoient vifs et perçants, et son âge la mettoit hors d'état d'avoir des enfants. »

gulière et renoncé aux bagatelles... Lorsqu'on lui annonça la mort comme prochaine, elle dit : « Mourir est le moindre événement de ma vie. »

12 mai 1717.

Le nonce est fourré dans toutes les trames contre mon fils; c'est un méchant prêtre et un mauvais diable... M. de Pompadour a accusé le comte de Laval d'avoir été en rapport avec le prince de Cellamare, et de lui avoir servi de cocher pour le mener la nuit chez M^{me} du Maine à l'Arsenal... Ce comte est toujours malade, couvert de blessures; il a un bandeau qui lui entoure le menton et va d'une oreille à l'autre; il boite et il a souvent un bras en écharpe, et, avec tout cela, c'est un intrigant infatigable¹; il écrit nuit et jour contre mon fils... On dit que M^{me} de Maintenon a envoyé beaucoup d'argent dans les provinces pour exciter des révoltes en faveur du duc du Maine; mais, grâce à Dieu, cela n'a pas réussi.

Saint-Cloud, 13 mai 1719

Vous me demandez ce qui m'a récemment mise fort en colère; je ne puis le raconter en détail, mais en gros; c'est l'effroyable coquetterie de M^{lle} de Valois avec ce maudit duc de Richelieu, qui a montré les

¹ C'était un gentilhomme ruiné, défiguré par une blessure, bilieux, haineux et farouche (Sismondi). Pour s'entretenir des relations au dehors, il s'aidait du chirurgien, qui faisait aussi les fonctions d'apothicaire. Il prétendit, afin d'avoir plus d'occasions de le voir plus souvent, qu'il lui fallait deux lavements par jour. L'abbé Dubois se récria sur cette quantité de lavements; le duc d'Orléans lui dit : « L'abbé, puisqu'ils n'ont que ce divertissement, ne le leur ôtons pas. » (*Mémoire de Staal.*)

lettres qu'il avait d'elle, car il ne l'aime que par vanité¹. Tous les jeunes seigneurs de la cour ont pu voir les lettres où elle lui assigne des rendez-vous. Sa mère voulait que je la reprisse avec moi, ce que j'ai refusé tout net; mais on ne cesse de revenir à la charge, et je suis horriblement vexée; l'espèce humaine me fait horreur. Je ne peux supporter l'idée de revoir M^{lle} de Valois, et il faut cependant le faire, afin d'éviter un bien fâcheux éclat; la vue de cette étourdie me fera mal. Tout cela est la suite de l'apathie et de la nullité de la mère; que Dieu lui pardonne! mais elle a bien mal élevé ses filles.

Le duc est hardi et plein d'impertinence; il connaît la bonté de mon fils et il en abuse; si on lui rendait justice, il payerait de sa tête toutes ses témérités et ses manœuvres; il l'a triplement mérité. Je ne suis pas cruelle, mais je verrais, sans répandre une larme, ce drôle accroché à un gibet. Je suis vraiment irritée contre lui, et je le déteste de tout mon cœur. Notre religieuse a été élue abbesse de Chelles; on a envoyé hier un courier à Rome pour obtenir la confirmation de cette élection. Je crains que la Maintenon ne meure que comme la Gorgone, et qu'après sa mort elle ne produise encore beaucoup de monstres. Si elle était morte il y a trente ans, tous les pauvres réformés seraient encore en France, et leur temple de Charenton n'aurait pas été rasé. La vieille sorcière a été, avec le jésuite le père La Chaise, la cause de tout cela; à eux deux ils ont produit tout le mal.

¹ Les *Mémoires* de Richelieu parlent avec impertinence de son intrigue avec M^{lle} de Valois.

16 mai 1719.

La vieille guenipe a fait répandre de maison en maison que mon fils avait empoisonné toutes les personnes de la famille royale qui sont mortes. Elle avait gagné un des médecins du roi pour disséminer ce bruit. Si Maréchal, chirurgien du roi, avec tous les autres honnêtes gens qui ont été présents à l'ouverture des cadavres, n'avait pas affirmé qu'il n'y a pas eu de poison, et s'il n'eût confirmé cela au roi, cette méchante créature eût jeté dans le plus grand malheur mon fils innocent.

17 mai 1719.

Les sommes dont les Noailles, neveu et nièce de la Maintenon, héritent d'elle, sont immenses; mais on ne sait pas tout ce qu'elle avait caché.

16 mai 1719.

M^{me} d'Orléans en a voulu longtemps à sa fille, parce que c'est à cause d'elle qu'on a fait sortir de son couvent l'abbesse, sœur de Villars; c'est que le maréchal est dans les intérêts du duc du Maine. Je trouve cependant que cette abbesse n'est pas fort à plaindre, puisqu'on lui donne 12,000 livres de pension, en attendant la première abbaye vacante; mais M^{me} d'Orléans ne peut souffrir l'idée que la sœur du maréchal de Villars soit obligée de céder à la fille de mon fils; ce qui pourtant, selon moi, n'est pas inconvenant¹.

¹ Voir à ce sujet Saint-Simon, qui ne blâme point M^{me} de Villars, et qui trace un portrait assez curieux de la nouvelle ab-

19 mai 1719.

M^{lle} de Charolais dit que l'affaire de Bayonne ne peut être vraie, parce que le duc de Richelieu ne lui en a pas parlé, et qu'il n'avait rien de caché pour elle. Elle dit aussi qu'elle ne veut pas voir mon fils, puisqu'il a fait mettre le duc à la Bastille. Ce duc se promenait sur la terrasse, frisé et paré, et toutes les dames se tenaient dans la rue pour voir cette belle image.

23 mai 1719.

J'allais voir M^{me} de Berri dimanche dernier; je la trouvai dans un triste état; elle avait des douleurs si affreuses aux plantes et aux doigts des deux pieds que les larmes lui en venaient aux yeux. Je vis que ma présence l'empêchait de crier, et là-dessus je par-

besse : « tantôt austère à l'excès, tantôt n'ayant de la religieuse
 « que l'habit, musicienne, chirurgienne, théologienne, et tout
 « cela de saut et par bonds, mais avec beaucoup d'esprit; tou-
 « jours fatiguée et dégoûtée de ses diverses situations et inca-
 « pable d'en prendre une; elle obtint enfin la permission de se
 « démettre. » Il existe un petit volume intitulé : *Lettre d'un ecclésiastique sur la vocation et la profession de M^{me} d'Orléans, abbesse de Chelles*, Dijon, 1719.

Le quatrième volume, récemment publié, du *Catalogue de la Bibliothèque* de M. Leber, fait connaître (page 127) un manuscrit remarquable; c'est un examen de conscience de l'abbesse de Chelles, fait par elle-même, et dans lequel cette princesse, constamment partagée entre les joies du monde et les austérités du cloître, rappelle sans ménagement les circonstances les plus curieuses et les moins connues de sa vie intérieure, et des influences secrètes qu'elle a subies. Voici un extrait qui ne laisse aucun doute sur la sincérité de la pénitente, qui s'accuse en présence de Dieu :

« Mon père mourut. Je reçus ce coup si sensible à mon cœur

tis. Je lui trouvai très-mauvaise mine; on a fait tenir une consultation par trois docteurs : ils ont résolu de la saigner au pied. On a eu de la peine à l'y décider, car sa douleur aux pieds était si insupportable, qu'elle jetait les hauts cris lorsque les draps du lit ne faisaient que la froisser. La saignée lui a bien réussi; elle a moins souffert ensuite. C'était la goutte aux deux pieds.

Saint-Cloud, 28 mai 1719.

Ma petite-fille ne pouvait plus supporter la hauteur de son abbesse, qui est sœur du maréchal de Villars, et qu'elle a remplacée. Je ne trouve pas l'ancienne abbesse fort à plaindre, car on lui donne 18,000 livres de pension par an, et elle a la promesse de la première abbaye de son ordre qui deviendra vacante;

« avec soumission à votre volonté. Le dirai-je? J'eus un moment
« de consolation que vous fussiez vengé d'un pécheur qui vous
« avoit tant offensé. Que je revins promptement au déchirement
« que cette perte faisoit à mon cœur! L'autorité que son amitié
« pour moi me donnoit fut anéantie avec lui. Ses ministres, ja-
« dis si soumis à mes ordres, si assidus à me faire leur cour,
« reprirent leur orgueil naturel. Ma famille elle-même m'aban-
« donna sur un léger prétexte... J'arrivai au Val-de-Grâce :
« quelle différence pour une âme aussi vaine que la mienne!
« Mes chambres qui, du temps de mon père, ne désemplis-
« soient point de monde, étoient vides. Ces milliers de placets
« et de mémoires que mon amour-propre s'amusoit à recevoir,
« se changèrent en demandes ordinaires de pauvres. Je m'en
« retournay dans mon abbaye, la rage dans le cœur, et bien dé-
« terminée à m'en consoler par tout ce que je pourrois. Cette
« malheureuse aventure a été la source de toutes les fautes que
« j'ai faites dans la suite, et qui ont duré depuis l'âge de
« vingt-cinq ans jusqu'à celui de trente-trois » (de 1725 à
« 1731).

cependant elle crie, ainsi que son frère, comme si mon fils leur avait fait la plus grande injustice du monde. Il y a en France une insolence extrême, surtout parmi les dues et pairs; ils se figurent être les égaux du roi, et le grand-père de ce Villars était un simple procureur de village.

31 mai 1719.

Le roi fut fort touché de la mort de la reine, mais ce vieux et méchant diable de Fagon l'avait amenée à dessein, dans le but d'assurer par là la fortune de la vieille.

La reine ne pouvait renier son pays; elle avait beaucoup de manières espagnoles... On dit que c'était le grand usage de prendre du chocolat, qui avait rendu ses dents noires et cassées ¹.

1^{er} juin 1719.

Un jour, la reine, après avoir causé une demi-heure avec le prince Egon de Furstenberg ², me prit à part et me dit: « Avez-vous entendu M. de Strasbourg? Je ne l'ai pas compris. » Un moment après, l'évêque me dit: « Votre Altesse a-t-elle entendu ce que la reine m'a

¹ Cette reine, dont le rôle fut si insignifiant, est l'objet d'un panégyrique inséré dans un volume peu commun: *Abrégé de la vie de très-auguste et très-vertueuse princesse, Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France et de Navarre*, par le R. P. Bonaventure de Soria, son confesseur, Paris, 1683. L'ouvrage fut réimprimé en Hollande la même année, augmenté de l'*Oraison funèbre* prononcée par Bossuet.

² Cardinal et évêque de Strasbourg. Voir ce que Saint-Simon (t. IV, p. 239) dit de ce prélat et de sa détesse au milieu d'immenses revenus.

dit? Je n'en ai pas compris un mot. » Je lui dis : « Pourquoi avez-vous donc répondu? » Il dit : « Je pensais qu'il serait impoli de faire voir que je ne comprenais pas la reine. » Le rire me prit si fort qu'il me fallut m'en aller promptement.

4 juin 1719.

Hier est mort à Paris, à l'âge de quatre-vingts ans, un homme qui, durant les trente années que j'ai passées avec mon mari, m'a fait bien du mal; Dieu veuille le lui pardonner! C'est le marquis d'Effiat, qui était grand-écuyer et grand-veneur de Monsieur, et qui avait gardé ces fonctions auprès de mon fils. Il lui a légué une belle maison d'une valeur de cent mille livres; mon fils n'a pas voulu l'accepter, il l'a rendue aux héritiers. C'était un homme extrêmement riche; il avait des caisses pleines d'or et d'argent, et, le feu ayant pris dans son appartement, six hommes ne purent les emporter, tant elles étaient lourdes. Il n'a pas laissé d'enfants, et ses héritiers sont dans l'allégresse¹.

Ce matin, en allant à Paris, je suis descendue chez les Carmélites, et j'y ai trouvé la bonne duchesse du Lude, qui était à son diner. Elle souffre nuit et jour de la goutte, et elle est encore tranquille et gaie; elle a soixante-seize ans, et ne paraît pas en avoir plus de cinquante. J'y trouvai aussi une cousine, la nièce de M^{me} la Princesse. Elle a épousé le comte d'Ourches,

¹ Voir Saint-Simon, t. XIX, p. 25 : « D'Effiat étoit un homme de beaucoup d'esprit et de manége, qui n'avoit ni âme, ni principes; qui vivoit dans un désordre public de mœurs et de religion, également riche et avare; avec le chevalier de Lorraine, dont il étoit l'âme damnée, il gouvernoit Monsieur et sa cour. »

qui a été élevé au rang des comtes de l'empire, mais qui n'a ici aucun rang, de sorte qu'elle ne peut s'asseoir à la cour; aussi ne vient-elle jamais me voir au Palais-Royal, mais seulement dans un couvent où l'on reste constamment debout. La sœur de son père, la princesse Christine de Salm, déteste mortellement sa nièce, parce qu'elle n'a pas voulu se faire religieuse, et elle l'a si bien brouillée avec M^{me} la Princesse, qu'elles ne se voient pas. Cette pauvre comtesse voudrait que j'aménasse une réconciliation avec sa tante; mais ce n'est pas chose facile, car M^{me} la Princesse aime trop la princesse Christine pour ne pas prendre son parti. La comtesse est si petite qu'elle me vient à peine à la hauteur du nez; elle est blanche et a de grands yeux bleus, de sorte qu'elle n'est point laide; elle a du jugement, parle avec une grande vivacité, s'exprime bien en français, mais pas si bien en allemand; on finit par s'habituer à sa figure, mais le premier aspect surprend et effraye tout net.

Il fait à Paris une chaleur épouvantable. Il est mort hier une femme d'une façon vraiment étonnante; elle était en peu de temps devenue si énormément grosse qu'on pensait qu'elle était hydropique et on lui avait fait force remèdes à cet égard; mais comme elle ne faisait qu'enfler davantage, on l'a menée de Flandre à Paris pour consulter le docteur Helvétius, qui jouit d'une grande réputation et qui est un homme d'un grand talent. Il a dit qu'il fallait qu'il observât la nature de la maladie. Deux jours après, on a trouvé la femme morte dans son lit; la graisse s'était fondue tout à coup et l'avait étouffée: n'est-ce pas une chose

étrange? Elle se nommait M^{me} Doujat. J'ai bien connu son père, car il était intendant de la grande Mademoiselle; je ne sais pas s'il vit encore; il se nommait Rollinde; c'était un homme fort capable, mais méchant.

J'ai toujours aimé les gens sérieux, posés; la pauvre Dauphine de Bavière s'amusait à m'adresser tous les jeunes freluquets de la cour, sachant bien qu'ils me déplairaient, puis elle riait aux larmes de l'air vexé qui se voyait sur ma figure.

6 juin 1719.

On a envoyé la Dauphine dans l'autre monde comme si on lui avait tiré un coup de pistolet dans la tête... Elle m'a dit souvent : « Nous sommes toutes deux malheureuses; mais la différence entre nous c'est que Votre Excellence s'est défendue contre son sort autant qu'il lui a été possible, tandis que moi j'ai travaillé de mon mieux pour venir ici; je mérite donc bien ce qui m'arrive... » Elle aimait M. le Dauphin non comme un mari, mais plutôt comme s'il eût été son fils... On voulait la faire passer pour folle lorsqu'elle se plaignait¹. Une couple d'heures avant sa mort, elle me dit : « Je montrerai aujourd'hui que je n'étais

¹ La Dauphine fut peu regrettée; elle avait beaucoup d'esprit, mais les mœurs allemandes s'y laissèrent trop sentir dans une cour qui n'était occupée qu'à adorer les volontés et les inclinaisons du roi. Le joug de M^{me} de Maintenon parut lui peser, et celle-ci ne lui pardonna pas. Ses grossesses et ses couches difficiles altérèrent souvent sa santé. Le roi, qui mesurait à sa propre santé celle des autres, lui en sut mauvais gré, et il lui a fallu mourir pour qu'on crût à ses maladies. Elle n'avait jamais été belle, ni rien d'approchant (Saint-Simon, notes sur le *Journal* de Dangeau).

pas folle lorsque je me plaignais et que je disais que j'étais malade... » La vieille guenipe a envoyé de ses gens parmi le peuple pour faire répandre le bruit que la Dauphine haïssait la France et qu'elle voulait créer de nouvelles taxes et surcharger le peuple d'impôts.

8 juin 1719.

M^{me} de Berri n'est pas dévote et n'en joue nullement le rôle ; M^{lle} de Valois ne signifie rien et restera toute sa vie parfaitement insignifiante ; elle ne mérite pas que nous parlions d'elle. Il faut reconnaître la vérité ; là où les jésuites gouvernent, il en résulte rarement de bonnes choses : personnellement, ce sont des gens dignes d'estime, mais en corps ils sont fort dangereux. L'électeur a le tort de se laisser gouverner par des moines et des prêtres ; mais j'espère que lorsqu'il reconnaîtra qu'il s'attire ainsi la haine de ses sujets, il changera de système et ne suivra plus ses mauvais conseillers. J'ai appris avec peine que la princesse de Sulzbach s'était blessée pour avoir trop dansé pendant ce carnaval.

12 juin 1719.

J'étais indignée que la Grancey fût si insolente avec moi, et qu'elle me brouillât toujours avec Monsieur. Je lui ai souvent dit ce que j'en pensais ; ceux qui n'en savaient pas davantage prenaient cela pour de la jalousie. A son retour de Rome, le chevalier de Lorraine est devenu son amant déclaré ; lui et d'Effiat l'ont fait demeurer chez Monsieur, qui ne se serait pas le moins du monde soucié d'elle : les sollicitations continuelles

de cette femme, et la lassitude du chevalier de Lorraine en avaient même tellement dégoûté Monsieur que, s'il n'était pas mort, il l'aurait chassée de la maison. Il s'était lassé aussi du chevalier de Lorraine, parce qu'il vit que celui-ci ne lui était attaché que par intérêt. Quand Monsieur, trompé par ses favoris, faisait quelque chose qui n'était pas convenable ou juste, j'avais l'habitude de lui dire : « Vous mettez, par complaisance pour le chevalier de Lorraine, votre bon esprit dans la poche, et vous l'enfermez si bien qu'il ne peut se montrer. »

13 juin 1719.

M^{me} la Princesse est assurément fort malheureuse avec ses enfants. La princesse de Conti, mère du prince de Conti, n'est pas une étourdie, c'est au contraire une personne vertueuse, mais une petite folle et une espèce de comtesse de Pimbêche, car elle veut toujours avoir des procès avec sa mère, qui a cherché tous les moyens de s'arranger avec elle, mais cela n'a servi de rien.

14 juin 1719.

La Vallière n'était pas encore au couvent quand je suis venue en France ; elle est restée encore deux ans à la cour. Nous fîmes une connaissance intime lorsqu'elle prit l'habit de religieuse. Je fus bien touchée de voir cette charmante créature prendre une pareille résolution ; et, lorsqu'on la mit sous le drap mortuaire, je me mis à pleurer si amèrement que je ne pus me laisser voir davantage. Quand la cérémonie fut faite, elle vint me trouver pour me consoler, et elle me dit

qu'il fallait la féliciter et non la plaindre, puisqu'elle commençait, dès ce moment, à être heureuse; elle dit qu'elle n'oublierait de sa vie la grâce et l'amitié que je lui avais témoignée et qu'elle n'avait jamais méritée de ma part ¹. Peu de temps après je retournai la voir, j'étais curieuse de savoir pourquoi elle était restée si longtemps comme une suivante chez la Montespan. Dieu, me dit-elle, avait touché son cœur, lui avait donné à connaître son péché; elle avait aussi pensé qu'il fallait faire pénitence et souffrir ainsi ce qui était le plus douloureux pour elle, partager le cœur du roi et se voir méprisée de lui. Dans les trois années après l'amour du roi, elle avait souffert comme une âme damnée, et elle avait offert à Dieu toutes ses peines en expiation de ses péchés passés; car, puisque ses péchés avaient été publics, il fallait aussi que sa pénitence fût publique. On la prenait pour une sotte qui ne remarquait rien, et c'était précisément alors qu'elle avait le plus souffert, jusqu'à ce que Dieu lui eût ainsi mis dans l'esprit de tout quitter et de ne servir que lui, ce qu'elle avait fait; mais qu'à cause de ses vices elle n'était pas digne de vivre auprès d'âmes aussi

¹ Il n'a rien été écrit de mieux sur M^{me} de La Vallière que la notice de M. Sainte-Beuve insérée au *Constitutionnel*, 10 mars 1851, et reproduite dans les *Causeries du lundi*, t. III, p. 349-366; nous y renvoyons volontiers nos lecteurs. L'habile critique parle, p. 356, d'un exemplaire des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* qui est à la bibliothèque du Louvre; il offre de nombreuses corrections manuscrites qui ont été attribuées à Bossuet. M. Damas-Hinard les a publiées avec soin, 1853, in-18, et M. Romain-Cornut après avoir donné, à cet égard, une notice intéressante dans la *Revue de Paris*, octobre 1853, en a fait l'objet d'un volume mis au jour en 1854.

pieuses et aussi pures que l'étaient les autres carmélites. On voyait que cela venait du fond de son âme.

15 juin 1719.

A treize ans, mon fils était déjà un homme; une dame de qualité l'avait instruit.

16 juin 1719.

Je ne me suis de ma vie aussi divertie que dans le voyage que j'ai fait avec le roi en Flandre; la reine et la Dauphine vivaient encore. Dès que nous arrivions dans une ville, chacun se retirait d'abord chez soi, puis on allait à la comédie, qui était souvent si mauvaise que nous riions à nous en rendre malades. Entre autres choses, je me souviens qu'à Dunkerque il y avait une troupe qui jouait *Mithridate*. En parlant à Monime, Mithridate laissa échapper je ne sais quel mot grossier. Aussitôt il se tourna vers M^{me} la Dauphine, et lui dit : « Madame, je vous demande très-humblement pardon; la langue m'a fourché. » On peut juger des éclats de rire que cela occasionna. Ce fut encore pis lorsque le prince de Conti¹, mari de la grande princesse, qui était assis au-dessus de l'orchestre, tomba dans cet orchestre à force de rire; et comme il voulut s'accrocher à la corde du rideau, le rideau tomba sur les lampes et prit feu; on l'éteignit aussitôt, mais il resta un grand trou. Les comédiens ne firent semblant de rien, ils continuèrent de jouer,

¹ Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, marié en 1680 à Marie-Anne légitimée de France, dite *mademoiselle de Blois*, fille de Louis XIV et de M^{me} de La Vallière. On l'appelait à la cour *la grande princesse* à cause de sa haute taille.

quoiqu'on ne les vit qu'au travers de ce trou. Le jour où il n'y avait pas de comédie, nous avions des promenades et de bonnes collations ; en somme, il y avait presque chaque jour quelque chose de nouveau. Après le souper du roi, il y avait de superbes feux d'artifice que donnaient les villes de Flandre, et qui étaient magnifiques. Tout le monde était gai, la cour était toujours réunie, et chacun ne songeait qu'à rire et à se divertir.

18 juin 1719.

J'ai rendu hier visite à la duchesse de Berri ; elle va mieux, grâce à Dieu, mais elle ne peut encore marcher. Il lui est venu à la plante des pieds de grosses ampoules qui lui font éprouver des brûlures, comme si l'on appliquait un fer rouge ; c'est une maladie bien singulière. Deux fois par semaine on lui donne une médecine et, à jour passé, un clystère ; cela lui fait du bien ; il paraît ainsi que son mal vient de l'affreuse glotonnerie à laquelle elle s'est livrée l'an dernier.

Je vous ai dit que mon fils avait eu la fièvre ; il est rétabli maintenant, mais je crains fort qu'il ne rechute, car il est, pour le moins, tout aussi glouton que sa fille, et il n'écoute aucun conseil.

La nation anglaise est une nation méchante, fausse et ingrate. La plupart des gens de qualité qui étaient à Saint-Germain et que la feue reine soutenait, en s'imposant personnellement les plus grandes privations, se déchainent contre elle et disent mille mensonges de cette reine, qui était si vertueuse et si pieuse. Cela me remplit de courroux.

25 juin 1719.

On attachait autrefois en ce pays tant d'importance à la naissance d'un septième garçon, que les rois donnaient une pension au père; cela a tout à fait cessé, car on a reconnu que ce n'était qu'une superstition; quant à ce qu'on dit du pouvoir qu'a un septième garçon de guérir les écouelles, je crois qu'il en est de cette faculté comme de celle dont se vante le roi de France¹. Si l'on suivait mon avis, tous les souverains donneraient ordre que parmi tous les chrétiens, sans distinction de religion, on eût à s'abstenir d'expressions injurieuses, et que chacun croirait et pratiquerait selon sa volonté; toutes les lois qui punissent avec tant de rigueur les différences d'opinions entre chrétiens, seraient abolies, et on se conformerait ainsi à l'Évangile qui recommande à tant d'endroits la charité, et qui dit : « Qui aime Dieu de toute son âme et son prochain comme soi-même, c'est la loi et les prophètes. » Regarder un autre comme damné, c'est agir directement contre la charité, et cela fait qu'on hait le prochain au lieu de l'aimer; cela serait donc sévèrement défendu, mais je crains qu'on n'écouterait ni ne suivra mon conseil.

27 juin 1719.

Si le roi avait bien connu la duchesse de Hanovre,

¹ On voit que Madame ne croyait guère au vieux privilège que les rois de France ont longtemps passé pour posséder, et sur lequel il a été écrit divers ouvrages, parmi lesquels on distingue celui de Du Laurent, premier médecin d'Henri IV : *De mirabili strumas sanandi vi solis Gallix regibus divinitus concessa*. Paris, 1609, 2 vol. in-8.

il n'eût pas été fâché de ce qu'elle l'avait appelé Monsieur ; mais comme elle était une souveraine, il a pensé que c'était par orgueil qu'elle ne voulait pas lui donner le titre de Sire, et cela l'a offensé. Il était susceptible pour de pareilles choses.

4 juillet 1719.

Après la mort de mon mari, je n'ai revu la Grancey qu'une seule fois ; elle me rencontra au jardin. Quand elle devint laide, elle fut désespérée ; il s'était opéré chez elle un changement si affreux que personne ne pouvait la reconnaître. Son beau nez était devenu très-gros, long et couvert de bourgeons ; sur chacun de ces bourgeons, elle mettait une mouche ; cela faisait un effet étrange : le blanc et le rouge, ne tenant plus sur sa figure, s'écaillaient. Ses yeux étaient creux et battus ; on peut se figurer l'altération que cela produisait sur son visage. En Espagne, on enferme la nuit jusqu'aux femmes de chambre de soixante-dix ans. Quand la Grancey suivit notre reine en Espagne, comme dame d'atour, on l'enferma aussi le soir ; elle en fut désolée. Quand elle mourut, elle s'écria : « Ah ! mon Dieu, faut-il que je meure, et je n'ai de la vie songé à la mort ! » Elle n'avait jamais rien fait que jouer avec ses amants jusqu'à trois ou six heures du matin, se régaler, fumer du tabac, et puis faire ce qui était son métier ordinaire. Lorsqu'elle perdit son temps critique, elle se désespéra et s'écria : « Je deviens vieille, et ne pourrai plus avoir d'enfants ! » Cela a fait rire tout le monde, ses amis et ses ennemis. Elle avait eu une fois une dispute avec M^{me} de Bouillon ¹ ; le soir

¹ Une des nièces de Mazarin. On trouve de longs détails sur

il prit envie à la Grancey de se cacher dans l'embrasement d'une croisée de cette dame, qui, ne croyant pas être écoutée, s'entretenait librement avec la marquise d'Alluye ¹ de la vie déréglée de la Grancey, dont, en effet, il n'y avait pas grand éloge à faire; elle dit que la Grancey avait eu tort de donner la v....e à ce pauvre Contade, et autres choses semblables. Aussitôt la Grancey se précipite dans la chambre, et se met à injurier M^{me} de Bouillon, comme une poissarde. Celle-ci, qui ne garda pas le silence, répliqua, et l'on entendit de belles choses. M^{me} de Bouillon alla se plaindre ensuite de la Grancey, d'abord pour s'être introduite la nuit dans son embrasement, et, en second lieu, pour l'avoir insultée chez elle. Monsieur gronda la Grancey, lui dit que c'était de sa faute si elle s'était attiré ce désagrément, et lui enjoignit de se raccommoder. La Grancey dit : « Puis-je me raccommoder avec M^{me} de Bouillon après tout le mal qu'elle a dit de moi? » Après avoir réfléchi un peu, elle ajouta : « Oui, je le puis, car elle n'a jamais dit que j'étais laide. » Elles se sont ensuite embrassées, et ont fait la paix.

Saint-Cloud, 6 juillet 1719.

M. Fesch est veuf; il a un fils et il déplore chaque

son compte dans l'ouvrage de M. de Laborde, le *Palais Mazarin*, p. 354 et suiv. Saint-Simon en parle souvent et n'oublie pas son orgueil, sa naissance, sa beauté (*Mémoires*, t. XX, p. 215, 222). Elle mourut d'apoplexie à soixante-huit ans.

¹ Compromise dans l'affaire des poisons en 1680, elle quitta la France avec la comtesse de Soissons, sœur de la duchesse de Bouillon. Sa conduite avait été fort peu régulière; elle mourut à l'âge de plus de quatre-vingts ans. Voir Saint-Simon, t. XXXIV, p. 79.

jour la mort de sa femme; je crois que M^{me} de Zachmann l'aurait consolé si elle l'avait voulu, et il a raison, car on ne peut voir une petite femme plus gracieuse et charmante pour la figure comme pour les manières. Lui est un Suisse, et il a beaucoup de capacité.

7 juillet 1719.

Entre mon fils et ses maîtresses tout va tambour battant et sans la moindre galanterie; cela me fait l'effet des anciens patriarches qui avaient beaucoup de femmes ¹... Le duc de Saint-Simon s'impatienta une fois de la bonté de mon fils, et il lui dit en colère: « Ah! vous voilà bien débonnaire; depuis Louis le Débonnaire on n'a rien vu d'aussi débonnaire que vous. » Mon fils faillit se rendre malade à force de rire.

8 juillet 1719.

La dernière Dauphine était horriblement sale; parfois elle s'est fait donner un clystère dans le cabinet du roi où il y avait beaucoup de monde; elle se tenait debout devant le feu, derrière un petit écran, et la femme qui le lui donnait se tenait à genoux

¹ On trouve dans les *Mélanges* de Boisjourdan, t. I, p. 210, quelques détails sur M^{mes} Levesque, Dorvaux, Houël, maîtresses peu connues du Régent. Voir aussi les *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 193 et suiv. La duchesse de Falari, auprès de laquelle il mourut, était petite-fille d'un traitant dont Bouleau a placé le nom dans ses satires. Son mari, personnage des plus corrompus, escroc et habituellement en prison, parcourut en aventurier une partie de l'Europe et termina ses jours en Russie, en 1740, au fond d'un cachot.

après s'être avancée en rampant sur les pieds et sur les mains; cela passait pour une gentillesse¹!

Le roi Jacques est mort² avec beaucoup de résolution et de fermeté, sans bigoterie et pas du tout comme il avait vécu. Je l'ai vu et je lui ai parlé vingt-quatre heures avant sa mort; je lui dis : « J'espère que Votre Majesté se trouvera bientôt mieux. » Il se mit à rire et dit : « Et quand je mourrais? n'ai-je pas assez vécu? »

Le roi et Monsieur avaient été, dès l'enfance, habitués à voir des maisons sales, de sorte qu'ils regardaient la chose comme toute simple, mais sur leurs personnes il étaient fort propres.

La Montespan avait, avec une taille épaisse et laide, un éclat extraordinaire et beaucoup d'esprit dans les yeux, une très-jolie bouche et un rire charmant. Elle était bien drôle et bien amusante; on ne pouvait s'ennuyer auprès d'elle.

Saint-Cloud, 9 juillet 1719.

Les mauvais prêtres sont de méchants personnages;

¹ Saint-Simon, qui confirme ces singuliers détails, dit aussi que la Dauphine avait d'autres étranges habitudes : « Elle causait sur sa chaise percée avec M^{mes} de Nogaret et du Chastelet, qui me le contèrent le lendemain, et c'étoit là où elle s'ouvroit le plus volontiers. » (*Mémoires*, t. X, p. 185.) Cet auteur prouve en maint passage ce que nous avons déjà dit au sujet de l'importance du rôle de la chaise percée à cette époque; il montre le duc de Noailles allant trouver le Régent comme il sortoit de son lit et allait se mettre sur sa chaise percée (t. XXVII, p. 115), et Tallard mettant comble la chaise percée de Villeroi (t. XXVIII, p. 203).

² Voir le récit que fait Saint-Simon, t. IV, p. 47, du trépas de ce monarque.

quand ils se sont mis dans la tête de tourmenter les gens, ils n'ont aucun repos jusqu'à ce qu'ils aient accompli leurs projets; j'en ai vu assez pour être bien fixée à cet égard. C'est pitié que de voir les gens qui veulent être dévots et qui croient aveuglément tout ce que les prêtres leur disent; le feu roi était ainsi; il ne connaissait pas un seul mot de la sainte Écriture; on ne la lui avait jamais laissé lire; il croyait que pourvu qu'il écoutât son confesseur et qu'il marmottât ses patenôtres, il était dans la bonne voie et il craignait sincèrement Dieu. Cela me faisait bien de la peine, car ses intentions ont toujours été excellentes; mais la vieille (*Maintenon*) et les jésuites lui ont persuadé que s'il persécutait les réformés, il effacerait ainsi devant Dieu et devant le monde le scandale qui résultait du double adultère dans lequel il vivait avec la Montespan; c'est ainsi qu'il a été trompé ¹. J'ai souvent dit mon opinion à cet égard à mes deux confesseurs ², le père Jourdan et le père de

¹ D'après M. Walckenaër, qui a fait une étude si approfondie du siècle de Louis XIV, M^{me} de Maintenon rédigea, en effet, un mémoire sur la révocation de l'édit de Nantes; elle y fut amenée par tout le clergé et par les ministres eux-mêmes. On peut consulter sur cette grande affaire l'*Histoire de M^{me} de Maintenon*, par M. de Noailles, t. II. Ajoutons que M. Walckenaër consacre à M^{me} de Maintenon des pages nombreuses du tome V de ses *Mémoires sur M^{me} de Sévigné* (p. 209, 245 et notes, 427 et suiv.). Très-opposé au point de vue de Madame, il célèbre la beauté et la pureté de l'âme de Françoise d'Aubigné.

² Louis XIV assignait lui-même aux personnes de la famille royale les confesseurs qu'il voulait leur donner. « Monseigneur n'a jamais eu d'autre confesseur que celui du roi. La duchesse de Bourgogne, élevée à Turin, dans l'éloignement des jésuites,

Saint-Pierre ; ils me donnaient raison, de sorte qu'il n'y avait à ce sujet aucune dispute entre nous. Les capucins sont des gens fort simples ; la religion est pour eux pleine de petites pratiques superstitieuses, mais en somme, ce sont de bonnes gens.

14 juillet 1719.

M. d'Entremont , dernier ambassadeur de Sicile, étant sur le point de partir, avait déjà eu son audience de congé ; mais il lui survint des affaires qui l'obligèrent de rester encore quelque temps à Paris. Il se trouva sans logement , attendu que son hôtel avait déjà été loué. Une dame , voyant madame d'Entremont dans l'embarras, lui dit : « Madame, je vous offre ma maison, ma chambre et mon lit. » L'ambassadrice, qui ne savait comment faire, accepta cette offre avec beaucoup de plaisir ; elle se rendit chez la dame, et se mit tout de suite au lit, car la pauvre femme est vieille et malade. Vers minuit, elle entendit un bruit, comme si on montait un escalier dérobé. Quelqu'un ouvrit une porte donnant dans la ruelle,

en eut un pour confesseur en arrivant, lequel lui ayant été ôté pour les affaires de la Chine, le roi lui en nomma d'autres dont elle ne s'accommoda pas, et le père de La Rue, enfin, qu'il lui fallut bien accepter, a demeuré. Sa belle-mère ne s'en était sauvée qu'à la faveur du langage et, de ce qu'ayant amené de Bavière un jésuite allemand, les jésuites la laissèrent faire » (*Journal de Dangeau*). Le confesseur de Madame n'était, selon Duclos, qu'un domestique de plus dans sa maison. L'abbé de Saint-Pierre, frère du jésuite, fait, dans ses *Annales politiques*, l'éloge de la princesse, dont il fut le premier aumônier durant plus de vingt-cinq ans.

entra, et se mit à se déshabiller. L'ambassadrice commence à crier : « Qui est là ? » On lui répond : « Taisez-vous donc, c'est moi. » — « Qui êtes-vous ? » reprit l'ambassadrice. L'inconnu répondit : « Depuis quand êtes-vous si farouche ? vous n'avez pas coutume d'être si sauvage avec moi ; je vais me coucher tout à l'heure. » A ces mots, l'ambassadrice se mit à crier au voleur. Le monsieur se rhabilla en toute hâte et s'enfuit.

Quand le prince électoral de Saxe vint ici, il fit au roi un joli compliment sans hésiter : nous crûmes que cela venait de lui, et nous pensions qu'il avait beaucoup d'esprit ; mais il n'a pas soutenu cette opinion ; apparemment que le compliment avait été fait par l'électeur palatin. Le roi ordonna à la duchesse de Berri de montrer au prince électeur tout Marly. Il se promena une grande heure avec elle, sans lui offrir la main et sans lui dire un seul mot. Pendant qu'ils gravissaient un monticule, le palatin, son gouverneur, le poussa dans le côté ; et comme le prince ne comprenait pas ce qu'il voulait, il fut obligé de crier : « Présentez donc la main à M^{me} la duchesse de Berri ! » Le prince le fit sans dire une seule parole. Quand ils furent arrivés en haut, M^{me} de Berri dit en plaisantant : « Voici une belle place pour jouer au colin-maillard ; » alors sa bouche s'ouvrit, et il dit : « Oui, j'y jouerai volontiers. » M^{me} de Berri était si fatiguée qu'elle ne put jouer ; mais le prince joua toute la journée sans faire la moindre honnêteté à M^{me} de Berri, qui s'était fatiguée pour lui. On voit par là combien ce prince est puéril.

15 juillet 1719.

Il faut avouer la vérité : là où les jésuites gouvernent, il en résulte rarement quelque chose de bien ; en particulier ce sont des gens honnêtes et estimables ; mais en général ils sont bien dangereux. Je croyais cet électeur trop habile pour se laisser mener par des moines et des prêtres, mais j'espère qu'on lui fera voir que ces gens qui le tourmentent le feront haïr de ses sujets, et qu'il comprendra mieux ce qui est à propos, ce qui fera qu'il ne suivra plus de pernicious conseils. J'ai appris que la princesse de Sultzbach s'était blessée parce qu'elle avait trop dansé dans le carnaval, et qu'elle ne s'était pas ménagée ; c'est à leurs dépens que les jeunes gens deviennent sages ; si ç'avait été sa première grossesse, ce serait fort dangereux, mais à la seconde cela ne peut nuire ; elle se trouvera bientôt enceinte derechef.

16 juillet 1719.

Je crois que les excès de la duchesse de Berri pour le manger et pour le boire la mettront en terre. Elle a des fièvres continuelles et deux redoublements par jour. La fièvre ne la quitte jamais. Elle ne montre ni impatience, ni colère ; elle éprouve de grandes douleurs par suite de l'émétique qu'on lui a donné hier. Elle est devenue aussi maigre et aussi sèche qu'elle était grasse ; elle s'est confessée hier et elle a communiqué.

17 juillet 1719.

Le prince de Conti croyait être guéri, mais il a eu une rechute en Espagne, et quoiqu'il soit général de

cavalerie, il ne peut pas du tout monter à cheval. Je dis mardi dernier à la jeune princesse que j'avais appris que son mari n'était pas entièrement rétabli. Elle se mit à rire, et me dit à l'oreille : « Bon ! bon ! il est guéri ; mais il fait semblant de ne pas l'être de peur d'être obligé d'aller à la tranchée et d'y être tué, car il est poltron comme un singe. » Il me semble que si je me trouvais aussi peu propre à la guerre, je ne voudrais pas entrer en campagne, car rien ne l'y oblige. On doit aller à la guerre pour acquérir de l'honneur et non de la honte. Ses meilleurs amis, comme Lanoue et Clermont, le lui ont représenté ; cela les a brouillés avec lui ; c'est une chose triste lorsqu'on ne se connaît pas soi-même.

17 juillet 1719.

Cette nuit la duchesse de Berri est morte entre deux et trois heures ; sa fin a été très-douce ; on dit qu'elle est morte comme si elle s'était endormie ¹. Mon fils est resté auprès d'elle jusqu'à ce qu'elle ait entièrement perdu connaissance. C'était son enfant chéri.

18 juillet 1719.

La pauvre duchesse de Berri s'est ôtée la vie à elle-même, comme si elle s'était tiré un coup de pistolet dans la tête, car elle a mangé en secret des melons, des figes et du lait ; elle me l'a avoué elle-même, et

¹ D'après Saint-Simon, le docteur Chirac donna à la duchesse un purgatif qui détruisit le bon effet qu'avait produit l'élixir de Garus ; le caustique duc et pair s'empporte fort contre *l'audace, l'impudence, la scélératesse* du docteur (t. XXXIII, p. 80.)

mon docteur m'a raconté qu'elle lui avait fermé sa chambre ainsi qu'à tous autres docteurs pendant quatorze jours, pour accomplir cette belle œuvre. Dès que l'orage est venu, elle a tourné à la mort. Elle me disait hier soir : « Ah ! madame, voilà un coup de tonnerre qui me fait bien du mal. » Cela était bien visible¹.

19 juillet 1719.

Elle a reçu les derniers sacrements avec une telle fermeté, que chacun en avait le cœur navré.

20 juillet 1719.

Mon fils a perdu le sommeil ; la pauvre duchesse de Berri ne pouvait être sauvée ; sa tête était toute pleine d'eau ; elle avait un ulcère dans l'estomac, un autre dans la hanche ; le reste était comme de la bouillie et le foie attaqué. On l'a conduite, la nuit, en secret, avec toute sa maison, à Saint-Denis. On a été tellement embarrassé pour faire son oraison funèbre qu'on a jugé à propos de n'en point faire du tout². Elle a dit qu'elle mourrait sans regret, puisqu'elle était réconciliée avec Dieu, et que, si sa vie se prolongeait, elle pourrait bien l'offenser de nouveau ; cela nous a si fort touchés que je ne saurais l'exprimer. Au fond c'était

¹ Dès le commencement de sa maladie, la duchesse voua au blanc, pour six mois, elle et sa maison ; pour accomplir son vœu, elle ordonna un carrosse dont les harnais étaient en argent. (*Mémoires de Duclos.*)

² Cette princesse fut un prodige d'esprit, d'orgueil, d'ingratitude, de folie, de débauche, et d'entêtement. » (Saint-Simon, t. XVII, p. 20).

une bonne personne, et si sa mère en avait pris plus de soin et l'avait mieux élevée, il n'y aurait eu que du bien à en dire. J'avoue que sa perte me va au cœur.

Mais parlons d'autre chose, car celle-là est trop triste.

Ce que vous n'avez pu lire dans ma dernière lettre vient de ce qu'elle a été en partie déchirée par un de mes chiens qui la saisit au moment où je venais de la terminer. Je vois que vous n'aimez pas les chiens, car si vous les aimiez comme moi, vous leur passeriez tous leurs petits défauts. J'ai une chienne nommée *Reine inconnue*, qui comprend tout aussi bien qu'un homme et qui ne me quitte pas un moment sans se mettre à pleurer et à hurler aussitôt qu'elle ne me voit plus.

Dans les commencements que je vins en France, je voulus une nuit me promener dans le jardin de Versailles; le Suisse qui était de garde refusa de me laisser passer; je lui dis : « Mon bon Suisse, laissez-moi me promener; je suis la femme du frère du roi. » — « Est-ce que le roi a un frère? » me répondit-il. Je répliquai : « Comment, est-ce que vous ne le savez pas? Depuis combien de temps servez-vous le roi? » — « Depuis trente ans. » — « Vous devez alors bien savoir que le roi a un frère, car chaque fois qu'il passe on vous fait prendre les armes. » — « Oûi, répondit le Suisse, lorsqu'on bat le tambour je prends les armes, mais je ne me suis jamais informé pour qui c'était, et si le roi avait un frère ou des enfants, car cela m'est bien égal. » J'ai fait rire le roi en lui racontant ce dialogue.

Saint-Cloud, 22 juillet 1719.

Ce que je craignais si fort est arrivé; la pauvre duchesse de Berri est morte¹ jeudi à quatre heures du

¹ Voir Saint-Simon (t. XXXII, p. 77), sur la mort de la duchesse de Berri et sur sa conduite scandaleuse. Les recueils manuscrits renferment nombre de pièces de vers relatives à cette princesse, mais la plupart sont d'un genre qui rend toute citation impossible. Nous pouvons à peine nous permettre quelques extraits. Un *noël* nous présente d'abord un couplet passablement mordant :

Grosse à pleine ceinture,
La féconde Berri
Dit d'une humble posture
Et le cœur bien marri :
Seigneur, je n'aurai plus l'humeur aussi gaillarde ;
Je ne veux que Riom, don, don,
Quelquefois mon papa, la, la,
Par-ci, par-là, mes gardes.

Une autre composition, dont le début seul se laisse transcrire, commence ainsi :

Celle de qui j'écris l'histoire
Est la Messaline du temps ;
J'en veux éterniser la gloire
Par des hommages éclatants.

Prenons encore quelques passages dans ce que nous trouvons de moins choquant.

Que le régent avec sa fille
Commette quelque peccadille,
Je le croirai facilement ;
Mais que de lui elle soit mère,
Se peut-il que du même enfant
On soit le grand-père et le père ?
Or, écoutez, petits et grands,
Le très-sinistre événement,
O reguingué,
O lon lon la,
A l'endroit d'une jeune dame
Qui en a la douleur dans l'âme.

matin; il y avait juste un mois qu'elle avait accompli sa vingt-quatrième année. De suite après mon diner, j'ai été à Paris; j'ai trouvé mon pauvre fils dans un état qui aurait attendri un rocher. Nous n'aurons que

Dans le Luxembourg, se dit-on,
Elle a fait un petit poupon,
Et quoique tout le monde en cause,
Tous les jours fait la même chose.

Depuis la mort de son mari,
Cet aimable due de Berri,
Pour ne point éteindre sa race,
Elle épouse la populace.

Nous laissons de côté une chanson ordurière, faite à l'occasion de la fermeture des portes du jardin du Luxembourg, le soir. La duchesse s'y promenant avec trois de ses dames, fut insultée par des jeunes gens; cette anecdote donna lieu à des vers très-acerbés qui, d'ailleurs, ont été imprimés. Voici quelques couplets d'un Noël qui fut composé à la même époque :

Toute la cour de France,
Les grands et les petits,
Apprenant la naissance
Du Dieu du paradis,
S'en vont à Bethléem, le régent à leur tête,
Pourquoi tant de façon? don, don,
Serait-ce pour cela, la, la,
Qu'on fait si grande fête?

Apercevant Marie,
Si gracieuse à voir,
Il lui dit : Je vous prie
A souper pour ce soir ;
Venez chez la Berri, vous ferez bonne chère ;
Nous nous enivrerons, don, don,
Et Noël y sera, la, la,
Avec la Parabère.

Plein d'audace et de zèle,
Prélat contre les lois,
En vrai Polichinelle
Parut l'abbé Dubois ;

trois mois de deuil au lieu de six, car un usage tout récent a abrégé de moitié la durée des deuils.

25 juillet 1719.

Le roi trouvait gentil tout ce que faisait la duchesse de Bourgogne; il pensait que ce n'était que pour le divertir, et c'est ainsi que la vieille guenipe présentait la chose; la vicille était la loi et les prophètes; ce qu'elle approuvait était bien, ce qu'elle condamnait était mal, quelque bien que ce pût être d'ailleurs. On présentait comme des crimes les actions les plus innocentes de la première Dauphine, et l'on admirait toutes les impertinences de la seconde.

27 juillet 1719.

Il est vrai que feu Monsieur était à Paris plus aimé que le roi, à cause de son affabilité; mais quand le roi voulait plaire à quelqu'un, il avait les manières du monde les plus séduisantes, et il gagnait les cœurs bien mieux que mon mari. Monsieur, de même que mon fils, était fort bien pour tout le monde, mais il ne distinguait pas assez les gens, et il ne faisait grand cas que des personnes qu'aimaient le chevalier de Lorraine et ses favoris.

Le bœuf s'épouvanta, l'âne effrayé recule;
Dès qu'il eut dit son nom, dou, dou,
Un chacu s'écria, la, la,
C'est Dubois, qu'on le brûle.

Il existe un vaudeville fort curieux, en trois actes et en vers, intitulé : *Prosopopée sur le duc d'Orléans, Mme de Berry et le cardinal Dubois, ou le Régent aux enfers*. Il est resté manuscrit, et pour cause. Nous en donnerons une analyse à la fin de ce volume, si l'espace dont nous pouvons disposer le permet.

Saint-Cloud, 30 juillet 1719.

Dans l'almanach qu'on appelle le *Liégeois*¹, de grands incendies sont annoncés pour cette année, et de fait qu'avait fait le comte de Salm à ce coquin de paysan, pour que celui-ci, par esprit de vengeance, ait mis le feu au village? Au mois d'avril, nous avons eu ici à Paris des signes dans le ciel; je crois vous l'avoir écrit; c'était pendant la nuit comme un soleil, cela dura presque le temps de réciter un *Pater*; dans d'autres endroits on a vu comme une boule de feu. Quant au pauvre duc de Schomberg, vous aurez su par mes lettres précédentes que je savais qu'il était mort; on dit que c'est un grand bonheur pour sa fille qu'il soit mort aussi subitement, car il paraît que son intention était de reconnaître sa maîtresse pour sa femme, de déshériter sa fille et de déclarer pour son héritier un bâtard qu'il a eu de sa maîtresse. Ç'aurait été une chose horrible.

Je ne savais pas que la princesse de Galles ne pou-

¹ C'est-à-dire le *Liégeois*, l'*Almanach de Liège*, si connu sous le nom de son auteur supposé, Mathieu Lænsberg. C'est à coup sûr le plus ancien des almanachs connus, car le volume de 1851 porte le chiffre 226^e année. Si cette indication est exacte, la publication de l'almanach de Liège remonterait à l'année 1628. Cependant le volume le plus ancien connu des bibliophiles liégeois est de 1636, et dans le volume de 1811, l'éditeur disait : « C'est en 1636 que Mathieu Lænsberg commença ses « prédictions, en annonçant au monde entier les biens et les « maux qui semblaient devoir leur arriver, mais avec cette scrupuleuse attention d'éviter toute personnalité. » (Voir d'ailleurs les *Recherches bibliographiques* de M. B. Warzée sur les *almanachs belges*, dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, t. VIII (1851), p. 98.

vait souffrir l'odeur de la fleur d'oranger; l'électeur de Bavière tombe en défaillance lorsqu'il voit des oranges et des citrons.

Saint-Cloud, 1^{er} août 1719.

Avec tous ses revenus, la duchesse de Berri laisse à mon fils 400,000 livres de dettes. On a horriblement volé et pillé cette pauvre princesse; c'est ainsi que vont les choses avec cette engeance de favoris. La Mouchy, qui dominait tout, n'a pas été affligée un seul moment; elle a joué de la flûte à sa fenêtre, et le jour où cette pauvre princesse a été conduite à Saint-Denis, elle a été dîner à Paris en grande compagnie; elle a bu du champagne, et elle a bu et mangé aussi goulûment que si de rien n'était; elle a tenu aussi des discours impertinents qui ont choqué tous les assistants. Mon fils l'a fait prier, elle et son monde, de quitter Paris.

Mon fils est affligé dans l'âme, et d'autant plus qu'il voit bien que s'il n'avait pas eu une complaisance excessive pour sa chère fille, et s'il avait plus agi en père, sa fille serait encore en vie et bien portante.

2 août 1719.

Le roi d'Espagne ne peut jamais pardonner, et M^{me} des Ursins lui a persuadé trop de mensonges sur le compte de mon fils pour que le roi puisse l'aimer de sa vie ¹.

¹ Le duc d'Orléans avait, durant son séjour en Espagne, trempé dans des intrigues qui étaient de nature à déplaire à Philippe V. Voyant la résistance acharnée que les puissances coalisées opposaient à Philippe V, il avait conçu le projet de se

5 août 1719.

Avant que le duc de Roquelaure ¹ ne fût fait duc, un jour qu'il pleuvait très-fort, il dit à son cocher de

substituer à ce prince et de se faire accepter par les Anglais et les Hollandais comme un moyen terme. L'affaire fut étouffée. Voir les *Œuvres* de Louis XIV, t. VI, p. 202 ; les *Mémoires* de Noailles, 1744, p. 217.

¹ Antoine-Gaston-Jean-Baptiste, duc de Roquelaure, maréchal de France en 1724, mort le 5 mai 1738 à 82 ans. Il n'est certainement point l'auteur d'un recueil de plates et souvent indécentes bouffonneries publiées pour la première fois en Hollande, en 1718, sous le titre de *Momus français, ou les Aventures divertissantes du duc de Roquelaure*. Il en a été fait des réimpressions fort nombreuses. Celle de Versailles, 1787, est citée dans le *Manuel du Libraire* comme préférable, parce qu'elle est d'un tiers moins ample que les précédentes. En 1845, on a publié à Paris de prétendus *Mémoires secrets du duc de Roquelaure*, 2 vol. in-8°. « C'étoit un plaisant de profession qui, avec force bas comique, en disoit quelquefois d'assez bonnes. » (Saint-Simon, t. VIII, p. 221.) On n'oubliera guère le bon mot qui lui échappa en nombreuse compagnie à la naissance de sa fille : « Mademoiselle, soyez la bien-venue, je ne vous attendois pas de sitôt. » En effet, elle ne s'était pas fait attendre. Dans le ballet royal des *Noces de Pélée et de Thétis*, dansé par le roi en 1654, Roquelaure représentait une dryade, et Benserade fit pour lui ces vers étranges :

Il n'est point de forêt qui ne soit indignée
Du fracas enmuyeux que j'ai fait tant de fois,
Et sitôt que je hante une souche de bois,
Il vaudrait tout autant qu'on y mit la cognée.

M. Barrière, qui cite ce quatrain dans ses notes sur les *Mémoires* de Brienne, fournit d'autres exemples des singulières allusions que Benserade se permettait et qui étaient débitées devant le roi, imprimées avec privilège. « Quand on songe que « ces vers se récitaient en présence des dames de la cour, on « est forcé de penser que le poète leur accordait beaucoup de « candeur et bien peu de pénétration. »

le conduire au Louvre où personne ne pouvait entrer en voiture, si ce n'est les ambassadeurs, les princes et les ducs. Lorsqu'il vint à la porte, on demanda : « Qu'est-ce ? » Il répondit : « C'est un duc. — Quel duc ? demanda la sentinelle. — Celui d'Épernon, répondit-il. — Lequel ? — Le dernier mort, dit-il. » Alors on le laissa passer. Afin qu'on ne lui fit pas quelque affaire à cet égard, il alla droit au roi et il dit : « Sire, il pleut si fort que je suis entré en carrosse jusqu'à votre degré. » Le roi se fâcha et dit : « Quel est le sot qui vous a laissé entrer ? » Il dit : « Encore plus sot que vous ne pouvez penser, Sire, car il m'a laissé entrer sous le nom du duc d'Épernon, dernier mort. » Cela dissipa la colère du roi et le fit rire de bon cœur.

Saint-Cloud, 5 août 1719.

Au service funèbre de la Dauphine, quand j'allais à l'offrande, je portai le cierge, *nota benè* avec des pièces d'or, à l'évêque qui chantait la grand'messe, et qui était assis dans une chaise à bras auprès de l'autel. Il voulut donner le cierge à ceux qui servaient la messe et qui étaient des prêtres de la chapelle du roi ; mais les moines de Saint-Denis accoururent à bride abattue, prétendant que le cierge et les pièces d'or leur revenaient. Ils se jetèrent sur l'évêque, dont le fauteuil commença à chanceler, et la mitre lui tomba de la tête. Si j'étais restée encore un moment, l'évêque avec tous ses moines seraient tombés sur moi ; aussi je sautais à la hâte les quatre marches de l'autel, car j'étais encore leste, et je regardai la bataille ; il me fut im-

possible de ne pas me mettre à rire, et tout le monde rit aussi.

Je ne voudrais pas jurer que la Dauphine n'eût aimé Bessola plus que son mari; cette fille ne méritait sûrement pas une pareille affection; elle a chaque jour trahi et vendu la princesse à la Maintenon. J'ai prévenu souvent sa maîtresse de sa perfidie; mais elle n'a jamais voulu me croire.

6 août 1719.

M^{me} du Maine a dit publiquement chez elle qu'elle n'aurait aucun repos jusqu'à ce qu'elle eût fait passer à mon fils le goût du pain. Sa mère lui ayant reproché ce propos, elle ne l'a pas nié; mais elle a dit : « On dit bien des choses dans la colère qu'on n'exécutera jamais. »

6 août 1719.

Je n'ai aucune ambition : je ne veux point gouverner; je n'y trouverais aucun plaisir. Il n'en est pas de même des Françaises; la moindre servante se croit très-propre à diriger l'État; je trouve cela tellement ridicule que j'ai été guérie de toute manie de ce genre. Quoique je ne sois pas riche pour ma situation, je ne voudrais pas me donner la moindre peine pour avoir autant de fortune qu'en avait la duchesse de Berri; elle jouissait d'un revenu double du mien, et toutefois elle laisse 400,000 livres de dettes; c'est du moins ce qu'on ne trouvera pas après ma mort.

Saint-Cloud, 10 août 1719.

Quant à la mort de la pauvre duchesse de Berri, je

sais bien à qui il faut s'en prendre de ce malheur¹ ; c'est la maudite Mouchy, la favorite de la pauvre duchesse, qui est cause de sa mort ; elle l'a tuée comme si elle lui avait enfoncé un couteau dans la gorge² ; la duchesse était consumée d'une fièvre lente ; sa favorite lui apportait dans la nuit à manger toutes sortes de choses, des fricassées, des petits pâtés, des melons, de la salade, du lait, des prunes, des figues ; elle lui

¹ Voici comment s'exprime l'auteur de l'*Histoire philosophique du règne de Louis XV* :

« Une grossesse survient. Les veilles et les excès ne pouvoient
 « en rendre le terme heureux. A peine accouchée, la princesse
 « tombe dangereusement malade ; le curé de Saint-Sulpice ac-
 « court, mais elle venoit, lui dit-on, de se confesser à un cor-
 « delier, et il ne reste plus qu'à lui apporter les sacrements. Le
 « curé exige, comme condition indispensable, l'éloignement de
 « Riom et de M^{me} de Mouchy, seconde dame d'atour de la
 « princesse, confidente et complice de ses désordres. En appre-
 « nant l'exigence du curé, la duchesse se met en fureur, et crie
 « qu'on jette ces *cafards* à la porte. Le régent tâche de l'apai-
 « ser et de vaincre la résolution du curé. Le refus des sacre-
 « ments entraînait le refus de la sépulture, et le régent crai-
 « gnait un pareil scandale. Il fait appeler le cardinal de Noailles,
 « archevêque de Paris, espérant de lui plus de condescendance ;
 « mais le prélat approuve hautement la conduite du curé. La
 « princesse guérit, mais sa santé avoit reçu une atteinte irré-
 « parable, et elle mourut quelques mois après. »

² Consulter les *Mémoires* de Saint-Simon (t. XIX, p. 173) au sujet de M^{me} de Mouchy « qui fut une étrange poulette. » Elle est fort maltraitée dans les chansons du temps ; nous ne leur emprunterons qu'un seul passage :

Belle Mouchy, par tes manières,
 Au grand prieur tu ne peux plaire,
 Quant il te voit tromper Couli ;
 Ne lui vante plus ta tendresse,
 Car il est plus fidèle ami
 Que tu n'es fidèle maîtresse.

donnait à boire de la bière à la glace. Pendant quatorze jours, elle n'a voulu faire venir aucun médecin; aussi la fièvre a toujours été en redoublant, et la malade n'a pu y résister.

Mon fils a exilé cette méchante sorcière, ainsi que son mari. Je crois que s'ils étaient restés à Paris, les gens de la duchesse les auraient lapidés.

Il est très-rare que les Françaises soient bien élevées; on en fait des coquettes ou des bigotes.

11 août 1719.

Le cardinal (*Mazarin*) renvoya en Italie sa nièce¹. Lorsqu'elle partit, le roi pleura abondamment. M^{me} de Calonne lui dit : « Vous êtes roi, vous pleurez, et je pars. » C'était beaucoup de choses dites en peu de mots. Quant à sa sœur, la comtesse de Soissons, le roi a toujours eu pour elle une grande amitié, sans en être amoureux; il lui a toujours beaucoup donné; le moindre présent était deux mille louis d'or².

¹ Madame a déjà parlé de ce sujet; voir la lettre du 24 juillet 1716. Il faut surtout lire une lettre de Mazarin à Louis XIV, datée de Saint-Jean-de-Luz, le 28 août 1659. Publiée avec peu d'exactitude dans le recueil des *Lettres de Mazarin* (Amsterdam, 1745, t. I, p. 203-321), elle a été reproduite, d'après l'original autographe, dans les *Documents historiques*, joints au *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1835, t. I, p. 176.

² M. Depping (*Correspond. administrative sous Louis XIV*, t. III, p. 15) cite, d'après des registres secrets, de curieux exemples des libéralités du roi; une pension de 80,000 livres à la duchesse de Fontange; une somme de 300,000 livres donnée à Mme de Brégy; une de 200,000 à Mlle de La Mothe (Houdancourt), « cette lille des plus aimables et qui dansoit mieux que personne. » (*Mémoires de La Fare.*)

12 août 1719.

La Maintenon a toujours conservé du feu dans les yeux, mais elle pinçait la bouche et fronçait les narines, ce qui lui donnait un air désagréable qu'elle prenait surtout lorsqu'elle voyait quelqu'un qui lui déplaisait, mon Excellence, par exemple; alors elle relevait la bouche en arrière et laissait pendre la lèvre ¹.

15 août 1719.

M^{me} d'Orléans a tout à fait ramené à elle son mari ²; d'après son conseil. il court la nuit; mercredi, dans la nuit, il alla à Asnières, où la Parabère a une maison; il y soupa; lorsqu'il voulut, après minuit, remonter dans son carrosse, il tomba dans un trou et se foula un pied... Mon fils dit qu'il s'était attaché à la Parabère, parce qu'elle ne songe à rien, si ce n'est à se divertir et qu'elle ne se mêle d'aucune affaire. Ce serait très-bien si elle n'était pas aussi ivrognesse, et si elle ne faisait pas que mon fils bût et mangeât autant et courût la nuit à Asnières.

¹ M. Depping a publié (*Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. III) un acte fort curieux par lequel Louis XIV accorde (le 30 septembre 1674) à Françoise d'Aubigné (*sic*), veuve Scarron, le privilège de faire faire des âtres à des fourneaux, fours et cheminées d'une nouvelle invention. La pauvre veuve exploita-t-elle ce brevet? qu'advint-il de cette invention? Personne n'en a parlé. On prévoyait si peu alors la haute fortune qui l'attendait.

² Avant la mort de son père, le duc, mécontent du roi qui l'éloignait des armées et le tenait en disgrâce, « se précipita dans une conduite fort licencieuse, qu'il se piqua de porter au plus loin pour marquer le mépris qu'il faisoit de son épouse et de la colère que le roi lui témoignoit. » (Saint-Simon.)

16 août 1719.

La reine mangeait souvent et longtemps; mais elle ne mangeait pas plus qu'une autre, car elle ne prenait que de tout petits morceaux, comme on aurait pu en donner à un serin ¹.

Une dame blâmait son amie d'aimer un homme fort laid; celle-ci lui dit : « Vous a-t-il parlé tendrement et passionnément? — Non, répondit la première. — Vous ne pouvez donc pas juger, répliqua la seconde, s'il est aimable ou non. »

Saint-Cloud, 22 août 1719.

La Mouchy avait les clefs de tout; elle et son amant Riom ont fait de jolis coups : ils avaient de doubles clefs, et ils ont laissé la pauvre duchesse sans un sou ni un liard. Je ne puis comprendre qu'on puisse aimer ce drôle : il n'a ni figure ni taille; il a l'air d'un fantôme des eaux, car il est vert et jaune de visage; il a la bouche, le nez et les yeux comme les Chinois; on pourrait le prendre pour un magot plutôt que pour un Gascon qu'il est; il est fat et n'a pas du tout d'esprit; une grosse tête enfoncée entre de larges épaules; on voit dans ses yeux qu'il n'y voit pas bien; en somme, c'est un drôle fort laid; mais on dit qu'il est très-vigoureux ², cela charme toutes

¹ « La reine étoit jalouse de tout le monde; quand on dinoit, elle ne vouloit pas que l'on mangeât; elle disoit : « On mangera tout, on ne laissera rien. » Le roi s'en moquoit. » (*Mémoires de Montpensier.*)

² *Soll wie ein Esel geschaffen seyn.* On trouvera des détails étendus sur Riom dans la *Galerie de l'ancienne cour*, 1786, t. III. D'après les *Mémoires* de Maurepas, il menait fort dure-

les femmes débauchées; aussi la Polignac l'a-t-elle une fois enfermé deux jours avec elle.

23 août 1719.

Je crains fort la petite vérole pour mon fils. Il soupe longuement et mange beaucoup; il est court et rouge : la petite vérole s'attaque volontiers à ces gens-là.

25 août 1718.

Mon fils est insupportable de se promener la nuit avec le méchant et impertinent Nocé. Je hais Nocé comme le diable. Lui et Broglie risquent tout, parce que cela leur donne l'occasion de tirer beaucoup d'argent de mon fils. On dit que Nocé est jaloux de la Parabère, qui a pris un autre amant que lui. On voit par là que mon fils n'est pas du tout jaloux. Celui dont elle est devenue amoureuse est un personnage qui a déjà bien couru le monde; c'est Clermont, capitaine des Suisses de mon fils, le même qui a préféré la Chouin à la grande duchesse de Conti¹. On dit que Nocé dit tout ce qui lui passe par la tête,

ment la duchesse, et elle fit une fausse couche à la suite de coups qu'il lui donna.

¹ Madame fait allusion à une intrigue qui fut ourdie afin de s'emparer de l'esprit du Dauphin; le prince de Conti la dirigeait; Clermont-Chatte, parent du maréchal de Luxembourg et amant de la princesse douairière de Conti (M^{lle} de Blois), y fut mêlé, ainsi que M^{lle} Chouin. Des lettres interceptées dévoilèrent tous ces secrets à Louis XIV, qui en fut fort irrité. Voir les *Mémoires de Saint-Simon*; Anquetil, *Louis XIV, sa Cour et le Régent*, 1789, t. II, p. 248-257; les *Lettres de Mme de Sévigné*, 27 août 1694; Walckenaër, *Histoire de La Fontaine*, 1820, p. 273 et 470.

et qu'il amuse ainsi mon fils et le fait rire; il a de l'esprit et sait plaisamment présenter les choses. Son père a été sous-gouverneur de mon fils, qui s'est attaché, dès l'enfance, à ce méchant diable, et qui l'a pris en affection. Je ne sais comment on peut aimer ce drôle; il est vert, noir et jaune foncé; il a dix ans de plus que mon fils; on ne saurait croire combien de millions cet homme avide a tirés de mon fils.

26 août 1719.

Le prince (*de Conti*) souffre encore beaucoup de sa dysenterie; on a voulu le conduire à Bayonne, mais il a une fièvre si forte qu'on n'a pu lui faire entreprendre le voyage, et il a été obligé de rester à l'armée.

Paris, 27 août 1719.

Il faisait vendredi dernier une chaleur excessive. Je restai à mon balcon jusqu'à neuf heures et je vis le feu d'artifice des Tuileries, que l'on tire chaque année le jour de la fête du roi; mais cette fois-ci, la chose s'est mal passée, car on dit que sept personnes ont été étouffées dans la foule, entre autres une femme enceinte et un abbé; ce sont des filous qui ont occasionné le tumulte, et pour commencer le désordre, ils ont arraché à une pauvre fille sa coiffure de dessus la tête. Je n'ai pas dormi de toute la nuit à cause de la chaleur et des maudites punaises. A propos de ces bêtes-là, la princesse de Galles m'écrit qu'on s'en plaint dans toute la ville de Londres, et la reine de Sicile écrit qu'on a trouvé son lit tout plein de punaises.

M^{me} de Berri avait l'apanage tout entier de son

mari; il revient au roi ainsi que la pension de six cent soixante mille livres par an; les dettes retombent sur mon fils; depuis deux ou trois ans elle n'avait pas payé les gages de tous ses gens; mon fils aura à payer plus de quatre cent mille livres. Les affaires de la duchesse sont dans un désordre complet; il y a eu des vols épouvantables. Tous les gens au service de la duchesse paraissent entièrement consolés de sa perte; moi aussi j'en suis consolée, à cause de bien des choses que j'ai apprises depuis sa mort, et qui ne peuvent s'écrire.

Notre chère princesse de Galles met très-mal l'orthographe ¹, c'est elle-même qui s'est appris à écrire; il n'est donc pas étonnant qu'elle s'en tire fort mal; je m'y suis habituée avec le temps, et maintenant je

¹ Il en était de même alors d'une foule de personnes de premier rang; mais, ainsi que le remarque très-bien M. Léon de Laborde, « combien de grands seigneurs et des plus importants, « combien de superbes dames et des plus distinguées, n'écrivent pas plus correctement! L'esprit alors et le talent éclataient en dépit des règles de la grammaire ou des lois de l'école, et ils ne s'en croyaient pas de plus mauvais aloi pour cela. » Les exemples d'une orthographe vicieuse abondent dans les écrits de l'époque. En ouvrant le premier qui nous vient sous la main, les *Mémoires* de Louville, nous trouvons des lettres de Louis XIV fidèlement reproduites; on y lit: « Jay apris... plésir... traitement... » La reine douairière d'Espagne écrit: « La manière dont Madame de Denic s'est servit pour demander les catre atelages qui me restent. » Au lieu de hier, la reine, femme de Philippe V, écrivait *yer*.

Mlle de Montpensier traçait de son côté ces lignes, que nous reproduisons exactement:

« J'ay cru que Votre Altesse seret bien ése de savoir sete istoire; je m'enqueteré de toute nouvelle pour luy mander, m'estiment hureuse si je puis luy donner quelque divertissement. »

la lis sans difficulté; mais au commencement j'avais de la peine; elle écrit d'ailleurs avec agrément.

Saint-Cloud, 31 août 1719.

Lundi dernier je voulais, comme à l'ordinaire, aller au bois de Boulogne; mais tous mes cochers, écuyers, palefreniers, étaient si malades que je fus obligée de rester à Saint-Cloud, où je crois qu'il y aura bientôt plus de morts que de vivants; la rougeole et la fièvre font de terribles ravages; c'est affreux de voir combien il meurt de monde. De tous côtés on n'apprend que des malheurs; un pauvre jardinier d'ici a perdu à la fois son père et sa mère, et sa femme est devenue subitement folle; il faut la veiller sans cesse, autrement elle s'empresserait d'aller se noyer. On ne voit partout que des figures désolées, et il n'y a que mon petit-fils, le duc de Chartres, qui soit toujours gai et content. Je ne me souviens plus (car j'ai toujours eu une mauvaise mémoire, et elle va en s'affaiblissant) si je vous ai mandé que mon fils a acheté, pour le duc de Chartres, le gouvernement du Dauphiné au duc de La Feuillade, moyennant la somme de huit cent mille livres; cinq cent mille livres pour le gouvernement, et cent mille écus pour le brevet de retenue qu'avait le duc; tous les gouverneurs de province ont un capitaine des gardes; mon petit-fils en a donc aussi un, et il me l'a présenté hier avec une extrême satisfaction. C'est le marquis d'O, dont la fille était auprès de la duchesse de Berri, et qui était tombée en disgrâce par suite des intrigues de la méchante Mouchy; M^{me} d'Orléans l'a placée parmi ses dames. C'est là tout ce que

je sais de neuf ; depuis six jours il n'est rien survenu, si ce n'est beaucoup de mesures relatives aux finances où je ne comprends rien ; je sais seulement que mon fils, d'accord avec un Anglais nommé Law, mais que les Français appellent Lass, a trouvé le moyen d'acquitter cette année toutes les dettes du feu roi, qui se montent à deux fois cent mille millions ¹ ; le jeune roi va donc, au lieu d'un monarque pauvre, se trouver un souverain fort riche.

1^{er} septembre 1719.

Je n'ai pas douté un seul instant que le mariage de mon fils ne fût funeste sous tous les rapports, mais mes conseils n'ont servi de rien ; si la chose avait pu aboutir à quelque chose de bon, la vieille guenipe n'y aurait pas poussé comme elle l'a fait... La Montespan était fort belle et avait infiniment d'esprit, mais c'était un vrai diable pour la méchanceté ².

2 septembre 1719.

M^{lle} de Charolais a fait demander en secret à mon fils comment il fallait s'y prendre pour voir le duc de Richelieu et pour lui parler avant qu'il partit pour

¹ Nous transcrivons le chiffre qu'indique Madame, sans prétendre rectifier l'erreur évidente qu'il renferme.

² M^{me} de Montespan partageait l'oubli de son époque pour les règles de l'orthographe ; un catalogue d'autographes (L.***. 1844, n^o 341) renferme un extrait d'une lettre à M^{me} de Lanzun, nous le reproduisons : « Il lia sy lontant que je n'ay antandu parler
« de vous que je ne puis m'anpescher de vous demander des
« nouvelles de la disposition de votre esprit, car pour vos affaire
« ce seret à moy a vous en instruire. M. Colbert promet des
« merveilles sur les memoires que lon luy a donnés... »

Richelieu. Mon fils a répondu qu'elle pouvait s'adresser au cardinal de Noailles, car, puisque celui-ci l'avait conduit chez lui à Conflans, il saurait mieux que personne comment on pourrait voir le duc. Comme elle a appris ensuite que le duc était arrivé à Saint-Germain, elle s'y est rendue tout de suite.

3 septembre 1719.

Il ne faut pas s'étonner si la duchesse de Berri a laissé beaucoup de dettes; elle avait auprès d'elle un jeune impertinent et une femme sans honneur, qui s'entendaient ensemble pour lui faire contracter dettes sur dettes; ils avaient pris sur elle un tel empire, qu'elle ne pouvait rien leur refuser.

J'ai appris ce soir que mon fils avait fait sortir de la Bastille ce maudit duc de Richelieu, et lui a rendu la liberté; c'est la duchesse d'Orléans qui l'a voulu. On peut dire qu'elle a la cervelle à l'envers; elle en fera tant, qu'un de ces matins elle fera aussi relâcher son frère et la duchesse du Maine.

Saint-Cloud, 8 septembre 1719.

Mon fils est venu me voir vendredi dernier, et il m'a rendue riche; il a trouvé que mon revenu était insuffisant, et il l'a augmenté de 150,000 francs. Comme, grâce à Dieu, je n'ai aucune dette, cela vient à propos et de manière à me mettre à même de passer le reste de ma vie à l'aise, comme on dit ici.

La Mouchy était bien la plus indigne favorite que l'on ait jamais vue; elle a trahi, trompé et volé sa princesse; elle était d'une maison tout à fait obscure;

son grand-père du côté maternel était contrôleur général de la maison de mon mari, ce qui est une charge fort médiocre; il se nommait Forcadel. La mère n'était non plus rien de bon; devenue veuve, elle a longtemps fait ménage avec un homme marié. On peut dire que tout cela c'est du beurre puant et des œufs pourris¹. Ce que cette Mouchy a fait de plus drôle, ç'a été de voler son amant, le comte de Riom, auquel la duchesse de Berri avait donné de fortes sommes en numéraire et en pierreries; il avait tout mis dans une caisse qu'il a laissée à Meudon; sa chère amie a dérobé la cassette et s'en est allée avec. Je trouve cela fort drôle.

Quant à Langallerie dont vous me parlez, je vous ai déjà dit comment il était mort².

8 septembre 1719.

Le mariage de la Duchesse (*de Berri*) avec la tête de crapaud (*Riom*) n'est malheureusement que trop vrai; ce n'est point d'ailleurs un mauvais gentilhomme; il est allié aux meilleures maisons: le duc de Lauzun est son oncle et Biron son neveu; mais avec tout cela il n'était pas digne des honneurs qui lui sont survenus. Il n'était que capitaine au régiment du roi. Toutes les femmes courent après lui. Je le trouve laid et repoussant; il a l'air aussi malade que s'il avait le mal français.

¹ Proverbe allemand.

² Voir la lettre du 20 octobre 1717. Le marquis de Langallerie est une des figures les plus originales de son temps, mais les *Mémoires* qui portent son nom (La Haye, 1753) ne sont pas de lui; ils ont été écrits et publiés par Gautier de Faget.

9 septembre 1719.

Il faut dire la vérité, Law est un homme admirable pour les finances.

12 septembre 1719.

Lorsque la nouvelle de la mort de M^{me} de Berri vint à l'armée, le prince de Conti alla trouver Riom et lui chanta une sotte chanson : « Elle est morte, la vache aux paniers, il n'en faut plus parler. » Mon fils en a été un peu piqué, mais il n'a pas voulu avoir eu l'air de le savoir.

14 septembre 1719.

Il est déplorable que la débauche se soit développée comme elle l'a fait ; autrefois on n'entendait pas parler d'histoires aussi horribles qu'à présent. J'ai appris la vie scandaleuse du margrave de Dourlach ; c'est vraiment trop fort ; je craignais que ce seigneur ne soit tout à fait devenu fou ; on n'a rien vu de plus insensé et je n'ai jamais rien appris de pareil, si ce n'est d'un peintre, à Paris, qui s'appelait Santerre ; il n'avait point de valets, mais il se faisait servir par de jeunes filles qui l'habillaient et le déshabillaient. Il n'était pas marié.

17 septembre 1719.

Je vous ai promis de vous raconter mon voyage à Chelles. Je partis jeudi, à sept heures, avec la duchesse de Brancas, M^{me} de Chasteautier et M^{me} de Ratzamhausen ; nous arrivâmes à dix heures et demie. Mon petit-fils, le duc de Chartres, était déjà arrivé ; mon fils arriva un quart d'heure après, et puis M^{lle} de Valois. M^{me} d'Orléans s'était fait saigner tout exprès pour

ne pas venir ; elle et l'abbesse ne sont pas très-bonnes amies, et d'ailleurs son extrême paresse l'aurait empêchée de se déplacer et de se lever un peu de bonne heure. Nous allâmes à l'église ; le prie-Dieu de l'abbesse était placé dans le chœur des religieuses ; il était en velours violet tout couvert de fleurs de lis d'or ; mon prie-Dieu était contre la balustrade ; mon fils et sa fille étaient derrière ma chaise, car les princes du sang ne peuvent s'agenouiller sur mon tapis, c'est un droit réservé aux petits-fils de France ; toute la musique du roi était dans la tribune ; le cardinal de Noailles dit la messe. L'autel est fort beau ; il est formé de marbre noir et blanc, avec quatre grosses colonnes de marbre noir ; il y a quatre belles statues de marbre blanc représentant de saintes abbesses ; une ressemble si fort à notre abbesse, qu'on croirait que c'est son portrait ; elle a cependant été faite bien avant que ma petite-fille fût née, car elle n'a que vingt-un ans. Douze moines de son ordre, revêtus de superbes chasubles, vinrent pour servir la messe ; après que le cardinal eut lu l'épître, le maître des cérémonies entra dans le chœur des religieuses et ramena l'abbesse ; elle vint de fort bon air, suivie de deux abbesses et d'une demi-douzaine de religieuses de son couvent ; elle fit une grande révérence à l'autel et à moi, et s'agenouilla devant le cardinal, qui était assis dans une grande chaise à bras devant l'autel ; on apporta en cérémonie la confession de foi, qu'elle lut, et après que le cardinal eut récité beaucoup de prières, il lui donna un livre qui contenait la règle de son couvent. Elle revint ensuite à sa place, et après qu'on eut lu le *Credo* et l'offier-

toire, elle vint à l'offrande, accompagnée de l'abbesse et de ses religieuses; on apporta, pour offrande, deux grands cierges et deux pains, dont l'un était doré et l'autre argenté; après que le cardinal eut communié, elle revint s'agenouiller devant lui, et il lui donna la crosse; il la reconduisit à son siège, non pas à son prie-Dieu, mais à son siège d'abbesse, qui était une espèce de trône surmonté d'un dais de princesse du sang, avec des fleurs de lis; aussitôt qu'elle s'y fut placée, les trompettes et les hautbois se firent entendre, et le cardinal, suivi de tous ses prêtres, se plaça auprès de l'autel, du côté gauche, sa crosse dans la main, et on chanta le *Te Deum*. Toutes les religieuses du couvent arrivèrent ensuite deux à deux, et elles vinrent témoigner leur soumission à leur abbesse, en lui faisant une grande révérence; cela me fit souvenir des honneurs qu'on rend à Athys lorsqu'on le fait grand prêtre de Cybèle, car on vient aussi deux à deux le saluer; je croyais qu'on allait chanter, comme dans l'opéra :

Que devant vous tout sabaise et tout tremble;

Vives heureux, vos jours sont nostre Espoir;

Rien n'est si beau que de voir Ensemble

Un grand mérite avec un grand pouvoir.

Que lou bénisse

Le Ciel propisse,

Qui dans vos mains

Met les sort des humain.

Après le *Te Deum*, nous entrâmes dans le couvent, et, à midi et demi, nous nous mîmes à table, mon fils, mon petit-fils le duc de Chartres, la princesse Victoire de Soissons, la jeune demoiselle d'Auvergne, fille du duc d'Albret, et les trois dames qui étaient avec moi;

l'abbesse se mit de son côté, dans son réfectoire, à une table de quarante couverts, avec sa sœur, M^{lle} de Valois, les deux dames qui l'accompagnaient, douze abbesses et toutes les autres religieuses du couvent. C'était drôle de voir toutes ces robes noires autour de la table. Les gens de mon fils servirent un très-beau repas ; on laissa le peuple piller le dessert et les confitures après que le diner fut fini. A quatre heures trois quarts ma voiture arriva, et je revins ici ¹.

¹ La nouvelle abbesse de Chelles prit le nom de sœur Bathilde. Racine le fils composa une pièce de vers sur sa profession religieuse :

- Plaisir, beauté, jeunesse, honneurs, gloire, puissance,
- Ambitieux espoir que permet la naissance,
- Tout au pied de l'Agneau fut par elle immolé..... »

D'autres poètes prirent la chose d'une tout autre façon ; nous trouvons dans les recueils manuscrits une description de la manière dont on passe la vie à l'abbaye de Chelles :

De l'abbaye
Où réside Vénus,
Nonne jolie,
Disant peu d'*oremus*,
Loin des soins superflus,
Ne songeant tout au plus
Qu'à bien passer sa vie,
Fait bon les revenus
De l'abbaye.

Pour tout office,
On goûte tous les jours
Mille délices
Qu'assaisonne l'amour ;
Chaque instant sur les cœurs,
Il répand ses faveurs ;
A ce Dieu si propice
Elles livrent leurs cœurs,
Pour tout office.

Il est question dans les *Mémoires* de Maurepas (t. 1, p. 129-

19 septembre 1719.

Le feu roi aurait volontiers employé M. Law pour les finances; mais comme il n'est pas catholique, le roi disait qu'il ne fallait pas se fier à lui.

23 septembre 1719.

Je n'ai que 456,000 livres, et si Dieu veut, je ne laisserai pas un liard de dettes¹. Mon fils vient de me rendre plus riche en augmentant ma pension de 150,000 livres. La cause de presque tout le malheur ici, c'est la fureur des dames pour le jeu. On m'a souvent dit en face : « Vous n'êtes bonne à rien, vous n'aimez pas le jeu. »

26 septembre 1719.

Le prince de Conti est enfin venu me voir; apparemment il n'y avait pas ce jour-là autant à agioter dans la rue Quincampoix qu'à l'ordinaire, car il y a été fourré tout le temps depuis son retour. Son cousin, M. le Duc, n'agit pas mieux. Le prince de Conti a remporté fort peu d'honneur de la campagne, il est trop débauché sous tous les rapports; je doute qu'il s'habitue à la guerre... Ses méchancetés me rappellent

145) de cette abbesse; ils n'en disent pas de bien et prétendent que le duc de Richelieu, déguisé en musicien, fut admis quelquefois dans son couvent.

¹ Madame avait pour chef de son conseil un homme éclairé, Nicolas-Joseph Foucault, qui a laissé des Mémoires dont la publication offrirait de l'intérêt pour l'histoire de l'administration française. Le manuscrit existe à la bibliothèque impériale. M. A. Bernier en a publié quelques extraits à la suite des *Mémoires du marquis de Sourches*, 1840, 2 vol. in-8°.

les miennes. Quand j'étais enfant, je prenais du bois pourri, j'en plaçais des morceaux sur les yeux et sur la bouche, et je me cachais le soir dans l'escalier pour faire peur aux gens; mais j'avais moi-même tant peur de rencontrer des revenants que je tremblais la première. Voilà ce que fait aussi ce prince, il veut se faire craindre et il meurt presque de peur.

28 septembre 1719.

L'homme à la tête de crapaud n'était pas ici lorsque M^{me} de Berri est morte; il était à l'armée, il commandait le régiment qu'on a acheté pour lui... La Mouchy est petite-fille du chirurgien de feu Monsieur. Mon fils a fait sa mère, la Forcadèle, gouvernante de sa fille aînée et de son fils; la petite Forcadèle a été ainsi élevée avec M^{me} de Berri, qui la maria à M. de Mouchy, son maître de garde-robe, et qui lui donna beaucoup d'argent pour sa dot. Tant que le roi a vécu, la duchesse ne put la fréquenter beaucoup; mais, après la mort du roi, elle la déclara pleinement sa favorite, et lui donna la charge de seconde dame d'atour.

29 septembre 1719.

Un homme qui, pendant de longues années, a constamment été auprès du roi, et a travaillé avec lui tous les soirs chez la Maintenon, qui a ainsi tout entendu, et qui est mon bon ami, m'a avoué que, tant que la vieille a été en vie, il n'a rien voulu me dire, mais que depuis qu'elle est morte, il pouvait m'assurer que le roi avait eu une véritable amitié pour moi; il a entendu plusieurs fois, de ses propres oreilles, qu'elle

tourmentait le roi, et qu'elle disait toute sorte de mal de moi, afin de me rendre odieuse à ses yeux, mais que le roi avait toujours pris mon parti. C'est sans doute pour cela que le roi m'avait dit sur son lit de mort : « On a fait tout ce qu'on a pu pour que je vous haïsse, Madame, mais ils n'ont pas réussi ; » il ajouta qu'il m'avait trop bien connue pour ajouter foi à ces calomnies. Pendant que le roi me disait cela, la vieille avait un air si coupable, que je ne pus douter que cela ne vint d'elle.

1^{er} octobre 1719.

J'allai à quatre heures au Palais-Royal, et je montai chez M^{me} d'Orléans, que je trouvai très-contente, car elle venait de recevoir des nouvelles de son frère aîné (*le duc du Maine*) ; il était hors de danger et comme guéri d'une atteinte de choléra-morbus qu'il a eue. Je ne dis rien, comme vous pouvez croire ; mais je songeai combien était vrai le proverbe qui dit que mauvaise herbe croît toujours. J'allai, avec la duchesse, son fils et trois de ses filles, au spectacle ; nous eûmes deux pièces, une ancienne, *les Horaces*, et une nouvelle, *les Noces de Vulcain*¹. L'idée en est originale ;

¹ Ou *Momus fabuliste*, par Fuzelier (et Legrand) ; la première édition de cette comédie, en un acte, est de Paris, 1719. Fuzelier, auteur spirituel et fécond, composa un très-grand nombre de pièces pour les théâtres de la foire, mais il fut toujours éclipsé par son collaborateur Le Sage, et aujourd'hui il est à peine connu de nom. Entre autres preuves du goût bien connu de Madame pour la comédie, on peut citer la dédicace qui lui fut faite du *Théâtre italien*, publié par E. Gherardi. Il s'est trouvé dans la riche bibliothèque dramatique de M. de Solenne un recueil fort curieux (n^o 3242) d'anciens ballets en sept vo-

on suppose que Momus se moque des dieux et leur récite des fables qui sont des allusions à leurs défauts; c'est une satire de tous les travers de Paris : cela me fit rire.

L'augmentation de pension que m'a accordée mon fils est venue fort à propos, car après la mort de mon mari je m'étais trouvée fort gênée; la vieille (*Maintenon*), qui me détestait, ainsi que mon fils, prétendait que l'intention expresse du roi était de ne rien faire pour nous; c'était un horrible mensonge, et la preuve, c'est qu'ayant été trouver le roi et lui ayant exposé que je ne pouvais soutenir mon rang, il augmenta aussitôt de quarante mille livres ma pension¹; la vieille faillit en crever de dépit. Ce qui me fit bien rire, c'est que le duc et la duchesse du Maine demandèrent à mon intendant comment il se faisait qu'avec le peu de revenu que j'avais, je parvenais à vivre selon mon rang et à ne pas contracter de dettes. Lagarde (c'est ainsi que se nomme mon intendant) répondit : « C'est que Madame se modère et ne fait jamais de folles dépenses; » c'était une bonne leçon donnée à ce beau couple, car leurs dettes venaient de fêtes nocturnes qu'ils donnaient à Sceaux, et qui duraient depuis le soir jusqu'au grand jour²; feux d'ar-

lumes in-4^o, reliés aux armes de Madame, et provenant de son cabinet.

¹ Saint-Simon (t. XX, p. 4) : « Madame, qui avait peine à fournir à la dépense de son grand état avec 400,000 livres de rente, demanda des secours au roi qui, avec excuse du peu, lui donna 40,000 livres d'augmentation. »

² Les *Nuits de Sceaux*, ou *Nuits blanches* de ce manoir somptueux, étaient des fêtes magnifiques. La duchesse aimait

tifice, spectacles, opéras, festins, bals, rien n'y manquait. Si mon fils n'avait pas perdu sa fille, et si le roi n'avait pas recueilli sa riche succession, je n'aurais pas eu cet accroissement dans ma pension, car mon fils ne veut pas qu'on puisse dire qu'il enrichit sa famille aux dépens du roi.

Mon fils n'est que trop bon; le petit duc de Richelieu lui ayant affirmé que son intention avait été de tout lui révéler, il l'a cru et l'a fait relâcher, il est vrai que la maîtresse du duc, M^{lle} de Charolais, ne laissait pas, à cet égard, une minute de repos à son père. C'est cependant une chose horrible qu'une princesse du sang déclare, à la face de tout le monde, qu'elle est amoureuse comme une chatte, et que cette passion est pour un drôle qui est d'un rang si au-dessous du sien, qu'elle ne peut l'épouser, et qui de plus lui est infidèle, car il a une demi-douzaine d'autres maîtresses. Quand on lui expose cela, elle répond : « Bon ! il n'a des maîtresses que pour me les sacrifier » et pour me conter ce qui se passe entre eux. » C'est vraiment une chose affreuse.

Si je croyais à la sorcellerie, je dirais qu'il faut que ce duc possède quelque secret surnaturel, car il n'a pas trouvé une femme qui lui ait opposé la moindre

beaucoup la comédie et la jouait fort mal, à ce que dit Voltaire ; on la vit sur le théâtre avec Baron. Sa cour était charmante ; on s'y divertissait autant qu'on s'ennuyait alors à Versailles ; elle animait tous les plaisirs par son esprit, par son imagination, par ses fantaisies ; on ne pouvait ruiner son mari plus gaiement. On faisait une loterie des vingt-quatre lettres de l'alphabet ; celui qui tirait le C était tenu de donner une comédie, l'O désignait un petit opéra, le B exigeait un ballet.

résistance ; toutes courent après lui , que c'est vraiment une honte. Il n'est pas , après tout , plus beau qu'un autre , et il est tellement indiscret et bavard , qu'il a déclaré lui-même que si une impératrice , belle comme un ange , était éprise de lui et voulait coucher avec lui , à condition qu'il n'en dirait rien , il aimerait mieux la planter là et ne pas la voir de sa vie. C'est un grand poltron , fort insolent , sans cœur et sans âme ; je me révolte contre l'idée qu'il est la coqueluche de toutes ces dames , et je suis sûre qu'il n'aura que de l'ingratitude pour les bontés de mon fils ; mais je ne veux plus parler de ce personnage , il me fait perdre patience. Le mal qu'on dit de M. Law et de sa banque est l'effet de la jalousie , car on ne saurait rien voir de mieux ; il paye les effroyables dettes du feu roi et diminue les impôts , allégeant ainsi le fardeau qui pesait sur le peuple ; le bois ne coûte que la moitié de ce qu'il coûtait ; les droits d'entrée sur le vin , la viande et tout ce qui se consomme à Paris , ont été supprimés ; cela inspire une grande joie parmi le peuple , comme vous pouvez bien croire. M. Law est fort poli ; je fais grand cas de lui ; il fait ce qu'il peut pour m'être agréable ; il ne veut pas agir en secret , comme ceux qui ont eu précédemment la direction des finances , mais en public et avec honneur. Il est complètement faux qu'il ait acheté un palais de la duchesse de Berri ; elle n'en avait pas ; il était donc impossible qu'elle en vendit ; toutes les maisons qu'elle avait , c'est-à-dire Meudon , Chaville et La Muette , sont retournées au roi , qui a établi sa ménagerie à La Muette ; il y aura là des vaches , des mou

tons et autres animaux. Des maladies terribles, telles que la petite vérole, la rougeole et la fièvre chaude, font beaucoup de mal à Paris; mais de tous les coins de l'Europe on n'entend pas parler d'autre chose. On dit que la peste est à Manheim et qu'elle y fait beaucoup de mal.

J'ai vu mon oncle à la mode de Bretagne, le landgrave Charles de Hesse-Rheinfels : il est impossible de dire plus de sottises qu'il n'en dit; il parle toujours de son cocher, qui est de si bonne compagnie qu'il le fait coucher auprès de lui et qu'il veut le charger d'élever son fils cadet. Je lui ai dit très-sérieusement qu'il devrait bien se garder de dire toutes ces bêtises qui faisaient que tout le monde se moquait de lui. Il a pris la chose fort mal; il a répondu qu'il voyait bien que je désirais qu'il s'en allât, puisque j'avais honte de mes parents. Je me fâchai, et lui répliquai crûment que lorsque mes parents parlaient de la sorte, j'avais sujet d'avoir honte pour eux. Nous nous sommes quittés fort mal ensemble.

6 octobre 1719.

Law est tellement pourchassé, qu'il n'a de repos ni jour ni nuit; une duchesse lui a baisé les mains devant tout le monde; et si les duchesses lui baisent les mains, qu'est-ce que les autres dames ne devront pas lui baiser?

Mon fils a toujours eu un grand faible pour les amants dont il a été le confident... Il n'est pas délicat; pourvu que les dames soient de bonne humeur, qu'elles boivent et mangent goulûment, et qu'elles

soient fraîches, elles n'ont pas besoin d'avoir de la beauté. Je lui ai souvent reproché d'en avoir de très-laides.

7 octobre 1719.

On voit bien que l'on est plus que jamais irrité contre mon fils, car on apprend chaque jour des soulèvements en Bretagne, et je ne sais pas si ce qu'on raconte d'une conspiration à La Rochelle est vrai; le gouverneur de cette place voulait la livrer aux Espagnols. Dix officiers étaient du complot; on en a arrêté quelques-uns; les autres se sont sauvés en Espagne... J'avais regardé l'évêque de Soissons comme un fort brave homme; je l'ai connu lorsqu'il était encore abbé et aumônier de la duchesse de Bourgogne, mais l'ambition de devenir cardinal rend fous la plupart des évêques; il n'en est aucun qui ne pense que, plus il fera d'impertinences à l'égard de mon fils et en faveur de la constitution, plus il se mettra dans les bonnes grâces de la cour de Rome et deviendra ainsi cardinal.

8 octobre 1719.

Il est faux que la reine ait mis au monde une négresse. Feu Monsieur, qui avait été présent, disait que la petite princesse était laide, mais point noire. On ne peut ôter de la tête du peuple que l'enfant ne vive encore, qu'elle ne soit dans un couvent, à Moret près de Fontainebleau; cependant il est certain que l'enfant laide est morte: toute la cour l'a vue mourir¹.

¹ Voir les *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 101, et de Saint-Simon, t. III, p. 126. On disait tout bas à la cour que la mau-

M. de Brancas ¹ était très-amoureux de sa fiancée. Le jour où devait se célébrer la noce, il fut au bain comme à son ordinaire, et se mit au lit. Son valet de chambre lui demanda : « D'où vient, monsieur, que vous couchez encore ici, et que vous n'allez pas coucher avec madame votre femme ? » Il dit : « Je l'avais oublié. » Il se leva et alla trouver sa femme, qui l'avait longtemps attendu au lit. Il était chevalier d'honneur de la reine-mère. Un jour, lorsqu'elle était à l'église, Brancas oublie que c'est la reine qui est agenouillée. Comme elle avait le dos voûté, lorsqu'elle baissait la tête on ne pouvait guère la reconnaître. Il la prend pour un prie-Dieu ; il s'agenouille sur ses talons, et appuie ses deux coudes sur les épaules de la reine. Elle fut très-étonnée de voir son chevalier d'honneur se mettre à genoux sur elle, et chacun se mit à rire. Jadis les dames portaient dans leurs déshabillés des tabliers de drap fin. La duchesse de Duras était dans la cour de son hôtel ; elle avait reconduit une dame à son carrosse. M. de Brancas entre dans la

resse du couvent de Moret était fille d'un cocher du roi dont la femme était fort jolie (Anquetil, *Louis XIV*, t. III, p. 430).

¹ Mort en 1681. Voir les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, t. III, p. 135. A cet égard, M. Monmerqué cite une lettre de Bussy, qui dit : « Il est assez distrait, et comme il a vu que ses réveries ont fait rire le roi quelquefois, il les a outrées pour se faire un mérite d'une imperfection qui faisait parler de lui, n'y pouvant réussir par de meilleures voies. » La Bruyère l'a immortalisé sous le nom de Ménalque (voir l'édition des *Caractères* donnée par M. Walckenaër, 1845, p. 444. Mme de Sévigné, avec laquelle il était fort lié, donne beaucoup de détails sur cet étrange personnage, et raconte plusieurs de ses singulières distractions. Consultez aussi Saint-Simon.

cour pour rendre visite à la duchesse et prend son tablier pour un mur; il va pour pisser contre, et il est tout saisi lorsque la duchesse se met à crier: « Oh fi! cela ne se fait point! » Il dit: « Je vous demande mille pardons, j'ai pris votre tablier pour un mur. »

10 octobre 1719.

Le duc de Lorraine n'entend plus que par Craon, sa femme ou ses créatures.

Je ne crois pas que la passion de ma fille (*pour son mari*) soit aussi vive qu'elle a été, mais elle l'aime encore sincèrement; et, s'il lui témoigne la moindre amitié, elle est hors d'elle-même à force de joie, et elle me l'écrit bien vite.

14 octobre 1719.

Le roi d'Angleterre et le roi de Prusse ont résolu, à ce qu'on m'annonce, de défendre vivement la cause des réformés; les prêtres ne pourront donc plus les tourmenter, ce qui me réjouit cordialement, car je souhaite toute espèce de bien et de bonheur à nos braves compatriotes; et quant aux maudits prêtres qui les persécutent, je voudrais leur voir une corde au cou; ils l'ont bien méritée à cause de leur fausseté et de leur perfidie.

15 octobre 1719.

Le Dauphin ne s'est pas affligé un quart d'heure de la mort de sa femme ni de celle de sa mère; quand il s'affubla de son grand manteau de deuil, il faillit étouffer de rire... Quelqu'un voulut un jour le plai-

santer sur son inclination pour les hommes ; le Dauphin s'emporta comme je ne l'ai jamais vu faire, et dit : « Si quelqu'un est assez impertinent pour se vanter de cette infamie, qu'on me le nomme, et je ferai voir par mes traitements combien je le méprise et combien je hais sa vue. »

Le roi ne voulait ordinairement avoir personne à sa table, si ce n'est les membres de la famille du sang. Il y avait tant de princesses du sang que la table ordinaire n'aurait pas été suffisante ; elle était déjà tout occupée quand nous étions réunies. Le roi, assis au milieu, avait à sa droite M. le Dauphin et le duc de Bourgogne, et à sa gauche la Dauphine et le duc de Berri ; dans un des retours étaient assis feu Monsieur et moi, et dans l'autre mon fils et sa femme ; le reste de la table restait réservé pour les gentilshommes servants qui nous servaient à table, car ceux qui servent le roi ne se placent pas derrière le siège du roi, mais en face de lui. Lorsque les princesses du sang ou d'autres dames mangeaient à la table du roi, e'étaient non pas les gentilshommes servants mais d'autres officiers de la maison du roi qui nous servaient, et ceux-ci se trouvaient derrière nous comme des pages. Dans ce cas, le roi était servi par son premier maître-d'hôtel. Les pages ne servaient à la table du roi que lorsqu'il était en voyage, et ils ne servaient pas la famille royale ; elle était servie par des gens qui n'étaient pas gentilshommes. Anciennement, tous les officiers du roi, tels que ceux de l'échansonnerie, du gobelet, du fruit, etc., étaient gentilshommes ; mais depuis que la noblesse est devenue pauvre, et que toutes les

charges se sont payées cher, il a fallu prendre de bons bourgeois qui eussent de l'argent.

16 octobre 1719.

M. Law est un homme habile et honorable ; il est extraordinairement civil et poli à l'égard de tout le monde ; il sait fort bien vivre. Il ne parle pas mal le français, mieux que les Anglais ne le font habituellement.

A M. DE HARLING.

19 octobre 1719.

Dieu tout-puissant a délivré la France entière d'une méchante bête sauvage, car il a emporté la Scarron ; je ne peux pas dire qu'il l'ait appelée à lui, la chose me semble trop douteuse.

A LA COMTESSE LOUISE.

20 octobre 1719.

Huit ou dix jours avant la mort du roi, il lui vint un mal à une jambe et la gangrène s'y mit, dont il est mort. Mais il avait eu durant plus de trois mois une fièvre lente qui l'avait fait dépérir à vue d'œil, et il était aussi maigre qu'un éclat de bois. Le vieux coquin de Fagon l'avait mis dans cet état, il le faisait toutes les trois semaines purger jusqu'au sang, et tous les jours il le faisait horriblement suer. De plus, le roi s'était, à l'instigation du père Le Tellier, affreusement tourmenté au sujet de la maudite constitution (*Unigenitus*), au point qu'il n'en avait de repos ni jour ni nuit ; c'est ce qui lui a ôté la vie. Fagon était un mauvais drôle et plus attaché à la guenipe qu'au roi.

Aussi, lorsque je vis qu'on voulait si fort élever le duc du Maine, et que la vieille guenipe se souciait si peu de la mort du roi, j'ai eu de mauvaises pensées sur ce vieux coquin.

20 octobre 1719.

Le docteur Chirac ¹ fut appelé auprès d'une dame qui était malade. Pendant qu'il était dans l'antichambre, on y dit que les actions (*de la banque de Law*) avaient beaucoup diminué. Le docteur, qui avait beaucoup de papiers sur le Mississipi, fut saisi de cette nouvelle, et, s'étant assis auprès de la malade pour lui tâter le pouls, il se dit à lui-même : « Ah ! mon Dieu ! cela diminue, cela diminue, cela diminue. » En l'entendant parler ainsi, la malade se mit à crier ; ses gens accoururent ; elle dit : « Je vais mourir, M. Chirac vient de crier trois fois en tâtant mon pouls : Il diminue ! » Le docteur revint à lui, et dit : « Vous rêvez, votre pouls bat à merveille, et vous vous portez bien. Je m'occupais des actions du Mississipi, sur lesquelles je perds, puisqu'elles baissent. » La dame malade fut ainsi rassurée.

20 octobre 1719.

Le duc de Sully ² avait parfois de grandes distractions.

¹ Chirac, né en 1650, mort en 1732 ; il suivit le duc d'Orléans dans ses campagnes d'Italie et d'Espagne, et fut nommé son premier médecin en 1715 ; les faveurs, les dignités s'accumulèrent sur lui ; un an avant sa mort il devint premier médecin de Louis XV. Malgré sa grande réputation, il n'a laissé que des écrits sans mérite.

² Saint-Simon, t. XIX, p. 167, parle de ce personnage, fort peu régulier en sa conduite, et qui fut trouvé mort dans son lit à l'âge de quarante-huit ans.

tions; s'habillant un jour pour se rendre à l'église, il n'oublia rien que son haut-de-chausse. C'était en hiver; entrant à l'église, il dit : « Mon Dieu! qu'il fait froid aujourd'hui! » On lui répondit : « Pas plus froid qu'à l'ordinaire. — J'ai donc la fièvre, » dit-il. Quelqu'un demanda : « Ne serait-ce pas parce que vous n'êtes pas habillé assez chaudement? » Et il leva son habit; on vit alors ce qui lui manquait.

21 octobre 1719.

La vieille guenipe et le père La Chaise¹ ont persuadé au roi que tous les péchés que Sa Majesté avait commis avec la Montespan seraient pardonnés s'il persécutait et expulsait les réformés, et qu'il prendrait ainsi le chemin du ciel. Le pauvre roi les a crus fermement, car il n'a de sa vie lu un seul mot de la Bible; et telle est l'origine des persécutions que nous avons vues... Le roi ne savait pas faire consister la religion en autre chose qu'à accomplir ce que ses confesseurs lui prescrivait. Ils lui ont fait croire qu'il n'était pas permis de raisonner dans les choses religieuses, et qu'il fallait, pour faire son salut, tenir la raison captive.

22 octobre 1719.

Personne ne s'étonne de ce que je mange avec plaisir des boudins, j'ai aussi mis à la mode ici les jam-

¹ Il existe un pamphlet intitulé : *Prévarications du père La Chaise, confesseur du roi, au préjudice des droits et des intérêts de Sa Majesté*; Cologne (Hollande), 1685. L'auteur s'efforce d'établir que ce Père sacrifie à sa compagnie et à son ambition personnelle le roi et la France.

bons crus ; tout le monde en mange maintenant ; on mange aussi beaucoup de nos plats allemands, comme la choucroûte et les choux au sucre, ainsi que du lard salé accommodé aux choux ; mais il est rare qu'on s'en procure de bonne qualité ¹. On ne mangeait guère de gibier avant, j'ai mis tout cela à la mode, ainsi que les harengs saurs ; j'ai appris au feu roi à en manger, et il les trouvait fort de son goût. J'ai tellement affriandé ma gueule allemande ² à des plats allemands, que je ne puis ni souffrir ni manger un seul ragoût français : je ne mange que du bœuf, du veau rôti, et rarement du mouton, des perdrix, ou bien des poules rôties, et jamais de faisan.

24 octobre 1719.

Il y a quarante ans que le mois d'octobre ne se passe jamais sans que, vers le 22, mon fils ne se trouve souffrant, soit d'une manière, soit d'une autre, et cela depuis son grand accident... Quoiqu'il soit régent, il ne paraît jamais devant moi et ne me quitte jamais sans venir me baiser la main avant que je ne l'embrasse ; il ne prend point de chaise devant moi ; mais d'ailleurs il ne fait pas de façons et il bavarde rondement avec moi. Nous rions et plaisantons comme de bons amis ³.

¹ La duchesse se faisait envoyer d'Allemagne des graines de ces choux qu'elle aimait tant.

² *Mein teutscher maul*.

³ Le duc d'Orléans avait pour Madame des attentions pleines de respect ; tous les soirs il se rendait chez elle à huit heures, et jouait aux échecs jusqu'à l'heure du souper du roi (Saint-Simon, t. I, p. 277).

26 octobre 1719.

J'apprends avec grand plaisir que les envoyés anglais, prussiens et hollandais, sont à Heidelberg, car j'espère qu'en dépit du pape et des Barbarins, comme disait le pauvre due de Créqui, ils réussiront à soulager les pauvres habitants du Palatinat, en dépit de la malice des prêtres autrichiens. C'est une chose bien terrible que de voir que chacun de nous veut vivre heureux, et qu'il travaille cependant à rendre la vie des autres aussi dure que possible. Je me flatte toutefois que l'électeur est trop sensé pour se laisser mener par les ecclésiastiques ; toutes les sottises qu'ils font faire à sa sœur l'impératrice, qui est entièrement soumise à leur direction, devraient lui servir de leçon. Un prince doit comprendre que la véritable piété consiste pour lui à tenir sa parole et à gouverner avec justice et sagesse ; quiconque lui donne des avis contraires est un mauvais conseiller. Cela me fait souvenir d'un dialogue que j'entendis une fois à Saint-Cloud, et qui me fit bien rire. Un chanoine, qui était un homme très-respectable, mais sévère¹, entra dans

¹ Comme témoignage de la sévérité de l'abbé Feuillet, on peut citer son *Récit de la mort de Madame* (Henriette d'Angleterre), publié dans le *Bulletin du bibliophile*, mars 1853, p. 107, d'après le manuscrit autographe qui appartient à la bibliothèque impériale. Cet ecclésiastique se montre peu touché du spectacle de douleur qu'il eut sous les yeux ; on cherche les émotions qu'il a dû éprouver comme homme, et on ne trouve qu'une censure amère des faiblesses qu'il a condamnées comme prêtre. Sa rigueur donna lieu à un opuscule devenu fort rare : *Lettre écrite de la campagne par un docteur en théologie à une dame de qualité* (sur la mort de Madame), 1670.

le cabinet de Monsieur, et Monsieur, qui s'amusait quelquefois à faire l'hypocrite, lui dit : « J'ai grand soif ; serait-ce rompre le jeûne que de prendre un jus d'orange ? » M. Feuillet (ainsi s'appelait ce chanoine) lui répondit : « Oh ! Monsieur, mangez un bœuf, et soyez bon chrétien, et payez vos dettes. » On en pourrait dire autant à l'électeur. Le bon M. Law est tombé sérieusement malade, il y a quelques jours, par suite du tracas et du travail dont il est accablé ; on ne lui laisse pas un instant de repos ni jour ni nuit. On ne peut imaginer une race d'hommes plus intéressés que les Français.

28 octobre 1719.

On ne peut avoir plus de capacité que M. Law, mais je ne voudrais pas, pour tout l'or du monde, être à sa place ; car il est tourmenté comme une âme damnée, et ses ennemis répandent toutes sortes de méchancetés sur son compte ¹.

¹ On rencontre dans les recueils manuscrits une foule de vers dirigés contre Law et le système. En voici quelques échantillons :

Lundi je pris des actions,
 Mardi je gagnai des millions,
 Mercredi je pris équipage,
 Jeudi j'arrangeai mon ménage,
 Vendredi je m'en fus au bal,
 Et samedi à l'hôpital.

Voir dans les *Mélanges* de Bois-Jourdan, t. II, p. 317, d'autres vers du même genre.

Depuis qu'un juif vena d'Écosse
 S'est enrichi de notre argent,
 Tous les gredins roulent carrosse,
 Et qui fut riche est indigent.

Un écu est un ecu ;
 Un billet de banque,

J'ai reçu une lettre de ma fille qui me mande qu'Albéroni a voulu faire assassiner ou empoisonner l'empereur ; il avait chargé de ce coup un comte silésien, nommé Nimtsch, et deux abbés italiens. Je ne sais comment la chose a été découverte, mais elle s'éclaircira, car tous ces scélérats ont été arrêtés. Vous aurez peut-être à cet égard des nouvelles à Francfort ; je vous prie de me les transmettre : elles m'intéressent vivement, car Albéroni en veut à mon fils encore plus qu'à l'empereur.

29 octobre 1719.

La duchesse de Berri avait été fort mal élevée et toujours fourrée avec les femmes de chambre ; elle n'était pas très-capricieuse, mais hautaine et absolue dans toutes ses volontés... J'avais entendu parler de son mariage (*avec Riom*), et je lui en fis des représentations ; elle répondit en riant : « Ah ! Madame, n'ai-je pas assez l'honneur d'être connue de vous pour que vous puissiez croire une telle sottise de moi, à qui on reproche tant d'orgueil ? » Elle m'endormit ainsi, de sorte que je ne voulais pas croire la chose ; son père et sa mère n'y ont consenti de leur vie ¹. Non, je ne

Un billet de banque,
Un écu est un écu,
Un billet de banque
Est un torche-cu.

¹ La duchesse, avec sa violence habituelle, tourmenta son père pour que son mariage fût déclaré ; c'était aussi ce que voulait Riom, qui s'était marié par ambition. Le régent voulut gagner du temps et fit partir pour l'armée son gendre, qu'il aurait voulu voir à tous les diables. Après la mort de la duchesse, Riom vendit son régiment et son gouvernement, et rentra dans l'obscurité.

consentirais de l'éternité à une pareille impertinence, lors même que son père et sa mère l'auraient fait. La tête de crapaud fit croire à sa princesse qu'il était prince de la maison d'Aragon, et que le roi d'Espagne, en dépit de tout droit, lui retenait son royaume, mais que, lorsqu'elle l'aurait épousé, il pourrait réclamer ses États dans les traités de paix ; la Mouchy l'entretenait de cela du matin jusqu'à la nuit ; voilà pourquoi elle était si fort en faveur.

30 octobre 1719.

Le czar n'est pas un fou ; il a beaucoup de capacité, mais il est bien domnage qu'il ait été élevé d'une façon aussi sauvage et brutale. Je le trouve cruel au delà de toute expression dans ce qu'il a fait à l'égard du *czarowitz* : il donne à son fils sa parole qu'il peut venir et qu'il ne lui fera rien, et, lorsque son fils est venu, il le fait empoisonner dans le saint sacrement. C'est quelque chose de si impie et de si abominable que je ne puis le lui pardonner ¹.

¹ Il n'y a point de preuves du fait horrible que raconte Madame, et qui n'est qu'une de ces rumeurs qu'elle accueillait trop avidement. La mort du *czarowitz* présente un véritable problème historique ; on a prétendu qu'il avait été empoisonné, qu'il avait été décapité, qu'il était mort d'apoplexie. Voir l'édition de Saint-Simon donnée par Soulavie, 1791, t. XI, p. 170 ; l'*Histoire de Russie*, par Lévêque, t. V ; celle de Leclerc, t. III ; la *Vie* (en allemand) *de Pierre le Grand*, par Von-Halem, etc. On consultera aussi les *Mémoires*, en forme de manifeste, sur le procès criminel jugé et publié à Saint-Pétersbourg, le 25 juin 1718, contre le *czarowitch* Alexei, convaincu de factions, rébellion et désobéissance envers son père et seigneur souverain, Nancy, 1718, in-12.

Paris, 2 novembre 1719.

Il ne peut exister un plus mauvais service que celui de la poste en France; elle est toujours sous la direction de M. de Torcy, qui n'a jamais manqué d'ouvrir et de lire toutes mes lettres; je ne m'en serais pas tracassée, mais ce que je ne pouvais souffrir, c'est que, pour obéir à la vieille (*Maintenon*), il faisait là-dessus des commentaires afin de me brouiller avec le feu roi, et cela était par trop fort. Aujourd'hui, il peut faire tous les commentaires qu'il voudra, je ne crains pas qu'il me brouille avec mon fils; l'abbé Dubois et lui sont ennemis acharnés; ils ont eu des querelles terribles où ils se sont dit mutuellement leurs vérités; on pourrait leur dire, comme en pareils cas, faisait notre cousin l'électeur: « Accordez-vous, canailles. » Il faut se réjouir lorsque les lettres ne sont pas entièrement perdues, et lorsqu'elles arrivent enfin.

Il est vrai qu'il y a eu de grands désordres en Bretagne, et M^{me} du Maine y a autant de part qu'Albéroni; M^{me} la Princesse est allée trouver sa fille afin de la ramener au bon sens, ce à quoi je doute qu'elle réussisse; la petite naine est trop méchante.

Vous me demandez si mon abbé de Saint-Albin et son frère le chevalier, qui est à présent grand-prieur de France, ont eu la même mère; le chevalier est légitimé, mais le pauvre abbé n'est pas reconnu; il a un air de famille; il ressemble fort à feu Monsieur; il a quelque chose de son père et beaucoup de M^{lle} de Valois; il a quelques années de plus que le chevalier, et il est bien fâché de voir son frère cadet placé si fort au-dessus de lui. Le chevalier, qui est, depuis peu de

temps, grand-prieur de France dans l'ordre de Malte, est le fils de M^{lle} de Sery, qui a été ma fille d'honneur, et qui se nomme aujourd'hui M^{me} d'Argenton; la mère de l'abbé était une danseuse de l'Opéra, qui s'appelait Florence¹. Mon fils a encore une fille du côté gauche qui n'est pas reconnue; il l'a mariée à un marquis de Ségur; elle est fille de la Desmare, une des meilleures actrices de la troupe du roi. Il y a encore deux ou trois enfants que je n'ai jamais vus, et qu'il a eus d'une femme de qualité; leur grand-père a été gouverneur de mon fils, et il était précédemment chevalier d'honneur de la reine. Cette femme est veuve depuis deux ans; sa mère a été dame d'atours de la duchesse de Berri, et elle est morte dans cette charge. Je ne crois pas que mon fils puisse être bien sûr que ces enfants soient de lui, car cette femme est une terrible dévergondée. Elle boit nuit et jour, et ne se gêne en rien, mais mon fils n'est pas du tout jaloux; les tours que lui jouent ses maîtresses ne le chagrinent ni ne le met-

¹ On trouve diverses chansons sur elle dans les recueils manuscrits, mais elles ne peuvent être transcrites. Une note d'un de ces recueils fournit des détails sur les premiers pas du régent dans la carrière qu'il devait parcourir d'une façon tristement célèbre : « Sa première maîtresse fut la petite Léonore, fille du « concierge du garde-meuble du Palais-Royal; il en eut, âgé « de quatorze ans, un enfant, ce qui fit grand bruit. Monsieur « s'en fâcha fort; Madame n'en parut point mécontente, elle « prit même beaucoup de soins de la mère et de l'enfant. Cette « fille a depuis été mariée à M. de Charencey, fils d'un con- « seiller à Riom. »

Le prince de Léon avait été l'amant de la Florence; elle fut enlevée par ordre du roi en 1707, et mise dans un couvent (voir Saint-Simon, t. XI, p. 29).

tent en colère ; cela le divertit, et il ne fait qu'en rire ; je ne puis le comprendre. Une de ses maîtresses qui a le mieux réussi à le captiver est une femme de qualité, elle se nomme M^{me} de Parabère ¹.

Paris, 5 novembre 1719.

Si ma tante, la princesse de Tarente, vivait encore, elle aurait sans doute un vif chagrin de la mort de son petit-fils ; mais il n'en serait pas digne, car c'était un personnage fort mal élevé. J'ai fait de mon mieux pour le remettre dans une meilleure voie, mais je n'ai point réussi. Je l'ai souvent rudement tancé, surtout lorsque je le surprénais à mentir, ce à quoi il était horrible-

¹ « M^{me} de Parabère était vive, légère, capricieuse, hautaine, emportée ; le séjour de la cour et la société du régent eurent bientôt développé cet heureux naturel. L'originalité de son esprit éclata sans retenue ; ses traits malins atteignaient tout le monde, sans même excepter le prince. Ajoutons qu'aucun vil intérêt, aucune idée d'ambition n'entraîna dans la conduite de la comtesse. Elle aimait le régent pour lui, elle recherchait en lui le convive charmant, l'homme aimable. » D'après une anecdote racontée un peu crûment par Duclos, ce fut elle qui força le régent à assister au sacre de l'abbé Dubois ; le duc de Saint-Simon, qui se vantait d'être le seul homme titré que Dubois eût assez respecté pour l'excepter de l'invitation, avait offert au prince de s'y trouver, si le prince voulait assez se respecter lui-même pour n'y point aller (voir les *Tableaux de genre et d'histoire*, p. 6). Le régent ayant appris un beau jour que M^{me} de Parabère désirait des porcelaines, en fit chercher de tous côtés, à quelque prix que ce fût, et en acheta pour dix-huit cent mille livres. On lit, sous la date du 2 juin 1721, dans le *Journal* de Barbier : « Le régent a congédié M^{me} de Parabère, et lui a conté tout doucement le mot de Mahomet II, qui dit à sa maîtresse : Voilà une belle tête, je la ferai couper quand je voudrai. Ce trait historique ne plut point à la dame. »

ment porté; il faisait toujours des contes, il ne voyait que de la très-mauvaise compagnie, il était livré à une affreuse débauche; en un mot, ce n'est pas du tout un mal qu'il soit mort. Je l'avais tenu sur les fonts de baptême avec les États de Bretagne, de sorte qu'il s'appelait Charles de Bretagne. Il n'a laissé qu'un petit garçon, qui est aussi joli et aussi agréable que le père était laid et repoussant. Dieu veuille qu'il lui ressemble aussi peu à l'intérieur qu'à l'extérieur. Je souhaite aussi qu'au moral il ne ressemble pas à sa mère, car elle ne valait rien du tout; elle est morte de la v...le². Toute la famille voulait la faire séparer de son mari, qui l'avait surprise avec son valet de chambre; mais elle était fine et adroite; elle savait qu'il avait des dettes, et elle agit si bien auprès de lui, que, lorsqu'on voulut les séparer, il dit : « Nous nous sommes raccommodés. » Vous voyez ainsi, ma chère Louise, quel couple cela faisait, et si j'ai eu motif de regretter cette créature.

Je ne vois pas pourquoi on veut, à Vienne, tenir tellement secret le complot tramé par Albéroni; tout le monde sait bien que c'est un scélérat fini; il a vendu son premier maître, le duc de Parme, au duc de Vendôme, le duc de Vendôme à la princesse des Ursins, la princesse des Ursins à la reine d'Espagne; c'est un misérable intrigant qui n'a ni foi ni loi.

Le comte d'Altheim et sa sœur me font de la peine; car c'est une terrible chose que d'avoir pour parent un homme tel que le comte de Nimtsch, qui mérite bien d'être roué tout vif.

² Madame écrit les mots en toutes lettres.

7 novembre 1719.

Je trouvais une fois la (*première*) Dauphine au désespoir et fondant en larmes, parce que la vieille l'avait menacée de la rendre malheureuse, de lui faire préférer M^{me} du Maine, et de la faire haïr de toute la cour et même du roi. Je me mis à rire quand elle me conta cela, et je lui dis : « Est-il possible qu'avec autant d'esprit et de courage qu'en a Votre Altesse, elle puisse se laisser intimider par cette vieille sorcière ? Votre Altesse n'a rien à craindre ; elle est Dauphine, la première dans la France entière ; sans les motifs les plus graves, l'on ne saurait lui faire du mal. Ainsi, lorsque la vieille menace Votre Altesse de la sorte, qu'elle réponde avec fermeté : « Je ne crains point vos menaces ; M^{me} de Maintenon est trop loin de moi ; le roi est trop juste pour me condamner sans m'entendre. Si vous me pressez, je le lui dirai moi-même, et nous verrons s'il n'osera pas me soutenir. »

La Dauphine ne resta pas en arrière ; elle redit mot pour mot ce que je lui avais dit. La vieille lui répondit : « Ce discours ne vient point de vous ; ce sont les mauvais raisonnements de Madame ; vous n'avez pas assez de courage pour le penser, mais nous verrons si cette amitié pour Madame vous sera profitable. » Depuis ce temps, elle n'a pourtant plus menacé la princesse. Elle avait fort à propos fait intervenir le nom de M^{me} du Maine dans ses menaces envers la Dauphine, parce que, comme elle avait élevé le duc du Maine, elle se croyait toute-puissante à la cour, et voulait montrer que son influence était telle qu'elle pouvait

faire préférer la dernière princesse du sang à la première personne de France, et que par cette raison il fallait la redouter et lui obéir en tout; mais la Bessola, qui était très-jalouse de moi et qui ne pouvait souffrir que la Dauphine eût de la confiance en moi, qui, d'ailleurs, avait été gagnée et payée par la vieille, nous trahissait auprès de la Maintenon, et lui rapportait tout ce que j'avais dit pour consoler la princesse; elle avait ordre de la vieille de tourmenter et d'intimider la pauvre Dauphine. Elle s'acquittait à merveille de cette commission, et faisait peur sur peur à la princesse, sous prétexte de n'agir que par attachement pour elle, et de lui être entièrement dévouée et fidèle. La pauvre Dauphine ne se défiait point de cette Bessola, qui avait été élevée avec elle et qu'elle avait amenée; elle n'imaginait pas qu'on pût pousser la fausseté aussi loin que le faisait cette maudite créature. Je ne pus le souffrir; je contredis la Bessola, et j'employai tout pour consoler la Dauphine et soulager son chagrin. Elle me dit aussi, en mourant, que j'avais prolongé sa vie de deux années, par le courage que je lui avais toujours inspiré. Mais par là, je me suis attiré la haine complète de la vieille, qui a duré jusqu'à sa fin. Quand même la Dauphine eût eu quelque petit reproche à se faire, ce n'était point à la vieille à y trouver à redire; car qui a mené une vie plus légère qu'elle? En public et en face, elle ne m'a de ma vie rien dit de désagréable; car elle savait bien que je lui aurais vertement répondu, car je connaissais toute sa vie. Villarceaux m'en a plus raconté que je n'aurais voulu en savoir.

7 novembre 1719.

L'abbé de Mauleuvrier et M^{lle} de Langeron avaient persuadé à M^{me} la Princesse que M^{me} du Maine était à la mort, et qu'elle ne demandait qu'à voir encore sa chère mère avant sa fin, afin de recevoir d'elle la dernière bénédiction, car elle mourait innocente. M^{me} la Princesse s'est mise en route avec de vives inquiétudes et en versant des larmes; mais elle a été bien surprise, en arrivant à la demeure de sa fille, de voir celle-ci, fraîche et bien portante, venir au-devant d'elle. M^{lle} de Langeron disait que M^{me} du Maine cachait son mal, pour ôter toute inquiétude à M^{me} la Princesse.

8 novembre 1719.

J'avais eu d'abord de l'attachement pour l'abbé Dubois, parce que je croyais qu'il aimait tendrement mon fils, et qu'il ne cherchait en tout que son bien et son avantage; mais quand j'ai vu que c'était un chien perfide qui ne cherche que ses propres intérêts, qui ne songe nullement à soigner l'honneur de mon fils, mais qui le précipitait dans la perte éternelle, en le laissant se plonger dans la débauche, sans faire semblant de s'en apercevoir, toute mon estime pour ce petit prêtre s'est changée en mépris. Je tiens de mon fils lui-même que l'ayant rencontré un jour tout seul dans la rue au moment où son élève se disposait à entrer dans un mauvais lieu ¹, il ne fit qu'en rire avec lui, au lieu de le prendre par le bras et le ramener à la maison. Par cette indulgence, et par le mariage de

¹ Madame écrit nettement et tout au long : *Im Bordel gieng*.

mon fils, il a bien prouvé qu'il n'y a en lui ni foi, ni fidélité, ni honnêteté. Ce n'est pas à tort que je le soupçonnai de s'être mêlé du mariage de mon fils ; ce que j'en sais, je le tiens de mon fils lui-même et des gens qui étaient chez la vieille vilaine, dans le temps où l'abbé se rendait chez elle la nuit pour arranger ses intrigues, et pour trahir son maître qu'il a vendu¹. Il se trompe s'il croit que je ne sais pas tout cela. D'abord, il s'était prononcé pour moi ; mais après que la vieille vilaine l'eut fait venir trois ou quatre fois, il a promptement changé. Cependant ce n'est pas pour cette affaire que le roi l'a pris ensuite en haine, mais pour un tripotage qu'il avait fait avec le P. La Chaise. Monsieur en fut aussi fâché que moi. Le roi et la vieille vilaine le firent menacer de chasser tous ses favoris ; cela le fit consentir à tout ; il s'en est repenti ensuite, mais il était trop tard.

9 novembre 1719.

Nous n'avons ici rien de neuf, si ce n'est que M^{lle} de Valois a été, lundi dernier, au moment de se tuer ; elle a voulu par enfantillage, en faisant une promenade à cheval, passer au galop par une petite porte ; elle ne s'est pas assez baissée ; sa tête a porté contre la pierre, et elle s'est frappée si fort, qu'elle est tombée de cheval. On l'a saignée aussitôt, et on espère qu'il n'en résultera rien de fâcheux.

10 novembre 1719.

Notre feu roi m'a raconté une histoire de la reine

¹ Saint-Simon confirme la part que l'abbé eut à ce mariage : « Il fit peur au prince du roi et de Monsieur ; d'un autre côté il lui fit voir les cieux ouverts » (t. I, p. 43).

Christine de Suède : elle ne mettait jamais de bonnet de nuit, mais elle attachait seulement une serviette autour de sa tête. Une fois, comme elle ne pouvait dormir, elle fit venir de la musique devant son lit. Elle avait fait tirer les rideaux ; mais la musique lui faisant plaisir, elle se leva sur son lit et avança tout d'un coup la tête en s'écriant : Mort du diable ! qu'ils chantent bien ! Les castrats et les Italiens, qui ne sont pas des plus braves, eurent une telle peur à l'aspect de cette figure étrange, qu'ils restèrent muets, et il fallut que la musique cessât.

On voit encore dans la grande salle de Fontainebleau le sang d'un homme qu'elle a fait assassiner ¹. Elle ne voulait pas que l'on connût ce qu'il savait d'elle, et elle pensait qu'il le divulguerait si elle ne lui ôtait pas la vie. Il avait déjà commencé à parler par pure jalousie, parce qu'un autre était devenu plus en faveur que lui. Elle était très-vindicative² et livrée à tous les genres

¹ Le père Lebel, religieux qui fut appelé pour préparer Monadelschi à la mort, a rédigé une relation de ce tragique événement ; elle a été insérée dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2^e série, t. VIII, p. 287 ; voir aussi Laplace, *Pièces intéressantes et peu connues*, t. IV, p. 139.

² « La reine de Suède n'est ni bête, ni bigote ; elle entend « bien le latin et en sait plus que beaucoup de gens qui en font « profession. Je sais de bonne source qu'à vingt-trois ans elle « savait tout le Martial par cœur » (Gui-Patin, *Lettres*, t. III, p. 60).

Cette femme orgueilleuse et violente a été beaucoup trop vantée. M^{me} de Motteville la peint arrivant à Compiègne « avec sa perruque défrisée, sa chemise d'homme, sa taille un peu bossue, ses mains assez bien faites, mais si crasseuses qu'il était impossible d'y apercevoir quelque beauté. »

de débauche, même avec les femmes. Si elle n'avait pas eu autant d'esprit, personne n'aurait pu la souffrir. Elle était redevable de ses vices aux Français, et surtout au vieux Bourquelot, qui avait été docteur du grand Condé; c'est lui qui l'avait fortifiée dans toute son inconduite. Elle pouvait parler de choses auxquelles les plus grands débauchés seuls peuvent songer. Elle a pris de force M^{me} de Bregy¹, qui n'a presque pu se défendre. On a pensé que cette reine était un hermaphrodite. Les Français qu'elle a eus auprès d'elle à Stockholm étaient des gens bien dangereux. Ce sont eux qui ont poussé la reine à de si grands désordres.

12 novembre 1719.

Les Broglie sont d'origine italienne, mais il y a longtemps qu'ils sont établis en France; ils étaient trois frères; l'aîné a péri à l'armée, le second était abbé, mais il a jeté le froc aux orties: c'est celui-là qui est un franc vaurien; le troisième, qui sert encore à l'armée, est, sous tous les rapports, un des cavaliers les plus estimables qu'on puisse voir; mon fils ne l'aime pas autant que son polisson de frère, parce qu'il est sérieux et nullement bouffon. Mon fils dit que lorsqu'il sort du travail, il a besoin de quelque chose qui le fasse rire, et que le cadet Broglie est trop sérieux pour cela; qu'il lui donnerait la préférence quand il s'agirait d'une affaire de confiance ou d'une expédition de guerre, mais que l'aîné convient mieux pour rire à table et bavarder à tort et à travers.

¹ *Sie hat die Madame de Bregie zur unsucht mit ihr forciret.*

Paris, 13 novembre 1719.

Je suis extrêmement vexée, car hier au soir j'ai appris que mon fils et M^{me} d'Orléans ont permis à leur fils d'aller à ce maudit bal de l'Opéra ; c'est le moyen de perdre, corps et âme, un garçon qui était si pieux ; car, aller au bal de l'Opéra ou dans un mauvais lieu, c'est tout un. En revenant de l'église, j'ai trouvé le jeune grand-prieur qu'on appelle le chevalier d'Orléans ; il vient de Malte, où il a fait ses caravanes et prononcé ses derniers vœux. Il ne peut plus se marier : la race de mon fils du côté gauche n'aura donc pas de rejeton, car l'abbé sera fait prêtre, ce pour quoi il n'a pas grande inclination. Il me fait vraiment de la peine, car c'est un charmant et très-honnête garçon ; il ressemble à feu Monsieur, mais il a une plus belle taille ; il a la tête de plus que son père.

Paris, 16 novembre 1719.

Je vous remercie de m'avoir envoyé la *Gazette de Vienne* ; je l'ai lue avec intérêt. Le prince Eugène a bien raison de ne pas vouloir laisser tomber par terre une accusation aussi horrible, et de poursuivre à outrance ce comte de Nimtsch. Je fais grand cas du prince Eugène, car il n'est pas intéressé. Il a fait une belle action : il avait laissé ici beaucoup de dettes ; après être entré au service de l'empereur et avoir acquis de la fortune, il a payé jusqu'au dernier liard tout ce qu'il devait, et il s'est acquitté à l'égard de tous ceux qui n'avaient aucun billet ni engagement de lui, et qui n'y pensaient plus. Il est donc impossible qu'un

homme qui agit avec tant de loyauté puisse trahir son maître pour de l'argent ; toutes les accusations de ce traître de Nimtsch sont des mensonges, et c'est l'œuvre de ce diable d'Albéroni.

21 novembre 1719.

Un cautère qu'on posa mal à la nuque à la petite Madame ¹ lui avait tiré la bouche tout de travers, au point qu'elle l'avait presque au milieu de la joue gauche ; elle avait ainsi beaucoup de peine à bien parler, et elle parlait fort peu. J'étais là lorsqu'elle mourut ; elle ne dit pas un mot à son père, quoiqu'une convulsion lui eût remis la bouche en place. Le roi, qui avait bon cœur et qui aimait sincèrement ses enfants, pleurait de tout son cœur, et il me fit pleurer. La reine n'y était pas ; on ne lui avait pas permis d'y venir parce qu'elle était enceinte.

Paris, 21 novembre 1719.

Je suis si fatigué de n'entendre parler que d'actions et de millions, que je ne puis cacher mon humeur... Il vient ici des gens de tous les coins de l'Europe ; depuis un mois on a observé qu'il y avait à Paris deux

¹ Fille de Louis XIV, morte fort jeune. Cette princesse avait eu deux sœurs, mortes également en bas âge ; Gui-Patin parle d'elles dans sa correspondance : « Les princes sont malheureux en médecins. Cette petite Madame n'est morte que d'un coup qu'elle avait eu à la tête, qui avait fait un ébranlement du cerveau, et qui lui a causé les convulsions et la mort. Donc, elle n'avait pas besoin de saignée » (Gui-Patin, lettre du 19 janvier 1663, t. III, p. 417). « La petite Madame a eu des convulsions et est morte ce matin ; elle était fluette et délicate sans avoir jamais eu de santé » (8 décembre 1664, t. III, p. 497).

cent cinquante mille personnes de plus que précédemment; il a fallu construire des chambres au-dessus des greniers, et Paris est tellement rempli de carrosses, qu'il y a de grands embarras dans les rues, et beaucoup de gens écrasés. Une dame voulait dire à M. Law : « Faites-moi une concession; » elle s'écria tout haut : « Ah ! monsieur ! faites-moi une conception. » M. Law répondit : « Madame, vous venez trop tard; il n'y a pas moyen à présent. »

23 novembre 1719.

Au premier voyage que je fis à Fontainebleau, le roi voulait me donner deux mille pistoles, mais Monsieur pria Sa Majesté d'en réserver mille pour les donner à Madame, qui depuis est devenue reine d'Espagne ¹. Je m'en tracassai peu, et je n'en fis pas moins le voyage de Fontainebleau, où je perdis tout mon argent au hoca ². Monsieur, pour me piquer, me raconta lui-même ce qu'il avait fait contre moi; je ne fis qu'en rire, et je dis que si Madame avait voulu prendre les

¹ Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur et d'Henriette d'Angleterre, mariée en 1679 à Charles II, roi d'Espagne.

² Le *Hoca*, ou le *hoc*, ou *beau jeu de trente et quarante*, comme dit Scarron, fut, selon une supposition fort douteuse, inventé par le cardinal Mazarin. Voir les notes de M. L. de Laborde, *Palais Mazarin*, p. 235. Nous lisons dans une mazari-nade assez curieuse :

Et le jeune frondeur, aussi ferme qu'un roe,
Sanglera la croupière à ce joueur de hoc.

(*Ballade servant à l'histoire*, 1651, in-4.)

Une locution tirée de ce jeu se trouve dans La Fontaine et dans Molière; voir le *Lexique de la langue de Molière*, par M. Genin, 1846, p. 204.

mille pistoles de ma main, je les lui aurais données de bien bon cœur. Cela fit que Monsieur fut tout confus; pour réparer la chose, il se chargea de six cents louis d'or que j'avais perdus en sus des mille pistoles, de sorte que je ne fus tenue de rien payer.

24 novembre 1719.

La vieille guenipe fut très-piquée quand elle vit que la Dauphine voulait tenir sa cour comme elle le devait... On l'avait si mal traitée durant ses couches qu'elle en devint contrefaite; avant elle avait une très-jolie taille. Je me suis bien moquée de ses dévotions bavarôises, et je l'ai désabusée de bien des superstitions.

26 novembre 1719.

La Deschamps, danseuse de l'Opéra, a fait à Paris, au prince Charles-Frédéric de Wurtemberg un présent dont il est mort; ce prince a ainsi payé bien cher ses grandes débauches.

28 novembre 1719.

Le due Frédéric-Auguste de Brunswick était charmé de la reine Christine; il disait que de sa vie il n'avait pas vu de femme qui eût autant d'esprit et qui fût aussi agréable et aussi divertissante; il n'y avait pas moyen de s'emuyer avec elle. Je dis que j'avais entendu dire qu'elle parlait d'une façon fort ordurière¹.

¹ C'est ce que confirme Brienne (*Mémoires*, t. II, p. 142). Christine, en parlant à la reine-mère, se servit de termes obscènes que Brienne n'ose citer, mais qu'il redit tout crûment à Mme de Longueville, « et cette princesse, avec toute sa dévotion, qui était fort sincère, ne put s'empêcher de rire. »

« C'est vrai, répondit-il, mais elle sait tourner les choses de manière qu'elles ne causent aucun dégoût. » Elle ne pouvait être agréable aux femmes, car elle les méprisait toutes en général.

Autrefois on jurait beaucoup en France; le roi a fait cesser cette habitude qu'il ne pouvait souffrir... Il était de bonne foi; ce n'était donc pas sa faute si la cour était devenue hypocrite; la vieille guenipe y avait forcé les gens... La bonne princesse de Bavière perdit promptement la familiarité du roi, et ne la recouvra jamais; elle n'a pas une seule fois dans sa vie été admise dans les cabinets, après le souper. Je n'y suis entrée qu'après la mort de la seconde Dauphine.

29 novembre 1719.

L'histoire du cocher de M. Law est très-vraie; il a présenté deux autres cochers à son maître, et celui-ci lui demandant s'ils étaient bons, il a répondu : « Ils sont si bons, que celui que vous ne prendrez pas, je le prends pour moi. » On fait cent autres histoires du même genre, et il n'est plus question d'autre chose que de la banque de M. Law. Une dame, qui n'avait pu arriver jusqu'à lui, s'est servie d'un moyen fort singulier pour réussir à lui parler; elle a donné ordre à son cocher de verser devant la porte de M. Law, lequel est accouru aux cris que l'on poussait, en s'imaginant que la dame avait le cou ou la jambe cassée, mais elle s'empressa de lui dire que c'était un stratagème qu'elle avait inventé. Une autre dame, qui se nomme M^{me} de Bouchu, a imaginé un autre moyen; elle avait des espions qui l'instruisaient de ce que faisait M. Law,

et ayant appris qu'il devait dîner chez M^{me} de Simiane (une des dames d'honneur de la duchesse d'Orléans), elle a aposté des gens pour crier au feu pendant le repas; tous les convives sont sortis de table; M. Law étant descendu dans la cour pour voir où était le feu, cette M^{me} de Bouchu lui a sauté dessus, pour ainsi dire, et lui a dit que c'était une ruse de sa part, afin de réussir à lui parler et à lui demander des actions. Ce qu'ont fait six autres dames de qualité est vraiment scandaleux; elles avaient saisi M. Law au moment où il était dans son appartement, et comme il les suppliait de le laisser aller et qu'elles s'y refusèrent opiniâtrément, il leur dit enfin : « Mesdames, je vous demande mille pardons, mais si vous ne me laissez pas aller, il faut que je crève, car j'ai un tel besoin de pisser qu'il m'est impossible d'y tenir davantage. » Elles lui répondirent : « Eh bien! monsieur, pissiez, pourvu que vous nous écoutiez. » Il le fit tandis qu'elles restaient autour de lui. C'est une chose affreuse, et lui-même en a ri à se rendre malade¹. Vous voyez ainsi à quel point

¹ Un couplet que nous demandons permission de prendre dans un des noëls de l'époque, fait allusion aux bassesses dont parle Madame :

Avec maintes duchesses
Parut madame Law;
Villars léchoit ses fesses,
Guiche baisoit ses pas;
La Roquelaure enfin, ce n'est pas un mensonge,
Décrottait son jupon, don, don;
Brissac et la Brancas, la, la,
Nettoyoient son éponge.

On trouve, dans les *Mélanges* de Boisjourdan, t. 1, p. 309 et suiv., diverses pièces de vers écrites contre le système. Il y en a de fort piquantes, mais trop vives pour être reproduites ici.

la cupidité est venue en France; à part M^{me} de Chasteautier, je ne connais personne qui ne soit horriblement intéressé et avide, et je connais bien des gens qui le sont à un point qui fait frémir. Voilà quarante-huit ans que je suis en France, et c'est toujours, pour moi, chose nouvelle que de voir et d'entendre pareilles choses.

30 novembre 1719.

J'ai à vous mander une nouvelle qui me fait grand plaisir, le mariage de M^{lle} de Valois et du prince de Modène; le courrier est parti hier pour Rome, pour demander les dispenses, car ils sont parents au deuxième degré. La fiancée se désole; elle aurait voulu épouser son cousin, le comte de Charolais, mais il ne l'a pas voulu, car tous les parents dans la famille royale se détestent comme le diable: les deux sœurs, c'est-à-dire M^{me} la Duchesse et la femme de mon fils, sont loin de s'aimer et ont tenu réciproquement sur leur compte mutuel de méchants propos¹; les princes légitimes du sang n'ont pas voulu souffrir que les bâtards du roi fussent mis avec eux sur le pied d'égalité;

¹ « Le roi et Monsieur veulent que M^{me} la duchesse de Chartres appelle M^{me} la Duchesse et M^{me} la princesse de Conti, ma sœur, quoique les autres l'appellent Madame. Cet ordre vint de ce que les deux princesses du sang, piquées de voir leur cadette au-dessus d'elles, et n'osant pourtant l'appeler ma sœur, l'appelaient ma mignonne, par un air de familiarité aigre-douce, d'autant que l'air, le visage et la taille de la petite-fille de France n'avaient rien de mignon. Cela à la fin offensa Monsieur qui attira cet ordre, dont M^{me} la Duchesse et la princesse de Conti eurent un extrême dépit » (*Journal de Dangeau*).

M^{me} la Duchesse s'est déclarée pour ses fils contre son frère (*le duc du Maine*), tandis que M^{me} d'Orléans, au contraire, a pris le parti de son frère contre les princes du sang ; cela a, comme vous pouvez le croire, produit une haine terrible, qui, à ce que je pense, durera toute leur vie ; quoique M. le Duc et le prince de Conti soient doublement beaux-frères, puisque chacun d'eux a épousé la sœur de l'autre, ils se détestent à un point qui est véritablement scandaleux. Mon fils a fait toute sorte de bien à ces princes du sang ; il a augmenté leurs pensions, et ils n'ont pour lui aucune reconnaissance ; au contraire, ils le haïssent à la mort ; ce sont de méchants et faux personnages. Le prince de Conti peut passer pour avoir la tête un peu dérangée ; il est plein de caprices, et la raison n'a aucun empire sur lui ; tantôt il dit à sa femme qu'il veut la tuer, tantôt il se prend pour elle d'une amitié si forte, qu'il ne veut pas la laisser s'écarter d'un seul pas¹. Un jour il vint, un pistolet chargé à la main, trouver sa femme qui était couchée, et il lui dit qu'elle ne lui échapperait pas et qu'il allait lui brûler la cervelle. Comme elle connaît ses manies, elle avait, elle aussi, des pistolets sous son chevet ; elle en saisit un, et lui dit : « Prenez bien garde de ne pas me manquer, car si vous ne me tuez pas tout raide, vous êtes mort ! tirez le premier. » C'est une femme extrêmement résolue et courageuse. Le prince, qui n'est pas fort brave,

¹ Louis-Armand, prince de Conti, était fort contrefait, bossu par devant et par derrière, et fort débauché. Sa femme, Louise-Élisabeth de Condé, eut une conduite des plus légères (voir les *Mémoires de Maurepas*, t. 1, p. 293).

comme il l'a montré dans la dernière campagne, eut peur et se retira. La princesse de Conti est jolie, gaie et originale : un jour elle voulut accompagner son mari à une chasse au sanglier ; elle se munit d'une grande et forte épée. Le prince lui demanda : « Pourquoi faire cette épée ? » Elle répondit avec beaucoup de sang-froid : « Il y a dans les forêts tant de bêtes méchantes et farouches ; je veux au moins avoir quelque chose pour me défendre, et je m'en servirai bien. » Mais si je racontais toutes ces folies, ce serait un livre que j'écrirais et non une lettre ¹.

1^{er} décembre 1719.

Le cardinal a tourmenté mon fils au sujet du duc de Richelieu ; on ne peut faire autrement que l'exiler à Conflans pour six mois... J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour empêcher le mariage de mon fils ; mais puisqu'il a eu lieu, et que mon fils l'a voulu malgré moi, je souhaite maintenant qu'il soit tranquille.

3 décembre 1719.

M^{lle} de Valois commence un peu à se consoler depuis qu'elle voit les belles toilettes qu'on lui fait. On lui donne quarante habits différents ² ; on a aussi en-

¹ Il y eut dans cette famille des exemples bien caractérisés de folie ; le duc de Bourbon, fils du grand Condé, s'imagina sur la fin de sa vie qu'il était devenu lièvre ; une autre fois il crut être plante, et comme tel il voulut se faire arroser ; cette manie fit place à une autre, celle de se croire mort ; il se figurait souvent devenir chauve-souris (voir les *Mémoires de Maurepas*, t. I, p. 266).

² Le roi lui fit pour quatre millions de cadeaux.

voyé de Modène de beaux diamants ; c'est une consolation.

Tout est ici horriblement cher, et les prix ont augmenté du double ; on envoie d'Angleterre à Paris une masse de diamants et de bijoux : les gens qui ont si effroyablement gagné sur les actions achètent tout sans marchander. On raconte des histoires plaisantes. Il y a quelques jours, une dame, nommée M^{me} Bégon, était à l'Opéra ; elle vit entrer dans une loge une dame extrêmement laide, mais vêtue des plus belles étoffes qu'on puisse imaginer et couverte de diamants ; la fille de M^{me} Bégon lui dit : « Ma mère, regardez donc cette dame si parée ; il me semble que c'est notre cuisinière Marie. » — La mère lui répondit : « Taisez-vous, ma fille, cela n'est pas possible. » — La fille répliqua : « Mais, ma mère, regardez-la bien. — Je ne sais qu'en penser, répondit la mère ; « elle lui ressemble extraordinairement. — Eh bien ? « quoi ? je suis Marie, la cuisinière de M^{me} Bégon ; je « suis devenue riche, je me pare de mon bien ; je ne « dois rien à personne ; j'aime à me parer et je me « pare ; cela ne fait tort à personne ; qu'est-ce qu'on « a donc à redire à cela ? » Vous pouvez penser à quel point on éclata de rire ; il existe des centaines d'anecdotes semblables.

5 décembre 1719.

M. le Duc (*de Bourbon*) et Madame sa mère, ainsi que son bon ami Lassay, ont gagné plusieurs millions ; le prince de Conti a gagné moins ; cependant on prétend que son gain se monte à des millions. Les

deux cousins ne bougent pas de la rue Quincampoix¹, ce qui a donné lieu à l'épigramme suivante :

Prince, dites-nous vos exploits,
Que faites-vous pour votre gloire ?
— Taisez-vous, sots ! Lisez l'histoire
De la rue Quincampoix.

Mais celui qui a gagné le plus d'argent, c'est ce d'Antin, qui est si terriblement intéressé².

7 décembre 1719.

J'ai appris une nouvelle qui m'a causé une peine sensible : le marquis de La Varenne, que je connais depuis longtemps, est venu me voir ce matin, et m'a annoncé un malheur qui est survenu à sa fille, que je connais également bien, ainsi que son mari, qui est un homme fort capable. Il se nomme M. du Boury ; M^{lle} de La Varenne l'a épousé malgré la volonté de ses parents, qui ont fini par y consentir. Cette dame était à Gênes, je ne sais pour quels motifs ; elle voulait aller en Espagne pour rejoindre son mari. M. de La Va-

¹ Cette rue, qui devint tout d'un coup célèbre, avait reçu son nom des seigneurs de Quincampoix ; voir l'armorial du Père Petau et celui du Père Labbe. Les autres étymologies de ce nom singulier sont ridicules. Dans le *Livre de la taille de Paris* pour 1292, elle est appelée rue *Quinquempoist*. Diverses estampes de l'époque de la Régence représentèrent les scènes dont elle fut le théâtre ; dans l'*Almanach de la Fortune, ou agenda de la rue Quincampoix*, on la voit encombrée de voitures, de chaises à porteur, de gens affairés. Il existe aussi le *Véritable Portrait du très-fameux seigneur Quinquampoix*, avec trente vers français ; voir les *Mémoires de la Régence*, t. II, p. 329.

² Saint-Simon le représente comme un joueur furieux, fort soupçonné d'aider la fortune.

renne eut un pressentiment qu'il arriverait quelque malheur; il écrivit à sa fille de ne pas s'embarquer, sous quelque prétexte que ce fût, quoique le trajet soit tellement court, qu'on peut le faire en vingt-quatre heures, tandis que par terre il prend beaucoup plus de temps. La pauvre M^{me} du Boury désobéit à son père, et, quoiqu'elle lui eût promis de faire le voyage par terre avec ses deux enfants, elle s'est embarquée; mais mal lui en a pris, car le navire génois sur lequel elle était a été pris par des Algériens. Ces Turcs sont en paix avec tout le monde, si ce n'est avec les Génois; c'est une fatalité affreuse, et j'en suis désolée. Il est arrivé à la marquise de Foy, qui a été une de mes filles d'honneur, une aventure comme celle qui survint à M^{me} de La Houssaye : elle tomba malade à Maëstricht, et fut dans une si affreuse léthargie, qu'elle ne pouvait ni ouvrir les yeux, ni faire un mouvement, de sorte qu'on la croyait morte; elle pouvait cependant entendre et voir tout ce qui se faisait autour d'elle, mais elle était hors d'état de faire le moindre signe. Elle vit mettre au pied de son lit un grand crucifix et des cierges allumés, comme cela se pratique parmi les catholiques; on tendit dans toute la chambre des étoffes noires; enfin on donna l'ordre d'apporter le cercueil où elle devait être placée. Ce dernier coup la mit hors d'elle-même; elle fit un effort si violent, que sa langue se délia, et elle s'écria de toutes ses forces : « Enlevez tout cela, et donnez-moi à boire et à manger. » Tous ceux qui étaient dans l'appartement furent tellement saisis de frayeur, qu'ils se précipitèrent dehors en tumulte, se culbu-

tant les uns sur les autres. Elle a vécu plusieurs années depuis.

C'est une chose inconcevable que l'immense richesse qu'il y a maintenant en France. On n'entend parler que par millions. Je n'y comprends rien, mais je vois que le dieu Mammon règne à Paris d'une manière absolue.

9 décembre 1719.

Ce que je craignais au sujet de mon petit-fils est justement arrivé. Il est, dans ce maudit bal de l'Opéra, tombé dans les mains des filles de l'Opéra; vous pouvez facilement imaginer ce qu'elles lui ont appris; il est maintenant comme un animal échappé. Lorsque sa mère s'en plaint à son père, il rit à s'en rendre malade¹. La chose n'est cependant pas du tout risible; car, avec ce genre de vie, ce garçon, qui est délicat, se tuera le corps et l'âme; ce n'est que trop certain. Il y a d'autres choses qui ne valent pas mieux, mais qui ne peuvent s'écrire; vous voyez ainsi, ma chère Louise, si j'ai sujet d'être chagrine et tracassée. Le sous-gouverneur de mon petit-fils, qui est un homme

¹ Les *Mémoires* de Maurepas (t. I, p. 255) confirment ceci en disant que le Régent « voulut donner à son fils l'amour des plaisirs et chargea de son éducation en libertinage plusieurs femmes très-connues. La plus célèbre de ces demoiselles du Palais-Royal ne put jamais parvenir à lui donner aucune sorte d'intelligence, mais elle en eut un enfant. » On lit dans le *Journal* de Barbier (janvier 1722) : « Le duc de Chartres a dix-neuf ans, et a déjà eu plusieurs galanteries. Il a maintenant une maîtresse en forme, la petite Quinault. Ce prince n'est point aimé; il a l'esprit petit et mauvais. » Et plus loin, l'auteur rapporte que le Régent disait de son fils : « Il a aussi peu d'esprit que M. le Duc, il est aussi brutal que le comte de Charolais, et aussi fou que le prince de Conti. »

fort vertueux, est tellement affecté que je crains qu'il n'en perde la vie. Il n'y a que trop de gens sans religion qui contribuent à plonger la jeunesse dans toutes sortes de vices. La France a horriblement gâté l'électeur de Saxe : mon bon ami, M. d'Haxthausen, m'a souvent dit, en versant des larmes, que son prince s'était tellement corrompu à Paris qu'il n'avait plus l'espoir de le ramener au bien. C'est ainsi que les jeunes gens tombent dans la débauche ; il n'y a plus aucun vice auquel ils ne s'abandonnent, et ils deviennent de véritables brutes.

Rien au monde n'est pire que cette manie qu'ont les moines et les prêtres de tout gouverner. Tous les ecclésiastiques, de quelque religion qu'ils soient, sont ambitieux et prétendent partout à la domination. Si l'électeur n'obéit pas aux traités conclus avec l'Angleterre, la Prusse et les États généraux, et s'il n'écoute pas la voix de la raison, comment puis-je espérer qu'il m'écouterà en faveur des pauvres habitants du Palatinat ? Je ne puis que les plaindre du fond de mon cœur, mais je n'ai pas les moyens de leur rendre service. Je ne vois que trop maintenant que Dieu n'a pas voulu que je pusse accomplir quelque bien en France, car, en dépit de mes efforts, je n'ai jamais pu être utile à mon pays. Il est vrai que, si je suis venue en France, c'est par pure obéissance pour mon père, pour mon oncle et pour ma tante, l'électrice de Hanovre : mon inclination ne m'y portait nullement.

12 décembre 1719.

Notre reine (*Marie-Thérèse*) est morte d'un abcès

qu'elle avait sous le bras. Au lieu de le tirer au dehors, Fagon, qui, par grand malheur, était alors son médecin, la fit saigner; cela fit crever l'abcès dans l'intérieur: tout tomba sur le cœur, et l'émétique qu'il lui donna là-dessus étouffa la reine. Le chirurgien qui saigna la reine dit: «Monsieur, y songez-vous bien? ce sera la mort de ma maîtresse.» Fagon dit: «Faites ce que je vous ordonne, Gervais.» Le chirurgien pleurait amèrement, et disait à Fagon: «Vous voulez donc que ce soit moi qui tue la reine, ma maîtresse?» A onze heures il la fit saigner, à midi il lui donna l'émétique, et à trois heures du soir elle était morte. Après la saignée, il lui donna une grande prise d'émétique, et, dans cette opération, la reine partit pour l'autre monde. On peut bien dire que tout le bonheur de la France est mort avec elle. Le roi fut très-touché, mais le vieux méchant diable de Fagon l'avait fait à dessein, afin d'assurer par là la fortune de la vieille gue-nipe.

12 décembre 1719.

M. Law n'est pas le seul qui ait acheté de beaux bijoux et des biens, M. le Duc devient énormément riche, ainsi que tous ceux qui ont des actions.

13 décembre 1719.

M^{me} de Fiennes avait beaucoup d'esprit ¹ et aimait la raillerie; sa langue n'épargnait personne que moi.

¹ D'après les *Mémoires* du temps, M^{me} de Fiennes exerçait une grande influence sur Monsieur; spirituelle, caustique, arrogante, ambitieuse et avare, elle était liée avec M^{me} de Sévigné, qui en parle quelquefois.

Comme je vis qu'elle ne ménageait nullement dans ses propos ni le roi, ni Monsieur, ni qui que ce fût, je la pris un jour par la main et, la conduisant dans un coin, je lui dis : « Madame, vous êtes aimable, vous avez beaucoup d'esprit, mais vous avez une manière de parler dont le roi et Monsieur s'accoutument parce qu'ils y sont accoutumés ; pour moi, qui ne fais que d'arriver, je n'y suis point faite ; je me fâche quand on se moque de moi ; c'est pourquoi j'ai voulu vous donner un petit avis. Si vous m'épargnez, nous serons très-bien ensemble ; mais si vous me traitez comme les autres, je ne vous dirai rien : cependant je m'en plaindrai à votre mari, et, s'il ne vous corrige pas, je le chasserai. » Il était mon écuyer ordinaire. Elle me promit de ne jamais parler de moi, et elle a tenu parole. Monsieur disait souvent : « Mais comment faites-vous pour que madame de Fiennes ne vous dise rien de fâcheux ? » Je répondais : « C'est qu'elle m'aime. » Je ne voulais pas lui dire ce que j'avais fait, car il l'aurait excitée contre moi.

A M. DE HARLING.

14 décembre 1719.

Le roi d'Angleterre est heureusement arrivé à Londres en bonne santé ; mais le prince de Galles m'afflige jusqu'au fond de l'âme ; il a cru faire quelque chose de fort beau en envoyant un page auprès du roi son père, pour le féliciter de son heureuse arrivée dans les termes les plus soumis ; non-seulement le roi n'a pas voulu recevoir son message, mais encore il a congédié le jeune gentilhomme avec des paroles fort dures,

et il a donné des ordres pour retirer la permission que le prince avait eue, avant le voyage du roi, de voir sa fille, que le prince aime tendrement. Cela me paraît par trop dur, et l'on croirait que le roi est plutôt de la race du czar que de celle de Brunswick et du Palatinat. Cela ne peut tourner bien pour le roi.

A LA COMTESSE LOUISE.

17 décembre 1719.

La princesse de Galles m'a fait part du malheur survenu à la comtesse d'Holderness; il y avait un vieux duc de Bellegarde qui disait : « Je n'ai que les peurs que l'honneur permet », et assurément l'épouvante qu'a eue votre nièce est de ces peurs-là, car il est permis de s'effrayer lorsqu'on voit trois coquins escalader votre fenêtre; je ne m'étonne pas que la comtesse en ait fait une fausse couche, et elles sont pires qu'un accouchement naturel. On dit que de bonnes couches réparent les fausses, et qu'il est bon de se retrouver enceinte de suite après une fausse couche; selon moi, ce qu'il y a de mieux en ce genre ne vaut pas grand'chose.

Il n'y a pas un mot de vrai dans ce que disent les journaux, que le chevalier de Saint-George m'a écrit; mais le fait est qu'il me cause une peine que je ne puis exprimer, car c'est le meilleur homme du monde, doux et poli, et il ne mérite pas tous les malheurs qui l'accablent.

Je ne crois pas qu'on ait jamais vu autant de malice et de méchanceté qu'il s'en montre à présent; c'est une preuve de la vérité du vieux proverbe allemand :

« Où le diable ne peut aller lui-même, il envoie une vieille femme, » car tout le mal vient de la vieille Maintenon, qui vient de mourir à quatre-vingt-quatre ans, et de la princesse des Ursins, qui en a soixante-dix-sept ; ces deux vieilles sorcières, comme les appelle la grande-duchesse, avaient juré la perte de mon fils ; la première à cause de son affection pour le duc du Maine, qu'elle voulait placer sur le trône ; la seconde n'a aucun motif pour haïr mon fils, si ce n'est qu'il l'a trouvée trop vieille pour faire le galant auprès d'elle ; voilà pourquoi elle lui a voué une haine implacable.

M^{lle} de Valois est certainement plus belle que sa sœur l'abbesse de Chelles, mais celle-ci est incomparablement plus agréable ; elle a un rire charmant et les plus belles dents du monde ; on peut, sans exagération, les comparer à une rangée de perles ; elle est bien faite et pas trop petite ; elle bégaye un peu, mais cela ne lui sied point mal. Elle parle et elle rit tout naturellement, sans affectation et sans effort ; elle est franche et naturelle ; elle dit ce qu'elle pense, tandis que sa sœur est dissimulée et sans franchise ; je ne peux supporter cela, et j'avoue que je voudrais qu'elle fût déjà à Modène. Il est très-vrai que le comte de Charolais doit épouser une princesse de Modène ; si c'est une pécheresse, elle fera une rude pénitence, car je connais le personnage, et je me trompe fort, ou bien elle sera la plus malheureuse qu'il y ait au monde¹ ; j'ai donc de la compassion pour elle. On met

¹ Le comte de Charolais devint un des plus vils scélérats dont l'histoire ait gardé le souvenir. Il débuta par assassiner un de ses valets dont il n'avait pu séduire la femme. Il ensanglan-

dans les gazettes un tas de choses qui ne sont pas vraies; ce qu'on dit au sujet du duc de Chartres est tout à fait faux; M^{lle} de Valois, pour ne pas le voir, s'enfuirait jusqu'aux antipodes, comme l'on dit; c'est son demi-frère, le grand-prieur et général des galères, qui la conduira à Modène, sur les galères du roi.

Paris, 24 décembre 1719.

M. Marion m'a remis votre lettre du 9 de ce mois; elle n'est pas venue bien vite, puisqu'elle a déjà quinze jours de date; il m'a aussi remis le livre des *Dialogues des morts*. Je l'ai aussitôt envoyé à mon relieur, et je vous en remercie sincèrement. Il ne peut être médiocre; il faut qu'il soit très-joli ou très-plat; un m'a fait rire, c'est le dialogue entre M. de Turenne et M^{me} de La Vallière; si on avait mis M^{me} de Coetquen, on aurait pu raconter toute l'histoire du traité que Madame avait négocié entre son frère, le roi d'Angleterre, et le feu roi, secret qui fut divulgué par l'indiscrétion de Turenne. Malgré son âge, il était éperdument

tait ses débauches par d'ignobles barbaries sur les courtisanes qu'on lui amenait; il tirait sur des couvreurs pour se donner le plaisir de les voir tomber du haut des toits. Il eût dix fois pour une porté sa tête sur l'échafaud, s'il eût pu exister, sous la monarchie, une justice contre les princes (voir Lacrosette, *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, t. II, p. 59, H. Martin, *Hist. de France*). Marais raconte dans son Journal, *Revue rétrospective*, t. IX, p. 309, des traits de la brutalité de ce personnage.

Les Mémoires du Génevois François de Bonivard offriraient, au seizième siècle, des traits du même genre: « De mon temps, « un comte de Nevers, ayant une épée nouvelle, pour icelle « essayer, coupoit par derrière le col à quelqu'un qu'il croyoit « avoir long. » Mais pareils récits sont-ils bien authentiques?

épris de M^{me} de Coetquen, qui était toujours auprès de Madame et très-fort dans ses bonnes grâces, quoiqu'elle n'en fût pas digne, puisqu'elle aimait le chevalier de Lorraine, qui était l'ennemi le plus acharné de Madame, et qui, pour pénétrer ses secrets, souffrait que sa maîtresse flattât son vieil adorateur. Ils n'avaient pu tirer de Madame le secret du traité, mais Turenne était trop amoureux de M^{me} de Coetquen¹ pour rien lui cacher; il lui révéla le secret; elle en fit part au chevalier et celui-ci à Monsieur, qui fut très-irrité contre sa femme et contre le roi, et qui s'emporta contre eux. Madame dit au roi que le chevalier de Lorraine l'avait brouillée avec son mari, et le chevalier fut chassé, mais Madame paya tout cela de sa vie; ils ne voulurent pas mettre Monsieur dans leur secret; ils dirent : « Il ne sauroit rien taire au roy si nous luy avouons que nous voullons empoissener Madame ou jl ne le souffrira pas ou bien jl nous denoncera au roy et nous fera tout pendre². » On a donc fait grand tort à Monsieur lorsqu'on a prétendu qu'il avait laissé empoisonner sa femme; il était incapable d'un pareil crime; c'est une vieille histoire, mais très-vraie, quoiqu'elle ait l'air d'un roman. Vous voyez donc que si, au lieu de M^{me} de La Vallière, on avait

¹ M^{me} de Coetquen mourut à Rennes dans un couvent, le 17 juin 1720. « Elle étoit sœur cadette de M^{me} de Soubise, belle, encore
« plus agréable, et de grande mine, avec de l'esprit et fort faite
« pour la cour et le grand monde, où elle figura longtemps.
« Son aventure avec M. de Turenne lui donna beaucoup de re-
« lief. » Ainsi s'exprime Saint-Simon.

² Ce passage est en français dans la lettre de Madame; nous le reproduisons textuellement.

supposé un dialogue entre M^{me} de Coetquen et Turenne, on aurait pu mettre quelque chose de piquant et de curieux, mais peu de gens connaissent bien tous ces détails; je les sais de bonne source, car je les tiens du roi et de Monsieur, si ce n'est ce qui regarde la mort de Madame, que j'ai appris d'autre part.

26 décembre 1719.

Le cardinal Mazarin envoya un jour Boisrobert complimenter un envoyé anglais; lorsqu'il fut arrivé à l'hôtel, il dit : « M. le cardinal m'envoie ici pour voir M. l'ambassadeur et M^{me} l'ambassadrice, et leur faire des compliments. » Un Anglais qui l'avait introduit répondit : « Mylord il est prêt, Myledy il n'est pas prêt, friselire ses cheveux, prendre patience. »

28 décembre 1719.

On dit beaucoup de bien du prince de Modène; il a de la capacité et de bons sentiments; il n'est pas beau, mais il est bien élevé et très-raisonnable. Ce prince a dû être tout à fait épris du portrait de sa future épouse; il me fait vraiment bien de la peine. Les bons ménages sont extrêmement rares, et j'ai vu des gens qui s'étaient épousés par amour, et qui ensuite se sont mis à se détester comme le diable, et qui se haïssent encore. Heureux qui ne s'est pas marié! que j'eusse été contente si l'on m'avait permis de ne pas me marier, et de vivre dans le célibat! Si vous voulez que je vous dise la véritable raison pourquoi les princes et princesses se détestent tellement, c'est qu'ils ne valent rien du tout.

29 décembre 1719.

C'est une drôle de chose de voir comment tout le monde court après M. Law et se bouscule rien que pour l'apercevoir, lui ou son fils.

2 janvier 1720.

Il faut que le roi d'Espagne connaisse bien les gens pour leur dire une couple de mots ; si voulez qu'il vous parle, il faut l'agacer et le tourmenter un peu ; autrement, il ne dit absolument rien. J'ai vu Monsieur très-impatienté de ce que ce roi ne parlait point et ne lui adressait une seule parole. Monsieur n'avait pas pris la peine de s'entretenir avec lui avant qu'il fût roi ; ensuite il voulut que ce prince lui adressât la parole ; cela ne convenait pas à ce sire. Avec moi, c'était autre chose. Dans l'appartement, à table, à la comédie, nous étions toujours assis ensemble ; il aimait à entendre des contes ; je lui en faisais pendant des soirées entières ; c'est là surtout ce qui l'a accoutumé à moi, et voilà pourquoi il a toujours eu quelque chose à me demander. J'ai ri souvent de la réponse qu'il me faisait quand je lui disais : « Eh, Monsieur, parlez un peu à votre grand-oncle, qui est tout peiné de ce que vous ne lui parlez pas. » Il répondait : « Que voulez-vous que je lui dise ? je ne le connais presque pas. »

Paris, 4 janvier 1720.

Je n'ai ici qu'ennui et désagrément : il n'est pas jusqu'au spectacle, le seul plaisir qui me restât à mon âge, qu'on n'ait gâté, car la scène est à présent encombrée de monde, de sorte que les acteurs n'ont pas

de place pour jouer ; c'est extrêmement désagréable.

Un abbé, qui est de mes amis, et qui appartient à une des meilleures maisons de France, qui a beaucoup d'esprit, mais la tête un peu exaltée, s'est imaginé qu'il n'appartenait pas à la vraie religion, puisque l'on persécutait si fort les pauvres réformés ; cela lui a fait prendre le parti de se mettre lui-même parmi les réformés ; il est allé trouver le chapelain de l'ambassadeur de Hollande, et il abjuré entre ses mains la foi catholique ; il est ensuite allé, la veille de la Noël, rendre une visite à une dame, qui lui a dit : « L'abbé, voici un vrai temps pour vous qui aimez à veiller, car vous irez à la messe de minuit. » Le pauvre abbé d'Entrague¹ a répondu : « Moi, je n'irai plus de ma vie à la messe. » Cela a fort surpris tous les assistants, et quelqu'un lui ayant demandé : « Pourquoi n'allez-vous plus à la messe ? » il a répondu avec le plus grand sang-froid : « Depuis que j'ai eu le bonheur de communier sous les deux espèces avec six cents de mes frères, je suis bien résolu à ne plus jamais aller à la messe. » Cela a mis tout Paris en rumeur ; les évêques et tous les prêtres se sont réunis, et ont résolu d'aller

¹ Saint-Simon (t. XXXIII, p. 250) donne de curieux détails sur ce personnage : « C'était un grand homme, très-bien fait, « d'une pâleur singulière, qu'il entretenoit exprès à force de « saignées, qu'il appeloit sa friandise, et qui dormoit les bras « attachés en haut pour avoir de plus belles mains. Il étoit « méchant, se plaisoit aux tracasseries et à brouiller les gens. « On ne pouvoit rien imaginer de sérieux d'un homme si fri- « vole. Il ne laissa pas, avec tous les fruits et la glace qu'il « avaloit, de passer quatre-vingts ans sans infirmité, et il finit « fort chrétiennement une vie fort peu chrétienne. »

trouver mon fils et de lui demander de faire mettre l'abbé à la Bastille. Le pauvre homme est venu la nuit me trouver, et m'a demandé conseil sur ce qu'il devait faire. Je l'ai bien grondé pour son imprudence, et je lui ai dit que la seule chose qu'il eût à faire, c'était de s'échapper au plus tôt. Il a suivi mon avis, et, Dieu merci, il s'est sauvé. On l'a bien cherché pour le mettre à la Bastille, mais on ne l'a pas trouvé. Je ne sais où il est ; mais j'espère qu'il est en lieu de sûreté, et j'en suis bien aise. Vous ne connaissiez pas les Français, si vous pensiez qu'ils peuvent se retenir de parler.

5 janvier 1720.

Après les aveux que M^{me} du Maine a faits au sujet de sa conspiration, et qu'elle a mis par écrit, mon fils l'a fait mettre en liberté et l'a laissée revenir à Sceaux. Elle est très-irritée de ce qu'on a fait lecture de ses lettres en plein conseil. Comme elle a déclaré, dans sa déposition, qu'elle a tout fait à l'insu de son mari, quoiqu'en son nom, on le laisse revenir dans sa terre de Chavigny, auprès de Versailles.

Paris, 7 janvier 1720.

Si l'abbé d'Entrague arrivait à Francfort, dites-lui que j'ai écrit du bien de lui. Vous pouvez le voir sans crainte du scandale ; car lorsqu'il était encore un tout petit enfant, des poules qu'il trouva dans une basse-cour où il était à jouer, le mutilèrent d'une étrange façon¹ ; cela lui a donné une telle horreur pour les

¹ *Alle seine sieben Sachen abgefressen* : littéralement, mangé toutes ses sept choses ; ceci rappelle la mésaventure de Boiteau,

poules, que lorsqu'il en aperçoit, il est au moment de se trouver mal.

8 janvier 1720.

Le grand-prieur, qui est général des galères, doit mener M^{me} sa sœur en Italie. Les galères doivent être élégamment meublées; cela seul coûte 100,000 livres.

9 janvier 1720.

Je me suis souvent promenée la nuit dans la galerie du château de Fontainebleau, où l'on disait que l'esprit du feu roi François I^{er} revenait, mais le bon roi ne m'a jamais fait l'honneur de se montrer à moi; peut-être il ne regardait pas nos prières comme assez efficaces pour le sortir du purgatoire, et, en cela, il pourrait bien avoir raison.

J'étais très-gaie dans ma jeunesse; c'est pourquoi on m'appelait en allemand *Rauschen petten Knecht*. Je me souviens de la naissance du roi d'Angleterre comme si c'était d'aujourd'hui; j'étais un enfant curieux et espiègle. On avait mis une poupée dans un buisson de romarin, et on voulait me faire croire que c'était l'enfant dont ma tante venait d'accoucher; au même moment, je l'entendis crier horriblement, car l'électrice était en mal d'enfant; cela ne s'accordait pas avec l'enfant dans le buisson de roma-

mutilé à grands coups de bec par un dindon; d'où, suivant Helvétius, la haine du poète pour les jésuites importateurs des dindons (voir les éditions de Boileau, données par MM. Daunou, 1825, t. I, liii, et de Saint-Surin, 1821, t. I, p. 85; mais M. Berriat Saint-Prix (*Essai sur Boileau*, en tête de son édition, 1831, 4 vol. in-8, t. I, chap. xxxiv) montre que cette anecdote est dépourvue de toute vraisemblance.

rin; je fis comme si je le croyais, mais je me glissai dans la chambre de ma tante, comme si je jouais à la cachette avec le jeune Bulau et avec Haxthausen, et je me tapis derrière un grand paravent qu'on avait placé devant la porte auprès de la cheminée. On apporta l'enfant auprès de la cheminée pour le baigner; je sortis de ma cachette. Je devais avoir le fouet, mais en l'honneur de l'heureux événement, je ne fus que bien grondée.

9 janvier 1720.

M. le Duc et M^{me} sa mère ont, dit-on, gagné 250 millions ¹.

11 janvier 1720.

Je crois que l'abbé d'Entrague est tout à fait devenu fou. Comme je vous l'ai écrit, il avait pris la fuite, selon le conseil que je lui avais donné, et il était arrivé en Flandre; il était tout près de Tournai, où il aurait été en sûreté; au lieu de cela, il va à Lille, où il passe quelques jours à se reposer. Comme personne ne l'y connaissait, il ne courait aucun risque s'il était resté tranquille, mais, au contraire, il va sur la place publique; il veut, comme un juif, négociier des billets de banque; il déclame contre mon fils et contre le gouvernement: on prévient le commandant de Lille, qui le fait aussitôt arrêter, et on découvre qu'il est l'abbé d'Entrague. A-t-on jamais vu un pareil extravagant? Mon fils a fait tout ce qu'il a pu pour le sauver; il lui a laissé le temps de s'enfuir; il ne l'a pas fait pour-

¹ « L'avidité historique de la maison de Condé se gorgea de millions par le dévouement de Law » (Saint-Simon, t. VII, p. 261).

suivre, et voilà cet imbécile qui va déelamer contre lui sur la place publique.

Je ne veux rien dire des millions actuels; j'en suis tellement fatiguée, que je ne puis plus en entendre parler. J'ai honte de voir une princesse du sang entrer à la Banque, et se faire battre par cupidité pour amasser de l'argent; c'est vraiment ignoble.

23 janvier 1720.

M^{me} du Maine avait écrit à mon fils que dans le cas où elle aurait oublié quelque chose dans sa déclaration, il n'y aurait qu'à le demander à M^{lle} de Launay, qui savait tout. En conséquence, il envoya chez cette demoiselle pour lui adresser des questions. Elle répondit : « Je ne sais si la prison a tourné la tête à ma maîtresse, mais la même chose n'est point arrivée à moi. Je ne sais rien et je ne veux rien dire. »

M^{me} du Maine avait gagné dans toutes les provinces des gentilshommes et leur avait fait faire des tournées pour provoquer à la révolte, mais nulle part on n'a voulu mordre à la grappe, si ce n'est en Bretagne.

24 janvier 1720.

M. Law a fait abjuration à Melun, et il est devenu catholique ainsi que ses enfants; sa femme en a été désespérée... Il n'est point avare; il fait, sans qu'on en entende parler, beaucoup d'aumônes et donne de grosses sommes; il assiste aussi beaucoup de pauvres gens.

25 janvier 1720.

Le présent attendu de Modène est arrivé; il ne se

compose pas de beaucoup d'objets ; il y a un très-gros joyau que la fiancée doit porter sur elle avec de fort beaux diamants, et le portrait du due, mais bien mal fait ; on donnera tout cela quand les promesses auront été faites en présence du roi et après la signature du contrat... La grande-duchesse (*de Toscane*) dit qu'elle ne veut pas voir Mademoiselle ; elle sait ce que c'est que l'Italie, et combien peu M^{lle} de Valois pourra s'y accoutumer, et elle dit qu'elle craint, si Mademoiselle venait à s'en retourner, qu'on ne dit : « Voilà le second tome de la duchesse de Toscane ; » à chaque sottise qu'elle ferait à l'égard de son beau-père et de son mari, on s'écrierait : « Ah ! voilà les instructions que lui a données sa tante la grande-duchesse. » Ainsi, elle ne veut ni la voir ni lui parler.

Paris, 26 janvier 1720.

M^{me} du Maine a disculpé complètement son mari et déclaré que c'était elle qui avait ourdi toute la conspiration, et qu'elle avait abusé de son nom pour cela, mais qu'il n'en savait pas un seul mot. Tous les autres conspirateurs qui sont à la Bastille en disent de même. Il est possible que ce soit vrai, quoique ce soit difficile à croire. Le due, pour confirmer cette façon de présenter la chose, ne veut ni voir sa femme ni en entendre parler. Elle est désespérée que mon fils ait fait lire au Conseil toutes les pièces qui établissaient l'existence du complot ; mais cette méchante bête a bien dû comprendre que, si mon fils n'avait pas agi de la sorte, on n'eût pas manqué de dire que la conspiration n'était pas vraie, mais seulement une invention de sa part.

Albéroni a écrit à mon fils pour solliciter son pardon; il lui a déclaré que tous les libelles répandus contre lui en Espagne étaient envoyés de Paris; il offre de tout découvrir et de procurer à mon fils les moyens de s'emparer de toute l'Espagne, car il connaît le fort et le faible du royaume. N'est-ce pas là un trait d'un coquin insigne?

Le pauvre abbé d'Enrague s'est fait arrêter à Lille comme un sot; sa voiture était devant la porte, il n'avait qu'à s'en aller, et son valet le pressait de le faire; mais il a perdu son temps à s'occuper de sa toilette, et lorsqu'on lui a demandé : « Que faites-vous ici? » il a répondu : « Je me suis fait huguenot. » C'était une belle réponse à faire en Flandre, où l'on est papiste très-zélé. Mon fils a ordonné de le bien traiter et de lui donner tout ce qu'il demande, jusqu'à des poupées, avec lesquelles il joue comme un enfant. Il a cependant de la capacité; je ne puis comprendre qu'avec des moyens on puisse agir d'une façon aussi puérile. D'après ce qu'on nous mande sur l'Espagne, il faut croire que les gens n'y valent pas mieux qu'ici¹.

27 janvier 1720.

Mon fils demandait une duchesse qui accompagnât

¹ Nous lisons dans une lettre du marquis de Villars, ambassadeur de France à Madrid, en date du 17 août 1671 : « Il est « aussi familier d'assassiner ici que de se désaltérer quand on « a soif, et il n'y a jamais de châtement » (Mignet, *Négociations*, t. IV, p. 169). Louville assure aussi, dans ses *Mémoires*, qu'il n'y avait pas d'homme un peu riche qui n'eût au moins cent coupe-jarrets à sa solde, et que des milliers de gens, dans la capitale, ne vivaient que de ce vilain métier.

sa fille jusqu'à Gênes ; quelqu'un qui se trouvait près de lui, dit : « Monsieur, si vous voulez avoir le choix des duchesses, envoyez chez M^{me} Law, vous les y trouverez toutes rassemblées... » Milord Stairs ne peut s'empêcher de témoigner sa haine contre Law ; il gagne cependant là dedans trois bons millions.

27 janvier 1720.

Le roi fut très-affligé de la mort de la reine, mais la vieille guenipe fit tant par son bavardage, que dans quatre jours il en fut consolé. Peu de jours après, faisant le voyage de Fontainebleau, nous craignîmes qu'en voiture le roi ne fût de mauvaise humeur, et qu'il ne nous grondât toutes, mais nous le trouvâmes très-gai... Feu Monsieur aimait beaucoup les bals et les mascarades ; il dansait bien, mais c'était à la manière des femmes ; il ne pouvait danser comme un homme, parce qu'il portait des souliers trop hauts ¹.

¹ Dans les ballets dont Benserade fit les vers, et qui sont imprimés dans le recueil de ses œuvres, on voit souvent figurer le duc d'Orléans avec ses favoris, le comte de Guiche, Mancamp, etc. Un petit ouvrage écrit vers 1661 et intitulé : *les Portraits de la cour*, a été inséré dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France*, seconde série, t. VIII ; on y trouve, p. 384, le portrait de Monsieur ; mais il est peint en beau ; Saint-Simon le montre sous un aspect plus vrai (t. V, p. 230). M. Cousin qualifie Monsieur de « prince médiocre, mais dont « une triste politique se plut à cultiver les goûts frivoles qui « finirent par être honteux. Il n'était né sans esprit ni sans « courage, et, si son frère l'eût bien voulu, il en aurait pu faire « l'égal de bien des archiducs. » — M^{me} de La Fayette dit, de son côté : « Monsieur était beau et bien fait, mais d'une beauté « et d'une taille plus convenable à une princesse qu'à un prince ; « aussi avait-il plus songé à faire admirer sa beauté de tout le

A M. DE HARLING.

28 janvier 1720.

C'est un grand malheur lorsque de grands seigneurs comme l'électeur ¹ se laissent mener par des prêtres ; il ne peut en résulter que des malheurs. Il devrait plutôt suivre le conseil de gens sages, laisser ses sujets en repos et attacher gentiment une bonne pierre au cou de ses maudits prêtres, pour les jeter dans le Necker ou dans le Rhin ; c'est le conseil que je lui donnerais, et il ne serait pas mauvais.

A LA PRINCESSE DE GALLES.

2 février 1720.

Quoique le prince de Conti puisse être poli quand il le veut, personne n'est plus brutal que lui, et il devient plus fou chaque jour... A l'un des derniers bals de l'Opéra, il prit de force une pauvre petite fille récemment arrivée de la province et toute jeune ; il l'arracha d'à côté de sa mère, la plaça entre ses jambes, et tandis qu'il la tenait d'un bras, il lui appliqua cent soufflets et des chiquenaudes, qui lui firent sortir le sang du nez et de la bouche. La créature, qui ne lui avait jamais fait de mal, et qui ne le connaissait même pas, pleura à chaudes larmes ; mais il se mit à rire et dit : « Ne sais-je pas bien donner des chiquenaudes ? » Tous ceux qui ont vu cela en ont pitié, cependant on

« monde qu'à s'en servir pour se faire aimer des femmes, quoi-
« qu'il fût continuellement avec elles. »

¹ L'électeur palatin, Jean-Guillaume.

n'a pas osé venir au secours de la pauvre petite fille, car on craint d'avoir affaire à ce fou, il est si violent; il fait les grimaces les plus affreuses et il parle tout seul; moi qui redoute horriblement les fous, je tremble quand je me trouve avec lui.

4 février 1720.

Nous avons reçu aujourd'hui une bonne nouvelle, celle de la conclusion de la paix avec l'Espagne.

6 février 1720.

Dimanche prochain, on célébrera les fiançailles, et le contrat sera signé en présence du roi; lundi matin les épousailles auront lieu, et, mardi, la mariée se mettra en route.

Un jour, trois laquais se disputaient; deux d'entre eux refusaient de laisser dîner le troisième avec eux, en disant : « Fi donc ! il ne sert avec son maître qu'une présidente, cela ne peut être comparé à nous, qui servons tous les jours des princesses et des duchesses. » Le laquais rebuté fut tellement en colère, qu'il appela des camarades à son secours, et il y eut une grande rixe. On appela le commissaire. Il se trouva alors qu'ils servaient trois frères, fils d'un riche marchand de Rouen; deux d'entre eux avaient acheté des compagnies aux gardes-françaises; l'un d'entre eux avait une intrigue avec la femme du duc d'Albret; l'autre avec la duchesse de Luxembourg, et le troisième avec une présidente. Les deux premiers s'appellent Colande et Maigremont; et comme dans le même temps le duc d'Albret, fils du duc de Bouillon, était amoureux de

la présidente Savari, qui était enceinte ainsi que la duchesse, on a fait là-dessus le couplet suivant :

Colande a fait un Bouillon,
Luxembourg un Maigremont;
Et du duc d'Albret, peut être,
Un petit Savari va naître :
Lampous, lampous !

11 février 1720.

Paris n'est plus aussi peuplé qu'il l'était; le haut prix de toutes les denrées en a chassé bien du monde. Aujourd'hui l'or et l'argent sont défendus, les louis d'or et les écus ne valent plus rien; il n'y a que des billets de banque et des pièces de vingt sous. Je ne peux pas souffrir d'entendre parler de millions, d'actions, de primes et de souscriptions; je n'y comprends rien, et ce sujet m'est intolérable. Je ne connais personne en France qui soit franchement désintéressé, si ce n'est mon fils et M^{me} de Chasteautier; tous les autres sont d'une âpreté honteuse, surtout les princes et princesses du sang, qui se sont battus à la Banque avec des commis, et ont eu à essuyer les propos les plus injurieux. L'argent gouverne le monde, dit-on; mais je ne crois pas qu'il y ait sur la terre un endroit où il règne plus complètement qu'ici.

18 février 1720.

Il n'est pas vrai que le feu roi portât un cilice et qu'il l'eût reçu des mains d'un cordelier; il avait trop de raison pour cela, et ce n'est point l'usage parmi les gens du siècle. On a dit à tort beaucoup de choses de ce genre sur le compte du roi. Il est également faux que la reine portât un cilice; je l'ai vue nue plus

de cent fois, lorsque je donnais la chemise à Sa Majesté, comme c'est la coutume. La première femme de chambre donnait la chemise à la dame d'honneur, qui me la donnait ensuite, et moi à la reine. Lorsque je n'étais pas là, la première femme de chambre donnait directement la chemise à une princesse du sang, sans qu'elle passât par les mains de la dame d'honneur. Nous avons beaucoup de différences de ce genre dans le cérémonial. L'abbé d'Enrague est toujours à la citadelle de Lille; on ne le tourmente pas, et on le laisse vivre à sa fantaisie. Il a beaucoup d'esprit, mais il a été élevé pitoyablement par sa mère, qui voulait une fille et qui n'en eut pas, de sorte qu'il a reçu l'éducation d'une petite fille. Il est devenu, on peut le dire, une franche coquette, et il en a pris tous les défauts.

Je craignais que la détention d'Albéroni ne fût un jeu combiné entre lui et le pape, mais il paraît qu'elle est sérieuse. Ses papiers ayant été saisis en Espagne, on y a trouvé la preuve des machinations qu'il avait ourdies contre le pape, auquel on en a fait peur; le pape en a été fort courroucé et a fait arrêter Albéroni, qui a été enfermé à Rome, où il recevra le châtiment dû à toute sa scélératesse.

19 février 1720.

J'avais une fille d'honneur nommée Beauvais; c'était une fort honnête créature: le roi en devint amoureux; mais elle tint bon; alors il se tourna vers sa compagne, la Fontange, qui était aussi fort belle, mais elle n'avait pas du tout d'esprit. D'abord il dit en

riant : « Voilà un loup qui ne me mangera point, » et il en devint ensuite amoureux. Avant de venir chez moi, elle avait rêvé tout ce qui devait lui arriver en sa vie, et un pieux capucin lui avait expliqué son rêve. Elle me l'a raconté elle-même avant qu'elle ne devint la maîtresse du roi. Elle rêva une fois qu'elle était montée sur une haute montagne, et qu'étant sur le sommet, elle fut éblouie par un nuage resplendissant ; ensuite il vint une si grande obscurité qu'elle se réveilla saisie de frayeur. Elle raconta ce rêve à son confesseur, qui lui dit : « Prenez garde à vous ; cette montagne est la cour, où il vous arrivera un grand éclat ; cet éclat sera de très-peu de durée ; si vous abandonnez Dieu, il vous abandonnera, et vous tomberez dans d'éternelles ténèbres. »

20 février 1720.

Je ne crois pas que milord Stairs continue à faire l'éloge de mon fils comme il avait commencé ; car ils ne paraissent nullement bons amis¹. Après que mon fils eut tout fait pour le satisfaire, après l'avoir rendu plus riche qu'il n'avait pu de sa vie en avoir l'espoir, il lui a tourné le dos, lui a donné tous les embarras possibles, et l'a tellement tourmenté que mon fils est fort content d'en être débarrassé... M^{me} de Berri m'a raconté que les plaisanteries de Broglie consistent à dire grossièrement les plus grandes ordures en employant les mots les plus sales ; cela fait rire mon fils. Il est insolent, hardi, débauché avec les femmes et ivrogne.

¹ Saint-Simon parle beaucoup de lord Stairs, de ses airs insolents, de ses propos audacieux, de ses intrigues.

22 février 1720.

Lorsque M. de Louvois proposa pour la première fois au roi de nommer M^{me} Dufresnoy, sa maîtresse, dame du lit de la reine, le roi dit : « Vous voulez donc qu'on se moque de vous et de moi. » Cependant Louvois pria avec tant d'instance que le roi lui accorda sa demande ¹.

25 février 1720.

M. le Duc a été maltraité du peuple, qui voit en lui un bon ami de Law; on lui a dit toutes les injures du monde et on l'a traité de chien; on a couru après son petit-frère, le comte de Clermont, sur le pont Royal, en lui disant : « Va, chien, tu ne vaudras pas mieux que tes frères. » Le gouverneur descendit de voiture et voulut haranguer le peuple, mais on lui jeta des pierres; il fut obligé de remonter dans le carrosse et de s'en aller au plus vite.

26 février 1720.

J'ai d'abord parlé longtemps avec mon fils au sujet des affaires de Lorraine; ensuite j'ai eu à lui parler au sujet d'une montre qui m'a été volée dans mon cabinet; il se trouve qu'il y a un gentilhomme dans cette affaire; cela a fait grand bruit comme vous pouvez croire.

¹ Élise Dufresnoy, femme d'un premier commis de la guerre, fut nommée à la place dont parle Madame en novembre 1673. La Fare dit, dans ses *Mémoires*, qu'elle était la plus belle femme du temps, insolente, avec fort peu d'esprit, et qu'elle fit faire bien des sottises à Louvois. « C'est une nymphe, une divinité, » écrivait M^{me} de Sévigné, le 29 janvier 1672.

1^{er} mars 1720.

Le Dauphin n'était pas grand, mais il avait bonne mine. Le roi avait coutume de dire : « Monseigneur (c'est ainsi qu'il l'appelait) a une bonne mine d'un fermier allemand. » Il avait, en effet, l'air allemand, mais ce n'était qu'à l'extérieur ; à l'intérieur il n'avait rien d'allemand... Je sais qu'il s'était habitué au tabac pour ne pas sentir l'odeur de la Chouin, dont les dents gâtées puaien^t horriblement¹.

3 mars 1720.

Il n'est pas étonnant que le duc de Berri² n'ait pas eu des manières distinguées ; il avait été élevé par M^{me} de Maintenon et par la Dauphine comme un valet de chambre. A table il était obligé de servir la vieille vilaine, et le reste du temps les dames de M^{me} la Dauphine, chez lesquelles il était jour et nuit. Celles-ci l'avaient dressé comme un domestique ; elles le tutoyaient, lui disant : « Berri, va me chercher mon ouvrage, approche la table, apporte-moi les ciseaux ; » en

¹ « Chouin n'a jamais été qu'une grosse camarde, brune, qui avec toute la physionomie et le jeu d'esprit n'avait l'air que d'une servante, et qui étoit devenue excessivement grosse et puante. » (Saint-Simon).

² Le *Bulletin des comités historiques*, 1853, p. 96, renferme un document singulier, qui donne une triste idée de l'éducation de ce prince ; c'est une lettre qu'il écrivit (âgé de moins de quinze ans) à la maréchale de Noailles, et datée de Bayonne le 15 janvier 1701 : « J'ai connu, petit cochon, la damme qui vous a chargée de me faire réponse. J'avais attendu à lui écrire jusques ici, car je lui avois promis. Dittes-lui de ma part qu'elle ne boive pas tant qu'elle a accoutumée. Au reste, ditte lui d'être assurée de mon amitié... Adieu, petit cochon. »

un mot, tout ce dont elles avaient besoin et sans nulle façon. C'était une honte que leur manière de le traiter. Par là elles l'ont tout à fait abruti et lui ont donné de basses inclinations; il n'est donc pas surprenant qu'il ait eu un amour violent pour une femme de chambre laide. Le bon sire était un peu brutal de son naturel.

6 mars 1720.

Mon fils dansait bien dans sa jeunesse, mais il n'a jamais aimé la danse, et il y a renoncé contre ma volonté... Le père de Nocé a été sous-gouverneur de mon fils. Dès son enfance, mon fils s'est habitué à ce méchant diable, et l'a sincèrement aimé. Il a de l'esprit, mais il n'y a absolument rien de bon chez lui¹. Il parle toujours contre Dieu et les hommes; il est vert, noir et jaune foncé; il paraît avoir dix ans de plus que mon fils. Je ne comprends pas qu'on puisse aimer un pareil drôle. C'est une chose incroyable tous les millions que cet homme intéressé a tirés de mon fils.

18 mars 1720.

Nocé dit sur le compte de tout le monde tout ce qui lui passe par la bouche; cela amuse mon fils et le fait rire, car Nocé a de l'esprit, et sait présenter les choses sous un aspect plaisant... Je soutiens à mon fils que de sa vie il n'a été amoureux, et que son amour ne consiste que dans la débauche; il répond : « Il est vrai que je ne saurais être comme un héros de roman ou passionné comme Céladon, mais j'aime à

¹ *Ist kein gut Haar an ihm.*

ma mode.» Je réponds : « Votre mode est d'aller comme à votre chaise percée.» Il rit lorsque je lui dis cela.

20 mars 1720.

M^{me} la Princesse est la seule de la maison qui vaille quelque chose ; je crois qu'elle sent encore le bon sang allemand dans ses veines¹.

22 mars 1720.

M^{me} la Duchesse est morte hier² ; elle ne sera guère regrettée.

Mon fils a fait avertir l'électeur de ne rien faire contre les stipulations du traité de Westphalie ; l'empereur, qui est un homme judicieux, et qui n'est pas porté pour les prêtres comme l'était son oncle, s'est exprimé dans le même sens ; il faut donc espérer que tous les troubles seront apaisés dans le pauvre Palatinat.

23 mars 1720.

Il est arrivé hier une chose terrible : un jeune homme

¹ La princesse de Condé, Anne de Bavière, fille d'Édouard, prince palatin, née en 1648, mariée en 1663 à Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé. Saint-Simon la dépeint comme « laide, vertueuse et sotte, un peu bossue ; elle n'avoit ni lumières, ni volonté, fut toujours comptée pour rien, et n'eut jamais de sens et d'esprit que pour prier Dieu » (t. XIX, p. 11 ; t. XX, p. 64, etc.).

² Marie-Anne de Bourbon-Conti. Elle avait épousé le duc de Bourbon, qui fut premier ministre après le Régent ; elle ne lui donna point d'enfant. D'après les *Mémoires* de Maurepas, elle aimait fort la table, buvait beaucoup de liqueurs et s'échauffait le sang, de sorte qu'elle ne put revenir de la petite vérole. La médisance ne l'épargna pas. Les *Mémoires* que nous venons de citer représentent sous un jour très-peu avantageux les mœurs du duc qui, né en 1692, mourut en 1740.

de bonne mine et bien élevé, appartenant à la famille des comtes de Horn, en Flandre, avait perdu quatre mille écus à la foire de Saint-Germain; ne sachant comment faire pour payer cette dette, il prit avec lui trois coquins, et alla arrêter, dans la rue Quincampoix, une maison par la croisée de laquelle on pût sauter; le lendemain il va dans cette rue, il trouve un commis de la Banque, il lui demande s'il a des billets et s'il veut en vendre; le commis demande le prix qu'il veut y mettre; le comte lui promet tout ce qu'il veut pour terminer l'affaire; ils se rendent dans une chambre du cabaret de l'*Epée de bois*, dans la rue Quincampoix, et là ils ont assassiné le commis. Ils se sont ensuite tous quatre sauvés par la croisée, mais le comte de Horn voulait donner le change sur son crime; il courut tout sanglant chez le commissaire du quartier, et se plaignit qu'on avait voulu l'assassiner. Le commissaire le regarde, et lui dit : « Monsieur, vous vous plaignez d'un assassinat; vous arrivez tout en sang, et vous n'êtes pas blessé; sur ce, trouvez bon que je vous arrête. » Au même moment arrive le second coquin; il entend le comte qui dit : « Tenez, demandez à monsieur qui entre, et qui est témoin de l'assassinat. » Il croit, tourmenté par sa conscience, que le comte a fait l'aveu du crime, et il s'empresse de raconter comment la chose s'est passée. Ils ont été arrêtés et mis sous bonne garde, et l'on croit qu'ils seront jugés lundi. Tous les seigneurs de la maison de Lorraine qui sont ici, les Noailles, les d'Arenberg, les Issenghien et bien d'autres encore, se sont réunis, et ont présenté des suppliques à mon

filis ; ils ne demandent pas la vie de leur parent, mais ils sollicitent pour qu'il ne soit pas exécuté en public, mais seulement décapité dans l'enceinte de la prison. Ils sont venus me parler ; je leur ai dit que je les plaignais bien sincèrement, mais que je ne pouvais rien pour eux, car ils devaient savoir que je n'avais à me mêler en rien des choses du gouvernement.

30 mars 1720.

Le comte de Horn était perdu de débauche et livré aux vices les plus infâmes ; le jeu et l'inconduite la plus horrible perdent tous les jeunes gens et en font des fripons ; il ne faudrait jamais les envoyer à Paris ; ils n'y apprennent que des désordres affreux ; cette ville est un abîme de corruption, et elle serait entièrement engloutie si Dieu n'avait, à ce que je crois, égard aux gens honnêtes et pieux qui y sont encore. L'autre jour on a brûlé vifs deux jeunes gens ; l'un était le fils d'une femme qui fournit à ma maison des étoffes et du linge ; ils étaient en prison pour vol, et, comme on leur avait envoyé un prêtre, ils ont voulu le forcer à renier Jésus-Christ ; il n'a pas voulu, et ils lui ont arraché les ongles, enlevé la peau de la tête, et l'ont tellement maltraité, qu'il est mort quelques jours après.

Vous voyez que l'électeur donne de belles paroles, et rien de plus ; on m'a dit en confidence qu'on lui avait persuadé que les réformés voulaient se soulever contre lui ; je crois que les pauvres gens n'en ont aucune envie.

On entend tous les jours raconter des histoires au

sujet des billets de banque ; je trouve très-dur de ce qu'on ne voit plus d'or, car il y a quarante-huit ans que j'avais toujours quelques belles pièces d'or dans ma poche, et maintenant on ne voit plus que des pièces d'argent de très-peu de valeur.

Il est sûr que M. Law est horriblement détesté ; mon fils m'a dit aujourd'hui en voiture quelque chose qui m'a tellement émue, que les larmes m'en sont venues aux yeux ; il m'a dit : « Le peuple a dit quelque chose qui m'a tout à fait touché le cœur, et j'y suis bien sensible. » Je lui ai demandé ce que c'était, et il m'a dit que, lorsque le comte a été roué, le peuple disait : « Quand on fait quelque chose personnellement contre le régent, il pardonne tout ; mais quand on fait quelque chose contre nous, il n'entend point raillerie et nous rend justice. » M. Law n'a aucune mauvaise intention ; il achète des terres, et montre ainsi qu'il compte rester dans le pays. Je ne crois pas qu'il envoie de l'argent en Angleterre, en Hollande et à Hambourg.

Je crois vous avoir déjà dit que ce qui se passait entre le pape et Albéroni était un jeu convenu entre eux ; ainsi que je l'avais prévu, il a été remis en liberté.

avril 1720.

M. le Duc a des passions violentes. Lorsque M^{me} de Nesle lui donna son congé, il faillit mourir de chagrin¹ ; il avait l'air d'un agonisant ; il fut plus de six

¹ Des écrits du temps racontent que M^{me} de Nesle, après avoir longtemps vécu dans l'intimité du prince de Soubise, s'éprit d'une si violente passion pour le duc de Richelieu, qu'elle

mois sans pouvoir prendre son parti. M^{me} de Prie¹ l'a consolé; on dit qu'elle ne lui est pas du tout fidèle, mais qu'elle le trompe avec deux autres : l'un est le prince de Carignan, l'autre est Livri, le premier maître d'hôtel du roi; celui-ci est le plus gentil des trois.

AU ROY D'ESPAGNE².

Paris, ce samedi 6 avril 1720.

J'ai reçue hier avec respect et joye la lettre que V. M. m'a fait l'honneur de m'escire du 15 de mars; et quoy que j'eusse eu grand envie de marquer à V. M. la part que j'ay prise à la perte qu'elle a faite de l'infant don Philippe dont j'avais eue l'honneur d'estre marraine, je n'ay osés escire sans la permission de V. M. Je n'en veux plus parler, de crainte de renouveler ce triste souvenir; j'aime mieux me réjouir avec V. M. de la naissance du prince dont la Reine d'Espagne vient d'accoucher. Le bon Dieu veuille conserver Vos Majestés et toute sa royale famille et la bénir de plus en plus. Je suplie V. M. de me continuer ces bontés, et d'estre bien persuadés

voulut le disputer les armes à la main à l'une de ses rivales, M^{me} de Polignac. Ces deux dames se battirent au pistolet dans le bois de Boulogne, et M^{me} de Nesle fut blessée à l'épaule. Cette dame eut six filles, et cinq d'entre elles eurent, dit-on, l'honneur de fixer les regards de Louis XV; M^{mes} de Mailly, de Vintimille, de la Tournelle, de Lauraguais et de Flavacourt.

¹ Voir le portrait que trace Saint-Simon (t. XX, p. 119) de cette dame « extraordinairement jolie et bien faite, avec beaucoup d'esprit et une lecture surprenante. »

² Cette lettre autographe fait partie de la collection du docteur J.-F. Payen, à Paris.

que l'interruption de l'écriture n'a rien changé en moy de mon respect et attachement pour V. M., qui durera autant que ma vie.

A LA PRINCESSE DE GALLES.

14 avril 1720.

Lord Stairs est extrêmement épris d'une maîtresse qu'on appelle M^{me} Raymond; elle est plus agréable que belle, et elle a été la maîtresse de l'électeur de Bavière ¹; elle a aujourd'hui un autre amant qui donne beaucoup de souei à milord; cet amant, c'est le comte Maurice de Saxe, qui n'est pas beau, mais qui est jeune, séduisant et de bonne mine; lady Stairs se trouve ainsi vengée de l'infidélité de son mari. Albéroni est allé en Suisse, dans l'abbaye de Saint-Gall; le temps fera bien voir si ce n'est pas pour recommencer ses tours diaboliques; cette petite méchante sorcière, la duchesse du Maine, doit venir me voir demain; je l'en aurais bien dispensée, mais je ne puis faire différemment que de la recevoir, mon fils l'ayant vue.

19 avril 1720.

Cette grande p...n la Polignac ² a voulu séduire aussi le duc de Chartres, comme son frère de la

¹ Voir, au sujet des galanteries et des prodigalités de cet électeur, les *Lettres de M^{me} Dunoyer*, 1739, t. III, p. 119.

² Il ne faut pas trop s'étonner de la erudité de l'expression dont Madame fait usage. On voit, dans les *Mémoires de la duchesse de Nemours*, que Mazarin se servit à l'égard de M^{me} de Chevreuse d'un mot tout à fait injurieux qui exprimait fort bien ce qu'il pensait d'elle. S'il faut s'en rapporter à Saint-Simon, l'épouse de Louis XIV ne choisissait pas davantage ses expressions pour désigner M^{me} de Montespan.

main gauche, le grand-prieur. Celui-ci allant avec son gouverneur à Versailles, s'était esquivé pour aller trouver cette dame; au moment de son arrivée, elle était couchée avec un autre polisson, mais elle se leva, et alla coucher avec le nouveau venu. Mon fils ayant appris cela, voulut faire arrêter le petit drôle, et le conduire à la Bastille; mais averti par un de ses amis qui était accouru la nuit, le jeune homme avait déjà pris la poste pour s'enfuir. Il a écrit à mon fils une lettre très-humble pour implorer son pardon.

Je n'ai plus de cercle, parce qu'il est fort rare que des dames à tabouret viennent chez moi, ne pouvant se résoudre à aller autrement qu'en robes battantes. Je les avais fait prier, comme à l'ordinaire, d'assister à l'audience que je donnerai aux ambassadeurs de Malte, mais il n'en est pas venue une seule. Lorsque le feu roi et Monsieur vivaient encore, elles venaient avec empressement à mon audience; elles n'étaient pas encore accoutumées alors au grand habit, et quand il n'en venait pas assez, Monsieur menaçait de le dire au roi.

Pourquoi tourmenterai-je inutilement mon fils pour qu'il reconnût son abbé¹? Cela lui attirerait de grands tourments, car il a beaucoup d'enfants de la Parabère. Elle voudrait aussi qu'ils fussent reconnus; ce motif m'a retenue.

20 avril 1720.

Je n'ai connu dans la feue duchesse (*de Bourbon*)

¹ C'est-à-dire son fils, l'abbé de Saint-Aubin.

que deux bonnes qualités, le respect et l'amour qu'elle avait pour sa grand'mère, M^{me} la Princesse, et qu'elle a eu la raison de reconnaître ses torts. Pour le reste, elle ne valait absolument rien. Elle n'a ni aimé ni détesté son mari; ils ont vécu ensemble comme frère et sœur plutôt que comme des gens mariés. Elle était fautive, c'est chose sûre, et c'est par sa mauvaise conduite qu'elle s'est fait perdre la vie à elle-même.... La princesse de Modène ne perd rien à la mort de M^{me} la Duchesse; M. le Duc a déclaré qu'il ne se remarierait pas.

A M. DE HARLING.

21 avril 1720.

J'ai reçu votre lettre du 17 avril, et j'ai droit d'être surprise que votre cousin, pendant le long séjour qu'il a fait en France, n'ait pas appris les choses que je vois qu'il ignore. Est-il possible qu'il prétende que je prenne pour mon chevalier d'honneur un Allemand que j'ai élevé, tandis que huit personnes de qualité et des meilleures familles de France sollicitent cette charge? On ne fait pas ici attention aux ancêtres, mais beaucoup à la nation.

Je me serais, dans ma vieillesse, attiré beaucoup d'inimitié si j'avais voulu faire un passe-droit en faveur de votre neveu, au détriment du premier écuyer, qui est de la maison de Simiane; c'est une chose qui n'aurait pas d'exemple. M. de Mortaigne, qui était mon premier écuyer, et qui a été chevalier d'honneur, n'est pas d'une aussi bonne maison que les Simiane. On ne connaît pas du tout les Français, si on croit qu'il soit

possible de leur préférer des étrangers. Il faut que quelqu'un ait mis, par jalousie, cette idée dans la tête de Harling. Il y a à la cour des gens dangereux qui, lorsqu'ils veulent nuire à quelqu'un, se présentent à lui comme ses meilleurs amis et lui mettent de mauvais conseils dans la tête. Je n'ai pas voulu moi-même lui dire qu'il avait tort; j'ai chargé un de ses amis de lui faire comprendre qu'on l'avait mal conseillé, car les choses ne vont pas comme il l'imagine.

J'aime Harling, je l'ai élevé, et il n'a pas à se plaindre de moi, car tout le monde est témoin que je l'ai toujours parfaitement traité et que je n'ai, à cet égard, rien à me reprocher. Mais le mettre au-dessus de toute ma maison, c'est ce qui n'est pas possible; je connais trop les usages d'ici. J'ai fait dire, en confidence, la vérité à votre cousin, mais au lieu de prendre en bonne part mes bonnes recommandations, il s'est fâché comme un enfant de six ou sept ans; personne au monde ne peut regarder comme une disgrâce que je ne fasse pas passer mon capitaine des gardes avant mon premier écuyer dont la mère a été à mon service et qui était gouvernante de mes filles d'honneur. Si Harling s'en plaignait, il ferait rire tout le monde à ses dépens; quant à devenir chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, il n'a pas besoin pour cela d'être mon chevalier d'honneur; beaucoup d'officiers font partie de cet ordre. Quand une promotion aura lieu, je serai depuis longtemps dans l'autre monde, car mon fils, comme régent, ne peut faire aucune promotion avant que le roi ne soit majeur; lui seul peut en faire. M. Harling voit donc bien que l'on a

mis en tête à son cousin des choses qui n'ont pas de sens. Je ne saurais jamais promettre ce qui n'est pas en mon pouvoir ; je suis trop franche et trop sincère pour ne pas vous dire toute ma pensée, mais l'on a cherché à monter Harling contre moi. Je connais bien ces manigances ; elles sont chose habituelle ici, mais je ne croyais pas Harling assez simple pour tomber dans ce panneau.

A LA COMTESSE LOUISE.

21 avril 1720.

Le comte de Horn s'était lié avec tous les filous de Paris ; il ne faut donc pas s'étonner s'il a si mal fini ; c'était un vaurien accompli sous tous les rapports, un sodomiste ; en somme, il n'avait rien pour lui, si ce n'est une jolie figure ; la naissance ne doit pas entrer en ligne de compte lorsqu'on n'y joint aucune vertu. Il a toutefois fait une bonne fin, et il a manifesté un grand repentir de ses fautes ¹. J'espère que Dieu lui aura fait miséricorde. Il est certain qu'autre-

¹ Le comte de Horn, petit-fils du prince de Ligne, duc d'Artemberg, était allié à l'empereur d'Allemagne et au régent ; son exécution eut lieu le 26 mars 1720, quatre jours après son crime. Les lois de l'époque confisquaient les biens du condamné, le régent les donna à son frère aîné, Maximilien de Horn ; celui-ci les refusa par une lettre qui circula alors, mais qu'on regarde généralement comme apocryphe ; elle se terminait ainsi : « J'espère que Dieu et le roi vous rendront un jour une justice « aussi exacte que celle que vous avez rendue à mon malheureux frère. » Saint-Simon (t. XXXIV, p. 48) donne des détails sur cette affaire célèbre ; il opina pour une commutation de peine, c'est-à-dire pour la décapitation ; mais le régent et Law crurent que le supplice de la roue était nécessaire à la sûreté des agioteurs (voir le *Journal* de Barbier, t. 1, p. 23).

fois les Allemands étaient bien plus vertueux qu'à présent ; ils ont reçu de la France toutes sortes de dérèglements, et surtout le vice contre nature, qui est effroyable à Paris.

26 avril 1720.

M. le Duc (*de Bourbon*) ne savourera guère la joie que lui avait causée la mort de sa femme ; elle a tout légué à sa sœur, M^{lle} de la Roche-sur-Yon, et, d'après la coutume de Paris, le mari et la femme sont en communauté ; M. le Duc doit donc rapporter la moitié de tout ce qu'il a gagné à la Banque.

27 avril 1720.

L'histoire du cocher est arrivée l'an dernier en Angleterre ; la princesse de Galles l'a également racontée. Ce cocher ne devait pas avoir une longue barbe comme en portent ceux d'ici, et l'anecdote de son accouchement me fait souvenir du comte de Kœnigsmark, frère cadet de celui qui eut une fin tragique à Hanovre. Une jeune fille anglaise le suivait, habillée en page¹ ; je

¹ Ce page était la belle comtesse de Southampton que Charles-Jean de Kœnigsmark avait rencontrée à Venise. On trouve des détails intéressants sur cet aventurier plein de charmes et de la plus brillante valeur, dans la *Revue des Deux-Mondes* (octobre 1852). Après avoir couru toute l'Europe, se montrant avec éclat sur tous les champs de bataille, reçu chevalier de Malte, quoique protestant (circonstance sans exemple), il périt en 1686, à l'âge de vingt six ans, au siège de Négrepont. Il avait soutenu à Londres un procès criminel d'étrange espèce. Pour épouser la plus riche héritière de la Grande-Bretagne, lady Elizabeth Percy, il n'avait pas trouvé de meilleur moyen que de faire assassiner par trois spadassins son second mari, le célèbre Thomas Thynn, Thomas aux millions. Le mari ne mourut pas,

l'ai vue ; elle avait le visage rond, de longs cheveux bruns et frisés en grosses boucles, de vives couleurs, de belles dents et une jolie bouche, mais elle était petite et grosse. Comme nous revenions de la chasse, le comte m'ayant raconté toute l'histoire, je me plaçai comme si j'étais curieuse de voir son pavillon ture ; il appela le page, et lui dit de descendre de cheval ; celui-ci obéit promptement et aida son maître à descendre aussi ; j'eus de cette façon toute facilité pour le voir de très-près. Le comte étant plus tard à voyager en Italie, on lui dit un jour dans une auberge : « Monsieur, votre page est fort malade d'une colique », et un moment après : « Monsieur le comte, votre page accouche » ; elle mit au monde une fille. Ce prétendu page s'est retiré depuis dans un couvent, où elle ne s'est point faite religieuse, mais où elle a vécu honorablement et pieusement jusqu'à sa mort. M. le marquis de Thiange, qui était un grand ami du comte, a, après sa mort, pris soin de la petite fille et lui a fait obtenir une pension du roi, qui lui donne les moyens de vivre. M. de Thiange est mort aussi ; c'était un brave et digne homme, quoiqu'il eût une mère bien méchante, un vrai diable aussi bien que sa sœur, la Montespan, mais elle était encore pire. Elle ne pouvait souffrir son fils pour deux raisons : la première, c'est qu'il n'était pas débauché et qu'il aimait sincèrement sa femme ; la seconde, c'est qu'il craignait Dieu et se livrait à la prière ; aussi disait-elle souvent : « Mon fils n'est qu'un sot. » Le roi riait de bon cœur de voir

les trois assassins furent pendus, et, grâce à l'intervention personnelle du roi Charles II, le comte put aller batailler en Grèce.

mon étonnement au sujet des étranges propos de ces dames ¹.

Le cardinal Mazarin disait : « La nation française est la plus folle du monde ; ils crient et chantent contre moi, et me laissent faire ; moi, je les laisse crier et chanter, et je fais ce que je veux. » Voici un tour plaisant dont il s'avisa ; il faisait parfois rechercher et saisir les libelles et les chansons qu'on faisait contre lui, et il les faisait vendre en secret ; il a de cette manière gagné dix mille écus.

Il n'est pas étonnant que M^{me} la duchesse de Bourbon soit morte ² ; il faut plutôt être surpris qu'elle ait pu vivre si longtemps. Je ne parle pas de sa vie extraordinaire ; elle était, en outre, horriblement contrefaite. Tous ceux qui connaissent M. le Duc affirment qu'il est bien dégoûté du mariage, et qu'il se gardera bien de se remarier.

¹ M^{me} de Thiange est vivement attaquée dans les chansons du temps, d'une façon qui rend les citations impossibles ; voici, du moins, un couplet qu'on peut transcrire :

O vous dont les vers odieux
Disent qu'on aime la Thiange,
Médisans, connaissez-la mieux,
Elle est aussi ehaste qu'un ange ;
Que diable voulez-vous qu'elle puisse charmer,
Cette masse de chair ?

Cette marquise eut pour fille aînée la duchesse de Nevers, que Saint-Simon représente comme ayant une « beauté de toutes les sortes, » et comme s'étant, à défaut du roi, contentée de monsieur le Duc, fils du prince de Condé (voir La Bruyère, édition de Walekenaër, p. 657).

² Marie-Anne de Bourbon-Conti, morte sans enfants le 21 mars 1720, épouse du duc de Bourbon, qui fut premier ministre après la mort du régent.

M^{me} de Verrue, qui a été la maîtresse déclarée du roi de Sicile ¹, avait de lui une fille qu'il avait donnée au prince de Carignan, qui est aujourd'hui à Paris. Ce prince s'en est allé, plantant là sa femme.

On ne sait plus ce que c'est que la cour; aucune dame ne veut plus venir me voir, parce que je ne veux pas souffrir qu'on se présente devant moi comme devant M^{me} d'Orléans, sans corps d'habit, en écharpe et en robe battante; c'est ce que je ne puis ni ne veux tolérer. J'aime mieux ne voir personne que permettre ces familiarités.

J'ai écrit à l'abbé Dubois, aujourd'hui archevêque de Cambrai, pour le remercier de m'avoir envoyé, par exprès, la nouvelle qu'une réconciliation était opérée entre le roi d'Angleterre et ses enfants, et que tous ceux du parti du prince avaient été admis à baiser la main du roi.

30 avril 1720.

Aucune femme ne pourrait avoir de l'amour pour M. le Duc; il est très-grand, maigre comme un éclat de bois; il marche voûté, il a des jambes longues comme une cigogne, le corps très-court, point de mollets, les deux yeux si rouges qu'on ne saurait distinguer quel est le mauvais et lequel est le bon, des joues creuses, un menton si long qu'on ne croirait pas qu'il appartient au visage, de grosses lèvres; en somme, il est très-laid, et je n'en ai guère vu de pareil. On prétend que sa maîtresse, M^{me} de Prie, lui est infidèle;

¹ Il a déjà été question de cette dame; voir aussi la nouvelle édition du *Journal de Dangeau*, t. III, p. 258.

cela l'afflige profondément et fait grand tort à sa santé.

Il est vrai que la reine d'Espagne ¹ avait aimé par-dessus tout la princesse des Ursins, et qu'elle a été au désespoir lorsqu'on l'a chassée pour la première fois. Ce que l'on a raconté du confesseur est vrai aussi ; il n'y manque qu'une circonstance, c'est que le duc de Grammont, qui était alors ambassadeur, a parlé comme le confesseur, et c'est pour cela qu'il a été renvoyé.

17 mai 1720.

Feu Monsieur était lui-même cause que mes enfants me craignaient, car il leur faisait toujours des menaces de ma sévérité... Il n'était pas d'ailleurs d'humeur à s'affliger longtemps. Il aimait beaucoup ses enfants, ne pouvait les gronder, et venait toujours me porter ses plaintes ; je disais : « Mais, Monsieur, ne sont-ils pas vos enfants comme les miens ; que ne les corrigez-vous ? » Il répondait : « Je ne saurais gronder et ils ne me craignent pas, il ne craignent que vous. »

23 mai 1720.

M^{me} d'Orléans gâte ici toutes les dames, elle ne se fait pas respecter et ne sait pas ce que c'est que le rang ; M^{mes} de Montesson et de Maintenon, qui l'ont élevée, ne le savaient pas non plus ; elle est trop fière pour vouloir apprendre quelque chose de moi : elle croit que ce serait au-dessous d'elle, et elle se croit bien supérieure à moi, lorsqu'elle voit sa chambre remplie de monde ; elle ne veut point m'imiter, et je

¹ La première femme de Philippe V.

ne veux pas l'imiter davantage; chacune de nous reste donc de son côté.

Il n'y a plus de cour en France, et c'est la faute de la Maintenon qui, voyant que le roi ne voulait pas la déclarer reine, ne voulut plus qu'il y eût de grandes réceptions, et persuada à la jeune Dauphine (*la duchesse de Bourgogne*) de se tenir dans sa chambre à elle, où il n'y avait plus de distinction de rang ni de dignité. Sous prétexte que ce n'était qu'un jeu, la vieille amena la Dauphine et les princesses à la servir à sa toilette et à table; elle leur persuada de lui présenter les plats, de changer ses assiettes, de lui verser à boire. Tout fut donc mis sens dessus dessous, et personne ne savait plus quelle était sa place ni ce qu'il était. Je ne me suis jamais mêlée à tout cela; mais, lorsque j'allais voir la dame, je me mettais près de sa niche sur un fauteuil, et je ne l'ai jamais servie ni à table ni à la toilette. Quelques personnes me conseillaient de faire comme la Dauphine et les princesses; je répondis : « Je n'ai jamais été élevée à faire des bassesses, et je suis trop vieille pour me livrer à des jeux d'enfants. » Depuis on ne m'en a plus reparlé.

31 mai 1720.

Mon fils a été obligé de dépouiller de sa charge Law, que l'on avait ici adoré comme un Dieu. Il faut qu'on lui donne des gardes; sa vie n'est pas en sûreté; et c'est effroyable de voir combien grande est la peur de cet homme... On continue de répandre des satires de toute sorte ¹.

¹ Nous citerons un échantillon de ces satires : *les Vins de la*

4 juin 1720.

Law n'est plus contrôleur-général, mais il est encore directeur-général de la Banque et de la Compagnie des Indes... On a mis auprès de lui des conseillers au parlement devant lesquels se règle tout ce qui se fait à la Banque.

4 juin 1720.

Madame du Maine n'a pas encore paru à la Comédie, ce qui signifie qu'elle est encore affligée de vivre dans la disgrâce de son mari. On prétend qu'elle lui a écrit, mais qu'il a renvoyé la lettre sans l'ouvrir.

Elle vint, il y a quelques jours, trouver mon fils, pour le prier de ne pas s'opposer à ce que son mari se raccommodât avec elle. Mon fils se mit à rire et ré-

cour en 1720, pièce que nous trouvons dans le recueil Maurepas, et dont voici quelques traits :

Du Roi. — Il est de bonne espérance.

Du Régent. — Diabolique.

De Madame. — Il sent la vieille futaille.

De M. le Duc. — Rude et plat.

Du maréchal de Villars. — Il monte à la tête.

De la Duchesse. — Il tourne à la graisse.

De Law. — Empoisonné.

Du peuple. — Vin de pressoir.

Un autre écrit du même genre, *les Logements des seigneurs de la cour*, est souvent d'une insolence extrême.

Le duc du Maine, au Diable boiteux, vallée de Misère.

M. de Nesle, à la Précaution inutile, rue du Croissant.

Le marquis de Gèvres, à la Poupée, rue Chapon.

M^{me} de Polignac, au Cœur volant, rue Perdue.

M^{me} de Parabère, à la Sultane, rue Putinière.

M^{me} de la Vrillière, au Champ-de-Mars, rue de la Petite-Vertu.

Nous en passons, et des plus vifs.

pondit : « Je ne m'en mêlerai pas ; car j'ai appris de Sganarelle qu'entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt. » On dit à Paris qu'ils se raccommo-deront. Si cela a lieu, je dirai comme Son Altesse mon père avait toujours coutume de dire : « Accordez-vous, canailles. »

11 juin 1720.

Les orfèvres ne veulent plus travailler, car ils évaluent leurs marchandises trois fois plus cher qu'elles ne valent maintenant à cause des billets de banque. J'ai souvent désiré que le feu de l'enfer brûlât tous ces billets. Ils donnent à mon fils plus de peine que de consolation. Il n'y a pas moyen de décrire tous les résultats qu'ils ont amenés. Mon fils n'épargne aucune peine, mais, après avoir travaillé du matin jusqu'au soir, il aime à s'amuser, à souper avec son petit corbeau brun¹... Personne en France n'a plus un sou ni un liard, mais avec votre permission, et en bon langage palatin, on a des torche-culs de papier à foison.

12 juin 1720.

D'après la clameur universelle, il paraît que tout va horriblement mal. Je voudrais que Law fût au diable avec son système, et qu'il n'eût jamais mis le pied en France. On me fait trop d'honneur en disant que, si mes conseils avaient été suivis, les choses auraient été mieux ; je n'ai aucun avis à émettre en ce qui touche le gouvernement et je ne m'en mêle en rien ; mais les Français sont tellement habitués à voir des femmes se

¹ Nom que le Régent donnait à Mme de Parabère.

mêler de tout, qu'il leur paraît impossible que je reste étrangère à ce qui se passe; les bons Parisiens, auprès desquels je suis en faveur, veulent m'attribuer toute sorte de bien; je suis fort obligée à ces pauvres gens de l'affection qu'ils ont pour moi, mais je ne la mérite nullement.

14 juin 1720.

Le bon ami de Law, le duc d'Antin, a voulu avoir sa charge de directeur de la Banque... M. le Duc avait d'abord parlé contre Law; quatre millions l'ont amené à se déclarer en sa faveur; il y a eu trois millions pour lui et un pour M^{me} de Prie... On ne saurait être plus effrayé que n'est M. Law; mon fils, qui n'est point intimidé, malgré les menaces qu'on lui adresse, rit à se rendre malade de la lâcheté de Law.

16 juin 1720.

Tant que j'ai été à Heidelberg, je n'ai jamais lu de roman, mais depuis que je suis ici, je m'en suis bien dédommagée, car il n'en est pas que je n'aie lu, *Astrée*, *Cleopatre*¹, *Alefie*, *Cassandre*, *Poliscandre*². Son Altesse, mon père, m'avait permis de les

¹ Ce roman de la Calprenède parut en 1648, en douze volumes petit in-8. M. Pieters (*Annales de l'imprimerie des Elzévir*, p. 294) indique une édition donnée à Leyde en 1648; il en existe une autre, Leyde, J. Sambix, 1657, également en douze volumes, qui est jolie, et que les bibliophiles recherchent. Il a paru à Paris, en 1789, un abrégé de *Cléopâtre* en trois vol. in-12, fait par M. Benoist. *Cassandre* est aussi sorti de la plume féconde de La Calprenède, et forme dix volumes.

² *Polixandre*, par Le Roy de Gomberville, Paris, 1637, trois volumes.

lire ; j'en ai lu bien d'autres petits, *Tarcis et Celie*¹, *Lissandre et Caliste*², *Caloandro*³, *Endimiro*, *Amadis*, mais de celui-ci je n'ai été que jusqu'au dix-septième tome, et il y en a vingt-quatre⁴, le *Roman des romans*, *Théagène et Claricléa*, dont il y a des peintures à Fontainebleau, au cabinet du roi.

La duchesse de Hanovre n'a pas besoin de se presser de voir sa nouvelle petite-fille, notre demoiselle de Valois, qui n'est nullement pressée de se rendre à Modène. C'est une personne singulièrement fantasque et têtue ; sans tenir compte des pressantes recommandations de son père, elle veut se promener dans toute la Provence et visiter Toulon, qui est tout à fait en dehors de sa route ; elle veut aussi aller à la Sainte-

¹ Par le Vayer de Boutigny ; l'édition originale est de Paris, 1665, en six volumes. On a pris la peine assez inutile de réimprimer avec un certain luxe, en 1774, cette production que personne ne lit.

² *Histoire des Amours de Lysandre et de Caliste*, par Henry Daudignier. Ce roman avait vu le jour sans nom d'auteur, à Paris, en 1665, sous le titre d'*Histoire tragi-comique de notre temps*, et il obtint dans le cours du dix-septième siècle l'honneur de réimpressions nombreuses. Il en existe des éditions elzéviriennes qui ont de la valeur.

³ Il s'agit du Caloandre écrit en italien par J.-A. Marini, très-souvent réimprimé, traduit en français par Scudéry, Paris, 1668, 3 vol. in-8, et depuis par Caylus (voir le *Manuel du libr.*, t. III, p. 282). On trouve dans la *Bibliothèque des romans*, octobre 1779, p. 1 à 136, un extrait de cet ouvrage qui serait parfaitement oublié si Boileau n'avait placé son nom dans le poëme du *Lutrin*.

⁴ La suite complète des Amadis, en petit format, se compose de 26 volumes, à l'égard desquels le *Manuel du libraire* entre dans de minutieux détails.

Baume ; elle n'a pas le moindre souci de toute la dépense que cela entraîne et qui retombe sur son père ; cela me met de très-mauvaise humeur, quoique le père et la mère aient bien mérité de n'avoir de cette fille que du chagrin, tant ils l'ont gâtée ¹. J'ai vu bien des femmes qui avaient la tête à l'envers, mais je n'en ai jamais trouvé de cette force ; le sang de la Montes-

¹ On trouve des particularités piquantes au sujet de cette princesse dans une notice de Lemontey sur *les filles du Régent*, insérée au t. I de la *Revue rétrospective*.

La duchesse de Villars, chargée d'accompagner Mlle de Valois jusqu'à la frontière, lui était devenue odieuse. Elle prétendait, par son titre, partager avec elle les honneurs de la soucoupe, c'est-à-dire boire dans un verre à pied présenté sur une soucoupe. La princesse hautaine refusa d'y consentir ; afin d'humilier la vanité de cette dame, elle cessa de manger avec elle, et lorsqu'elle y fut obligée, elle s'abstint de boire pendant tout le repas. Mme de Villars l'imita, décidée à mourir de soif plutôt que de compromettre pour une goutte d'eau le corps des duchesses.

La princesse une fois à Modène, les choses prirent une tournure des plus originales. Le prince héréditaire était un jeune homme de vingt-deux ans, faible, timide, avare et sans esprit. On le crut impuissant ou peu s'en faut. Lemontey rapporte de très-singuliers passages des lettres de l'abbé Colibeaux, confesseur de la princesse, conservées aux archives des affaires étrangères. Tout ceci roulait sur une intrigue très-compiquée ; le duc de Modène détestait son fils aîné et fomentait avec joie un procès d'impuissance qui lui permettrait de donner sa succession à son fils cadet. Enfin, après deux ans d'hésitation, la princesse devint enceinte. Sa vie fut fort agitée ; elle détestait l'Italie et n'aspirait qu'à revenir en France, mais on craignait son caractère indomptable et on était bien aise de la tenir éloignée.

En septembre 1737, le parlement prononça sur un procès que cette princesse intenta, au sujet du paiement de sa dot, à son frère le duc d'Orléans. Voir le *Journal* de Barbier (t. II, p. 165), qui était un des conseils de la princesse.

pan se montre en plein chez elle; mais ce n'est pas ma faute, et je puis dire à mon fils, comme dans la comédie : « Tu l'as voulu, George Dandin. » Le duc de Modène s'est montré très-peu convenable à l'égard de sa parente, la duchesse de Hanovre, comme s'il était d'un rang supérieur, tandis qu'elle a droit à toute sorte de respect, car elle a élevé ses enfants avec le plus grand zèle et le plus grand soin. Quant à trouver au monde une Française qui ne mette pas au-dessus de tout les manières de France, qui n'en parle sans cesse et qui ne veuille se mêler de tout ¹, c'est impossible; depuis la plus éminente jusqu'à la servante de cuisine, on n'en trouvera pas.

Je m'étonne que la princesse de Galles ne m'ait pas écrit la mort de la duchesse de Zell; cela me fait croire que cette nouvelle est fausse; je voudrais qu'elle fût morte depuis quarante ans; elle aurait échappé à beaucoup de malheurs et de chagrins; elle n'était pas toujours d'humeur accommodante, mais comme toutes les Françaises qui sont capricieuses, pleines d'ambition, et qui veulent que tout leur soit soumis; plût à Dieu qu'elle fût restée dans sa petite noblesse du Poitou! il fut un temps où elle aurait regardé comme un grand honneur d'épouser le premier valet de chambre de mon mari, feu Monsieur.

¹ Longtemps avant Madame, le cardinal Mazarin tenait le même langage : il disait au premier ministre d'Espagne : « Les Françaises, soit prudes, soit galantes, soit vieilles ou jeunes, sottes ou habiles, veulent se mêler de toutes choses. Elles veulent tout voir, tout connaître, tout savoir, et, qui pis est, tout faire et tout brouiller » (voir les *Causeries du lundi* de M. Sainte-Beuve, t. V, p. 519).

18 juin 1720.

Mon fils m'a raconté que la petite duchesse (*du Maine*) l'a prié de la raccommoder avec son mari. Il lui a répondu que cela dépendait d'elle plutôt que de lui. Je ne sais si elle a pris cela pour un compliment ou ce qui lui a passé par la tête, mais tout à coup elle s'est levée de dessus le canapé, elle a sauté au cou de mon fils et l'a embrassé plusieurs fois.

A M. DE HARLING.

23 juin 1720.

Je suis fermement persuadée que mes heures sont comptées et je ne m'en préoccupe pas un instant. Je remets tout aux mains de Dieu tout-puissant et je ne me donne plus aucun souci sur ce qui en résultera, car ce serait une grande folie aux hommes et aux femmes de s'imaginer que tous les hommes ne sont pas égaux devant Dieu et qu'il doit faire pour eux quelque chose de spécial ; je n'ai point, grâce à Dieu, pareille présomption, ni autant d'orgueil ; je sais qui je suis, et je ne m'abuse point à cet égard.

AU MÊME.

25 juin 1720

Une de mes anciennes connaissances durant mon séjour à Hanovre, un nommé Hortencans, homme éclairé d'ailleurs et bon catholique, s'était figuré que l'absolution donnée par un évêque était d'une plus grande valeur que celle donnée par un simple prêtre quelconque. Je ne peux comprendre qu'un homme d'autant de raison ait vécu aussi longtemps

sans reconnaître la sottise de son opinion. Aucune absolution ne peut avoir d'effet lorsqu'il y manque les conditions nécessaires et le repentir de ses péchés, et tous les prêtres sont alors aussi bons que le Pape lui-même.

L'archevêque de Cambrai, dont vous me parlez, était très-habile et très-pieux, mais il était tombé dans la disgrâce du roi, de sorte qu'il est mort sans paraître à la cour ¹.

¹ Il est permis de croire que la disgrâce de Fénelon fut la suite moins du *Télémaque* (dont l'impression, commencée en 1699, fut suspendue par ordre supérieur) que d'une lettre bien hardie qu'il adressa à Louis XIV, et qui forme un contraste éclatant avec les écrits de l'époque, où toutes les formes de l'idolâtrie étaient épuisées lorsqu'il s'agissait du monarque.

Cette lettre, dont l'origine avait été contestée, et au sujet de laquelle il n'existait que des données assez vagues, a été retrouvée, en 1825, par M. Renouard, qui l'a publiée d'après la minute originale (adjudgée à sept cents francs à la vente de la bibliothèque de cet amateur, en novembre 1854). Cette pièce importante n'est pas fort connue, et nous croyons pouvoir en reproduire ici le début :

« Vous êtes né, Siré, avec un cœur droit et équitable, mais
 « ceux qui vous ont élevé ne vous ont donné pour science de
 « gouverner que la défiance, la jalousie, l'éloignement de la
 « vertu, la crainte de tout mérite éclatant, le goût des hommes
 « souples et rampants, la hauteur et l'attention à votre seul
 « intérêt.

« Depuis environ trente ans, vos principaux ministres ont
 « ébranlé et renversé toutes les anciennes maximes de l'État
 « pour faire monter jusqu'au comble votre autorité, qui était la
 « leur, parce qu'elle était dans leurs mains. On n'a plus parlé
 « de l'État et des règles, on n'a parlé que du roi et de son bon
 « plaisir. On a poussé vos revenus et vos dépenses à l'infini.
 « On vous a élevé jusqu'au ciel pour avoir effacé, disait-on, la
 « grandeur de vos prédécesseurs ensemble, c'est-à-dire pour

27 juin 1720.

La Dauphine ¹ avait de la capacité, mais elle faisait tout ce que voulait la vieille femme (*la Maintenon*), afin de se mettre dans les bonnes grâces du roi ; si le pauvre homme avait encore pu vivre une couple d'années, elle se serait délivrée de son esclavage, et elle n'aurait plus eu besoin de la vieille, car elle avait entièrement gagné le cœur du roi. La vieille, qui avait élevé le duc du Maine, comptait gouverner avec lui, et quand elle a vu que son coup manquait, elle a été au moment d'en mourir de douleur ; jamais elle n'a pu se relever de ce chagrin.

Trois ducs, qui appartiennent aux premières maisons, ont fait, selon moi, des choses indignes : le duc

« avoir appauvri la France entière, afin d'introduire à la cour
 « un luxe monstrueux et incurable. Ils ont voulu vous élever
 « sur les ruines de toutes les conditions de l'État, comme si
 « vous pouviez être grand en ruinant tous vos sujets sur qui
 « votre grandeur est fondée...

« On a rendu votre nom odieux, et toute la nation française
 « insupportable à tous nos voisins. On n'a conservé aucun allié,
 « parce qu'on n'a voulu que des esclaves. La guerre de Hollande,
 « en 1672, n'a eu pour fondement qu'un motif de gloire et de
 « vengeance, ce qui ne peut jamais rendre une guerre juste,
 « d'où il s'ensuit que toutes les frontières que vous avez éten-
 « dues par cette guerre sont injustement acquises dans l'ori-
 « gine. »

Cette lettre est d'ailleurs dans le genre des *Instructions* que Fénelon donna à M^{me} de Maintenon sur sa demande, et qui sont insérées dans les lettres de Maintenon, 1756, in-12, t. III. Il s'y abandonne un peu trop à ses rancunes contre Louis XIV, et il dit durement à la marquise que le roi (son mari alors) ne pratique pas ses devoirs et qu'il n'en a aucune idée (p. 224.)

¹ C'est-à-dire la duchesse de Bourgogne.

d'Antin, qui est fils de la Montespan ¹, et par conséquent frère de ma belle-fille et de M^{me} la Duchesse, le duc maréchal d'Estrées et le duc de La Force; le premier a acheté toutes les étoffes, afin de les revendre plus cher; le second tout le café et le chocolat; le troisième a fait pire, car il a acheté toutes les chandelles, et il les a mises à l'enchère. L'autre jour, comme il sortait de l'Opéra, des jeunes gens se sont mis à le suivre en chantant le chœur de l'opéra de *Phaëton* ².

- Allez, allez répandre la lumière;
- Puisse un heureux destin
- Vous conduire à la fin
- De votre brillante carrière
- Allez, allez répandre la lumière. •

Vous pouvez vous imaginer à quel point on a ri.

30 juin 1720.

Je pense que les princes allemands ne consentiront pas à ce que le fils ou le petit-fils du czar épouse une archiduchesse; ce serait trop dangereux pour toute l'Allemagne.

La confession de la princesse de Nassau-Siegen m'a fait rire. On appelle missionnaires les gens qui vont prêcher; il y en a maintenant en Lorraine; ils prêchent quatre fois par jour, et le duc de Lorraine assiste deux fois par jour à leurs prédications. Je crains

¹ Une curieuse notice sur ce duc, véritable type du courtisan, se rencontre dans les *Causeries du lundi* (t. V), de M. Sainte-Beuve. Il est peint sous de vilains traits dans les *Mémoires* de Saint-Simon.

² L'opéra de *Phaëton*, paroles de Quinault, musique de Lulli, représenté pour la première fois le 27 avril 1683.

qu'avec sa couronne d'épines, cette pauvre princesse ne soit devenue encore plus folle que son mari; vous verrez comme on l'attachera avec la chaîne qu'elle s'est mise au cou. Quant à la discipline qu'elle s'est laissé donner publiquement dans les rues, c'est ce qu'on ne souffrirait pas ici, et ce qui passerait pour une indécence; je ne peux tolérer des choses aussi ridicules. Le cardinal de Noailles a défendu les pèlerinages qu'on faisait le vendredi saint au mont Valérien, pieds nus et en se donnant la discipline, et on ne permettrait pas à des femmes de s'infliger pareil traitement.

2 juillet 1720.

La Montchevreuil était une méchante diablesse, mais la Maintenon avait bien raison de l'aimer ¹ et de lui faire du bien, car cette dame l'avait nourrie et vêtue lorsqu'elle vivait encore dans la détresse et dans la plus grande pauvreté ².

¹ Mme de Montchevreuil était, d'après Saint-Simon, le cœur, l'âme, la confiance totale et sans appel de Mme de Maintenon. Son mari devint gouverneur du duc du Maine, et fut l'un des témoins du mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon.

² Un catalogue d'autographes que nous avons déjà cité (L. en 1844, n° 301) offre un extrait d'une lettre importante de Mme de Maintenon au marquis de Montchevreuil, lettre relative à l'éducation du jeune duc du Maine. « Je vous diray que quoy que l'on face, mon mignon sera un ignorant, et que si on luy aprent quelque chose malgré luy, il l'oubliera ou fera semblant de l'avoir oublié, quand il n'agira plus par la crainte. Cependant comme Mme de Montespan a d'autres vûes, il faut aller son chemin, mais attachés-vous aux maximes de l'honneur, de la probité, du christianisme, et inspirés-luy de l'élévation et un désir ardent d'estre estimé; voilà ce qui luy demeurera, et qui

14 juillet 1720.

J'ai chaque jour de nouveaux désagréments : un jour on vient me dire que je n'aurai plus à manger, car mon intendant ne pouvait se procurer d'argent et n'avait que des billets; un autre jour ce sont des marchands qui refusent de livrer des étoffes si on ne les paye en espèces; une autre fois on annonce que les Parisiens veulent se soulever.

16 juillet 1720.

Le feu roi disait que par des chaînes d'or on obtenait des ministres de Vienne tout ce qu'on voulait... Il ne pouvait pardonner aux dames françaises de suivre les modes anglaises; il parlait très-plaisamment à cet égard, et dans la conversation il s'adressait à moi, car il espérait que je broderais là-dessus et que je ferais enrager les princesses; pour divertir Sa Majesté, souvent je ne mettais aucun frein à ma langue et je disais tout ce qui me venait dans la tête, ce qui faisait beaucoup rire le roi.

Le roi a gâté les jésuites; tout ce qui venait d'eux était digne d'admiration, que cela fût raisonnable ou non, et il se laissait mener par le père La Chaise, qui est cause de bien du mal¹.

est meilleur que le latin de Chevreau » (Il s'agit d'Urbain Chevreau, nommé en 1678 précepteur du duc du Maine, écrivain fécond, en grande réputation de son temps et fort oublié aujourd'hui).

¹ Parmi les écrits dirigés contre le père La Chaise, nous indiquerons son *Histoire*, Cologne (Hollande), 1693, in-12, plusieurs fois réimprimée; dans *Paris au lecteur*, nous remarquons ce passage: « On a enlevé des écrivains qui pourrissent encore

18 juillet 1720.

Il faut, ma chère Louise, avant de répondre à votre bonne lettre, que je vous dise quelle horrible frayeur j'aie eue hier ; je me rendis en voiture, comme à l'ordinaire, chez les Carmélites, et j'y trouvai M^{me} du Lude¹. Nous étions fort tranquilles, lorsqu'arrive

« aujourd'hui dans les cachots du Mont-Saint-Michel ; d'autres
« ont été assassinés jusque dans la cour de Hanovre, et le père
« La Chaise n'a-t-il pas forcé les Gênois à lui rendre un mal-
« heureux qui avait écrit quelque chose contre lui ? »

Entre autres assertions calomnieuses, l'auteur raconte qu'en 1683, le Père avait extorqué du roi un ordre pour massacrer tous les réformés ; quatre-vingts régiments devaient se rendre dans tous les lieux où étaient les huguenots, les ordres de massacre étaient envoyés à tous les évêques. M. le Prince (*de Condé*) empêcha l'exécution de cette entreprise. Nous ne croyons rien de tout cela, mais nous regardons comme vraisemblable qu'il y avait en effet les jeudis et vendredis, jours d'audience du confesseur de Sa Majesté, plus de deux cents personnes dans son antichambre. Le biographe raconte que « le prince de Condé, « qui donnait souvent des mortifications au père La Chaise, « ordonna à Molière de faire une pièce qui représenta si naïvement ce jésuite qu'on ne put faillir à le reconnaître, et lui « promit une récompense de deux mille pistoles. Néanmoins « cet illustre comédien se contenta d'y dépeindre son génie et « sa morale fort au naturel, et déguisa la figure. » Il nous semble que les biographes et les commentateurs de Molière ont négligé cette anecdote plus ou moins authentique.

¹ Le duc de Lude, mort en 1685, fut marié deux fois. La première de ses femmes était de la famille de Bouillé ; dans les annotations de Saint-Simon sur le journal de Dangeau, on lit à son égard quelques détails singuliers : « Toujours dans ses « terres, elle ne se plaisoit qu'aux chevaux qu'elle piquoit mieux « qu'un homme, et chasseuse à outrance. Elle faisoit sa toilette dans son écurie, et faisoit trembler le pays. Vertueuse « pour elle, et trop pour les autres, elle fit châtrer un clerc en

M^{me} de Chasteauthier, pâle comme une morte, et elle me dit : « Madame, on ne saurait vous cacher ce qui
 « se passe ; vous trouverez toutes les cours du Palais-
 « Royal remplies de peuple ; ils y ont porté des corps
 « morts écrasés à la Banque¹ ; Law a été obligé de se
 « sauver au Palais-Royal ; on a brisé son carrosse en
 « mille pièces et on a enfoncé les portes. » Je vous
 laisse imaginer quelle impression fit sur moi une pa-
 reille nouvelle ; je ne la laissai pourtant pas paraître,
 car en pareil cas il ne faut pas manquer de résolu-
 tion. Je me fis conduire chez le roi, comme à l'ordi-
 naire ; il y avait dans la rue Saint-Honoré un tel em-
 barras que je fus une demi-heure sans pouvoir passer ;
 j'entendis les gens du peuple s'emporter contre Law,
 mais ils ne disaient rien au sujet de mon fils et ils m'a-
 dressèrent des bénédictions ; j'arrivai enfin au palais,
 mais tout y était fort tranquille et le peuple s'était re-
 tiré. Mon fils vint me voir et m'assura que tout ce tu-
 multe avait été occasionné par quelques ivrognes ; les
 gens qui avaient été étouffés ne s'étaient pas soulevés
 pour demander le remboursement des billets par suite
 d'une extrême détresse ; l'un d'eux avait cent écus
 dans sa poche, et aucun de ceux qui avaient été ar-
 rêtés n'étaient sans argent ; l'invasion du Palais-Royal

« sa présence, pour avoir abusé, dans son château, d'une de
 « ses demoiselles, le fit guérir, lui donna dans une boîte ce
 « qu'on lui avait ôté, et le renvoya. »

¹ Trois personnes avaient été étouffées dans la cohue qui se
 pressait aux portes de la Banque pour le remboursement des
 billets. Un plaisant fit courir un placard sur lequel était cet
 engagement d'un nouveau genre : « La Banque promet d'é-
 touffer à vue le porteur du présent billet. »

était l'ouvrage de quelques malintentionnés qui détestent mortellement mon pauvre fils ¹.

Paris, 21 juillet 1720.

L'argent est ici plus rare que jamais; mais, ce qui n'est pas rare, c'est la fausseté, la malice, la perfidie et l'ambition; elles ne peuvent atteindre un degré

¹ Cette émeute inspira à un satirique, qui eut soin de garder l'anonyme, l'idée de parodier la dernière scène de *Mithridate*, et de représenter le régent mourant d'une blessure reçue dans une sédition. Nous transcrivons le début de ce petit écrit, qui n'est pas mal tourné :

LAW.

Ah! que vois-je, seigneur? et quel sort est le vôtre?

LE RÉGENT.

Cessez et retenez vos larmes l'un et l'autre ;
 Mon cœur de sa fureur et de tous ses forfaits
 Veut d'autres sentiments que de tristes regrets.
 Ma régence, plutôt digne d'être abhorrée,
 Par des pleurs aujourd'hui doit-elle être honorée?
 J'ai désolé la France autant que je l'ai pu ;
 La mort dans mes projets m'a seule interrompu ;
 Le Ciel n'a pas voulu qu'achevant mon dessein
 Je versasse à mon roi un poison de ma main,
 Mais au moins quelque chose en mourant me console ;
 J'expire environné des rentiers que j'immole....

C'est à la même époque qu'il faut rapporter une autre pièce de vers, *le Régent malade*, que nous trouvons dans les manuscrits :

Lorsque tu livres à la Parque
 Trois dauphins et notre monarque,
 Crois-tu le faire impunément?
 Leurs ombres demandent vengeance,
 Tremble, car tu touches au moment
 Qui, par ta mort, sauve la France.

Un rimeur, non moins acharné, s'écriait :

Je vois tous nos malheurs finir.
 Le Ciel nous est propice,

plus élevé que celui auquel elles sont ici ; pareil spectacle dégoûte de la vie. Les femmes qui sont ici jalouses de leurs maris le sont par ambition plutôt que par amour, car elles veulent toutes gouverner, et il n'est pas de cuisinière qui ne se croie capable de gouverner l'État ; de sorte que si elles n'ont pas d'empire sur leurs maris, elles sont furieuses. Le mieux est

Que le Tout-Puissant soit béni,
 Honorons sa justice,
 Fléaux vomis de l'enfer,
 Abandonnez la France ;
 Il meurt, et va chez Lucifer
 Exercer la régence.

On allait jusqu'à reprocher au Régent des épidémies qui exerçaient de cruels ravages :

Après avoir pris notre argent
 Par un conseil inique,
 Chassé le parlement
 Pour être despotique,
 Fait publier impunément
 Cent arrêts qu'on déteste,
 Il te manquait, maudit Régent,
 De nous donner la peste.

De nombreuses estampes satiriques furent dirigées contre le système. M. L. de Laborde, *Palais-Mazarin*, notes, p. 396, en énumère soixante-dix, presque toutes d'origine hollandaise. Du reste, en opposition à toutes ces satires, il se trouva quelques flatteries. On sait que dans certains exemplaires du *Dictionnaire* de Bayle, édition de 1720, dédiée au Régent, on rencontre, au bas du portrait de ce prince, dix-neuf vers qui font l'éloge du système de Law ; il fallut les supprimer après la déconfiture (voir M. L. Laborde, *Palais-Mazarin*, p. 396). L'épître dédicatoire, rédigée par La Motte, est fort ridicule ; elle s'exprime ainsi : « Les plus grands hommes regardent les louanges comme la récompense de la vertu, mais il semble que pour vous elle n'en soit que l'inconvénient. » Tout le reste est de cette force.

d'aimer son mari par devoir, et non par passion, de vivre avec lui en paix et amicalement, mais de ne pas se tracasser du cours qu'il donne à ses passions. De cette manière, on reste toujours bons amis, et la paix et l'harmonie se maintiennent dans le ménage.

30 juillet 1720.

Salvatico avait déjà commencé ses folies ici; il voulait à tout instant entrer dans la chambre de la princesse, et il en était même très-jaloux; elle s'en est plaint à son mari, et celui-ci l'a dit à son père en le priant de renvoyer ce méchant diable. C'est ce que le père ne veut pas faire; il veut même faire de Salvatico son majordome.

30 juillet 1720.

Quand mon fils donne du désagrément à quelqu'un, il est certainement plus peiné que celui qui tombe ainsi en disgrâce. Il ne se soucie nullement des bijoux et il aime peu la toilette. Le petit corbeau noir (*la Parabère*) n'est pas désagréable, mais elle passe pour sotte. Elle est capable de beaucoup manger et boire et de débiter des étourderies; cela divertit mon fils et lui fait oublier tous ses travaux.

A M. DE HARLING.

1^{er} août 1720.

Je connais quelqu'un à Paris qui a été l'ami intime d'un savant abbé. Cet abbé avait connu très-particulièrement Descartes, et il a souvent dit que Descartes avait ri avec lui de son système, et qu'il disait : « Je

leur ai taillé de la besogne; nous verrons qui sera assez sot pour y donner. »

A LA PRINCESSE DE GALLES.

2 août 1720.

Le prince et la princesse (*de Modène*) s'aiment beaucoup, mais on dit qu'ils se moquent ensemble du vieux père.

3 août 1720.

Lorsque le roi d'Espagne partit¹, notre roi pleura amèrement, M. le Dauphin pleura beaucoup aussi, et précédemment il n'avait jamais donné à aucun de ses fils la moindre marque qu'il eût de l'attachement pour eux; on ne les avait jamais vus dans son appartement, ni le matin, ni le soir; quand le Dauphin n'était pas à la chasse, il était toujours chez la grande princesse de Conti, et ensuite chez M^{me} la Duchesse. On n'aurait pu deviner que ses enfants fussent à lui, car il vivait avec eux comme s'ils avaient été des

¹ Le *Bulletin des comités historiques* (1853, p. 94 et suiv.) renferme des lettres de Louis XIV et du maréchal de Noailles, pendant le voyage des ducs de Bourgogne et de Berri aux frontières d'Espagne, 1700-1701. Les originaux de ces lettres font partie de la bibliothèque du Louvre. Parmi beaucoup de détails minutieux relatifs à l'étiquette, au régime et à la santé des princes, détails dans lesquels se complait la courtoisnerie déliée du maréchal et la gravité officielle du monarque, on retrouve des éléments et des traces de grandeur. Voir aussi l'écrit intitulé : « Journal du voyage où j'accompagnai le roi d'Espagne dans ses États. » Ce document se trouve au t. II, p. 93 à 250 des *Curiosités historiques, ou recueil de pièces utiles à l'histoire de France*, 1759, 2 vol. in-12.

étrangers ; il ne les appelait pas mon fils, mais M. le duc de Bourgogne, M. le duc d'Anjou, M. le duc de Berri, et ils l'appelaient monseigneur.

Saint-Cloud, 4 août 1720.

Vous auriez tort de croire que je ne chante jamais les psaumes ou les cantiques luthériens ; je les chante souvent et je les trouve fort consolants. Il faut que je vous raconte ce qui m'est arrivé à cet égard, il y a plus de vingt-cinq ans. Je ne savais pas que M. Rousseau, qui a peint l'orangerie, était un réformé : il était à travailler sur un échafaudage, et moi, me croyant toute seule dans la galerie, je me mis à chanter le sixième psaume. J'avais à peine achevé le premier verset, que je vois quelqu'un descendre en toute hâte de l'échafaudage, et tomber à mes pieds : c'était Rousseau ; je crus qu'il était devenu fou. « Bon Dieu ! lui dis-je, qu'avez-vous, Rousseau ? » Il me répondit : « Est-il possible, madame, que vous vous souveniez encore de nos psaumes, et que vous les chantiez ? Que le bon Dieu vous bénisse et vous maintienne dans ces bons sentiments. » Il avait les larmes aux yeux ; il partit quelques jours après ; je ne sais ce qu'il est devenu ; mais, en quelque lieu qu'il se trouve, je lui souhaite toute espèce de prospérité et de bonheur ; c'était un homme très-estimable et excellent peintre à fresque.

Il y a peu de médailles antiques que je n'aie déjà, car j'en ai déjà près de neuf cents. J'ai commencé par deux cent soixante, que j'ai achetées, et qui avaient été volées au duc de Savoie ; j'écrivis à la reine ac-

tuelle de Sardaigne, et j'offris de les renvoyer au roi.

La reine me répondit qu'elle était enchantée de pouvoir m'engager à garder celles que j'avais acquises ; je les avais eues à bon marché, rien que pour le poids, et il y en avait de rares parmi elles.

6 août 1720.

Personne n'a entendu ce que le roi a dit à la vieille ; elle s'était sauvée à Saint-Cyr avant qu'il ne fût mort. On l'a ramenée, mais elle n'est pas restée jusqu'à la fin. Je crois que le roi s'est repenti d'avoir fait la folie de l'épouser. En effet, quoi qu'elle ait fait, il n'a pas voulu publiquement déclarer le mariage. Elle a pleuré à la mort du roi, cependant elle n'a pas été aussi affligée qu'elle aurait dû l'être. Elle s'est toujours flattée de régner avec le duc du Maine.

Saint-Cloud, 8 août 1720.

Je ne peux dire ni bien ni mal du système de M. Law, car il est complètement incompréhensible pour moi ; mais je vois qu'il en résulte pour mon fils toutes sortes de tracas et de soucis ; je voudrais donc qu'il n'en eût jamais été question. Avec des gens aussi intéressés que les Français, depuis M. le Duc jusqu'au dernier laquais, on n'est jamais en sûreté lorsqu'ils pensent qu'ils ont quelque chose à gagner à votre mort ; cela m'inquiète fort, car cela me remplit de crainte pour la vie de mon fils, quant à moi, je n'ai rien à craindre, car ma mort ne profiterait à personne. Plût à Dieu que je n'eusse à m'inquiéter que pour moi ; cela ne me donnerait pas une minute de préoccupation ! Il y a

encore beaucoup d'argent en France, mais chacun le cache par malice, et ne veut pas le mettre dans le commerce; on ne s'inquiète pas des lois de M. Law à ce sujet. Personne n'a de goût ici pour la guerre, mais bien pour le luxe, qui n'a jamais été porté au point auquel il est à présent; le temps montrera ce qui en résultera.

13 août 1720.

Law est dans de telles angoisses qu'il n'a pu se résoudre à se rendre à Saint-Cloud auprès de mon fils, qui lui avait cependant envoyé son carrosse ¹. La malice des ennemis de mon fils ne diminue pas; on répand sans cesse contre lui des écrits horribles où il est attaqué avec acharnement ². Je ne comprends pas qu'il

¹ Donnons ici un échantillon des vers que les recueils manuscrits nous présentent comme circulant alors à Paris.

Puisque nous n'avons plus d'argent,
 Le diable emporte et Lass et le Regent,
 Le premier est un animal,
 Fripon, ignorant et brutal,
 Qui nous réduit à l'hôpital;
 Le second rit de voir le mal;
 Dieu nous fasse
 Bientôt la grâce
 De voir déconfit
 Ce couple maudit.

Condé, Dubois et le Régent
 Sont, ma foi, bien faits l'un pour l'autre;
 L'un bruta! et l'autre méchant,
 Le tiers en erapule se vautre;
 Tous trois le fléau des humains;
 Pauvres Français, que je vous plains!

² Il y aurait un curieux travail à faire sur les livres dont le Régent est le sujet; parmi beaucoup de faussetés et d'exagérations, ils ne renferment que trop de vérités. On trouve dans le

ne punisse sévèrement de pareilles insolences, mais il est le meilleur des hommes.

Paris, 15 août 1720.

Les Parisiens sont les meilleures gens du monde, et si le parlement ne les avait pas excités, ils ne se seraient jamais soulevés de leur vie. Les pauvres gens m'ont fort touchée, car ils criaient contre Law, et nullement contre mon fils; et lorsque j'ai passé en voiture à travers le peuple, on m'a adressé tout haut des bénédictions; cela m'a si fort émue, que je n'ai pu m'empêcher d'en pleurer. Il n'est pas étonnant qu'on n'aime pas mon fils autant que moi, car ses ennemis n'épargnent rien pour le décrier, et pour le faire passer pour un impie et pour un tyran, tandis que c'est le meilleur homme du monde, et qu'il n'est que trop bon. Je n'ai jamais rien compris au système de M. Law, mais j'ai toujours cru fermement qu'il ne pouvait en rien résulter de bon; je ne saurais déguiser ma pensée, et j'ai dit tout crûment à mon fils ce que j'en pensais. Il m'a dit que j'étais dans l'erreur, et il a voulu m'expli-

Précis historique de la maison d'Orléans, par un membre de l'Université (G. Peignot, Paris, 1830, p. 38-68), une notice sur dix-sept ouvrages divers de ce genre; les *Philippiques* de La Grange-Chancel, l'*Histoire du prince Papyrius*, les *Aventures de Pomponius*, y sont indiquées avec quelque détail. On peut y joindre :

La *Chronique de don Philippe d'Aurélié*, manuscrit indiqué au catalogue de la bibliothèque de M. Leber, n° 5811.

Mahmoud le Gasvénide, histoire orientale (par Melon), Rotterdam, 1729, in-8°. C'est une histoire allégorique de la Régence.

quer la chose; mais, plus il s'efforçait de me la faire comprendre, moins j'y entendais quoi que ce soit.

16 août 1720.

Je trouve que c'est un bonheur pour notre princesse de Modène que Salvatico eût été amoureux d'elle, car, comme il a appris ici tout ce qui s'est passé¹, il aurait pu en faire des rapports; maintenant il aura beau dire, le prince ne le croira pas. Salvatico est un fou des plus grands. Pendant qu'il était ici, il disait à toute heure : « Oui, j'aime tant ma princesse, que, sans dégoût, je mangerais sa m..de. » C'est le favori déclaré du duc de Modène. Cela prouve la vérité de notre proverbe allemand : Ce qui se ressemble s'assemble, disait le diable au charbonnier².

17 août 1720.

Law est comme un homme mort et pâle comme un linge; il n'a pu se remettre des dernières peurs qu'il a éprouvées... Si le peuple déteste M. le Duc, c'est seulement parce qu'il était bon ami de Law, dont il menait les enfants se promener à Saint-Maur, et il les y logeait.

¹ Mlle de Valois avait une intrigue avec le duc de Richelieu, et elle ne consentit, dit-on, à épouser le prince de Modène qu'à la condition que son père rendrait la liberté à son amant.

² On lit dans des écrits de l'époque que le comte Salvatico, chargé de demander, pour le prince de Modène, la main de Mlle de Valois, s'était d'abord adressé au maréchal de Villeroy, Dubois s'opposa à ce mariage; le comte comprit sa faute; l'avidé ministre fut gagné par le don de cinq tableaux.

Saint-Cloud , 18 août 1720.

Tout est encore calme ici, mais M. Law n'ose pas sortir; les femmes de la halle ont placé des petits garçons comme espions autour de sa maison, afin de savoir quand est-ce qu'il sortira; cela n'indique rien de bon pour lui, et je crains quelque nouvelle émeute.

Vous me parlez de vers où feu le maréchal de Luxembourg était maltraité; je ne les connais pas, mais je sais qu'on a fait des livres qui lui adressent toutes sortes d'injures ¹.

Saint-Cloud, 21 août 1720.

Je n'ai jamais de ma vie vu aucun Anglais ni Écossais aussi poltron que Law; c'est la fortune qui ôte le courage; on ne quitte pas volontiers ce qu'on possède. Je crois qu'il y a des moments où il voudrait se trouver au Mississipi ou à la Souciane (*Louisiane*).

Il y a ici du tonnerre tous les jours, mais il ne fait

¹ Madame fait sans doute allusion aux libelles suivants :

Histoire des amours du maréchal de Luxembourg, dont il existe deux éditions imprimées en Hollande, sous la rubrique de Cologne, 1694 et 1695.

Le maréchal de Luxembourg au lit de la mort, tragédie en cinq actes et en prose, Cologne (Hollande), 1695. On connaît quatre éditions différentes, sous cette date, de cette satire, qui fut accueillie avec empressement. En l'enregistrant au catalogue Soleinne, n° 3754, M. Paul Lacroix observe « qu'elle « offre des particularités curieuses pour l'histoire du temps, « quoiqu'il faille les admettre avec précaution; ainsi nous n'a- « vous pas vu ailleurs que le maréchal mourut des suites d'une « débauche avec Mlle de.... — Mais, monsieur le médecin, qui « l'a donc fait mourir? dit le duc du Maine. — Ce n'est pas « moi, répond naïvement le docteur. »

que se divertir; il a enlevé à un homme tout le poil qu'il avait sur le corps, sans lui faire le moindre mal; il a brisé le pommeau de l'épée qu'un cavalier avait au côté, et le cavalier n'a pas été blessé le moins du monde. Un officier des Invalides portait un habit bleu avec une boucle et des boutons d'argent; la foudre a enlevé la boucle et les boutons sans causer du tout de dommage à l'étoffe. Les paysans ici croient qu'il y a des sorciers qui sont maîtres du tonnerre¹.

27 août 1720.

La jeune princesse de Conti m'a raconté qu'elle avait fait examiner son fils, dans son enfance, par Clément, pour savoir s'il était bien conformé. Clément trouva l'enfant bien constitué; il se rendit chez le prince de Conti et lui dit : « Monseigneur, j'ai examiné la taille du prince qui vient de naître; il est droit; faites-le coucher sans chevet pour qu'il reste ainsi; songez quel chagrin ce serait pour la princesse de Conti, qui a fait ce prince droit, si vous le rendiez tortu et bossu. » Le prince de Conti voulut parler d'autre chose, mais Clément revenait toujours à son sujet, et disait : « Songez qu'il est droit comme un jonc; ne le rendez pas tortu et bossu, Monseigneur. » Le prince de Conti ne put plus y tenir, et il s'enfuit.

¹ « L'étrange et ridicule aventure » de la duchesse d'Estrées, occasionnée par le tonnerre, est consignée dans les notes de Saint-Simon sur le *Journal* de Dangeau publiées dans les *Œuvres* de Lemontey (*Œuvres*, t. IV, p. 33). Un bénédictin judicieux, Dom Lamy, mit au jour, en 1689, un traité pour expliquer un fait dont il avait été témoin oculaire; la foudre, tombant à Lagny, avait imprimé le canon de la messe sur une nappe d'autel.

28 août 1720.

Lorsque le duc de Mecklembourg était à réfléchir, et qu'on lui demandait à quoi il pensait, il répondait : « Je donne audience à mes pensées; » sa seconde femme s'en serait mieux acquittée, car elle avait plus de moyens que lui. C'était un singulier personnage que ce prince : il était bien élevé, il appréciait fort bien les affaires, il raisonnait avec justesse, mais dans tout ce qu'il faisait, il était plus simple qu'un enfant de six ans. Il se plaignait un jour à moi; je ne lui répondis pas. Il me demanda pourquoi je me taisais; je lui répondis crûment qu'il parlait fort bien, mais que ses actions ne correspondaient nullement à ses discours, et que toute sa conduite était si pitoyable qu'on en riait dans toute la France. Il se fâcha et s'en alla de très-mauvaise humeur. Il avait demandé une audience au roi; le roi croyait qu'il voulait l'entretenir d'affaires, et il l'admit seul dans son cabinet. Sitôt qu'il vit le roi, il lui dit : « Sire, je vous trouve grandi depuis que je n'ai eu le plaisir de vous voir. » Le roi répondit : « Je ne crois pas être en âge de grandir » (il avait trente-cinq ans); le duc répliqua : « Eh! Sire! vous avez bien bonne mine, tout le monde trouve que je vous ressemble, mais que j'ai encore meilleure mine que vous. » Le roi se mit à rire, et répondit : « Cela peut bien être. » Là-dessus l'autre s'en alla. Ne fût-ce pas une belle audience?

Un cavalier anglais, M. Hammer, avait comparé le roi à un maître d'escrime¹.

¹ Le chevalier de Hammer avait épousé la veuve du duc de

Paris, 5 septembre 1720.

On est tranquille ici, mais l'on murmure beaucoup, et d'un moment à l'autre il peut éclater des désordres sérieux. Il y a quelques jours, des laquais se sont permis une grande insolence ; je ne puis comprendre qu'on tolère de pareils excès : ils ont accablé d'injures la fille de M. Law, une pauvre enfant qui revenait de la promenade, et lui ont jeté des pierres. Je vois bien la cause de tous ces désordres ; les jeunes gens d'aujourd'hui se sont trop mêlés avec leurs laquais ; ils les ont pour complices dans toutes sortes d'infamies ; les laquais imitent leurs maîtres, et ceux-ci n'osent se plaindre¹.

La reine de Prusse m'a annoncé l'explosion du magasin à poudre, mais elle ne dit pas du tout qu'elle en ait été effrayée ; le fait est pourtant que toutes les fenêtres du château ont été brisées. Cela me fait souvenir d'une aventure qui arriva à M^{me} de Durfort, qui a été ma dame d'atours. Elle était sœur du maréchal de Duras, qui était gouverneur de Besançon, et, chez son frère, il y avait un jardin décoré de statues, parmi lesquelles il y en avait une représentant Jupiter qui était si belle, que le roi l'a achetée, et elle est maintenant à Versailles. M^{me} de Durfort, se trouvant seule

Grafton ; il fut très-bien accueilli à Versailles ; voir Saint-Simon, t. XIX, p. 148.

¹ *La correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, publiée par M. Depping, fournit (t. II, 1851, in-4) des détails sur les troubles causés par les laquais, sur les vols et les assassinats commis dans les rues de Paris, sur la fureur du jeu, etc.

un jour dans le jardin de son frère, s'arrêta un moment devant cette statue, et lui dit : « Or çà, monsieur Jupiter, on dit que vous avez parlé autrefois ; nous voilà seuls, parlez-moi donc, aussi bien avez-vous la bouche entr'ouverte. » Au moment où elle achevait ces mots, un moulin à poudre vint à sauter avec un fracas épouvantable. M^{me} de Durfort croit que c'est Jupiter qui lui répond ; elle a une telle frayeur qu'elle tombe par terre sans connaissance, et qu'il fallut l'emporter du jardin.

Saint-Cloud, 6 septembre 1720.

J'ai reçu depuis huit jours plusieurs lettres où l'on me menace de me brûler à Saint-Cloud, et de brûler mon fils au Palais-Royal. Mon fils ne m'a jamais dit un mot de ce qui se passe ici ; il suit en cela l'exemple de son père, qui disait : « Tout est bien, pourvu que Madame ne le sache pas. » Voici des vers qu'on fait courir :

Si tu veux de ton parlement
Changer l'humeur hautaine,
De Pontoise, sire Régent,
Fais-le passer à Fresne ;
C'est un lieu de correction,
La faridondaine, la faridondon,
Où d'Aguesseau s'est converti,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

On a fait aussi ce couplet :

Accablés de malheurs, menacés de la peste,
Grand saint Roch, notre unique bien,
Ecoutez un peuple chrétien :
Nous ne craignons rien de funeste,
Venez nous secourir, soyez notre soutien,
Détournez de sur nous la colère céleste,
Mais n'amenez pas votre chien ;
Nous n'avons pas de pain de reste.

20 septembre 1720.

J'ai reçu, il y a trois jours, une autre lettre anonyme ; celle-là m'a fait bien rire : on me conseille de faire enfermer mon fils comme fou, et que ce serait le moyen de lui sauver la vie... Mon fils a déjà couché plusieurs fois aux Tuileries ; je crains cependant que le roi ne puisse s'habituer à lui, car mon fils n'a jamais pu jouer avec des enfants ; il ne les aime pas. Voici de nouveaux vers qu'on fait courir :

Je ne trouve pas étonnant
 Que l'on fasse un ministre,
 Et même un prélat important
 D'un maquerceau, d'un cuistre ;
 Rien ne me surprend en cela,
 Et ne sait-on pas comme
 De son cheval Caligula
 Fit un consul de Rome ?

A M. DE HARLING.

21 septembre 1720.

On n'entend parler que d'aventures tragiques, d'empoisonnements, de meurtres, de vols ; la mode, à Paris, est maintenant de se débarrasser de la vie : la plupart se noient, beaucoup se jettent par les fenêtres et se cassent le cou ; d'autres se poignent, et tout cela à cause de ce maudit argent. S'imaginent-ils qu'ils seront plus riches quand ils seront morts ? Les gens deviennent ici horriblement barbares ; on a trouvé, il y a trois jours, une femme mise à la broche, que l'on avait voulu faire rôtir ; des parents tuent leurs enfants, des enfants tuent leurs parents ; on n'entend parler chaque jour que de pareilles horreurs.

A LA COMTESSE LOUISE.

26 septembre 1720.

Notre abbesse de Chelles n'envie pas à sa sœur son mariage; elle se trouve plus heureuse, et elle a bien raison.

A M. DE HARLING.

27 septembre 1720.

La vie déréglée et folle à Paris devient chaque jour plus détestable et plus horrible : toutes les fois qu'il tonne, j'ai peur pour cette ville. Trois femmes de qualité ont fait des choses vraiment affreuses : elles ont suivi à Paris l'ambassadeur turc, elles ont attiré à elles son fils, l'ont bel et bien enivré, et ont passé deux jours avec ce drôle à grande barbe dans le labyrinthe (*de Versailles*). A présent qu'elles s'y sont habituées, je crois qu'aucun capucin ne sera en sûreté auprès de ces dames; cela fera une belle réputation à Constantinople aux chrétiennes et aux dames de qualité. Le jeune Turc a dit à M^{me} de Polignac ¹, une de ces trois dames (il a parfaitement appris le français) : « Madame, votre réputation était venue jusqu'à Constantinople, et je vois bien, madame, qu'on nous a dit la vérité. » L'ambassadeur a été extrêmement tracassé de tout ceci ², et il a dit à son fils qu'il fallait tenir la

¹ Les *Mémoires* de Maurepas, t. II, donnent de trop longs détails sur les écarts de cette dame; elle fut, en 1732, enfermée dans un couvent.

² Il existe, parmi les manuscrits de la bibliothèque de l' Arsenal, une relation de l'ambassade de Turquie; on en trouve des extraits dans l'*Histoire de la diplomatie française*, par Flassan,

chose fort secrète, car si l'on savait à Constantinople qu'il s'était enivré et qu'il avait eu affaire à des chrétiennes, on lui ferait tomber la tête. N'est-ce pas une chose horrible? il est fort à craindre pour ce jeune homme qu'il ne sorte pas de France en bonne santé, car la Polignac a infecté presque tous les jeunes gens de qualité. Je ne comprends pas comment ses parents et ceux de son mari ne s'occupent pas d'arrêter une conduite aussi désordonnée, mais toute honte est bannie de ce pays-ci; on ne sait plus en France ce que c'est qu'une vie régulière, et tout va à la débandade.

A LA COMTESSE LOUISE.

Paris, 3 octobre 1720.

L'irrégularité de la poste vient seulement, ma chère Louise, de l'animosité de M. de Torcy ¹ et de l'archevêque de Cambrai, qui veulent savoir tout ce que j'écris; et comme ils ne peuvent me brouiller avec mon fils, ils s'efforcent de me mettre mal avec d'autres personnes. Ils ont dit au maréchal de Villeroi que j'avais écrit à ma fille que ce maréchal et tout ce qu'on appelle les hommes de la vieille cour étaient les en-

t. IV, p. 422; voir aussi Lemontey, t. I, p. 445, et Henri Martin, *Histoire de France*, t. XVII, p. 275.

¹ J.-B. Colbert, marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères depuis 1688; sous la régence il fut remplacé par le cardinal Dubois. Il est de fait, comme Madame le répète souvent, qu'à cette époque rien n'était moins respecté que le secret des correspondances, et Barbier observe dans son *Journal* (t. II, p. 21) que « les jésuites ne s'écrivent aucune nouvelle d'une province à l'autre, parce que depuis longtemps toutes les lettres sont décachetées. »

nemis de mon fils ; j'ai répondu froidement : « Il est vrai que je l'ai écrit à ma fille , et je l'ai écrit parce que c'est vrai , et les lettres de l'ambassadeur d'Espagne en ont assez fait foi. »

4 octobre 1720.

Mon fils a été aimé , mais depuis l'arrivée de ce maudit Law , il a été de plus en plus haï ; il n'y a pas de semaines où je ne reçoive par la poste des lettres remplies d'affreuses menaces , où mon fils est traité comme le plus scélérat des tyrans.

Un prédicateur disait en chaire que le jugement dernier aurait lieu dans la vallée de Josaphat. Quelqu'un qui avait entendu le sermon voulut prouver au prédicateur qu'il n'y aurait pas assez de place ; il répondit : « Pas du tout ; ceux qui ne pourront pas entrer resteront dehors. »

8 octobre 1720.

Lorsque la dauphine de Bavière arriva , la cour , qui avait été si belle , avait commencé à tomber en décadence , car c'était le commencement de la domination de la Maintenon qui a tout gâté , et depuis ce moment tout est allé en décadence. Il n'y a rien d'étonnant à ce que la pauvre Dauphine désirât se retrouver chez elle , car la vieille guenipe l'a fait souffrir immédiatement après son mariage , au point que cela faisait compassion. La pauvre Dauphine avait fait elle-même son mariage ; elle avait espéré être sa maîtresse , et voler de ses propres ailes. On la mit de suite entre les mains de la vieille guenipe , qui voulut la gouverner comme une enfant de sept ans , quoiqu'elle en eût plus de dix-

neuf. La vieille, piquée de voir que la Dauphine voulait tenir une cour comme elle le devait, a détourné le roi de cette princesse. La Bessola l'a vendue et trahie; on peut croire que cela fit une vie bien malheureuse à la Dauphine. En me prenant en amitié, elle mit le comble à la colère de la vieille, qu'échauffait d'ailleurs la Bessola, qui était jalouse contre moi, et qui était irritée de ce que j'avais averti la Dauphine de se méfier de cette fille, car je savais qu'elle avait eu des conférences secrètes avec la vieille.

11 octobre 1720.

La reine Catherine était une méchante femme. Son oncle, le pape, avait bien raison quand il disait qu'il avait fait un méchant cadeau à la France. On dit qu'elle a empoisonné son fils le plus jeune, parce qu'il l'a trouvée une fois dans un mauvais lieu, où elle allait incognito se divertir¹. Aussi n'est-il pas étonnant qu'elle ait bu dans une coupe où étaient ciselées les figures de l'Arétin².

¹ Voir le *Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de Catherine de Médicis*, 1575, attribué à Henri Estienne, et qui est peut-être sorti de la plume de P. Pithou. Il existe plusieurs éditions de cette diatribe, et elle a été réimprimée dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1^{re} série, t. IX.

² Nous ne savons si ce fait est vrai, mais il rappelle ce que dit Brantôme (*Dames galantes, premier discours*) « d'un prince « qui avoit une très-belle coupe d'argent doré, où estoient taillées bien gentiment et subtilement plusieurs figures de l'Arétin, et quand il festinoit les dames et filles de la cour, ses « sommeliers ne failloient jamais par son commandement de « leur bailler à boire dedans. » Le naïf chroniqueur entre avec une complaisance extrême dans d'étranges détails à cet égard.

Madame de Nemours avait coutume de dire : « J'ai remarqué une chose dans ce pays : l'honneur y recroît comme les cheveux. »

12 octobre 1720.

La Maintenon avait recommandé à sa créature, M^{me} de Montchevreuil, gouvernante des filles d'honneur de M^{me} la Dauphine, d'attirer constamment le Dauphin dans la société de ces demoiselles et dans des parties de plaisir avec elles, jusqu'à ce qu'il fût entièrement détaché de sa femme. Quand la Dauphine était enceinte (ce qui arrivait souvent, et elle avait des couches très-pénibles), elle était fort malade et ne pouvait sortir; la Montchevreuil amenait alors les filles d'honneur auprès du Dauphin pour chasser et jouer avec lui. Il devint amoureux à sa manière de la sœur de La Force, que l'on donna ensuite au jeune Du Roure. Leur amour dura malgré ce mariage; elle se fit donner par le Dauphin une promesse de mariage écrite, portant qu'il l'épouserait dans le cas où son mari et la Dauphine viendraient à mourir. Je ne sais comment le feu roi apprit tout cela, mais il s'en fâcha très-sérieusement, et il a exilé la Du Roure en Gascogne, sa patrie¹. Le Dauphin eut aussi une galante-

¹ C'est au sujet de cette intrigue que parut un petit roman intitulé : *La Chasse au loup de Monseigneur le Dauphin, ou la Rencontre du comte Du Roure dans les plaines d'Anet*, Cologne, P. Marteau (Hollande), 1695. Ce livret, peu commun, est recherché des bibliophiles; un bel exemplaire s'est payé quarante-cinq francs à l'une des ventes de Ch. Nodier; une relation des amours du Dauphin avec la comtesse Du Roure se trouve dans le tome V de l'*Histoire amoureuse des Gaules*. On lit dans les

rie avec une autre fille d'honneur de sa femme, appelée Rambures ¹. Il n'avait point de fausseté avec la Dauphine; tout allait tambour battant; cette méchante et perfide sorcière de Bessola, qui était toute façonnée par la vieille guenipe, et qui suivait ses ordres, détachait de plus en plus la Dauphine de son mari. Celle-ci n'était pas amoureuse du Dauphin, mais ce qui lui déplaisait dans les intrigues de son mari, c'est qu'elles étaient cause qu'on se moquait d'elle ouvertement toute la journée, et qu'on la tournait en ridicule. La Montchevreuil attirait son attention sur tout ce qui se passait, et la Bessola l'aigrissait contre son mari.

18 octobre 1720.

Monsieur a toujours fait le dévot. Il m'a fait rire une fois de bon cœur. Il apportait toujours au lit un chapelet d'où pendait une quantité de médailles, et qui lui servait à faire ses prières avant de s'endormir. Quand cela était fini, j'entendais un gros fracas causé

Mémoires de la cour de France, par Mme de La Fayette : « M. le Duc donna un bal à Monseigneur; la comtesse Du Roure s'y trouva, mais Monseigneur est un amant si peu dangereux que l'on ne parla pas seulement de lui. » Le marquis de Créquy succéda au Dauphin (voir Saint-Simon, t. I, p. 254).

¹ Madame a déjà parlé de Mlle de Rambures; elle se maria avec le marquis de Polignac; elle n'était pas fort riche, mais elle avait de bons amis; Monseigneur pressa fort le roi de la marier, et lui fit donner cinquante mille écus (*Mémoires de Choisy*); elle fut chassée de la cour, se ruina au jeu et mourut au Puy, dans les terres de son mari (Saint-Simon, t. IX, p. 110). Il ne faut pas la confondre avec une autre dame de Polignac, dont Madame fait aussi mention, et dont la conduite fit scandale, même aux temps de la régence (voir p. 270).

par les médailles, comme s'il les promenait sous la couverture. Je lui dis : « Dieu me le pardonne, mais je soupçonne que vous faites promener vos reliques et vos images de la Vierge dans un pays qui leur est inconnu. » Monsieur répondit : « Taisez-vous, dormez; vous ne savez ce que vous dites. » Une nuit, je me levai tout doucement, je plaçai la lumière de manière à éclairer tout le lit, et au moment où il promenait ses médailles sous la couverture, je le saisis par le bras, et lui dis en riant : « Pour le coup, vous ne sauriez plus le nier. » Monsieur se mit aussi à rire, et dit : « Vous qui avez été huguenote, vous ne savez pas le pouvoir des reliques et des images de la Sainte Vierge. Elles garantissent de tout mal les parties qu'on en frotte. » Je répondis : « Je vous demande pardon, Monsieur, mais vous ne me persuaderez point que c'est honorer la Vierge, que de promener son image sur les parties destinées à ôter la virginité. » Monsieur ne put s'empêcher de rire, et dit : « Je vous prie, ne le dites à personne. »

Paris, 20 octobre 1720.

Une pauvre femme, qui fait partie de ma maison et qui est la fille de mon dernier médecin, et qui a épousé un nommé Borstel, a failli perdre hier son mari par un accident bien extraordinaire. Il passait hier dans la rue Saint-Antoine, conduit par un cocher de fiacre, et vous savez que ces gens-là sont fort insolents. Un embarras empêche le cocher d'avancer. Borstel lui crie de continuer son chemin, le cocher lui répond avec grossièreté; Borstel se fâche et veut le frapper; le cocher

appelle à lui le peuple et crie : « Au secours ! au secours ! voilà Law qui veut me tuer. » Le peuple s'assemble, s'arme de pierres et de bâtons, et tombe sur Borstel ; il se réfugie dans une église ; on le poursuit jusqu'au pied de l'autel ; heureusement qu'il trouve devant lui une petite porte par laquelle il réussit à se sauver ; autrement il aurait été lapidé ou assommé.

J'ai appris que ce Rousseau, dont je vous ai parlé, et qui m'avait entendu chanter des psaumes dans l'Orangerie, est mort en Hollande ; cela m'a fait de la peine. Je ne crois pas que Law ait été assez méchant pour tout perdre de dessein prémédité, mais il n'en a pas moins tout plongé dans une bien fâcheuse situation ; il n'avait pas pu prévoir que tous les Français, y compris les princes de la famille royale, fussent aussi intéressés qu'ils le sont ; mais parlons d'autre chose. J'avais autrefois pour page un jeune gentilhomme du nom de Neuhoff, qui s'était toujours bien conduit à mon service ; je l'avais recommandé à l'électeur de Bavière, qui lui avait donné le grade de capitaine et une bonne compagnie, mais, en Bavière, il s'est livré au jeu et il est devenu un fripon ; il avait emprunté de l'argent, et pour ne pas le rendre, il dit à un chevalier de Malte : « J'ai un oncle et une tante au service de Madame ; mon oncle est M. de Wendt, et ma tante M^{me} de Ratzenhaussen ; je vous donnerai des lettres pour eux, et ils s'empresseront de vous payer ce que je vous dois. » Il lui remet en effet un paquet cacheté ; quand le chevalier arrive ici et qu'il parle à M. de Wendt et à M^{me} de Ratzenhaussen de leur neveu

Neuhoff, ils lui répondent qu'ils le connaissent bien, qu'il a été page de Madame, mais qu'il n'est nullement leur parent. On ouvre le paquet; il n'y avait que du papier blanc; le pauvre chevalier comprit bien qu'il avait été volé. On s'adresse à moi, je réponds que ce drôle n'est plus à mon service, et qu'on peut en faire ce qu'on voudra, que cela m'est bien égal. Il revint ensuite à Paris, et comme son beau-frère voulait le tancer, il essaya de l'assassiner; instruit qu'on le cherchait pour l'arrêter, il se sauva et passa en Angleterre. Il était joli garçon, insinuant et spirituel, il trouva une femme qui devint éprise de lui et qui l'épousa. Aussitôt qu'ils furent mariés, il lui prit tout, et il revint à Paris; mais se souciant peu de la retrouver, il passa en Espagne, où il épousa une autre femme. Je ne sais pas si déjà il ne s'était point marié en Bavière; en tout cas, c'est bien assez d'être bigame; d'Espagne il a l'audace de m'écrire une grande lettre, où il me demande de le reprendre à mon service; il revient encore à Paris, et s'adresse derechef à moi; je lui fais dire que je ne veux pas le voir et que je lui défends de se présenter devant moi de toute sa vie. Je le rencontrai une fois dans une voiture, lorsque j'allais aux Carmélites; je dis : « Voilà cet honnête garçon de Neuhoff; » il baissa les yeux et devint pâle comme un linge. Il finit par s'efforcer de rentrer en grâce auprès de sa famille; il demande pardon, il promet de s'amender, et, durant quelques mois, il mène en effet une conduite tellement régulière qu'on le croyait corrigé et qu'on avait de la confiance en lui; voici qu'un jour il dit qu'il a reçu d'Espagne des lettres qui lui annon-

cent que sa femme vient à Paris, et il prétexte la convenance d'aller au devant d'elle; il part dans la nuit, et le matin on découvre qu'il a tout enlevé à sa sœur et à son beau-père; il leur a pris deux cent mille livres. Personne ne sait de quel côté il a passé. Sa sœur, M^{me} de Trévoux, est désespérée; il ne lui a absolument rien laissé. N'est-ce pas une belle histoire?

25 octobre 1720.

Je crois que la vieille guenipe n'a pas voulu procurer un tabouret à M^{me} Dangeau ¹, parce qu'elle était Allemande et de bonne naissance; elle s'est fait un plaisir de l'opprimer. Elle avait aussi fait venir une fois deux filles de Strasbourg, et les faisait passer pour des comtesses palatines; elle les avait placées comme suivantes chez ses nièces. Je n'en savais pas un mot; M^{me} la Dauphine s'en plaignit à moi en pleurant. Je lui dis : « Que Votre Altesse me laisse faire; j'arrangerai la chose promptement; car lorsque j'ai raison, je me moque de la vieille sorcière. » Ayant vu un jour

¹ Sophie de Lowestein, nièce du cardinal de Furstemberg. L'abbé de Choisy dit d'elle dans ses *Mémoires* : « Elle étoit belle
« comme les anges, une taille fine, les yeux brillants, le teint
« admirable, les cheveux du plus beau blond du monde, un
« air engageant, modeste et spirituel; elle avoit une fort bonne
« conduite dans une place fort glissante » (1728, t. II, p. 3). Elle fut sur son contrat de mariage nommée Sophie de Bavière, ce qui mit la Dauphine fort en colère, et il fallut effacer ce nom. Nous lisons dans les *Lettres de la comtesse de Rivière*, t. I, p. 140, que M^{me} de Dangeau étoit « belle comme Vénus, la taille fine, les yeux vifs, un teint éclatant, les cheveux d'un beau blond, un air doux, un regard modeste et une conversation spirituelle. »

par mes croisées la nièce de la vieille se promener avec les filles allemandes, je descendis au jardin et je fis en sorte de les rencontrer. J'appelai l'une des filles, et lui demandai qui elle était. Elle me dit en face qu'elle était une comtesse palatine de Lutzelstein. « Allons donc ! — Non, répondit-elle ; je ne suis point bâtarde ; le jeune comte palatin a épousé ma mère, qui est de la maison de Gehlen. » Je dis : « En ce cas, vous ne pouvez être comtesse palatine ; car chez nous autres, comtes palatins, les mésalliances ne sont d'aucune valeur ; je dirai encore plus : tu mens en disant que le comte palatin a épousé ta mère ; c'est une archip...n avec laquelle le comte palatin peut bien avoir couché comme tant d'autres ; je sais qui est son véritable mari, c'est un haut-bois (et c'est la vérité). Si à l'avenir tu te fais passer pour une comtesse palatine, je te ferai couper les jupes sur le derrière ; que je n'entende plus parler de cela de ma vie ; mais si tu suis mon conseil et que tu reprennes ton véritable nom, je ne te reprocherai jamais ta naissance ; ainsi, vois ce que tu as à faire. » La fille prit cela si vivement à cœur qu'elle en mourut quelques jours après. On envoya la seconde en pension à Paris ; elle est devenue aussi grande p...n que sa mère, mais elle a changé de nom ; aussi je l'ai laissée courir. J'allai trouver notre Dauphine et lui racontai ce qui s'était passé ; elle me dit qu'elle en était bien aise, et que de sa vie elle n'aurait pas eu le cœur d'agir ainsi. Elle crut que le roi me gronderait, mais il ne m'en dit pas un mot ; seulement, en plaisantant, il me disait quelquefois : « Il ne fait pas bon se jouer à vous sur le chapitre de

votre maison ; la vie en dépend. » Je dis : « Je n'aime pas les menteries. »

Paris, 26 octobre 1720.

Je veux vous envoyer un couplet assez drôle, que l'on a fait sur un homme que je n'estime guère, sur Dubois, l'ancien précepteur de mon fils, qui a été nommé archevêque de l'endroit où la paix s'est conclue ; il inspire à tout le monde les mêmes sentiments qu'à moi, et personne ne l'aime davantage ; cela se chante, je crois, sur l'air de *Joconde* :

Je ne trouve pas étonnant ¹...

On a fait aussi ces vers :

Je suis du bois dont on fait les cuistres,
Et cuistre je fus autrefois,
Mais, à présent, je suis du bois
Dont on fait les ministres.

¹ Ce couplet a déjà été inséré dans une lettre de Madame à un autre de ses correspondants (page 269).

On ferait sans peine un recueil assez volumineux des pièces de vers lancées contre Dubois ; en voici quelques échantillons. Un Noël de l'époque offre le couplet suivant :

Revenant d'Angleterre,
L'ambassadeur Dubois,
En mettant pied à terre,
Aperçut les trois rois :
Faisons vite un traité, dit-il, avec ces princes ;
Offrons des millions, don, don ;
S'ils ne suffisent pas, la, la,
Lâchons quelques provinces.

Pour avilir l'éclat de la pourpre romaine,
Et lui faire porter l'opprobre de la croix,
Le Saint-Père n'a vu de route plus certaine
Que de l'enchâsser dans du bois.

Voir aussi dans le recueil connu sous le nom de *Mémoires de la calotte* (édition de 1732, t. II, p. 170), la *Metamor-*

30 octobre 1720.

Je n'aurais pas reconnu le prince Eugène dans le portrait qu'on en a gravé, car il avait un nez court et plat, et dans l'estampe on lui a fait un grand nez pointu. Je le connais bien, je l'ai souvent tapé lorsqu'il était enfant; on voulait qu'il entrât dans l'Église; il était vêtu en abbé; je lui ai toujours dit qu'il ne porterait pas constamment ce costume; les jeunes gens l'appelaient M^{me} Simoni ou M^{me} Putana, à cause du rôle qu'on prétend qu'il jouait souvent dans des parties de débauche. J'ai connu toute sa famille, père, mère, sœur, oncle et tantes.

Je ris en pensant que M. de Lutzenberger est aujourd'hui comte; il a été page de feu le prince de Conti; on a trouvé ici fort drôle qu'on l'ait donné pour gouverneur à l'électeur de Saxe, mais les Allemands trouvent aujourd'hui parfait tout ce qui arrive de France. Il a de la capacité, mais ses mœurs ne conviennent pas du tout au gouverneur d'un jeune prince.

phose du C. du B. Madame manifesta constamment un éloignement prononcé pour Dubois; nous lisons dans Saint-Simon: « Madame, ravie de joie, embrassa le régent (*lorsqu'il fut nommé*), et lui dit qu'elle ne lui demanderait jamais qu'une seule chose, mais qu'elle lui demandoit sa parole précise, c'étoit de n'employer jamais en rien du tout l'abbé Dubois, qui étoit le plus grand coquin et le plus insigne fripon qu'il y eut au monde » (t. XXV, p. 51).

Les derniers restes de la collégiale de Saint-Honoré, où avait été inhumé Dubois, ont été détruits récemment; on assure que le caveau sépéral du cardinal étoit converti en fosse d'aisance (*Bulletin des sociétés savantes*, 1854, t. 1, p. 249).

Paris, 9 novembre 1720.

Le Mississippi cause à Paris autant de malheurs que la mer du Sud en Angleterre. La semaine dernière, un homme s'est jeté par la croisée et s'est cassé le cou. Je ne voudrais pas être dans la peau de M. Law ; il a trop à répondre devant Dieu pour avoir amené tant de calamités. Si les Français se mettent dans la tête d'imiter les Anglais et de se détruire, il en mourra autant par là que de la peste, car tout est mode dans ce pays.

Le baron Gorz m'a écrit, il y a quelques semaines, que les rois d'Angleterre et de Prusse avaient pris les résolutions les plus favorables pour les pauvres habitants du Palatinat, mais je ne crois pas qu'il en soit encore rien résulté. Un souverain ne doit pas haïr ses sujets, mais les aimer comme un père, ou bien il en répond devant Dieu.

J'ai vu une prophétie qui est venue de Gênes, et qui dit que, dans l'an 1727, le monde sera entièrement détruit et calciné, au point d'être changé en un globe de verre. Cela m'a fait rire.

Je ne sais pas si je vous ai envoyé une chanson faite sur l'archevêque de Cambrai¹, mais ce que je

¹ Les chansonniers avaient en effet beau jeu lorsqu'il s'agissait de lancer leurs traits contre Dubois ; sa promotion au cardinalat fut le signal d'une foule de satires restées, et pour cause, dans les recueils manuscrits ; nous citerons seulement quelques vers :

Que chacun se réjouisse ;
Admirons Sa Sainteté,
Qui transforme en écrevisse
Un vilain crapaud crotté.

peux vous affirmer en parfaite assurance, c'est que je ne connais pas de plus grand coquin et d'homme plus faux; il n'a pas son pareil en France. Ce qui me désole, c'est que mon fils, qui le connaît aussi bien que moi, n'écoute et ne croit que ce petit diable.

12 novembre 1720.

La princesse (*de Modène*) va toute la journée d'une chambre à l'autre, et s'écrie tout haut : « Ah! que je m'ennuie! ah! que je m'ennuie ici¹! » Elle est cepen-

Après un si beau miracle,
Son infailibilité
Ne trouvera plus d'obstacle
Dans une autre faculté.

Admirons Son Eminence;
Son esprit, sa sainteté,
Sont aussi connus en France
Que sa grande qualité;
On sait d'ailleurs les services
Qu'il a rendus au Régent;
Aussi, pour le même office,
Fillon au chapeau prétend.

On sait que la Fillon était une entremetteuse de l'époque. Dans une chronique satirique à la suite *des Aventures de Pomponius*, 1724, on lit : « Comme quoi le pontife de Cambray ne « disoit messe et juroit comme un payen. » On peut consulter, mais non sans méfiance, la *Vie privée du cardinal Dubois* (rédigée d'après des Mémoires contemporains, par A. Mongez), 1789, in-8. N'oublions par les *Mémoires secrets et Correspondance inédite du cardinal Dubois*, publiés par Sevelinges, 1815, 2 vol. in-8, ouvrage qu'il ne faut pas confondre avec des mémoires apocryphes qui n'ont point de valeur historique.

¹ La vie de la cour de Modène est une vie de communauté; on s'y lève de grand matin, on va à la messe, on dîne de bonne heure, on fait un tour de promenade, on soupe à huit heures, et à dix on est couché (*Mémoires de Poellnitz*, 1747, t. I, p. 393).

dant un peu mieux avec son mari qu'au commencement.

A M. DE HARLING.

14 novembre 1720.

La reine-mère avait fait faire pour elle un appartement au-dessus de la galerie de Fontainebleau ; ses femmes de chambre étaient forcées de passer la nuit dans cette longue galerie ; elles disent qu'elles ont vu le roi François se promener couvert d'une robe de chambre verte et à fleurs , mais il ne m'a jamais fait l'honneur de se montrer à moi ; il faut que je ne sois pas en faveur auprès des esprits. J'ai dormi dix ans dans la chambre où feue Madame est morte, et je n'ai jamais rien pu voir. La première fois que M. le Dauphin y dormit, sa tante, feue Madame, lui apparut ; c'est lui-même qui me l'a raconté. Il lui vint un besoin tandis qu'il était couché : il se leva, se mit sur sa chaise percée qui était auprès de son lit, et commença, sauf respect, à satisfaire son envie. Comme il était en pleine opération, il entendit ouvrir la porte qui menait au salon ; le même soir un grand bal avait été donné dans ce salon. Il vit arriver une dame bien parée, ayant un vêtement bleu, une belle jupe jaune, et sur la tête beaucoup de rubans jaunes ; elle avait la tête tournée vers la fenêtre. M. le Dauphin trouva que c'était la jeune duchesse de Foix ; il se mit à rire, et pensa en lui-même combien cette dame serait effrayée lorsqu'elle le verrait assis en chemise ; il commença ainsi à tousser, afin de lui faire tourner la tête et les yeux de ce côté, ce que fit cette dame ; mais au lieu de la

duchesse de Foix, ce fut feue Madame qu'il vit devant lui, telle qu'il l'avait vue la dernière fois : au lieu d'effrayer la dame, ce fut lui qui fut tellement épouventé, qu'il s'élança de toute sa force dans le lit où dormait M^{me} la Dauphine; ce brusque mouvement la réveilla, et elle dit : « Qu'avez-vous donc, monsieur, de sauter ainsi? » Il répondit : « Dormez, je vous le dirai demain. » M. le Dauphin a soutenu toute sa vie que cette histoire était vraie. Ce que j'en ai cru, c'est que M. le Dauphin, qui avait l'habitude de rester longtemps sur la chaise percée, s'y est endormi, et qu'il a vu en rêve seulement tout ce qu'il a raconté.

19 novembre 1720.

M^{me} La Fayette, qui a écrit la vie de feue Madame¹, était son amie intime, mais elle était amie plus intime encore de M. de Larochehoucauld, qui, jusqu'à sa mort, est toujours resté auprès d'elle. On dit que ces deux amis ont fait ensemble le roman de la *Princesse de Clèves*².

¹ *L'Histoire de Henriette d'Angleterre*, publiée en Hollande en 1720, a été réimprimée plusieurs fois, et toujours d'une façon très-incorrecte, jusqu'à l'édition très-soignée que M. Bazin a mise au jour en 1852 (Paris, Techener, in-16); consulter un article de M. de Sacy dans le *Bulletin du Bibliophile*, février 1853, et un autre de M. L. Enault dans l'*Athenæum*, 16 avril 1853. « Ce livre est digne de celle qui l'a écrit et de celle qui en est l'héroïne. »

A l'égard de M^{me} de La Fayette, on lira avec plaisir les pages intéressantes de M. Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, 1844, p. 221-258, et la notice érudite de Petitot (*Collection de Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, deuxième série, t. LXIV).

² L'édition originale de ce joli roman est de 1678; un exem-

20 novembre 1720.

La princesse de Siegen doit être plus agréable que son mari, qui est un bien ennuyeux personnage; je ne l'ai point, grâce à Dieu, vu depuis longtemps. Il vint une fois me trouver, et me dit que je devais le secourir et l'appuyer de mon mieux; je lui demandai pourquoi; il me dit que c'était parce qu'il était catholique, et qu'il devait ainsi avoir plus d'avantage que tous les autres princes et comtes de la maison de Nassau, qui étaient huguenots. Je me mis à rire, et je lui dis que sa religion était son affaire et non la mienne; que j'avais toute ma vie eu la plus grande estime pour la maison de Nassau; que j'avais appris qu'il fallait aimer mon prochain, et non le haïr ou lui faire tort, sous prétexte de religion; qu'il ne pouvait donc pas s'adresser plus mal qu'à moi, s'il me supposait capable de me laisser entraîner par quelque considération de parti, et que j'estimerais également tous les Nassau, quelle que fût leur religion, s'ils étaient dignes d'estime. Il devint rouge comme le feu, et s'en alla tout honteux.

23 novembre 1720.

Ma tante, notre chère électrice (d'*Hanovre*), étant à La Haye, n'alla pas chez la princesse royale¹, mais

plaire s'est payé quatre-vingt-douze francs en 1853 à la vente Debure. Le livre avait été ébauché dès 1672, comme le montre une lettre de M^{me} de Sévigné; durant l'hiver de 1677 à 1678, M^{me} de La Fayette l'acheva, aidée du goût de La Rochefoucauld.

¹ Elisabeth-Stuart, fille de Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, veuve de Frédéric V, duc de Bavière, comte palatin du Rhin,

la reine de Bohême¹ y alla, et me prit avec elle. Avant que je partisse, ma tante me dit : « Lisette, prenez garde de ne pas faire comme à votre ordinaire, et ne vous égarez pas de manière qu'on ne puisse vous retrouver; suivez la reine pas à pas, afin qu'elle n'ait pas besoin de vous attendre. » Je dis : « Oh, ma tante apprendra que je me serai comportée bien gentiment. » J'arrivai chez la princesse royale, que je ne connaissais pas, et j'y trouvai son fils, avec lequel j'avais souvent joué; après avoir regardé longtemps sa mère sans savoir qui c'était, je me retournai pour voir s'il n'y avait personne qui pût me dire qui était cette dame. Ne voyant que le prince d'Orange, j'allai à lui, et lui dis : « Dites-moi, je vous prie, qui est cette femme qui a un si furieux nez? » Il se mit à rire, et répondit : « C'est la princesse royale, ma mère. » Je fus toute épouvantée et restai stupéfaite. Pour me remettre, M^{lle} Heyde me conduisit avec le prince dans la chambre à coucher de la princesse, où nous jouâmes encore à toutes sortes de jeux. J'avais demandé que l'on m'appelât quand la reine voudrait partir : nous nous roulions sur un tapis de Turquie quand on m'appela; je ne fis qu'un saut et courus dans la salle, mais la reine était déjà dans l'antichambre. Je ne m'intimide pas et je tire la princesse royale par la robe, lui fais une jolie révérence, me place devant elle, et

roi de Bohême jusqu'en 1621, mère de l'électrice de Hanovre.

¹ Marie-Henriette Stuart, fille de Charles I^{er}, roi d'Angleterre; mariée en 1650, à Guillaume de Nassau, prince d'Orange; elle devint veuve en 1650, et demeura enceinte de Guillaume-Henri de Nassau, prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre par l'effet de la révolution de 1688.

suis la reine pas à pas jusqu'au carrosse; tout le monde riait, je ne savais pas pourquoi. Lorsque nous fûmes de retour, la reine alla trouver ma tante, s'assit sur son lit, se mit à rire aux éclats, et dit : « Lisette a fait un beau voyage ! » et lui raconta tout ce que j'avais fait ; notre chère électrice rit alors encore plus que la reine. Elle m'appela et me dit : « Lisette, vous avez bien fait ; vous nous avez vengées de cette fière princesse. »

26 novembre 1720.

Si la vieille gueuse n'avait pas été si affreusement déchainée contre moi, elle aurait pu me nuire davantage auprès du roi, mais elle y allait avec trop de violence; c'est ce qui faisait voir au roi que ce n'était que de la haine toute pure; et cela ne pouvait produire aucun effet. Il y avait trois motifs pour lesquels cette femme me haïssait si horriblement : le premier, c'est que le roi me traitait favorablement; j'avais déjà plus de vingt-cinq ans quand elle entra en faveur; elle prévit qu'au lieu de me laisser gouverner par elle, je ferais à ma tête, et, puisque le roi avait de la bonté pour moi, que je le désabuserais et l'avertirais de ne pas se laisser conduire aussi aveuglément par cette méchante bête. Le second motif, c'est qu'elle savait bien que je désapprouverais son mariage avec le roi; elle s'imaginait que cela serait un obstacle à ce qu'elle fût déclarée reine. Le troisième motif était que j'avais toujours consolé la dauphine de Bavière, quand la Maintenon l'avait jetée dans le désespoir. La bonne Dauphine ne savait rien faire contre la Maintenon,

qui possédait seule le cœur du roi, et était maîtresse de toutes ses pensées et volontés. Cependant, malgré la faveur dont elle jouissait, la vieille était peureuse ; si la Dauphine eût eu le courage, comme je le lui conseillais, de menacer la Maintenon et de lui faire comprendre que sa vie antérieure était connue, et que, dans le cas où elle ne vivrait pas mieux avec la Dauphine, on la démasquerait auprès du roi, mais que, si elle se comportait mieux, on se tairait, et qu'on vivrait en bonne intelligence, la Maintenon aurait tenu une conduite bien différente. La méchante Bessola n'a jamais permis cela, parce qu'alors elle n'aurait plus eu rien à rapporter.

28 novembre 1720.

La duchesse de Hanovre ¹ restera au Luxembourg jusqu'à ce qu'elle ait une maison à elle ; je voudrais qu'elle en trouvât une où elle fût aussi bien et aussi commodément. Il ne faut pas s'étonner si cette duchesse aime la France, car elle y est née, y a été élevée, et elle y a une sœur ; elle ne peut cependant appeler Paris sa patrie, car sa mère était une Italienne, une princesse de Mantoue.

Paris, 30 novembre 1720.

La duchesse de Hanovre est si peu changée, dans les vingt-sept ans qui viennent de se passer, qu'on a le droit d'en être surpris. L'impératrice aurait voulu

¹ C'était une princesse palatine de la branche de Simmern ; elle avait épousé Jean-Frédéric de Hanovre, frère du mari de l'électrice Sophie, cette tante qui avait élevé Madame.

qu'elle restât à Vienne ; mais je ne peux la blâmer de n'y pas avoir consenti, car on dit qu'on voulait la mettre dans un couvent, et les couvents ne font pas l'affaire de tout le monde ; il me serait impossible d'y exister. N'est-il pas plus naturel qu'on veuille vivre dans sa patrie où l'on est né, où l'on a été élevé, et où l'on a une sœur que l'on a toujours chérie plus que toute autre chose ? Notre duchesse n'est pas assez folle pour se laisser enfermer dans un couvent ; mais je n'ai pas de peine à deviner quel a été le motif de ce bruit ; il s'est répandu une rumeur qu'elle avait contracté un mariage de conscience avec son secrétaire italien. C'est pour contredire cette nouvelle qu'on prétendait qu'elle voulait entrer dans un couvent ; vous devez connaître celui qu'on accuse d'être son mari, car elle l'a eu longtemps à Hanovre auprès d'elle, et, si je ne me trompe, il se nomme Marcelli.

3 décembre 1720.

Je ne me souciais nullement des favoris de Monsieur ; pourvu qu'ils vécussent avec moi d'une façon respectueuse, je les traitais bien ; mais si l'un d'eux s'avisait de se moquer de moi ou de me rendre de mauvais services, alors je menais rudement ce drôle, quel qu'il fût.

Bessola m'a souvent mise en colère ; elle m'impacientait au point que je ne voulais plus lui dire un seul mot de bonté, et j'aurais souvent exprimé ma façon de penser, si je n'avais pas remarqué que cela tracassait fort la pauvre Dauphine. Je l'ai donc ménagée, et je disais à la Dauphine : « Je puis me taire, par com

plaisance pour Votre Altesse, mais faites que Bessola ne m'échauffe pas la tête ; car je ne répons pas alors qu'il ne m'échappe quelque chose de désagréable pour elle. » La Dauphine me remercia cordialement, ce qui m'engagea encore plus à me taire.

A l'exception du comte de Toulouse, tous les enfants que M^{me} de Montespan a eus du roi sont disgraciés de la nature ; le duc du Maine est estropié, M^{me} d'Orléans contrefaite, et M^{me} la Duchesse boiteuse.

Montespan n'était pas quelque chose de bon ; il ne faisait rien que jouer ; il était fort intéressé ; je crois que si le roi avait voulu donner beaucoup, il se serait apaisé. C'était une drôle de chose à voir, lorsque lui et son fils d'Antin jouaient avec M^{me} d'Orléans et M^{me} la Duchesse, et qu'il donnait très-respectueusement et avec des baisements de mains les cartes à ces princesses, qui passaient pour ses enfants. Il trouvait lui-même cela plaisant ; il se retournait et riait toujours un peu.

La passion de Rebenac¹ n'a fait aucun tort à feu notre reine d'Espagne ; elle ne faisait que s'en moquer et ne se souciait nullement de lui. Celui qui l'a empoisonnée est le comte de Mansfeld, au nez pointu. Il gagna deux de ses femmes de chambre françaises,

¹ François de Feuquières, comte de Rebenac, ambassadeur en Espagne. Il existe au ministère des affaires étrangères d'assez nombreux documents relatifs à sa mission en Espagne. Voir aussi les t. IV et V (Introduction) des *Lettres inédites des Feuquières*, Paris, Leleux, 1846. Il mourut à Madrid en 1688. On remarque dans sa correspondance de l'habileté, de la patience, du dévouement, une étonnante activité.

qui lui donnèrent du poison dans des huîtres crues, et elles ne voulurent pas ensuite donner le contre-poison qui était confié à leur garde ¹.

6 décembre 1720.

Lorsque le roi revenait d'un voyage, nous étions obligés de nous trouver tous auprès de la voiture au moment de son arrivée, afin de l'accompagner dans son appartement.

Paris, 14 décembre 1720.

C'est un triste compliment que celui d'avoir à recevoir le titre de bisaïeule ; j'ai été bisaïeule, car la du-

¹ Mme de Sévigné écrivait le 21 février 1689 : « On a appris la mort de la reine d'Espagne en deux jours par de grands vomissements ; cela sent bien le fagot. » Dangeau prétend que la reine fut empoisonnée par une tourte d'anguilles ; Mme de La Fayette dit que ce fut dans une tasse de chocolat, et elle ajoute que la reine avait tellement peur d'une entreprise de ce genre, qu'elle le mandait à son père par presque tous les courriers. Saint-Simon affirme que le conseil de Vienne ne se fit pas scrupule de faire empoisonner la reine d'Espagne, et fit exécuter ce crime par la comtesse de Soissons, sous la direction du comte de Mansfeld (t. III, p. 95). Il répète la même assertion, t. IV, p. 81, et il ajoute que ce fut par un moyen semblable que l'on se défit du prince électoral de Bavière, héritier de Charles II. En dépit d'accusations aussi formelles, rien n'est moins prouvé que de pareils crimes. L'histoire du temps offre une foule d'inculpations pareilles que la postérité n'a point admises. On a prétendu que Richelieu avait fait empoisonner le cardinal de Béruille. La mort du duc de Vendôme a été attribuée au poison. Nous avons déjà cité d'autres exemples. Quant aux contre-poisons dont parle souvent Madame, et auxquels on ajoutait encore foi à cette époque, on sait bien qu'il n'en existe guère.

chesse de Berri avait eu deux filles et un fils ; ils sont tous morts extrêmement jeunes ; le premier avait le titre de duc d'Alençon : c'était un bel enfant, mais il ne vécut que trois jours ; je n'ai pas vu la seconde fille, car elle mourut à Rambouillet, où sa mère était accouchée, et où elle était avec le roi. Si ce qu'on dit de la princesse de Modène est vrai, elle ne sera pas enceinte de sitôt ; on dit qu'elle ne veut pas coucher avec son mari. Elle a une tête singulièrement opiniâtre ; elle ne suit aucun conseil, et n'agit que d'après ses caprices.

17 décembre 1720.

M. Law est à une de ses terres, à six lieues de Paris. M. le Duc, voulant aller le voir, a pris la chaise de poste de M^{me} de Prie et a fait revêtir à ses laquais des capotes grises, autrement le peuple l'aurait mal reçu.

18 décembre 1720.

J'ai reçu une autre lettre qui menace mon fils du poison. Quand je lui ai montré cette belle épître, il n'a fait qu'en rire, et il m'a dit que le poison persan ne pouvait lui être administré, et que ce qu'on en disait était un conte... Le parlement reviendra demain à Paris, ce qui cause à la ville autant de joie que le départ de Law.

La mère de l'abbé de Saint-Albin était fort belle, mais elle n'avait nul esprit ; c'était une sottise ; lorsqu'on la voyait, on aurait pensé, avec ses jolies mines, que personne n'était plus fin qu'elle.

20 décembre 1720.

Il y avait ici une troupe de comédiens italiens qui voulaient jouer une comédie intitulée : *La fausse hypocrite*. Lorsque j'appris ce qu'ils faisaient, je les fis mander et je les avertis de ne pas jouer cette pièce ; cela ne servit à rien. Ils la jouèrent et gagnèrent ainsi beaucoup d'argent, mais ils furent bientôt chassés ; ils revinrent vers moi, et ils voulaient que j'intercédasse pour eux ; mais je dis : « Non ! pourquoi n'avez-vous pas suivi mon conseil ? » Ils avaient, disait-on, représenté la vieille guenipe de la façon la plus drôle ¹. J'aurais bien voulu voir jouer cette comédie, mais je n'y allai pas de peur que la vieille ne dit au roi que c'était moi qui avais mis la chose en train, afin de lui faire pièce.

24 décembre 1720.

M. Law est à Bruxelles ; M^{me} de Prie lui a prêté sa chaise de poste ; en la lui renvoyant, il lui a écrit pour la remercier, et il lui a envoyé une bague de cent mille livres. M. le Duc lui a donné des relais et l'a fait accompagner de quatre de ses gens.

27 décembre 1720.

En prenant congé de mon fils, Law lui a dit :

¹ « Tant qu'ils n'avoient fait que se déborder en ordures, et quelquefois en impiétés, on n'avoit fait qu'en rire..... Celle qui les avoit fait chasser n'y gagna pas par la licence avec laquelle ce ridicule événement donna lieu d'en parler » (Saint-Simon, t. III, p. 36).

« Monseigneur, j'ai fait de grandes fautes ; je les ai faites parce que je suis homme, mais vous ne trouverez ni malice, ni friponnerie dans ma conduite. » Sa femme ne veut pas quitter Paris que toutes ses dettes ne soient payées ; il doit au rôtisseur seul dix mille livres ¹.

Paris, 28 décembre 1720.

On élève si mal les princesses dans ce pays, et surtout dans la maison royale, que c'est une honte criante ; ce serait toute autre chose si on en prenait soin ; car vous voyez que mes filles, pour lesquelles je n'ai rien négligé, sont tout ce qu'il est possible d'imaginer de convenable. On ne peut mieux vivre avec leurs maris que ne le font la reine de Sardaigne et la duchesse de Lorraine ; mais quand on laisse les enfants agir complètement à leur guise depuis sept jusqu'à vingt ans, et qu'on ne leur fait jamais aucune observation, il ne peut rien en résulter que de très-fâcheux. Pour moi, j'ai rempli mon rôle ; je ne veux plus me tracasser au sujet de mes petits-enfants ; qu'ils fassent ce qu'ils voudront. Le mariage de mon fils s'est fait contre ma volonté, je serais bien fôlle, si j'allais m'affliger de tout ce qui s'en est suivi ; je veux, tout le reste de ma vie, vivre en paix et poliment avec tous ces gens, mais ne pas me mêler de ce qu'ils font.

Je ne conçois pas pourquoi votre cousin, M. de De-

¹ Law se retira à Venise, et il y mourut en 1729, dans un état assez voisin de l'indigence. D'après quelques mémoires du temps, il n'était pas marié avec l'Anglaise qui passait pour sa femme.

genfelt, ne reste pas avec le roi de Suède, auprès duquel il est si fort en faveur; il faut que les Suédois ne veuillent souffrir aucun étranger. J'avoue que je n'aime pas que les cadets des maisons princières se marient; cela fait des maisons divisées à l'infini, et des princes très-misérables. Le landgrave a bien fait de racheter ce prince indien et cette princesse dont vous me parlez, et de les renvoyer dans leur pays; mais il faut que vous sachiez que, parmi ces sauvages de l'Amérique, il n'y a ni princes ni nobles; tous sont égaux; ils reconnaissent seulement des chefs qui les mènent à la guerre, et auxquels ils cessent d'obéir aussitôt que la guerre est finie. Je connais parfaitement tout ce qui regarde les sauvages, car j'ai une femme de chambre qui avait épousé un Français dont les biens étaient au Canada, et qui y a passé de longues années; elle m'a mis entièrement au fait de toutes les coutumes des gens de ce pays, et aucun capitaine de navire n'aurait quelque chose à m'apprendre.

Voici d'autres vers qu'on avait faits contre M. Law :

Aussitôt que Law arriva
 Dans notre grande ville,
 Monsieur le Régent publia
 Qu'il serait fort utile,
 Pour rétablir la nation,
 La faridondaine, la faridondon
 Mais, hélas ! il nous curichit,
 Biribi,
 A la façon de Barbari,
 Mon ami.

Jamais de si barbares lois
 N'ont gouverné les hommes;
 Qu'il est fâcheux d'être François
 Dans le temps où nous sommes;
 Tout est confusion,

La faridondaine, la faridondon
 Chaque jour un nouvel édit,
 Biribi...
 Law, ce fils aîné de Satan,
 Nous met tous à l'aumône ;
 Il nous a pris tout notre argent,
 Et n'en rend à personne ;
 Mais le Régent, humain et bon,
 La faridondaine, la faridondon
 Nous rendra ce qu'on nous a pris,
 Biribi,
 A la façon de Barbari,
 Mon ami.

Paris, 1^{er} février 1721.

Je m'affaiblis beaucoup et je puis à peine tenir ma plume, mais qu'y faire ? Il faut se remettre dans les mains de Dieu et s'en rapporter à sa volonté. Je crois que je finirai pas me dessécher tout comme la tortue que j'avais à Heidelberg dans ma chambre ; tant que je vivrai, soyez sûre, chère Louise, que je vous chérirai de cœur.

Hier, le prince Charles de Hesse-Philipsthal m'a été présenté : il a fort bonne mine, une jolie figure et il s'exprime d'une manière fort raisonnable. Il désirerait certainement entrer au service de la France ; je lui ai conseillé de commencer par bien examiner les choses, et je crois que, lorsqu'il aura vu combien les étrangers sont peu goûtés ici, cette envie lui passera. Croire qu'un homme de mérite doit réussir est une grande erreur ; ceux qui ont du mérite sont sûrs d'être l'objet de la jalousie et de la persécution : je ne peux donc rien attendre à cet égard que des désagréments, mais c'est mon pain quotidien. On ne parle ici que de l'infamie du duc de la Force, et comme quoi il s'est fait

marchand : c'est aujourd'hui que son affaire sera jugée au parlement, et l'on croit que mal lui en viendra ; il l'a bien mérité ; on fait contre lui une foule de chansons. Son frère lui a joué un vilain tour ; il lui a compté sa légitime en billets de banque, sachant bien que ces billets ne valaient rien. C'est une chose affreuse de voir combien les gens de la plus haute qualité sont âpres et résolus de s'enrichir n'importe par quels moyens ¹.

Mon fils m'a montré une lettre que M^{me} du Maine avait écrite au cardinal de Polignac, et qui fut saisie dans ses papiers. C'est à coup sûr une personne bien vertueuse et bien estimable. Dans une de ces belles lettres il y a ceci : « Nous allons demain à la campagne ; je rangerai les appartements de façon que votre chambre sera près de la mienne ; tâchez de faire aussi bien que la dernière fois, et nous nous en donnerons à cœur joie. »

Paris, 20 février 1721.

J'ai reçu avant-hier une grande visite. On m'a amené le jeune roi ; il y avait parmi les personnes de sa suite le grand-écuyer, le prince Charles de Lorraine, et le capitaine des gardes, le duc de Noailles, qui n'avaient pas l'air de se regarder de bon œil ; je n'en savais pas la raison, que j'ai apprise hier ; le prince Charles avait épousé, il y a deux ans, la fille du duc ;

¹ Saint-Simon raconte (t. XX, p. 407) que l'hôtel d'un ambassadeur français ayant été brûlé, presque tout le monde crut qu'il avait été l'incendiaire, pour gagner ce qu'il en tirerait du roi, et pour couvrir une contrebande monstrueuse.

elle n'était encore qu'une enfant et avait à peine douze ans ; on l'a empêchée, pendant un an entier, de coucher avec son mari ; mais , depuis un an, ils étaient ensemble : c'est une personne très-vertueuse, fort attachée à son mari, ce qui n'est pas étonnant, car c'est un très-bel homme ; mais ce qui est surprenant, c'est qu'elle n'est point devenue coquette, comme le sont toutes les jeunes femmes, et qu'elle a toujours mené une conduite parfaite, quoiqu'elle vit bien que son mari n'avait aucune inclination pour elle, bien qu'elle fût jolie et bien élevée. Avant-hier, au matin, le prince Charles va la trouver et lui dit : « Madame, il faut nous séparer, je ne me trouve pas assez de bien pour vous entretenir. » La pauvre petite femme, tout effrayée, lui répondit : « Vous ai-je déplu dans ma conduite ? dites-moi ce que c'est et je m'en corrigerai ; quant au bien, mettez-moi dans une chambre, ne me donnez que du pain et de l'eau , et que je puisse vous voir, je serai contente. » Il répliqua : « Je suis très-content de votre conduite ; je n'ai pas la moindre plainte à faire contre vous ; mais, en un mot comme en mille, vous êtes mon aversion, je ne puis vous souffrir, je veux ainsi que vous retourniez chez votre père. » Elle se mit à pleurer amèrement, sur quoi il dit : « A quoi bon ces pleurs ? ils ne m'attendriront pas ; allez-vous-en. » Elle répondit : « Puisque je suis si mal avec vous, il n'est pas juste que j'aïlle dans la maison de mon père ; il faut me eacher à jamais. » Elle fit venir tous ses domestiques , les paya tous , ils fondaient en larmes ; elle monta en voiture et se fit conduire au couvent des Filles de Sainte-Marie où elle

a une tante. Tout le monde la plaint ; je n'ai pu entendre cette histoire sans pleurer ; personne ne sait ce qui a pu déterminer le prince à agir ainsi ; il paraissait fort convenable avant son mariage, mais il avait été fort épris d'une dame qui est à présent devenue veuve ; quelques personnes pensent que c'est le motif de ses procédés ¹.

Dans sa jeunesse, le roi (*Louis XIV*) avait joué la comédie du *Visionnaire* ² ; il la savait fort bien, et il la jouait mieux que les comédiens. Il ne connaissait aucune note de musique, mais il avait l'oreille juste et il jouait de la guitare mieux qu'un maître, arrangeant sur cet instrument tout ce qu'il voulait.

Paris, 22 février 1721.

Le duc de la Force a eu hier un grand affront ; il voulait prendre au parlement la place de duc et pair ; le premier président l'en a empêché, lui a dit qu'il ne souffrirait pas qu'il s'assit, et a dit à un huissier : « Huissier, faites sortir la Force ! » Lorsqu'il est remonté en voiture, le peuple l'a poursuivi de luées en criant :

¹ Nous lisons dans le *Journal de Marais* : « Tout le monde cherche la raison de la brouillerie du prince Charles ; on devine quelque galanterie avec le chevalier de Lorraine ou le duc de Richelieu. »

² Les *Visionnaires*, comédie en cinq actes et en vers, par Jean Desmarest ; Paris, 1647 ; in-4°. Cette pièce singulière obtint beaucoup de succès ; le cardinal de Richelieu lui accorda une protection déclarée ; on dit même qu'il y avait travaillé. On trouve une analyse assez détaillée de cette comédie dans la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, 1768, t. II, p. 574-581. Elle a été reproduite dans le tome II du *Recueil des pièces choisies*, La Haye, 1714.

Il a chié au lit. On dit qu'il doit être dégradé de son duché. C'est un juste châtiment que Dieu lui inflige, car il a préféré Mammon à son Dieu, il a laissé presque mourir de faim sa pauvre mère, et il a horriblement persécuté les pauvres réformés, ce qui lui fit obtenir une pension, grâce à l'appui du père La Chaise et de la Maintenon ¹.

Paris, 27 février 1721.

Les gens de qualité sont en ce temps beaucoup plus corrompus que les gens du commun ; chez ceux-ci, il n'y a que galanterie ou passion vive mais sincère ; mais chez les autres, c'est pure débauche, et il n'y a plus de honte nulle part ; les femmes s'expriment d'une façon encore plus dévergondée que les hommes ².

Le 17 de ce mois, il y a eu une chose terrible à un bal masqué. Six masques sont arrivés ; deux portaient des flambeaux et quatre un brancard sur lequel était un homme masqué et couvert d'un domino ; ils l'ont posé au milieu de la salle et se sont retirés ; on a demandé au masque qui était sur le brancard s'il voulait danser, mais il n'a pas répondu ; on lui a ôté le

¹ On trouve, dans les écrits du temps, que le duc de la Force avait loué plusieurs chambres dans le couvent des Augustins pour y déposer des marchandises, et qu'on y trouva, entre autres objets, quarante caisses de thé, beaucoup de myrobolans, une caisse de sucre candi et plus de cinquante mille pièces de porcelaine du Japon.

² Marais confirme dans son *Journal* les assertions de Madame sur la corruption du temps : « On sait peu de nouvelles de Versailles, sinon qu'on y joue un jeu affreux, qu'on y fait l'amour partout » (juillet 1722). « On vit en débauche ouvert à Versailles » (idem).

masque de dessus la figure, et on a trouvé que c'était un cadavre.

Paris, 1^{er} mars 1721.

Il faut espérer qu'avec ce beau temps tous les malades se trouveront guéris ; c'est ce que je désire de tout mon cœur pour vous et pour la princesse d'Ussingen. Il ne faut pas s'étonner si cette princesse n'est pas bien avec sa nièce ; elle serait encore plus mal si elle savait de quelle façon en parlent les officiers français qui ont été à Strasbourg ; elle y a mené une drôle de vie et ne se vantait-elle pas d'être ma cousine ? Elle aurait dû ne pas le dire ou changer de conduite. Elle m'a une fois écrit ; mais je lui fis répondre par mon secrétaire. Depuis j'ai reçu plusieurs lettres d'elle, mais, comme dit le proverbe : « A sottie demande, point de réponse. » Il n'y aurait que demi-mal si elle n'était que sottie, mais elle est débauchée et intéressée, et c'en est trop ; pourquoi veut-elle que je lui donne de l'argent ? Je ne lui dois rien et je ne suis pas assez riche pour faire des présents inutiles, à des princesses surtout, lorsque j'ai lieu d'avoir honte qu'elles soient mes parentes.

Quant à M^{me} d'Aligre, dont vous me parlez, j'en ai entendu parler dans le temps ; je crois qu'elle est morte ¹.

¹ M^{me} d'Aligre, riche héritière d'un président de Toulouse. C'était une dévote à triple carat et folle au centuple, que le cardinal de Coislin fit arrêter une fois proche d'Orléans, ivre de la lecture des Pères du Désert, et allant seule, de pied, chercher les déserts, tandis qu'on la cherchait à Paris, d'où elle s'était échappée. Elle acheta, pendant une absence de son

Paris, 6 mars 1721.

M. de Louvois lisait toutes les lettres ¹, mais il avait de bons traducteurs, et les lettres arrivaient toujours à l'époque juste ; cela couvrait un peu l'insolence de faire ouvrir mes lettres ; mais le Torey n'y met pas tant de soin ; je crois qu'il veut dénaturer ce que je dis, et faire des mensonges à cet égard, ainsi qu'il l'a fait souvent auprès du feu roi ; l'abbé Dubois l'imitait, agissant ainsi de la façon qu'exprime le proverbe : « Il est comme les petits chiens qui font comme les grands ; il pisse contre les murs parce qu'il les y voit pisser » ; je ne m'en soucie pas le moins du monde ; il ne peut ourdir aucune intrigue auprès de mon fils contre moi, quelle que soit sa mauvaise volonté, car mon fils me connaît et l'abbé me connaît aussi : c'est le plus méchant et le plus avide personnage qu'on puisse voir ; que Dieu veuille le punir aujourd'hui ou demain comme il mérite ².

mari, assez sot pour lui avoir laissé sa procuration, pour cent cinquante mille livres de tableaux de dévotion, tous plus tristes les uns que les autres (Saint-Simon, Notes sur le *Journal de Dangeu*, 25 janvier 1708).

¹ Il serait facile de citer de nombreux exemples de lettres ouvertes à cette époque ; Saint-Simon (t. IV, p. 269) parle entre autres de la correspondance de Mme de Nemours, où se trouvèrent des choses qui déplurent au roi et qui la firent exiler ; il prenait lui-même ses précautions à cet égard : « J'écrivais en chiffres au duc d'Orléans, mais par ses propres courriers quand ils s'en retournoient, et par-ci par-là quelques lettres de paille et au clair pour amuser par la poste ou par les courriers de la cour » (t. XI, p. 193).

² Malgré l'éclat de ses vices, Dubois a trouvé des panégyristes ; le chevalier de Piossens, dans ses *Mémoires de la Ré-*

Paris, 8 mars 1721.

Mon fils vit très-bien avec moi, il me témoigne beaucoup d'amitié et serait désolé de me perdre. Ses visites me font meilleur effet que le quinquina ; elles me réjouissent le cœur et ne me causent pas de souffrances dans l'estomac ; il me dit toujours quelque chose de drôle, qui me fait rire ; il a de l'esprit et s'exprime avec beaucoup d'agrément ; je serais une mère dénaturée si je ne l'aimais pas du fond du cœur ; si vous le connaissiez bien, vous verriez qu'il n'y a chez lui aucune ambition et aucune malice. Ah ! mon Dieu , il n'est que trop bon, il pardonne tout ce qu'on fait contre lui et ne fait qu'en rire ; s'il montrait un peu plus les dents à ses méchants parents, ceux-ci apprendraient à le craindre et à ne pas entreprendre contre lui leurs horribles machinations. On ne peut imaginer tout ce qu'il y a de méchanceté et d'ambition dans le troisième des princes du sang. Aussi longtemps que M. le Duc a espéré tirer de l'argent de mon fils, il l'accablait de protestations d'attachement et de dévouement ; maintenant qu'il n'a plus rien à gagner avec lui, il s'est mis entièrement contre lui, et il s'est

gence de S. A. R. le duc d'Orléans (La Haye, 1729 ou 1737, 3 vol.), est allé jusqu'à dire : « L'archevêque de Cambrai fut « élevé au cardinalat avec des applaudissements qui lui firent « autant d'honneur que les satires violentes qu'on répandit « dans le public durent faire honte à ceux qui en étoient les « auteurs. » Ces *Mémoires* importants à consulter et renfermant de nombreux documents officiels, sont un éloge continuél du Régent et de son administration. Lemontey parle d'un abbé La Rivière, espion de Dubois, qui commençait toutes ses lettres par demander à genoux, au cardinal, sa sainte bénédiction.

réuni à son ennemi le plus inhumain, son beau-frère, le prince de Conti, ainsi qu'à son frère, le comte de Charolais¹ ; mais pour ce dernier, ce n'est pas une chose étonnante, après le commerce infâme qu'il entretient continuellement et sans aucune honte avec le prince de Conti, qui est cependant son beau-frère, ce prince ayant épousé la sœur du comte ; c'est une chose horrible et inouïe ; je m'étonne que Paris n'ait pas été encore englouti, en punition des choses affreuses qui s'y commettent chaque jour. Il est mort la semaine dernière un honnête homme de la cour ; il a succombé au chagrin que lui a causé la mort de son fils : il l'avait uni à la fille du premier président, M. de Mesmes², mais il se sont bientôt séparés, car il était horriblement débauché et ne pouvait souffrir aucune femme : il se nomme M. de Lautrec, et son pauvre père s'appelle le marquis d'Ambre. Je l'ai bien connu ; il a toujours été à la cour ; il a demandé pardon au premier président et à sa belle-fille ; il a dit qu'il ne connaissait pas bien son fils et que, s'il l'avait connu,

¹ Charles, comte de Charolais, né le 19 juin 1700, mort sans alliance en 1750.

² Ce magistrat, qui joua un grand rôle sous la Régence, mourut en 1723, âgé de soixante-un ans. Saint-Simon en a tracé le portrait avec cette touche ferme et caustique qui lui est familière : « C'étoit un gros homme, de figure colossale, dont
« les manières avoient beaucoup de grâce, et avec l'âge, quel-
« que chose de majestueux. Toute son étude fut celle du grand
« monde auquel il plut ; il fut mêlé dans les meilleures com-
« pagnies et dans les plus gaillardes. D'ailleurs, il n'apprit
« rien ; il vouloit à toute force être un homme de qualité, et
« se faisoit souvent moquer de lui par ceux qui l'étoient en
« effet. »

il n'aurait jamais songé à ce mariage, et il est mort de chagrin.

On m'a raconté qu'un laquais de l'archevêque de Reims disait à un laquais de l'archevêque de Cambrai : « Quand même mon maître ne serait pas cardinal, il est toujours plus grand seigneur que le tien, car il sacre le roi. » Le laquais de Dubois répondit : « Oui, mais mon maître sacre tous les jours le bon Dieu, qui est bien plus que les rois. »

Je crois que je ne vous ai pas envoyé encore la chanson qu'on a faite sur l'aventure arrivée à M^{me} de Saint-Sulpice ¹.

Le grand portail de Saint-Sulpice,
Où l'on faisoit si bien l'office,
Est brûlé jusqu'au fondement.
Quelle rigueur ! quelle injustice !
Les Condé, par amusement,
Ont brûlé ce saint édifice.

¹ Femme de Vezet de Saint-Sulpice, inspecteur général de la marine. Les chansons du temps lui donnent pour amant le chevalier de Bouillon. D'autres vers sur la même aventure se lisent dans les *Mélanges* de Boisjournain, t. II, p. 10. Cette anecdote est aussi racontée dans le manuscrit du *Journal* de l'avocat Barbier; l'éditeur n'a pas cru pouvoir la livrer à l'impression. Diverses pièces de vers à l'égard de cette dame se présentent dans le recueil Maurepas; nous nous abstenons de les citer. Voir aussi le *Journal* de Marais, *Revue rétrospective*, deuxième série, t. VII, p. 356, 369, 371, 373; t. VIII, p. 59 et 179. Cet avocat traite de calomnies les récits qui circulèrent dans tout Paris. « L'histoire de cette brûlure, qu'on dit avoir été faite exprès par les princes, est très-fausse; M^{me} de Saint-Sulpice a été confessée le 5 mars et a reçu le viatique. » Elle guérit fort bien.

« Le duc de Bourgogne accommodoit un pétard sous le siège de la princesse d'Harcourt, comme elle jouoit au piquet. Comme il alloit y mettre le feu, quelque âme charitable l'avisa que ce

On croit qu'elle en mourra, mais elle l'aura bien mérité; car, en soupant avec le comte de Charolais, il l'enivra complètement, la déshabilla, lui appliqua un pétard tout enflammé sur un endroit qu'il ne faut pas nommer, en disant : « Il faut que petit Bichon mange aussi. » Elle fut horriblement brûlée; il l'enveloppa dans un drap de lit et la renvoya chez elle dans un fiacre. Après cela, on ne peut la plaindre.

Il n'est pas permis non-seulement à un duc et pair, mais même à un gentilhomme, de se faire marchand; le duc de la Force a été cause de la ruine d'une foule de gens, car il avait acheté à bas prix, et il prétendait revendre si cher¹, que tous les marchands ont été

pétard l'estropieroit, et l'empêcha » (Saint-Simon, t. VI, p. 233). Cet écrivain, dans ses notes sur le *Journal* de Dangeau (voir Lemontey, *Œuvres*, t. IV, p. 310), raconte la même anecdote, mais le nom de la princesse est laissé en blanc et le duc n'est pas nommé. Le caustique duc et pair trace de la princesse un portrait des moins flattés : « Sa hardiesse à voler au jeu était inconcevable, et ce'a publiquement; on l'y surprenait, elle chantait pouille et empochait; il n'en était jamais autre chose. »

¹ On peut lire à ce sujet de longs détails dans Saint-Simon, ainsi que dans les *Mémoires de la Régence*, par le chevalier de Piossens (t. III, p. 82-105); les chansonniers de l'époque ne manquèrent pas d'exercer leur verve sur cette affaire qui fit grand bruit. Voici un échantillon des vers qui circulèrent alors :

Le duc de la Force,
Marchand de savon,
N'aura que l'écoree
D'un assez grand nom;
Tout le long de la rivière,
Chez les Augustins,
Il fit pour les lavandières,
Un grand magasin.

Il a, sans reproche,
Aussi pris le soin

forcés de tripler le prix de leurs marchandises, ce qui aurait amené une disette terrible, si la chose avait duré. Vous demanderez pourquoi le duc seul est puni, lorsqu'il y a bien d'autres seigneurs qui ont agi comme lui : la raison est que les autres ont été plus adroits que lui, et qu'ils ont opéré en secret, de sorte qu'on ne peut les connaître. Son malheur est un châtiment de la main de Dieu, qui le punit d'avoir horriblement persécuté les pauvres réformés. On avait caché tout cela à sa mère, mais il lui est tombé dans les mains une gazette de Hollande où elle a lu l'histoire complète de son fils ; la pauvre femme est inconsolable, elle est bien malheureuse avec ses enfants ; tous deux sont

De fournir les coches
 De fort bon vieux-oing.
 Partout on le trouve digne
 Que les magistrats
 Changent son manteau d'hermine
 En tablier gras.

On trouve dans le *Journal* de Barbier que le duc de la Force avait mis pour un million de café, de chandelle et d'eau-de-vie dans de grandes chambres que les Augustins lui avaient louées dans leur couvent, et qu'il en avait rempli la bibliothèque. Une caricature de l'époque représente un marchand soulevant d'une seule main un très-gros ballot qu'il va placer sur les épaules d'un crocheteur ; au-dessous est écrit : « Admirez la force. » Le *Journal* de Marais entre aussi dans bien des particularités ; la chose ne méritait pas tant de bruit, et le déchainement contre le duc était inique. Le parlement et le public, irrités contre Law qui avait pris la fuite, s'acharnèrent contre un des confidants du célèbre Écossais. On érigea en crime de monopole la conversion faite très-légitimement par le duc de la Force de ses billets de banque en marchandises d'épicerie. Ce procès causa autant de bruit par la ridicule injustice du fond que par les obstacles dont les privilèges de la pairie embarrassèrent sa poursuite.

non-seulement laids et désagréables, mais encore ils n'ont rien de noble; M. de Caumont n'est pas non plus en bonne réputation; il vaudrait bien mieux ne pas avoir d'enfants, qu'en avoir de ce genre. La princesse de Galles sait bien quelle répugnance j'ai pour toutes les actions du Mississipi ici, et pour celles de la mer du Sud en Angleterre.

L'envoyé de Holstein, M. Dumont, était éperdument épris de M^{me} de La Rochefoucauld, une des dames du palais de M^{me} de Berri; c'est une belle personne, mais qui n'est pas très-spirituelle. On la plaisantait à cet égard, en disant qu'elle l'avait bien traité: « Oh non, dit-elle, cela est impossible, mais je vous dis entièrement impossible; » et comme on la pressait fort de dire en quoi consistait cette impossibilité, elle répondit: « Dès que je vous l'aurai dit, vous verrez bien que cela est impossible; » enfin, pressée derechef, elle dit d'un air très-sérieux: « Il est huguenot. »

A M. DE HARLING.

9 mars 1721.

Je sens bien que je m'approche du terme de ma soixante-dixième année; et s'il me vient encore un coup comme celui qui m'a si rudement frappé l'an dernier, j'irai bientôt apprendre comment les choses se passent en l'autre monde. Mon tempérament est resté fort bon, ce qui se montre bien, puisque j'ai résisté à tout ce qui m'est arrivé; mais, comme dit le proverbe français: « Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. » Et c'est enfin ce qui m'arrivera. Mais ces pensées ne me troublent pas, car on sait bien

qu'on ne vient en ce monde que pour mourir. Je ne trouve pas qu'une bien grande vieillesse soit quelque chose d'agréable ; on a trop à souffrir, et, sous le rapport de la souffrance, je suis un grand poltron.

A LA COMTESSE LOUISE.

15 mars 1721.

J'ai appris non-seulement la mort de lord Stanhope, qui m'afflige à cause de mon fils dont il était le grand ami, mais encore celle de deux autres personnages, lord Kreyts, qui était secrétaire d'État, et le duc de Rutland ; ils sont morts de la petite vérole. Lord Stanhope est mort ¹ d'une horrible orgie qu'il a faite avec quatre autres lords ; tous ont été à la mort ; deux ont été sauvés : l'un, parce que le sang lui est sorti par les oreilles ; l'autre, parce qu'une veine s'est rompue pendant qu'il dormait. Je ne puis comprendre quel plaisir on trouve dans des excès qui tiennent vraiment de la bête.

On s'est trompé en vous disant que la duchesse de la Force n'est pas la mère de ce duc qui vit en Angleterre : c'est elle positivement. Je connais toute sa famille ; j'ai connu son père, sa mère et sa sœur, qui avait été fille d'honneur auprès de M^{me} la Dauphine de Bavière, et qui fut ensuite la maîtresse du Dauphin ; mais elle était si débauchée, si infidèle, qu'il la quitta ; elle vit encore dans la misère ; tous, tant qu'ils

¹ Jacques, premier comte de Stanhope, né en 1673. D'après divers historiens, ce fut à la suite d'une vive discussion personnelle avec le duc de Wharton, dans la Chambre des Lords, que le comte fut saisi d'un mal de tête si violent, qu'on fut

étaient, ne valaient rien. La mère seule était une brave et digne femme dont j'ai aussi connu la mère : c'était une Hollandaise et de très-braves gens. Le comte de Toulouse a acheté une maison qu'elle avait à Fontainebleau, et qu'on appelait la Rivière. Elle avait encore une fille qui ne s'est pas si noblement mariée, mais qui a épousé un conseiller au parlement, nommé M. Lecoq ¹.

Paris, 20 mars 1721.

J'ai connu une femme de bonne famille qu'on appelait la Persilie, et qui avait perdu la raison. Elle avait été bien élevée et jouait fort bien de la guitare : lorsqu'elle avait des accès de fureur et qu'elle voulait tout détruire, on n'avait qu'à lui donner sa guitare ; aussitôt elle redevenait calme. C'était par suite de chagrin que la pauvre femme était devenue folle. Elle avait éprouvé d'affreux malheurs : deux frères qu'elle aimait tendrement avaient été assassinés sous ses yeux ; son mari l'avait quittée pour s'en aller avec une drôlesse : elle l'avait suivi jusqu'à Copenhague ; il l'avait chassée en la reniant pour sa femme et en la faisant passer pour folle. Tous ces malheurs l'avaient rendue telle en effet, tant ils l'avaient frappée. J'avais une sincère compassion pour elle ; elle se plaisait beaucoup avec

obligé de l'emporter chez lui ; il fut saigné sur-le-champ, mais il expira le lendemain. « Il avoit beaucoup d'esprit, de génie et de ressource » (Saint-Simon).

¹ « Les Lecoq, une des plus vieilles familles d'échevinage à Paris, au temps de la révolte des bouchers, sous les Armaguacs » (Capeligue).

moi et m'appelait son aimable; mais toutes les fois qu'elle venait, j'avais constamment une guitare toute prête. Elle éprouvait de grands maux de tête, et se figurait qu'ils venaient de ce que sa tête était devenue celle d'un veau, de sorte qu'elle s'écriait : « Ah ! que cette tête de veau me fait mal et me fait tant de caquets en l'air ! » de sorte que nous disions en façon de proverbe : « Elle entend des caquets en l'air comme la Persilie. »

Paris, 22 mars 1721.

Le chevalier d'Hackeberg, dont vous me parliez, doit être le parent de l'ancien précepteur du duc de Deux-Ponts, et je ne sais s'il avait beaucoup d'agrément au service de son élève, car le père de ce duc, le comte palatin Adolphe et sa mère battaient tous les jours leurs gens. Lorsqu'on entendait un vacarme chez eux, on disait : « Oh ! ce n'est rien d'extraordinaire : le duc Adolphe court après son maréchal et la duchesse après sa gouvernante pour les rosser. »

24 mars 1721.

Saint François de Sales, qui a fondé l'ordre des filles de Sainte-Marie, avait été, dans sa jeunesse, l'ami du maréchal de Villeroi, père du maréchal actuel; ce maréchal ne put jamais s'habituer à lui donner le nom de saint, et quand on lui parlait de son ami, il disait : « J'ai été ravi quand j'ai vu M. de Sales un saint; il aimait à dire des gravelures et trompait au jeu. Le meilleur gentilhomme du monde au reste, mais le plus sot. »

Paris, 27 mars 1721.

Il n'est pas étonnant que la comtesse d'Hohenlohe soit mécontente de sa fille, M^{me} de Nassau-Siegen, et qu'elle l'ait déshéritée après la vie qu'elle a menée. Les chagrins détruisent la santé, mais ceux que nous donnent nos enfants sont les plus sensibles de tous, et ils nous font un mal affreux ; je pourrais en dire quelque chose.

Paris, 29 mars 1721.

Hier matin est arrivé un courrier annonçant que le pape est mort le 19 de ce mois¹ ; cela contrarie beaucoup nos cardinaux, parce qu'il faut qu'ils aillent à Rome afin d'élire un nouveau pape. Ce voyage leur coûte fort cher, et les éloigne de Paris dont le séjour leur convient ; mais pourquoi tous les prélats veulent-ils être cardinaux et se désolent-ils ensuite lorsqu'il faut aller à Rome ?

Le chevalier Schaub est arrivé ici il y a huit jours. Ce n'est point un Anglais, mais bien un bon Suisse de Bâle ; il est habitué aux grandes affaires ; il a beaucoup de capacité, et c'est d'ailleurs un homme fort estimable. Je lui parle toujours en allemand, langue dans laquelle il s'exprime volontiers ; il a avec lui pour secrétaire un autre Bâlois, mais celui-là est bien moins intelligent ; il lui est arrivé une chose étrange. Le frère de M. Ilten, qui est en Angleterre, lui avait confié 250 guinées avec une lettre pour remettre à

¹ Clément XI ; il eut pour successeur Innocent XIII.

son frère. A son arrivée, le secrétaire s'informe à l'ambassade anglaise où demeurait M. Ilten; on lui indique l'adresse et on ajoute qu'il loge au second étage; il y va et demande M. Ilten; un individu vient et dit : « C'est moi, que voulez-vous? » Le secrétaire répond tout bonnement qu'il est chargé de lui remettre une lettre et de l'argent; l'homme prend le tout et demande au secrétaire s'il ne veut pas lui faire l'honneur de souper avec lui; le secrétaire accepte, et bientôt il se trouve tout endormi, car on avait mis de l'opium dans ce qu'on lui avait donné à boire; le prétendu Ilten lui dit alors : « Vous êtes trop fatigué pour retourner chez vous; il y a ici un bon lit; dormez une couple d'heures et puis vous vous retirerez; je vais serrer ce que vous avez sur vous. » Il avait cinquante guinées dans sa poche et deux montres, l'une d'or, et l'autre d'argent. M. Schaub était extrêmement inquiet de ne pas voir revenir son secrétaire; il craignait qu'on ne l'eût assassiné, mais ce secrétaire avait pour domestique un nègre, qui lui était extrêmement attaché et qui savait qu'il avait été chez M. Ilten; il s'y rend et demande ce qu'est devenu son maître. On lui répond qu'il s'est mis au lit et qu'il dort depuis plusieurs heures. Le nègre va le trouver et l'éveille; ses habits avaient été mis dans un coin, mais il n'y avait plus rien de ce qu'ils contenaient de précieux. On cherche le cavalier qui logeait dans la maison, mais, sitôt que le secrétaire avait été couché, il avait disparu, emportant les trois cents guinées et les deux montres. On va chez l'ambassadeur anglais, qui se doute aussitôt de la fraude, et il demande

comment était l'individu qui s'était fait passer pour M. Ilten. — « C'est un petit homme brun et d'une figure agréable. » — Ce filou est un Anglais, qui était tous les jours auprès de l'ambassadeur et qui devait l'accompagner à Cambrai; il se nomme Day; son tour est ingénieux, mais c'est l'œuvre d'un escroc fini.

3 avril 1721.

Manheim est un endroit chaud; je me souviens qu'une fois, nous y soupâmes la nuit du 1^{er} mai; tout était vert; il vint un orage tellement violent, qu'on eût dit que le ciel et la terre allaient s'abîmer; ma mère avait grand'peur, mais cependant elle ne pouvait s'empêcher de rire en voyant les grimaces horribles que la frayeur arrachait à mon gouverneur Colbin; je fus au point de me rendre malade, à force de rire.

Le luxe et le gros jeu ¹ qui règnent ici sont la cause

¹ Une foule d'exemples attestent la fureur du jeu qui sévissait à la cour de Louis XIV, et le peu de loyauté qui se montrait parfois. M. L. de Laborde, *Palais-Mazarin*, p. 233, en a cité quelques traits. Fouquet, dans une partie avec Gourville, perdit cinquante-cinq mille livres en une demi-heure; un abbé de Gordès, en 1660, perdit avec le roi cent cinquante mille livres en une seule séance (il faut doubler ces sommes pour avoir le montant de ces pertes en valeur actuelle). Gui-Patin (lettre du 6 mars 1656) dit que M. de Garguat, intendant des finances, est mort de regret d'avoir perdu tout d'un coup un million au jeu. Des femmes d'un rang élevé, la maréchale d'Estades entre autres, tenaient chez elles un jeu public (Depping, *Correspondance administrative sous Louis XIV*). Nous lisons dans le *Journal* de Marais (août 1722) : « La comtesse de Livry a gagné trois cent mille livres au vicomte de Turenne, en

de bien des ruines; la débauche y contribue de son côté, car les maîtresses et les favorites veulent être payées, et cela absorbe de grosses sommes. La Saint-Sulpice n'est pas morte, mais elle restera estropiée toute sa vie; on espère qu'elle se convertira. Les princes de la maison de Condé ont perdu leur père étant jeunes; leur mère n'a jamais songé à l'éducation de ses enfants; elle n'a pensé qu'à s'amuser, à jouer jusqu'à cinq heures du matin, à beaucoup manger, à aller au spectacle; elle n'a jamais eu l'idée de veiller à leur instruction, mais ils se chargent de l'en punir, car un jour qu'elle grondait le comte de Charolais sur sa vie déréglée, il lui répondit : « Il faut que le jeune Lassay ¹ n'ait pas bien fait son devoir cette nuit, puis-

jouant avec lui tête-à-tête au pharaon. » Même fureur à la cour d'Angleterre. Charles II tenait lui-même le cornet, et, sous George I^{er}, une dame perdit en une fois trois mille guinées au *loo*.

¹ Armand Madaillan de Lesparre, marquis de Lassay. Sur son compte et sur l'hôtel qu'il fit bâtir, et qui est devenu le palais de la présidence de la Chambre des députés, de l'Assemblée nationale et du Corps législatif, on peut consulter un piquant article de M. Paulin Paris, inséré dans le *Moniteur*, et reproduit, un peu modifié, dans le *Bulletin du Bibliophile* (Paris, Techener, 1848, p. 719). La vie du marquis de Lassay fut semée d'aventures assez romanesques pour former la matière d'un roman très-invraisemblable. Il fut marié pour le moins trois fois en bonne forme, et dans l'intervalle de la mort de ses femmes, il ne tint pas à lui d'être remarié trois autres fois. Brave, intelligent, spirituel, il mourut à quatre-vingt-sept ans, sans avoir été mis à l'épreuve des affaires, et, comme il l'a dit assez heureusement, sans avoir déballé sa marchandise. Il servit avec distinction dans l'armée de l'empereur contre les Turcs; il voyagea ensuite en Italie, et il rencontra à Rome la princesse de Hanovre, femme de George I^{er}, depuis roi d'Angleterre;

que vous êtes de si mauvaise humeur ; si vous nous donniez de meilleurs exemples, nous vivrions mieux.» N'est-ce pas affreux qu'un fils parle ainsi à sa mère, mais elle l'a bien mérité¹.

Je craignais que le margrave de Dourlach ne fût devenu tout à fait fou. J'avais déjà entendu parler de

il obtint dans le cœur très-sensible de cette femme la place qu'y devait plus tard occuper le malheureux Koenigsmarck, mais on découvrit leur intimité, et il eut le bon esprit de s'éloigner à temps. Il passa ses dernières années dans son château de Lassay, dans le Maine, et y fit imprimer sous ses yeux, de 1730 à 1738, trois volumes in-8, intitulés : *Recueil de différentes choses*. Au milieu de beaucoup de bagatelles et de détails insignifiants, ce recueil renferme quelques morceaux curieux, tels qu'une lettre contre M^{me} de La Fayette adressée à M^{me} de Maintenon, et des lettres sur la campagne de Hongrie. Cette édition originale est fort rare, il en existe quelques exemplaires avec des cartons et des additions manuscrites (voir les catalogues Pixérécourt, 1838, n^o 1635, et Aimé-Martin, 1847, n^o 910). Une réimpression donnée par l'abbé Pérau, Lausanne (Paris), 1757, 4 vol. in-12, est incomplète (voir l'*Année littéraire*, 1757, t. 1^{er}). M. Sainte-Beuve a consacré à Lassay une notice intéressante (*Causeries du lundi*, t. IX).

¹ C'était Louise-Françoise, dite *Mademoiselle de Nantes*, fille de Louis XIV et de M^{me} de Montespan. On l'avait mariée à peine âgée de onze ans, à Louis III, *Monsieur le Duc*. « A trente-six ans elle était, sans trop de regrets, demeurée veuve, maîtresse d'elle-même et de revenus énormes que les tripotages du fameux système venaient encore d'augmenter. Elle était vive, enjouée, désordonnée ; elle avait le parler leste, la riposte cruelle ; elle se mêlait de faire des couplets. Cette âme, si supérieure aux séductions de l'amour, finit pourtant par être subjuguée ; le marquis de Lassay trouva le secret de gouverner cette imagination capricieuse. » C'est par dérision que le comte de Charolais donnait à Lassay l'épithète de jeune ; en 1720, le marquis avait soixante-sept ans (voir l'article que lui a con-

son sérail¹ ; il n'est jamais venu en France, mais son fils y est venu ; celui-là n'avait pas de barbe et avait l'air d'une jeune fille ; on le disait hors d'état de se marier, mais il a prouvé que cela n'était pas, puisqu'il a eu un fils. Fouetter ses maîtresses et les battre à coups de verge est un raffinement de débauche dont il y a de nombreux exemples.

Les débauchés contractent trop l'habitude de l'inconduite pour pouvoir se corriger ; la violence du tempérament et la force de l'usage continuent de les maîtriser ; ils regardent la vertu comme une niaiserie et ils ne voient pas qu'ils s'assurent dans ce monde le mépris général, et dans l'autre la damnation éternelle.

Paris, 12 avril 1721.

Je ne suis les modes que de loin, et il en est que je mets tout à fait de côté, comme les paniers que je ne porte pas, et les robes *ballantes*, que je ne puis souf-

sacré M. Weiss dans la *Biographie universelle*, t. XXIII, p. 412). Les recueils manuscrits renferment divers couplets dirigés contre la duchesse, nous n'en transcrivons qu'un seul :

La Bourbon dans son boucan
 Etale sa marchandise ;
 Des vieux bijoux qu'elle prise
 Elle veut faire un encau,
 Mais à ce bel inventaire
 Personne n'est empressé,
 Et pour adjudicataire
 On n'y trouve que Lassay.

¹ Le comte de Clermont s'était formé une espèce de sérail à Paris (voir les *Mémoires* de Richelieu, 1790, t. VI, deuxième partie, p. 18).

frir et que je n'admets pas en ma présence; il me semble que c'est une indécence¹; on a l'air de sortir du lit. Il n'y a ici aucune règle pour les modes. Les tailleurs, les faiseuses de robes et les coiffeurs les inventent à leur gré; je n'ai jamais suivi à l'excès la mode des hautes coiffures.

Je ne sais ce que vous voulez dire au sujet de vos voisines les cigognes, qui ne laissent passer aucune année sans venir. On n'en voit pas en France, je vous prie de me dire si on en voit en Angleterre, car on prétend qu'elles ne séjournent dans aucun royaume.

Nous avons appris la mort de la reine de Danemark²; demain je prendrai le deuil, mais je ne le porterai qu'un mois. On dit que le roi a été très-ému et qu'il a perdu connaissance après que la reine lui eût parlé, mais cet attendrissement vient un peu trop tard. Il est possible que la pauvre reine ait eu sujet

¹ « C'est Mme de Montespan qui a inventé les robes *ballantes*, pour cacher sa grossesse, parce qu'on ne peut distinguer la taille sous ces robes; mais lorsqu'elle les mettait, c'était précisément comme si elle eût écrit au front qu'elle était grosse; en effet, tout le monde à la cour disait : Mme de Montespan met sa robe ballante, donc elle est grosse. »

² Louise de Mecklembourg, épouse de Frédéric IV. Le roi épousa la même année Anne-Sophie, fille du grand chancelier, comte de Rewentlau, à laquelle il était attaché depuis longtemps, et qu'il avait créée, dès 1711, comtesse de Sleswig. Il ne lui accorda d'abord que le titre d'altesse royale, mais bientôt il la couronna lui-même sans employer le ministère d'aucun ecclésiastique, et il fit avec elle une entrée pompeuse dans la capitale. Il mourut en 1730, n'ayant point eu d'enfants de sa seconde femme.

d'être jalouse de son mari ; à sa place, j'eusse été fort satisfaite s'il eût consenti à me laisser tranquille ; il était impossible qu'elle l'aimât beaucoup ; il était trop laid et trop sot. Je le vois encore lorsqu'il dansait à Versailles avec ma fille ; il ne savait ce qu'il faisait ; il resta au milieu de la salle, regardant le ciel, tournant la bouche et les yeux ; le roi me dit : « Allez au secours de votre pauvre neveu, il ne sait plus où il en est. » J'allai le chercher et je le ramenai à sa place ; j'avais honte de lui.

Paris, 23 avril 1721.

Il est arrivé au prince de Hesse une chose désagréable, qu'il aurait pu éviter s'il avait pris la peine de me dire ce qu'il voulait entreprendre ; je lui aurais donné conseil sur ce qu'il devait faire, mais, au lieu de me dire un seul mot, il va à la chapelle et il entre durant la messe ; il reste debout au moment où le monde s'agenouille ; les gardes lui disent de se mettre à genoux, il s'y refuse ; les gardes le prennent au collet ; le maréchal de Villeroy s'en mêle et il lui ordonne de s'en aller ; tous ces désagréments ne seraient pas survenus s'il avait daigné me consulter ; j'aurais pu le mener dans une tribune ; mais, lorsqu'on ne veut agir qu'à sa tête, on finit par s'en trouver mal. Je crois qu'il se repentira bien avec le temps de n'avoir pas écouté mes avis ¹.

Paris, 26 avril 1721.

Tout ce qu'on lit dans la Bible sur les excès que

¹ Marais dans son *Journal* raconte le même trait.

punit le déluge, et sur les débordements de Sodome et de Gomorrhe, n'approche pas de la vie qu'on mène à Paris¹. Sur neuf jeunes gens de qualité qui dinaient l'autre jour avec mon petit-fils le duc de Chartres, il y en avait sept qui avaient le mal français; n'est-ce pas une chose horrible? La plupart des gens ici ne s'occupent que de leurs plaisirs et de leurs débauches; hors de cela ils ne veulent rien savoir ni rien écouter; ils ne croient pas à la vie future et ils s'imaginent que tout finit avec la mort.

Paris, 3 mai 1721.

Je suis toute Allemande pour ce qui regarde le boire et le manger, et je l'ai été toute ma vie. On ne peut pas faire ici de bonnes fritures; le lait et le beurre ne sont pas aussi bons que chez nous; ils n'ont pas de saveur et sont comme de l'eau; les choux ne sont pas bons non plus, car la terre n'est pas grasse, mais légère et sablonneuse, de sorte que les légumes n'ont

¹ Voici sur ce point délicat une appréciation de M. Paulin Paris qui nous semble fort exacte : « Il me semble qu'on se trompe en faisant dater les mauvaises mœurs et les dispositions irréligieuses de la mort de Louis XIV. Il serait plus juste d'avancer que les vices de tout genre furent plus nombreux, plus énormes dans les vingt dernières années du grand règne. La raison en est facile à saisir; quand le duc d'Orléans prit en main la conduite de l'État, ses *roués* commençaient à vieillir; en 1696, ils étaient jeunes et leur impatience de toute espèce de répression trouvait dans les princes du sang, les Orléans, les Conti, les Vendôme, autant d'illustres *paratonnerres*, comme on dirait aujourd'hui. A la mort de Louis XIV, le désordre moral, déjà maître de Paris et de la plupart des châteaux de France, entra dans Versailles en triomphe. »

pas de force, et que le bétail ne peut donner de bon lait. Mon Dieu ! que je voudrais pouvoir manger les plats que vous fait votre cuisinière ! ils seraient plus de mon goût que tout ce que m'apprête mon maître d'hôtel¹.

On dit à Paris que la maladie de M^{me} de Schleunitz vient du chagrin qu'elle éprouve d'avoir tout perdu sur les actions du Mississipi, tandis qu'elle espérait y gagner beaucoup². J'avoue que je n'ai pas le cœur

¹ On trouve quelques détails sur la table de Madame dans l'ouvrage de M. Monteil (*Matériaux inédits pour l'histoire*, 1838, t. I, p. 138) ; il s'agit du compte des dépenses de la Duchesse en 1693 ; tout est fixé, compté, pesé, apprécié :

Disné : un potage d'un chapon et un jarret de veau, x livres
ix sols ;

Un potage de deux poulets au vermicel, xx sols ;

Un autre potage d'un canard aux choux, xxiv sols.

² Les établissements qu'on devait former au Mississipi et sur lesquels on comptait réaliser de grands bénéfices furent, avec raison, l'objet des railleries de l'époque ; les recueils manuscrits renferment bien des pièces de vers, assez plats en général, à ce sujet. Nous en citerons peu de chose :

Pour policer ce grand pays
On va faire bien des édits,
On en défera bien aussi.
Pour premier établissement,
Envoyons-y le parlement
Qui ne sert de rien à Paris.

Mississipi n'est pas habité,
Il sera bientôt fréquenté,
Peut-être dans cent ans et plus.

Des filles on y enverra,
Et d'abord on les mariera,
Si l'on trouve des maris.

Les mines on y fouillera,

assez compatissant pour m'affliger de pareilles infortunes ; au contraire, je serais tentée d'en rire : la pauvre dame est horriblement laide ; je ne puis comprendre qu'elle ait pu trouver deux amoureux l'un après l'autre, car, avec ses longues dents, elle ressemble à un cheval qui veut mordre. Je m'étonne qu'elle ne m'ait pas parlé de vous.

8 mai 1721.

Il est impossible d'avoir plus d'impertinence que M^{me} de Langallerie ; je ne puis la souffrir, et je regar-

Car, sans doute, on en trouvera,
Si la nature en a mis.
Nos billets vont être payés,
Car les fonds en sont assurés
Sur l'or qu'elles auront produit.

La compagnie du Mississipi partageait elle-même les étranges illusions qu'elle cherchait à propager ; elle dépensa beaucoup d'argent pour la recherche d'un prétendu rocher d'émeraude.

Un des chansonniers de l'époque donnait au Régent le conseil que voici :

Si tu veux réformer l'Etat,
Que l'on pendre Law et Noailles,
Aux flatteurs donne échec et mat,
De la cour chasse la canaille,
Et qu'on enlève la Berri
Pour peupler le Mississipi.

Dans un poëme sans nul mérite, intitulé : *Système des billets de Banque*, Amsterdam, 1717, les pays dont les agents du gouvernement traçaient un tableau flatteur, sont représentés comme un assemblage

De spacieux déserts et de plaines arides,
Redoutable séjour des sauvages perfides,
Qui, tenant de la brute un goût dont je fremis,
Mangent avec plaisir la chair d'un ennemi.

derais mon cousin le landgrave comme fort heureux s'il pouvait se débarrasser de cette folle ; ce n'est au fait qu'une campagnarde imbécile qui ne sait nullement vivre, mais qui se met à rire sans savoir ce qu'elle dit, et, lorsqu'elle a dit cent sottises, elle est tout étonnée de ce qu'on ne l'admire pas ; elle ne doit m'avoir aucune obligation de ne pas l'avoir chassée de ma chambre, mais je n'ai pas voulu tracasser mon cousin le landgrave au sujet de son cher objet ; car, lorsqu'on a été attaché à quelqu'un comme il l'a été à cette folle, on éprouve une peine violente en le voyant maltraiter.

Il paraît que les choses continuent d'aller étrangement à Modène, et je m'attends à ce qu'un jour la princesse revienne en France ¹.

Je ne regarde pas du tout comme un malheur pour la princesse Anne de ne pas épouser le roi de Danemark, et il pourrait bien dire comme le chevalier à la mode : « Celle qui ne m'aura point ne sera pas la plus malheureuse. » Non-seulement il n'est pas bien fait du tout et il est très-laid de visage, mais il est encore désagréable dans toutes ses façons. Son envoyé, M. de Warnick, assure qu'il ne fera point reine sa prin-

¹ La princesse de Modène revint en effet, mais bien après la mort de Madame, en 1734 ; elle fut mal accueillie de sa famille. Voici, à cet égard, un des couplets de l'époque :

Que la grosse princesse Églé
Traîne sa pesante figure,
Qu'elle ait parents malencontrez
Et vive ici à l'aventure,
Ah ! le voilà et le voici
Celui qui n'en a nul souci !

cesse de Schleswig ; mais on voit bien comment pareilles créatures mènent partout leurs maîtres et elles en font tout ce qu'elles veulent ; il est donc difficile de croire qu'elle ne sera pas reine. Ce que je trouve de plus affreux chez ce roi, c'est sa fausseté ; car il fait comme s'il était accablé de chagrin par suite de la mort de sa femme, et, trois jours après, il se livre à des liaisons très-peu morales : c'est ce qui me semble horrible. Dieu veuille que le prince héréditaire soit plus raisonnable et plus sensé que son père ; notre princesse Anne échappera ainsi au malheur, qui est ordinairement le partage des reines, et elle peut chanter comme dans l'opéra de Thésée :

Ce n'est point dans le rang suprême
 Qu'on trouve les plus doux appas,
 Et souvent un bonheur extrême
 Est plus sûr dans un rang plus bas.

La sœur du roi a fait une chose héroïque et belle en se retirant de la cour et en écrivant à son frère une lettre aussi ferme : si elle soutient ce qu'elle a commencé, elle s'attirera des louanges unanimes. On m'a dit que ce roi a si mal vécu avec sa mère que cela a été une des causes de la mort de cette pauvre femme. Si c'est vrai, il ne saurait plus, de toute sa vie, goûter aucun bonheur. M^{me} de Maintenon disait parfois : « Depuis quelques années il règne un esprit de vertige qui se répand partout, » et en cela elle avait bien raison.

Le margrave de Bayreuth et sa femme sont aussi un singulier couple ; l'esprit de vertige règne également dans cette cour avec toute sa force ; il est aisé

de croire qu'il n'y a que misère dans un État où il n'y a ni droit ni justice, et où le maître n'agit que d'après ses passions et ses caprices. On peut dire que ce sont des fous accomplis et qu'ils ne savent ce qu'ils font.

Paris, 12 juin 1721.

Ma fille s'est fait mal au pied et elle a eu beaucoup à souffrir ; il est venu un gros abcès qui a crevé et qui a donné beaucoup de matière ; j'ai reçu une lettre d'elle ; elle a horriblement souffert, car il a fallu lui faire une opération très-douloureuse. La pauvre femme vit dans des peines continuelles, car il ne peut lui convenir de voir une de ses dames être plus aimée qu'elle, et avoir plus de considération et d'égards. Le mari de cette femme est le plus coquin qu'il y ait au monde ; il ruine entièrement le duc de Lorraine. Ma fille hérite ses enfants et ne peut se faire à l'idée de les voir ruinés par ces misérables Craon ; elle est bien malheureuse, et je la plains de tout mon cœur.

Je sais bien qu'on paye le port des lettres qu'on reçoit de la poste ; mais payer pour celles que l'on met à la poste, c'est quelque chose de neuf, et dont je n'avais pas entendu parler de toute ma vie.

14 juin 1721.

Fen la duchesse de Nemours avait, par charité, élevé une petite fille pauvre, et celle-ci, étant âgée de neuf ans environ, dit à la duchesse : « Madame, on ne peut avoir plus de reconnaissance de vos charités que moi. Je ne puis mieux les reconnaître qu'en disant à tout le

monde que je suis votre fille; mais ne vous fâchez pas, je ne dis point que je suis votre fille légitime; je dis seulement que je suis votre bâtarde. »

Paris, 19 juin 1721.

L'abbé Dubois m'a fait dire qu'il ne se mêlait nullement de la poste, et qu'elle regardait exclusivement M. de Torey; mais ils sont tous deux des œufs pourris et du beurre gâté¹; ils ne valent pas mieux l'un que l'autre, et ils seraient tous deux mieux à leur place à la potence qu'à la cour, car ils ne valent pas le diable, et ils sont plus faux que le bois du gibet, comme dit Lenore². S'il a la curiosité de lire cette lettre, il verra l'éloge que je fais de lui, et il reconnaitra la vérité de notre proverbe allemand: « Celui qui écoute aux portes entend dire bien du mal de lui. »

21 juin 1721.

Comme je n'ai rien de nouveau à vous mander aujourd'hui, je veux vous raconter une ancienne histoire qui m'est arrivée la première fois que j'ai été à Bonnefontaine. J'étais encore jeune, n'ayant que vingt-trois ans, et assez étourdie; j'entrai avec la pauvre Théobon³ dans le couvent; je trouvai une porte où la clef était dans la serrure; je l'ouvris et je me trouvai dans une cellule; il y avait un moine de grande taille, qui avait les yeux tout égarés; dès qu'il me vit, il se jeta

¹ Proverbe allemand.

² M^{me} de Rathsenhanssen, dame d'honneur de la duchesse.

³ Fille d'honneur de Madame; elle fut depuis comtesse de Beuvron; voir Saint-Simon, t. XII, p. 99.

par terre, il saisit mes deux pieds et les tint avec tant de force que je ne pouvais remuer ; il n'y a rien au monde que je craigne autant que les fous ; vous pouvez donc vous figurer à quel point je fus effrayée. Je m'armai cependant de résolution et je dis au fou : « Levez-vous, je vous l'ordonne ; » j'étais en habit de chasse, venant de descendre de cheval ; il me prit pour un homme. Théobon était très-effarée ; elle me dit que c'était un aliéné, et qu'il fallait appeler au secours ; mais je jugeai plus à propos de réitérer mes ordres ; le moine lâcha mes pieds, et je m'empressai de sortir. Je ne fis que rire ensuite de cette aventure. Six ans après, j'allai de nouveau à Villers-Cotterets ; on vint me prévenir un matin que le procureur de la Chartreuse demandait à m'être présenté, afin de me présenter, selon l'usage, les hommages du couvent. Dès qu'il entra, je le reconnus de suite, quoiqu'il fût devenu plus gros ; il n'avait plus les yeux égarés et avait l'air fort raisonnable. Après qu'il m'eut fait son compliment, il se mit à sourire et dit : « J'ai peur que Votre Altesse Royale ne me trouve bien effronté d'oser reparaitre devant elle après l'horrible état où elle m'a vu et où je lui ai fait si grand'peur ; mais il est de ma charge de venir, et cette mortification m'est bien due, pourvu que je ne fasse pas encore peur à Madame. » Je lui répondis : « Non, mon père, quand vous me parlerez aussi raisonnablement que vous le faites à présent, je ne pourrai avoir peur de vous ; mais il est vrai que je vous ai vu bien malade. » Il rit et répliqua : « Madame a trop de bonté de vouloir m'épargner la honte d'avoir paru si fou devant ses yeux. » Je lui dis :

« Qui est-ce qui vous a guéri ? — La charité de notre supérieur, qui, voyant que j'étais devenu fou faute de société, m'a permis de m'entretenir avec le monde; et, petit à petit, voyant que cela faisait un bon effet sur mon esprit, m'a chargé des affaires de la maison, où il a fallu parler tous les jours à divers gens; cela, par la grâce de Dieu, tout indigne que j'en suis, m'a rendu le bon esprit que j'avais; au lieu donc de cacher le malheur que j'ai eu, je dois le publier partout pour rendre grâce à Dieu de m'avoir remis dans mon bon sens. » Je le trouvai si raisonnable que je causai longtemps avec lui; il avait beaucoup de moyens, et je ne pouvais comprendre comment il avait jadis été tout à fait fou. Je lui demandai pourquoi il avait saisi mes pieds; il me dit que sa folie était de se croire dans un royaume étranger, et, qu'en me voyant, il avait cru voir son souverain auquel il s'était empressé de rendre hommage. Après avoir ri avec lui de sa folie, je lui dis que la règle de son ordre était trop sévère; il ne voulut pas en convenir, mais il remua les épaules et baissa les yeux; je vis bien qu'il était de mon avis.

Paris, 25 juin 1721.

Il n'a pas dépendu du duc, ni de la duchesse de Simmern, que je n'aie été à Creutznach, car ils avaient demandé que j'y fisse un voyage, mais l'électeur, notre père, ne voulut pas le permettre, disant qu'il ne convenait pas qu'une jeune princesse non mariée, comme j'étais alors, fit des voyages et allât visiter des cours étrangères. Telle fut sa réponse; mais j'ai su que c'était surtout parce que la duchesse de Simmern

menait une conduite trop peu régulière pour que je dusse aller la voir. Quand j'ai connu le duc de Simmern, il avait épousé depuis longtemps la princesse Marie d'Orange ; il n'était donc pas à marier. Je l'ai aimé comme un cousin et un ami, mais je n'aurais eu aucune envie de l'épouser, car il ne me plaisait pas du tout ; il était petit et laid ; ce mariage aurait pu se faire cependant si la politique de la France n'avait fait prévaloir d'autres projets. J'étais alors bien en âge de me marier, car il y a quarante-trois ans que le duc est mort ; Dieu sait quand je dois le suivre ; mais pourvu que Notre Seigneur protège mes enfants, je suis tranquille.

Feu la princesse d'Espinoy était une femme fort originale ; une nuit, un voleur pénétra dans son appartement, et, la menaçant d'un poignard, il lui dit qu'il fallait qu'elle lui remit tout son argent ou qu'il allait la tuer. Elle n'hésite pas, elle lui saute au cou, le saisit par sa cravate, et le serre si fort qu'il était au moment d'être étranglé ; en même temps elle appelle ses gens ; on lui ôte son poignard, on le conduit dans les écuries et on se met à le battre : « Autant de coups qu'il vous plaira, dit-il, mais faites-moi grâce de la vie. » Elle lui fit donner en sa présence cent coups de bâton, et elle ordonna ensuite de le lâcher et de le laisser aller ; il ne se le fit pas dire deux fois.

4 juillet 1721.

Un prédicateur, à Rouen, déclama fortement contre ceux qui vont à des noces et qui s'y divertissent ; quel-

qu'un qui avait entendu ce sermon dit au prédicateur : « Vous avez prêché contre ceux qui vont aux noces, mais Notre Seigneur y alla bien lui-même à Cana en Galilée. » Le prédicateur répondit brusquement : « Il est vrai qu'il y allait, mais il aurait mieux fait de ne pas y aller. »

Paris, 10 juillet 1721.

Vous saurez déjà, ma chère Louise, combien vous aviez raison d'être inquiète au sujet de vos parents; ils ont couru les plus grands dangers dans leur voyage sur mer; le vent a jeté sur le navire où ils étaient, et qui a perdu ses mâts, un autre bâtiment qui arrivait de la Virginie. Une barque où il y avait six personnes s'est trouvée entre et a détourné un choc qui devait engloutir leur navire, mais elle a été coulée à fond avec les personnes qu'elle contenait. Je crains que toute la frayeur qu'a éprouvée votre nièce ne lui ait fait grand mal; comme vous devez savoir, elle est encore enceinte. Dieu veuille que tout se termine bien.

Il me semble que le comte de Degenfelt aurait bien fait de différer de faire des enfants jusqu'à ce qu'il fût établi chez lui; il n'aurait pas exposé sa femme à d'aussi grands périls, mais les hommes sont de telle sorte qu'ils s'imaginent que faire des enfants est la plus grande preuve d'affection qu'ils puissent nous donner; tandis que la confiance, l'estime et la douceur sont cent fois plus propres à produire l'attachement et la bonne intelligence qui sont si fort à désirer en ménage.

Paris, 17 juillet 1721.

Il y a une grande différence entre être né dans un pays et en connaître la langue, ou y arriver déjà grand et formé. Si la comtesse de Degenfelt, votre nièce, aime son mari, elle trouvera tout bel et bon, car c'est une sauce qui fait aimer tous les plats, et comme dit le prologue, dans la pièce de Pourceaugnac :

Quand deux cœurs s'aiment bien,
Tout le reste n'est rien.

Ainsi, si elle aime son mari, elle ne regrettera point sa patrie, et tout ce qu'elle trouvera dans le nouveau pays où elle va vivre sera de son goût. J'approuve fort votre résolution de ne pas vivre avec elle ; vous serez ainsi mieux ensemble, et rien n'est plus vrai que le proverbe qui dit que « Jeunes et vieux ne peuvent s'accorder, » même quand les jeunes sont raisonnables ; d'ailleurs, les domestiques ne vivent pas en bonne intelligence ; il y a entre eux des querelles qui amènent entre les maîtres des scènes et de la froideur.

D'après ce que j'ai entendu dire de feu le landgrave de Philipsthal, mon bon cousin, c'était un des personnages les plus simples qu'il y eût au monde. Paris plaît beaucoup au prince Charles ; je ne crois pas qu'il ait envie de quitter le service de France, et je ne crois pas non plus qu'il soit en position de faire un bon mariage ; s'il suivait mes conseils, il ne se marierait point, car tous ces princes sans fortune, lorsqu'ils ont des enfants, se trouvent avoir une famille de men-

dians, ce qui est une vilaine chose; il n'y a déjà que trop de princes pauvres. Sa mère ne veut pas se séparer de son Français, quoiqu'elle dût le faire pour éviter le scandale, car on tient des propos sur elle et sur ce drôle. Ceux qui en jugent le plus charitablement disent qu'il y a un mariage de conscience; ce n'en est pas moins une chose affreuse pour cette princesse de faire un tel éclat dans ses vieux jours, car elle est loin d'être jeune, puisque son fils aîné a quarante ans.

Paris, 24 juillet 1721.

On m'a dit que nos bons Allemands s'étaient cruellement gâtés, et qu'ils avaient répudié les vieilles qualités de leurs ancêtres afin de prendre les vices des nations étrangères; cela m'afflige sincèrement; il convient aux Allemands moins qu'à tout autre d'être faux, méchants et débauchés, car leur naturel ne les y porte pas.

La peste diminue en Provence, mais les gens n'en deviennent pas meilleurs; et ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il a fallu mettre à l'hôpital de Toulon dix-huit personnes qui, au milieu des ravages de la peste, avaient mené une vie déréglée.

Il est positif que ceux qui ont visité la Hollande trouvent les Allemands sales; mais pour trouver l'Allemagne propre et agréable, il n'y a qu'à venir en France, car rien n'est plus sale et plus dégoûtant que Paris.

Ma fille est, grâce à Dieu, complètement remise; il y a eu un mariage à sa cour; un prince de cette

maison (qui s'appelle le chevalier de Lorraine et qui est fils du comte de Nassau) a épousé la seconde fille de M^{me} de Craon ; je parle exactement, car il est sûr qu'elle est bien la fille de sa mère.

Je voudrais que ma fille n'eût pas aimé son mari autant qu'elle l'a fait ; le duc ne songe qu'à faire du bien à ses favoris les Craon, il ne s'inquiète pas de ses propres enfants ; cela cause à ma fille un chagrin extrême.

Lorsque le prince Charles de Hesse s'est imaginé voir la reine, sa tante, il ne savait pas qu'elle fût morte, et il ignorait même qu'elle fût malade ; il venait de recevoir une lettre d'elle. Dans les endroits où l'on croit aux revenants, comme à la cour de Cassel, on en voit sans cesse ; chez nous où l'on n'y croit pas, il n'en est jamais question. Ici, dire de quelqu'un qu'il est trop pieux pour se livrer à la débauche la plus outrée, serait regardé comme un affront ; on se fait honneur et gloire d'être en relation avec des femmes mariées, et l'on n'y attache aucune honte. Très-peu de personnes connaissent la sainte Écriture, et il y en a bien moins encore qui y croient et qui en suivent les préceptes.

26 juillet 1721.

L'archevêque de Cambrai vint hier et me fit part de son élévation au cardinalat ; Albéroni a ainsi un camarade ¹.

¹ M. Capetigue a voulu montrer dans son ouvrage sur *Philippe d'Orléans, régent de France*, qu'à certains égards Dubois avait été fort mal apprécié ; les écrivains satiriques de l'époque

Paris, 7 août 1721.

Personne ne peut bien juger de l'état des femmes enceintes, parce que les grossesses sont bien différentes. J'ai eu trois enfants, et mes trois grossesses ont offert de telles différences que moi-même je n'y pouvais rien comprendre.

Je sais bien quelqu'un que je ne puis aimer, mais auquel je ne voudrais cependant faire aucun mal, c'est le nouveau cardinal Dubois; il a empoisonné toute ma vie ². Dieu veuille lui pardonner, mais il pourrait bien en souffrir en ce monde.

et les compilateurs qui les ont copiés, n'ont vu en lui que l'homme corrompu; Dubois fut autre chose; il se montra diplomate du premier ordre et ministre des plus laborieux; toute sa correspondance est marquée d'un cachet de finesse et de prévoyance incontestable. Voir p. 383 de l'ouvrage cité (édition de 1845), l'ordre de travail du cardinal écrit de sa main. Chaque jour le travail commençait à cinq heures du matin et se prolongeait sans interruption jusqu'à la nuit. Saint-Simon, qui détestait le cardinal et qu'il ne faut pas toujours croire sur parole, prétend qu'à la mort de ce premier ministre, il se trouva des milliers de dépêches toutes cachetées, et il ajoute: « Son esprit était fort ordinaire, sa capacité nulle, il voulait tout faire en tout genre, et se comptait lui seul pour tout » (t. XXXIX, p. 135). Les artifices de Dubois pour obtenir le chapeau sont choses des plus curieuses. Il se fit appuyer par des adversaires qui n'étaient d'accord que sur ce seul point; il eut pour lui l'empereur et le roi d'Espagne, le prétendant et le roi Georges; il acheta la misère de l'un avec les guinées de l'autre. Dans son âme insatiable, à la fureur du chapeau succéda la *rabbia papale*.

² C'est sans doute une allusion à la part active qu'eut Dubois au mariage du Régent (alors duc de Chartres) avec une fille naturelle de Louis XIV.

On ne saurait, lors même qu'on le voudrait par plaisanterie, imaginer des modes plus vilaines et plus ridicules que celles qu'il y a maintenant pour les hommes comme pour les femmes ; j'en suis effrayée quand je les vois ; on dirait que les gens sortent d'une maison de fous, ou tout au moins d'un bal masqué. Vous avez bien raison de trouver horribles les modes françaises d'aujourd'hui.

Paris, 16 août 1721.

Aimer ses enfants comme le fait le comte de Degenfelt est une chose fort ordinaire, mais aimer sa femme est une chose tout à fait passée de mode ; on n'en trouve ici aucun exemple, c'est une habitude entièrement perdue ; mais, à bon chat, bon rat ; les femmes en font bien autant pour leurs maris. On trouve bien encore, parmi les gens d'une condition inférieure, de bons ménages ; par exemple, un de mes valets de chambre avait une femme qui était bien la plus laide créature qu'on pût rencontrer dans le monde entier ; elle était plus large que longue, la bouche énorme, les dents toutes gâtés, les yeux chassieux, et cependant le pauvre homme se désespère parce qu'elle est morte depuis huit jours ; mais, parmi les gens de qualité, je ne connais pas un seul exemple d'affection réciproque et de fidélité.

Toutes les filles de M. Gaston¹ avaient la main prompte et étaient fort disposées à battre leurs gens, hommes et femmes ; ce n'est pas sans exemple en

¹ Le premier duc d'Orléans, frère de Louis XIII.

France : la princesse d'Harcourt, sœur de la duchesse de Brancas, logeait au-dessus de moi à Versailles, et je l'entendais souvent battre ses domestiques; parfois, le bâton dont elle se servait lui échappait des mains et roulait par terre. Elle voulait un jour maltraiter une femme de chambre qui lui dit de prendre garde, qu'elle n'était pas habituée à être frappée et qu'elle saurait riposter; la princesse n'en voulut pas moins aller son train, mais la femme de chambre était plus forte qu'elle; elle lui arracha le bâton et la frappa rudement. Depuis, la princesse n'osa plus battre un seul de ses gens; cela divertit toute la cour.

Paris, 11 septembre 1721.

On m'a raconté l'histoire d'un garçon de l'apothicaire du roi; lorsque le roi était encore jeune, on le chargea d'aller porter des lettres à Lyon; lorsqu'il passait dans la rue d'Enfer, un homme l'accoste et lui demande où il va; il répond qu'il se rend à Lyon; l'autre lui demande combien il faut de jours pour faire ce voyage; le garçon dit qu'il en faut dix; l'homme lui demande s'il voudrait y être rendu le soir même; le garçon répond : « Bien volontiers, pourvu que la chose fût possible. » Alors l'homme lui donne un bas et lui dit de se l'attacher autour d'une de ses jambes. Aussitôt que le garçon l'a fait, il se sent transporté à travers les airs, et, le soir, il descend dans une grande ville; il demande où il est; on lui répond qu'il est à Lyon. Il remet toutes ses lettres; mais il fut ensuite malade jusqu'à la mort de la peur qu'il avait eue; ses

couleurs ne lui sont jamais revenues. Je crois qu'il est encore en vie ¹.

Paris, 11 septembre 1721.

En Suède, on prétend que les noyés ne sont pas réellement morts ; lorsqu'on en retire de l'eau, on les met dans une barrique, dans une chambre bien chauffée, et on roule la barrique en tout sens jusqu'à ce que le noyé ait rendu, par haut et par bas, toute l'eau qui est entrée dans son corps. Quand il s'en est délivré et qu'il a été réchauffé, il revient à lui ; mais il faut qu'aucun de ses parents ne se trouve parmi les assistants, autrement il ne peut guérir. Si un de ses parents vient à entrer dans la chambre, le sang coule par le nez, les oreilles et la bouche du patient. Des personnes qui ont vu tout cela de leurs yeux me l'ont assuré.

Il est très-vrai qu'il vaut mieux être bon que méchant ; mais la justice consiste à punir aussi bien qu'à récompenser, et il est sûr que celui qui ne se fait pas redouter des Français a bientôt sujet de les craindre, car ils méprisent bientôt celui qui ne les intimide pas ; voilà pourquoi je voudrais que mon fils ne fût pas aussi bon qu'il l'est.

Paris, 25 septembre 1721.

Nous sommes tous ici en grand habit, car j'ai une

¹ Nous ne savons où Madame a puisé un pareil conte ; mais nous trouvons dans un des ouvrages de Cyrano de Bergerac ces paroles, que cet écrivain original met dans la bouche du diable : « Je donne aux laquais ces bagues qui les font aller et revenir de Paris à Orléans en un jour. »

cérémonie préparée à trois heures, la réception de ce maudit cardinal Dubois auquel le pape a envoyé la barette; il faut que je le salue, que je le fasse asseoir, et que je m'entretienne un moment avec lui; ce ne sera pas sans peine, mais la peine et la vexation sont le pain de chaque jour; mais voici notre cardinal qui arrive, il faut ici que je fasse une pause. — Le cardinal m'a priée d'oublier le passé; il m'a adressé la plus belle harangue qu'on puisse entendre; il a beaucoup de moyens, c'est incontestable, et, s'il était aussi honnête homme qu'il est capable, il ne laisserait rien à désirer¹.

29 septembre 1721.

Madame Douairière² avait été fort agréable, à ce qu'on dit, et si leste, que lorsqu'elle se sauva de Nancy pour suivre son mari, elle était habillée en page, et portait un flambeau; mais comme elle ne savait pas comment elle devait le tenir, M. de Beauveau lui donna un coup de pied au derrière, en disant: « Il faut que ce coquin nouveau soit ivre; voyez comme il marche, et comme il porte son flambeau. » Elle s'échappa, sans que personne remarquât qui elle était. Mais, quand elle commença à vieillir, elle devint souffrante, malingre et comme hébétée. Elle avait l'habitude d'aller aux lieux d'aisance dès que le maître

¹ Dubois n'alla jamais à son archevêché de Cambrai; il avait un revenu de un million cinq cent trente-quatre mille livres. Saint-Simon en donne le détail.

² Il s'agit de la princesse de Lorraine, veuve de Gaston, frère de Louis XIII.

d'hôtel, avec sa baguette, venait pour annoncer que l'on avait servi. Un jour, Madame avait M. Gaston à table, et elle courut ainsi dès que le maître d'hôtel entra. Celui-ci s'arrêta, et examina sa baguette par tous les bouts. M. Gaston dit : « Saint-Remi, que cherchez-vous à votre bâton ? » Il répondit : « Je vois que mon bâton a la faculté de purger ; je cherchais s'il était fait de rhubarbe ou de sené ; car aussitôt qu'il paraît devant Madame, je vois qu'il purge. »

Quand le mariage de Monsieur fut déclaré, il demanda à Saint-Remi : « Savez-vous bien que j'étais marié avec la princesse de Lorraine ? — Non, répondit celui-ci ; je savais bien, Monsieur, que vous couchiez toutes les nuits avec la princesse de Lorraine, mais je ne me doutais pas que vous l'eussiez épousée. »

Paris, 2 octobre 1721.

Il faut, ma chère Louise, que je ne vous écrive ce matin que deux mots et en toute hâte, car je vais à Paris pour faire compliment à mon fils et à sa femme d'une bonne nouvelle qu'ils viennent de recevoir et qu'on m'a transmise aussitôt. Le roi d'Espagne a fait demander leur fille pour son fils aîné, le prince des Asturies ; M^{lle} de Montpensier n'a pas encore de nom ; avant qu'elle n'aille en Espagne, on fera la cérémonie ; le roi et moi, nous la nommerons ; elle fera ensuite sa première communion et elle sera confirmée ; c'est ce qu'on peut appeler recevoir trois sacrements à la fois ¹.

¹ Nous avons dit dans notre préface que, devenue reine d'Es-

Paris, 4 octobre 1721.

On ne me laisse aucun repos ; à chaque instant venaient des visites ; il me fallait me lever et faire la conversation. D'abord est venu le comte de Clermont, troisième frère de M. le Duc ; ensuite la duchesse de Ventadour et sa sœur, la duchesse de La Ferté ; nous étions douze à table : il y avait le duc de Chartres, ses trois sœurs et leur gouvernante, mes deux dames, M^{me} de Ségur, qui est fille de mon fils, mais du côté gauche, et qu'il n'a pas légitimée. Il y avait aussi la maréchale de Clérembault et M^{me} de Pourpris, femme de mon grand-écuyer ; le cardinal de Gèvres vint ensuite ; il fallut me lever pour le recevoir et l'entretenir ; cela n'est pas encore comparable à ce qui m'attendait après dîner, depuis deux heures jusqu'à six et demie. Je trouvai dans ma chambre M^{me} la Princesse avec notre duchesse de Hanovre, la grande princesse de Conti et M^{lle} de Clermont avec toutes leurs dames ; quand elles se furent en allées, vinrent la petite princesse de Conti avec sa fille, M^{lle} de la Roche-Saint-Yon ¹, M^{me} du Maine, M^{me} la Duchesse avec M^{lle} de

pagne en 1724, deux ans après son mariage, et veuve six mois après être montée sur le trône, cette princesse revint à Paris et s'éteignit dans l'obscurité en 1742. Elle ne montra en Espagne, selon l'expression de Duclos, que « l'humeur sombre et maussade d'un sot et plat enfant, » et elle resta la même après son retour en France. — Un petit volume imprimé à Bordeaux, en 1722, sous le titre de *Route de M^{lle} d'Orléans, princesse des Asturies*, rend compte de son voyage lorsqu'elle alla rejoindre son mari.

¹ Louise-Adélaïde, née en 1696, morte en 1754, sans avoir été mariée.

Charolais¹ et toutes leurs dames. Il vint aussi beaucoup d'autres dames qui ne sont pas de la famille royale, comme la princesse d'Espinoy et M^{lle} d'Armagnac, sa nièce, la duchesse de Valentinois, la princesse de Montauban, et je ne sais plus qui encore; des duchesses en quantité innombrable, les maréchales de Noailles et de Boufflers, les duchesses de Lesdiguières, de Nevers, d'Humières, de Grammont, de Roquelaure, de Villars; la duchesse d'Orléans vint aussi; les dames qui ne s'asseyaient pas étaient innombrables, et je suis sûre que j'oublie bien des tabourets. Il faisait dans ma chambre une chaleur telle que je me serais trouvée mal si, par moments, je n'étais passée dans ma garde-robe pour respirer un peu; mais ce qui me faisait le plus souffrir, c'étaient mes genoux;

¹ M^{lle} de Charolais était sœur du duc de Bourbon; le bruit courut que le Régent en était amoureux; une lettre du duc de Bourbon à Dubois dans laquelle il prévient le cardinal que sa sœur est au milieu d'une cabale acharnée contre eux, est insérée dans l'ouvrage de M. Capefigue sur le Régent, p. 406. Le cardinal répond que le bruit qui est venu jusqu'à Son Altesse n'a absolument aucun fondement. Les chansons du temps font allusion à d'autres intrigues attribuées à cette princesse; voici un couplet pris entre plusieurs autres :

Que dirons-nous de Charolois
 Avec son humeur sombre ?
 Elle est éprise d'un minois
 Haï de tout le monde ;
 Qu'il est fier et qu'il est poltron !
 La, la,
 Tout le monde l'admire
 A la façon de Biribi,
 Barbari,
 Mon ami.

à force de me lever et de m'incliner, je croyais vraiment que j'allais me trouver mal.

J'ai auprès de moi un abbé que j'ai bien souvent appelé un drôle; il me casse tellement la tête avec son bavardage que je ne sais plus ce que je dis; d'après cela, vous pouvez bien penser qu'il s'agit de mon abbé de Saint-Albin, qui sera bientôt évêque de Laon ¹, et duc et pair de France; cela me fait grand plaisir, car j'ai eu plus d'attachement pour ce pauvre garçon, dès sa plus tendre enfance, que pour toutes ses sœurs; car je suis persuadée que, de tous les enfants légitimes ou illégitimes de mon fils, c'est celui qui m'aime le mieux.

7 octobre 1721.

Le duc de Saxe-Weimar, dont je vous ai déjà parlé, a fait beaucoup de jolies reparties ². Un jour, un

¹ Il eut l'archevêché de Cambrai après la mort de Dubois. Madame a fait l'éloge de son esprit, et Duclos assure toutefois que cet élève des jésuites « étoit le plus zélé ignorant qui fût sorti de leur école. » On lit dans les *Mémoires* de Maurepas : « Madame aimoit beaucoup l'abbé de Saint-Albin, par rapport au « Père Lignières à qui il faisoit régulièrement sa cour. Il lui « arriva une aventure assez plaisante du temps qu'il n'étoit « encore qu'abbé. Il aimoit fort les femmes, ce qui engagea « M. Langoet, évêque de Soissons, à parler de sa conduite au « duc d'Orléans. Ce prince fit sur-le-champ venir son fils, lui « fit une sévère réprimande devant cet évêque, et finit par lui « dire qu'il ne convenoit point à un petit abbé comme lui de « mener une vie pareille à celle des grands prélats, ajoutant « qu'il devoit attendre du moins qu'il fût évêque pour avoir une « conduite aussi mauvaise que la leur. »

² T. II, p. 3.

jeune Français lui demanda : « Comment avez-vous fait pour perdre la bataille ? » — Le due lui répondit tranquillement : « Je croyais la gagner, et je la perdis. » Puis il se retourna, et dit : « Qui est le sot qui me fait cette question ? »

10 octobre 1721.

Je n'ai vu le roi battre que deux hommes, et ils l'avaient bien mérité : le premier était un valet, qui ne voulait pas le laisser entrer au jardin pendant une fête donnée par le roi ; il lui appliqua deux bons coups : l'autre était un voleur, que le roi vit fouiller dans la poche de M. de Villars. Le roi était à cheval, il courut sur le voleur et le frappa rudement avec sa canne ; le voleur cria : « Au meurtre, on m'assomme ! » Cela nous fit rire tous, et le roi aussi en rit ; il fit arrêter le coquin, et le força de rendre la bourse, mais il ne le fit pas pendre..... On a beaucoup ri ici de la princesse de Schomberg ¹, parce qu'elle faisait au roi plus de cent questions, ce qui n'est pas l'usage ici ; le roi était mécontent qu'on lui adressât la parole, mais jamais il n'a ri en face de quelqu'un.....

15 octobre 1721.

Après la mort de M^{me} la Duchesse la jeune, la petite princesse de Conti, sa mère, a écrit à un cavalier qui se nomme M. de Challar, et qui était l'amant de sa fille, et en l'assurant qu'il pourrait compter sur

¹ Marie d'Hautefort, ancienne dame d'atour d'Anne d'Autriche, veuve de Charles de Schomberg, maréchal de France. Elle avait été aimée de Louis XIII.

elle, et qu'elle le servirait dans tout ce qui dépendrait d'elle. C'était M^{me} la Duchesse la jeune, qui avait eu tant d'attachement pour Lassay, et qui avait été si familière avec lui au bal masqué.

18 octobre 1721.

Il ne faut pas s'étonner si la Dauphine, lorsqu'elle était duchesse de Bourgogne, était coquette. D'abord, une des maximes de la Maintenon, c'est que la coquetterie n'est pas du tout un mal, et qu'une grande passion seule est un péché. En second lieu, elle n'a pas eu soin que la duchesse de Bourgogne se tint conformément à son rang; celle-ci était souvent toute seule dans son château, sans ses gens; prenant une des jeunes dames sous le bras, elle courait sans ses écuyers, et sans ses dames d'honneur et sa dame d'atour. A Marly et à Versailles, elle allait à pied, sans corset, entrait à l'église, et s'asseyait auprès de toutes les femmes de chambre. Chez M^{me} de Maintenon, on n'observait point de rang, et tout le monde s'y asseyait; elle faisait cela à dessein pour qu'on ne pût remarquer son propre rang. A Marly, la Dauphine courait la nuit avec tous les jeunes gens dans le jardin jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Le roi n'a pas su un mot de ces courses nocturnes. La Maintenon avait aussi défendu à la duchesse de Lude de dire un seul mot à la duchesse de Bourgogne, pour ne pas la fâcher, attendu que si la Duchesse devenait triste, elle ne pourrait plus divertir le roi. Elle avait menacé de ne jamais pardonner à quiconque serait assez téméraire pour dénoncer la Dauphine auprès du roi. Voilà

pourquoi personne n'a eu le cœur de dire au roi un seul mot à cet égard : il n'en a rien su, en effet, quoique la cour et tous les étrangers en fussent instruits. La Dauphine se faisait traîner par terre par des laquais qui la prenaient par les pieds ; ils disaient entre eux : « Allons-nous bientôt nous divertir chez la duchesse de Bourgogne ? » car elle l'était encore à cette époque.

Paris, 23 octobre 1721.

Je vous envoie la lettre que je vous ai promise du roi de Bohême¹ à sa femme ; c'est un morceau curieux.

De Strabach, ce 21/31 de marce 1632.

« Mon très-cher cœur. Jay répondue à vos cheres
 « lettres, du 4, 14 de mars, le 25 de Kitirngen ; depuis
 « je nay point eu de vos lettres ny commodité de vous
 « Ecrire ce qui me fache le plus Est ce que nos let-
 « tres sont si souvent intercepté, ce qui fait craindre
 « dEcrire et ne faut rien dire que ce qu'on se soucie
 « que tout le monde sache, jl me tarde Extremement

¹ Frédéric V, électeur palatin, marié en 1618 à Élisabeth, fille de Jacques I^{er}, roi d'Angleterre. Les habitants du royaume de Bohême où le protestantisme avait fait de grands progrès, s'étant révoltés contre l'empereur Ferdinand II, le choisirent pour leur roi, mais le 8 novembre 1620, il fut complètement battu par les Autrichiens ; ses États héréditaires et la dignité électorale furent donnés au roi de Bavière, et Frédéric, réduit à chercher avec sa famille un asile en divers pays, mourut à Mayence le 29 novembre 1632. Il était grand-père de Madame. Nous reproduisons sa lettre avec toutes les incorrections du texte.

« dauoir de vos lettres et destre assuré de votre santé,
« pour moy, je me porte fort bien je suis tout le long
« du jour En Campagne avec le Roy qui est fort hon-
« neste Enuer moy : le 26 Nous sommes venue à
« Pfrum, le 27 a Wjalen qui est Situé en vne fort belle
« Campagne, le 28 Le Roy fit mettre toutte son in-
« fanterie En bataille pres de la ville elle est fort belle
« le 29 nous auons logée à wjlgorstorf En la maison
« dvn baron de Milmzingen c'est celuy qui a épouzé
« une Contesse Dortimbourg, elle y estoit avec sa
« Sœur vne barone de Wolfestein Et Sa belle-fille, je
« croy qu'aués bien ouy parler deux à leur feu Cousin
« Le comte henry Dortemb. Elle a vn bien deplesant
« mary qui est 30 ans plus vieux qu'elle, Elle ne se-
« roit laides sielles estoreni bien coiffées, Et habillées,
« Elles portent des chapeaux avec des fort grand bors
« et tout deriere sa teste et des cheueux qui leurs ca-
« che presque tout le visage l'vne auoit un pourpoint
« d'homme de couppé a la chemise avec vn cotillon
« Elles estoient fort bizarrement accommodées, hier
« le Roy est venu à Fert Et le matin jl est allé à Nu-
« remberg jl dit n'auoir jamais veu vne plus belle
« ville aussi l'estelle extraimment et fort peuplée. Le
« majistrat la tresté fort bien en la maison ou jay été
« logé autre fois, je suis allé uoir la contesse de Ho-
« loch Schillingsfurs. Elle a esté fort aise de me uoir
« Et souhette fort de vous venir Seruir En ce pays,
« nous y eumes les nouvelles de la mort du bon comte
« henry de Solnes qui est mort de Sablessure iy ay
« bien perdu car jl m'estoit fort affectionné, apres le
« disner le Roy a fait le tour de la ville a pied je me-

« tonne qu'il peut faire tant d'exercice car j'l est bien
 « gras, Se soir nous sommes arrivés icy ou nous
 « avons trouvé les deux fils du marquis D'Anspach et
 « le Surager qui est aussi surt qu'aveugle je voudrois
 « qu'il eust excusé son frère le Roy attend le duc Guil-
 « laume de Weinmar demain j'l aura alors plus le moins
 « 24000 homes a pied et 12000 a cheval j'l souhete de
 « voir 207 mais Tilly seretire j'l est venu hier avec
 « son armée à Neumarc, j'l y apparence qu'il prendra
 « son Chemin Vers le Danuble je croy que 120 (Ro)
 « vistera (132 R. Ba) Sil est possible le marquis Chri-
 « solle de Badin et le duc Jean de Holstein sont arrive
 « icy ainsy que je n'ay faute de compagnie de toute
 « sorte Je crains que pour quelque temps les affaires
 « en 158 (bas Palatinat) n'iront trop bien mais pourveu
 « que cette marche succede bien cela se raccommo-
 « dera bien Ledit Duc de Holstein dit que les pierre-
 « ries et argent de notre grand mere doiuent estre
 « bien tost partagée en cinq parties Et qu'on parle de
 « remettre toute la partie de la reine votre mere au
 « roy d'Angleterre qui seroit bien injuste et le 123 re-
 « tiendroit par ce moyen tout pour luy a cause de ce
 « que 116 luy doit, je croy que luy deveriez escrire et
 « le prier de vous faire tenir la moitié qui vous est deu
 « et luy remontrer que cela na rien de commun avec
 « ce que 116 luy doit, je metonne que personne ne
 « me mande ce que Percka vous a porté en cest af-
 « faire ni ce que 123 (Rven) vous a escrit j'ay peure
 « que seres aussi peut heureux En cette Succession
 « quand celle de feu la reine Votre mère, pour mes
 « affaires je ne Say que vous En dire Dieu veillie

« quelles aillent bien et que je puisse auoir bientost
 « le Contentement de vous voir et de uous pouuoir
 « temoigner Combien parfaitement je Suis

« Mon chere vniue cœur

« Votre tres fidelle amy et tres affectionné seruiteur.

« Fridéric.

« Ceux de Nuremberg ont fait praisant au Roy deux
 « groupes en formes de globes tereste et celleste
 « curieusement fait. »

Paris, 30 octobre 1721.

La princesse Ragotzi s'exprime avec politesse et bon sens. Je connais bien sa vie et je dois convenir que j'ai un peu honte d'elle, car tout le monde ici connaît son histoire ; j'ai fait rire mon fils ce matin en lui disant qu'il ne fallait pas qu'il restât seul avec elle, car elle serait très-capable de vouloir le violer. On prétend qu'elle a voulu en agir ainsi avec le czar.

1^{er} novembre 1721.

La Grande-Duchesse (*de Toscane*) dit que du temps de la régence de la reine (*mère*), lorsqu'on mena M. le Prince et son frère, M. le prince de Conti, à la Bastille, on leur demanda quels livres ils désiraient pour se distraire. Le prince de Conti demanda l'*Imitation de Jésus-Christ*. Le prince de Condé demanda l'*Imitation du duc de Beaufort*, qui venait de s'échapper de la Bastille, et je crois, dit la Grande-Duchesse, que la princesse de Modène demandera l'*Imitation de la Grande-Duchesse* ¹.

¹ Le grande-duchesse de Toscane, fille du premier lit de

Paris, 5 novembre 1721.

La princesse de Siegen s'est tout à fait gâtée en France; lorsqu'elle y arriva, chacun louait sa modestie, mais elle est tombée dans la mauvaise compagnie, s'est livrée au jeu, et s'est mise à courir les bals; cela l'a entièrement pervertie comme bien d'autres, et l'a jetée dans une conduite scandaleuse et désordonnée qu'elle mène encore, à ce que j'entends dire. Je ne comprends pas ce qui a pris à mon cousin, le landgrave de Cassel, pour devenir aussi galant sur ses vieux jours; dans sa jeunesse il n'avait jamais fait parler de lui sous ce rapport. La façon dont vit la princesse de Siegen montre qu'il n'y a chez elle aucun principe de la foi chrétienne; je crois qu'elle est tout à fait sans religion. On dit ici que le landgrave a contracté un mariage de conscience, et épousé une demoiselle de Bernholdt; si la chose est vraie, c'est sans doute parce qu'elle le réchauffe, comme on faisait au roi David, car je ne puis croire qu'un homme de soixante-six ans soit tellement ami des dames qu'il ait un si grand besoin du mariage; mais l'âge ne préserve pas de la folie, comme dit le proverbe allemand.

Vous me dites que les biens du prince d'Istein seront partagés entre le comte de Nassau-Ottweiler et le comte de Saarbruek; cela me fait peur; quelle différence il y avait entre les deux frères de Saarbruck! Celui qui est mort était un homme charmant, plein

Monsieur, avait quitté son mari qui lui déplaisait, et l'Italie qu'elle n'aimait pas, afin de revenir à Paris. Il en a déjà été question.

de politesse et de vertu , mais celui qui existe est un nigaud qui fait peine à voir ; il ne peut ni se tenir, ni parler.

Paris, 22 novembre 1721.

Ce que vous me dites de l'époque actuelle et de ma situation me montre bien que vous ne connaissez ni cette cour ni ce pays. Plût à Dieu que le feu roi vécût encore, j'avais alors plus de plaisir et de contentement en un jour que je n'en ai eu durant les six années de la régence de mon fils ! Il y avait alors réellement une cour, et ce n'était pas cette vie bourgeoise à laquelle je ne puis m'habituer, moi qui ai été élevé à la cour, et qui y ai passé toute ma vie. Du temps du roi, mon fils était toute la journée avec moi ; maintenant je le vois à peine une heure en un mois. A Paris, où nous avons une antichambre en commun, je suis souvent trois jours sans l'apercevoir ; sa régence ne me donne que soucis et inquiétude, car je suis toujours dans les transes qu'on ne l'assassine par suite de la haine effroyable qu'on lui porte ; il ne se gêne nullement dans ses galanteries et il court toutes les nuits, ce qu'il ne pouvait faire du temps du roi. Par là , je crois aussi que sa santé est en grand péril.

Paris, 29 novembre 1721.

En sortant de la chapelle, j'ai rencontré le comte d'Hoïm et le chevalier de Schaub ; ils m'ont raconté que Cartouche avait été roué hier ; cela m'a retenue longtemps ¹.

¹ Le procès et la mort de ce personnage célèbre dans les an-

Les gens de petite taille dansent toujours mieux que les grands. Si M^{lle} de Gemmingen est aussi grande que son frère, je ne crois pas qu'elle danse bien. On n'a vu aucune personne de grande taille danser parfaitement, si ce n'est la grande princesse de Conti¹,

nales du vol, et sur lequel le *Journal* de Barbier, t. I, contient de longs détails, donnèrent lieu à un certain nombre d'écrits devenus aujourd'hui difficiles à rencontrer ; nous citerons entre autres :

Recueil des arrêts du Parlement, rendus au procès contre Louis-Dominique Cartouche et ses complices, Paris, 1722 ; *Histoire du procès du fameux Cartouche et de ses complices*, Paris, 1723.

Cartouche ou les Voleurs, comédie, 1721 (par Le Grand). Le permis d'imprimer est du 16 octobre 1721 ; Cartouche fut roué le 28 du même mois. C'était là une étrange exploitation de l'à-propos.

Cartouche, poème, par Grandval, 1723, 1726, réimprimé en 1827. On trouve à la suite un dictionnaire de l'argot.

Mentionnons à cet égard un fait qui s'est reproduit dans d'autres circonstances.

Lorsqu'en 1721, éclata le procès de Cartouche, toute la France fut en émoi ; des portraits étaient demandés à cor et à cri ; deux bonnes gens, Aubert, dessinateur, et Le Gallois, qui a écrit sur les plus belles bibliothèques de France, avaient été gravés fort ressemblants. On se hâta d'écrire le nom de Cartouche au bas de leurs têtes, et l'impatience du public fut satisfaite.

Ce malfaiteur célèbre se trouva enrôlé parmi les adversaires du jansénisme, en servant de prétexte à un écrit intitulé : *Apologie de Cartouche, ou le scélérat justifié par les préceptes du Père Quesnel*, Avignon, in-8.

¹ Cette princesse fut célèbre par la majesté de son port et la beauté de ses traits ; c'est elle-même qui, par la grâce et la légèreté de sa danse, troublait le sommeil du poète.

L'herbe l'auroit portée, une fleur n'auroit pas

Reçu l'empreinte de ses pas.

(LA FONTAINE, *le Songe*, dans ses *Œuvres*, 1827, t. VI, p. 189.)

mais personne au monde ne dansait aussi bien qu'elle. J'ai vu bien des gens qui étaient gros être de bons danseurs : le duc de Sully est fort gros et il danse fort bien ; mon fils aussi.

3 décembre 1721.

On voit à Fontainebleau, dans le cabinet de la reine, le portrait de la belle Féronnière, qui avait tant plu à François I^{er}. Il la fit peindre en profil. Elle a été la cause innocente de sa mort. Son mari, voulant se venger du roi, fit venir une femme de mauvaise vie très-malsaine, et dès qu'il se fut infecté, il infecta de cette vilaine maladie sa femme ; à son tour, elle la communiqua au roi, et il en mourut. On a fait à ce sujet les vers suivants :

Le roi François, mort à Rambouillet,
De la v..... qu'il avait ¹,
L'au mil cinq cent quarante-sept.

5 décembre 1721.

Mon fils ne peut et ne veut croire que le duc du Maine soit le fils du roi. Cet homme a toujours été faux, il a rendu de mauvais services à tout le monde, aussi était-il haï comme un archi-rapporteur. Sa femme, la petite grenouille, est beaucoup plus violente que lui ; comme il est très-peureux, la peur le retient souvent, mais la femme mêle de l'héroïque dans ses comédies.

Je crois bien que le comte de Toulouse est fils du roi, mais j'ai toujours cru que le duc du Maine est fils

¹ Selon son usage invariable, Madame écrit les mots en toutes lettres.

de Terme, qui était un faux coquin, et le plus grand rapporteur de toute la cour ¹. La vieille guenipe avait persuadé au roi qu'il n'y avait, dans le duc du Maine, que piété et vertu, et lorsqu'il rapportait du mal de quelqu'un, elle disait que c'était pour son bien, afin que le roi le corrigeât; le roi trouvait ainsi tout admirable venant du duc, et il le regardait comme un saint. Ce à quoi le confesseur, le P. Letellier, a beaucoup contribué, afin de plaire à la vieille; feu le chancelier, M. Voisin, a aussi parlé au roi en faveur du duc, d'après l'ordre de la vieille.

Paris, 6 décembre 1721.

On ne peut pas dire que M^{lle} de Montpensier soit laide; elle a de jolis yeux, la peau fine et blanche, le nez bien fait quoique un peu mince, la bouche fort petite; avec tout cela, c'est la personne la plus désagréable que j'aie vue de ma vie; dans toutes ses façons d'agir, qu'elle parle, qu'elle mange, qu'elle boive, elle est insupportable; elle n'a pas versé une larme en nous quittant, et c'est à peine si elle nous a dit adieu ². J'ai vu successivement deux de mes

¹ Voir dans Saint-Simon des détails sur ce personnage que personne ne voulait voir à la cour, et qui passait pour espion.

² La conduite de cette princesse, en Espagne, justifia le jugement qu'en porte Madame. Elle portait sa maussaderie fantasque et revêche jusqu'à refuser de paraître aux fêtes qu'on donnait en son honneur. « Devenue reine, elle resta enfermée
« dans ses appartements, livrée exclusivement à la société de
« ses jeunes caméristes; leur liaison reçut une interprétation
« si scandaleuse que le roi son époux les chassa du palais et fit
« enfermer la reine au château de Buen-Retiro. Peu de temps

parentes, et maintenant ma petite-fille, devenir reines d'Espagne. Celle que j'ai le plus aimée était ma belle-fille; j'avais pour elle l'affection la plus sincère, et comme si elle était ma sœur, car elle n'aurait pu être ma fille, puisque je n'avais que neuf ans de plus qu'elle. J'étais encore tout enfant lorsque j'arrivai ici; nous jouions ensemble avec Charles-Louis et le

« après ils se réconcilièrent » (De Tocqueville). Lemontey, dans son fragment déjà cité *sur les filles du Régent*, est entré dans des détails curieux. Voici la lettre que la princesse écrivait à son père dans l'occasion la plus solennelle de sa vie, le lendemain de son mariage. Elle couvre dans l'original quatre pages de caractères informes. On appréciera par le style et l'orthographe l'instruction que recevait une princesse au Palais-Royal :

« Mon chere papa avant jere le roy la reine et le prince me
 « vinre voire je netait pas encore arriver ici le lendemein gi
 « arriveret je fut marie le même jour cependant ili a eu au-
 « jourd'hui encore des ceremoni a faire le roy et la reine me
 « traite fort bien pour le prince vous en avez ace oui dire je suis
 « avec un tres profond respec votre tres heumble et très obi-
 « sante file »

Cette lettre est du 21 janvier 1722. Pendant la route, la princesse en avait adressé à son père une autre qui commence ainsi :

« A Basace ce 22 décembre Permete mon chere papa que
 « jail lhonneur en vous souhaitent davence une bonne ane de
 « prendre encore conge de vous et de vous asurer nuls terme
 « ne pouvant esprimer ma vive reconnessance de toust ce que
 « vous aves fait pour moy que je vous la marquerez toute ma
 « vie par ma bonne conduite et mon aplication à playre. Trouve
 « bon ausi que rendent justice à la maison du roy je m'en loue
 « infiniment, Le clerge qui est très bien composer a eu toute
 « lexattude possible. »

Le maréchal de Tessé, ambassadeur à Madrid, après l'avoir représentée comme plus négligée et plus malpropre qu'une servante de cabaret, ajoute avec raison, ce semble : « La jeune

petit prince d'Eisenach ; nous avons souvent fait un tel vacarme qu'on n'aurait pas entendu tomber le tonnerre.

S'il avait été question de faire épouser à l'infant d'Espagne une archiduchesse, et si le comte de Mansfeld vivait encore, je ne donnerais pas un cheveu de la vie de la princesse des Asturies, car il a empoisonné notre chère et pauvre reine, aussi sûr que je suis à vous écrire¹. On n'est pas scrupuleux à cet

« reine est un papier blanc mal plié, » indiquant ainsi que sa réputation équivoque était la suite d'une enfance mal dirigée plutôt que de vices réels. La Place (*Pièces intéressantes et peu connues*, t. I, p. 34) raconte comment le comte de Bonneval releva à Bruxelles des bruits calomnieux relatifs à un gentilhomme français qu'on disait avoir été assassiné à Madrid pour avoir été trouvé chez la reine. Après la mort de son mari elle revint en France ; Barbier (*Journal*, t. I, p. 266) la dit bien faite, blanche, grasse, mais sans plus de résolution et de sentiment qu'un enfant de sept ans. Il raconte comment, en 1727, elle se retira dans un couvent avec une camériste, un chien et deux chats.

¹ Cette accusation, qui n'est nullement prouvée, se retrouve dans les *Mémoires* de Saint-Simon, qui attribue en outre la mort du prince électoral de Bavière au poison que lui fit administrer la cour de Vienne (voir t. III, p. 95 ; t. IV, p. 81, et t. XIV, p. 27). On lit dans les *Mémoires* de Louville : « Il n'est pas douteux que la reine d'Espagne, nièce de Louis XIV, n'ait été empoisonnée en 1689, et qu'elle n'ait payé de sa vie l'inutile empire qu'elle avoit su prendre sur son époux. » M. Vatout (*le Palais-Royal*, 1838, in-8, p. 87) s'exprime ainsi : « Les mémoires du temps font entendre que M^{lle} d'Orléans, femme de Charles II, mourut empoisonnée par la comtesse de Soissons. Des documents particuliers donneraient à penser qu'elle périt victime d'une singulière intrigue de cour. Dans la crainte de voir la couronne d'Espagne passer sur une tête étrangère, des personnes qui étaient dans le secret de l'impuis-

égard dans le conseil impérial, et, sans que l'empereur le sache, on expédie les gens dans l'autre monde¹.

Paris, 19 février 1722.

Je fus hier voir notre duchesse de Hanovre pour lui faire compliment de condoléance, au sujet de la mort de la duchesse de Zell, qui est décédée le 4 de ce mois; plutôt à Dieu que ce fût survenu soixante ans plus tôt!

Paris, 21 février 1722.

Les gens gros, grands et forts ne vivent pas plus longtemps que les autres; nous le voyons bien par la pauvre princesse de Ragotzi; dimanche, elle était fraîche et bien portante; lundi, après qu'elle se fut fait arracher une dent, il lui vint un abcès dans la bouche et de la fièvre; on l'a saignée deux fois au

sance de Charles II, avaient conseillé à la reine d'admettre en secret un autre que son mari dans la couche royale; elle repoussa ce conseil avec une vertueuse indignation; mais présentant le danger dont elle était menacée, elle écrivit à son père pour demander du contre-poison. Il arriva trop tard. » On lit dans le *Journal* de Dangeau, 18 août 1696 : « Monsieur manda à Madame royale, sa fille, qu'elle se défiât de M. de Mansfeld, contre qui il y avait eu de grands soupçons à la mort de la reine d'Espagne, sa sœur. » D'autres écrivains du temps ne doutent pas de la réalité de ce crime, et M. Monmerqué, dans une note de son édition des *Lettres* de Mme de Sévigné, a réuni des conjectures tellement fortifiées les unes par les autres, qu'elles équivalent, on peut le dire, à une certitude.

¹ Saint-Simon parle de « la facilité de la maison d'Autriche à s'aider du poison pour se défaire de ce qui l'embarrasse » t. XXIX, p. 26.

bras et une fois au pied ; elle se trouva mieux un moment après cette saignée, mais ensuite elle dit : « Je me sens plus mal, » et elle a rendu l'esprit. On l'a enterrée hier dans son couvent. Ses gens m'ont raconté à son égard une chose tout à fait extraordinaire : lorsqu'elle était à Varsovie, elle rêva une nuit qu'un étranger venait lui parler dans une petite chambre qu'elle n'avait jamais vue ; il lui présenta un verre et lui dit de boire ; elle n'avait pas du tout soif et elle s'y refusa ; il insista et lui dit que c'était pour la dernière fois de sa vie qu'elle buvait ; là-dessus elle s'éveilla. Ce rêve lui resta toujours dans la tête ; lorsqu'elle vint ici, elle logea d'abord dans un hôtel, et, s'étant trouvée incommodée, elle demanda un médecin ; on lui amena le docteur Helvétius, qui est un des médecins du roi par quartier ; son père est un Hollandais ; c'est un habile homme et fort estimé. Aussitôt qu'elle l'aperçoit, elle manifeste un grand trouble. Le comte Schlieben lui en demande la cause ; elle répond que le docteur Helvétius reproduit trait pour trait, à ses yeux, l'homme qu'elle a vu en songe à Varsovie, puis elle se mit à rire et dit : « Je ne mourrai pas de cette maladie, car cette chambre n'est pas celle que j'ai vue à Varsovie. » Lorsqu'elle vint dans le couvent de Chaillot, et qu'elle vit l'appartement qu'on lui avait préparé à l'avance, elle dit à ses gens : « Je ne sortirai pas en vie d'ici, car c'est la chambre que j'ai vue en songe en Pologne, et où j'ai bu pour la dernière fois. » La chose s'est en effet réalisée ; c'est vraiment fort étrange, mais il me semble que ces choses-là arrivent aux princes de la

maison de Hesse plus qu'à toutes autres personnes. Quelle en est la raison? Dieu le sait. Nous autres, gens du Palatinat, nous sommes tout différents; nous n'avons jamais ni apparitions ni rêves.

3 mars 1722.

La vieille (*Maintenon*) éloignait le roi de moi tant qu'elle pouvait; elle avait fait de manière que toutes les personnes de la maison royale ne pouvaient entrer dans le cabinet de Sa Majesté; ma demande à cet égard ne me fut pas refusée formellement, mais elle ne me fut accordée qu'après la mort du Dauphin et de la Dauphine. Celle-ci accompagnait le roi en beaucoup d'endroits où je n'allais point, et où je n'aurais pas voulu aller, car elle allait avec lui lorsqu'il était assis sur un sale trône, ce que la vieille faisait aussi, afin d'avoir toujours ce moyen de parler au roi en secret.

10 mars 1722.

L'histoire du prince Emmanuel de Portugal est comme un roman. On dit que son frère, le roi, voulut d'abord le faire prêtre et évêque; cela ne lui convenait pas, et il voulait s'en dispenser, car on prétend qu'il était amoureux dans son pays. Le roi le fit venir, lui demanda s'il était vrai qu'il ne voulût pas être ecclésiastique. Le prince ayant répondu que c'était vrai, le roi donna, dit-on, un soufflet à son frère; là-dessus l'enfant répondit : « Vous êtes mon frère et mon roi, je ne puis ni ne dois me venger de vous; mais comme vous m'avez fait un affront, vous ne me reverrez pas

de toute votre vie ». On dit qu'il partit la nuit même. Le roi lui avait ordonné de s'en retourner de Paris en Hollande ; l'infant n'a rien répondu à cet égard ; aussi ni le gouverneur, ni l'ambassadeur ne doutèrent qu'il n'eût la volonté d'obéir à son frère. Il dit à l'ambassadeur qu'il avait envie de voir Versailles et Marly. L'ambassadeur fit tout préparer, et lui et sa femme partirent avec le prince ; le gouverneur et un gentilhomme du prince furent de la partie. Lorsqu'ils revinrent de Versailles et qu'ils furent arrivés au milieu du cours, le prince fit arrêter et s'écria : « N'est-il pas venu ici une chaise de poste ? » Une voix répondit : « Oui, monseigneur, en voici quatre. — C'est assez, dit le prince. » Il se tourna vers l'ambassadeur, le remercia extrêmement des grandes preuves d'amitié qu'il lui avait données, et il ajouta : « Je ne désire rien plus que de trouver une occasion de vous témoigner ma reconnaissance ; je pars en ce moment pour me rendre à Vienne chez l'empereur, il est mon cousin, et me recevra bien, je l'espère. Je veux apprendre dans ses troupes, et contre les Turcs, à faire mon métier. » Il adressa aussi ses remerciements à son gouverneur de la peine qu'il avait eue de l'élever, et lui protesta que si Dieu lui accordait du bonheur, son gouverneur le partagerait certainement. Il fit aussi un compliment au gentilhomme, et il descendit ensuite, appela les chaises de poste et se mit dans l'une ; son favori, un petit jeune qui est un drôle assez laid, mais qui, dit-on, a beaucoup d'esprit, se mit dans l'autre, et ses deux valets de chambre dans la troisième et la quatrième. D'autres disent (et c'est ce qui

rend le roman encore plus parfait) qu'il aurait été amoureux, en Portugal, de M^{me} de Ribeira, avant qu'elle ne fût mariée, et qu'il avait voulu l'épouser, que le roi son frère n'avait pas voulu le permettre, et que, peu de temps avant son départ, le mari l'avait surpris aux genoux de sa femme, et ce mari est terriblement jaloux, et cela hâta le départ du prince. Le roman est ainsi accompli.

- Paris, 26 mars 1722.

Je ne crois pas qu'on puisse dans le monde entier trouver une enfant plus aimable et plus jolie que notre jolie infante ¹; elle fait des réflexions qui seraient dignes d'une personne de trente ans : « On dit que quand on meurt à mon âge on est sauvé, et on va droit en paradis; je serais donc bien heureuse si le bon Dieu voulait me prendre. » Je crains qu'elle n'ait trop de moyens et qu'elle ne vive pas; elle a les plus gentilles façons du monde; elle m'a tout à fait prise en amitié, et elle court au-devant de moi, dans son antichambre, les bras grand-ouverts et m'embrasse avec affection. Je ne suis pas mal avec le roi; j'ai joué hier à son gouverneur un tour qui m'a bien

¹ L'infante d'Espagne amenée en France pour y être élevée et épouser Louis XV; cette union n'eut pas lieu, mais ce projet, qui se liait avec le mariage de deux filles du Régent avec deux infants, termina la querelle entre Philippe V et la maison d'Orléans. Cette négociation fut menée à bonne fin par le père Daubenton, confesseur du roi d'Espagne, qui obtint, en échange de son zèle, deux stipulations secrètes favorables à son ordre, la désignation d'un jésuite pour confesseur du roi, et l'exil du chancelier d'Aguesseau (voir les *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 223).

divertie. Ils sont tous extrêmement jaloux du roi, dans la crainte qu'on ne lui dise quelque chose contre eux; je les ai bien attrapés. Avant-hier, le roi avait souffert d'une colique venteuse; je m'approche de lui avec empressement tenant un billet à la main; le maréchal de Villeroy fut extrêmement embarrassé, il me dit de l'air le plus sérieux : « Quel billet donnez-vous là au roi ? » Je répondis avec non moins de gravité : « C'est un remède contre la colique des vents. » Le maréchal répliqua : « Il n'y a que le premier médecin du roi qui puisse lui proposer des remèdes. » Je répondis : « Pour celui-ci, je suis sûre que M. Dodart l'approuvera ¹; il est même écrit en vers. » Le roi était aussi fort embarrassé; il ouvrit le papier et se mit à rire. Le maréchal, n'y tenant plus, demanda : « Peut-on le voir ? » Je répondis : « Oh, oui, ce n'est pas un secret; » il se mit à lire :

Vous qui, dans le mésentère,
Avez des vents impétueux,
Ils sont dangereux,
Et pour vous en défaire,
Pétez :

Pétez, vous ne sauriez mieux faire,
Pétez,
Trop heureux de vous défaire d'eux.

A ces malheureux
Pour donner liberté tout entière,
Pétez,
Vous ne sauriez mieux faire;
Trop heureux,
De vous délivrer d'eux ².

¹ Claude-Jean-Baptiste Dodart, nommé en 1718 premier médecin de Louis XV, et mort en 1730, âgé de soixante-six ans, sans avoir laissé aucun écrit.

² Les vers de Madame sont parfaitement dignes de figurer

Il s'éleva un tel éclat de rire que je ne fus pas sans me repentir d'avoir fait cette farce, car le maréchal paraissait réellement fâché; c'est encore un trait qui me rappelle ma jeunesse. Nous avons ici d'étranges anecdotes. Une demoiselle a montré une résolution étonnante : Un gentilhomme, après avoir séduit et rendu enceinte une de ses sœurs, ne voulait pas l'épouser; il avait tué en duel un de ses frères et balaféré le visage à un autre, et, pour déshonorer toute la famille, il prétendait qu'il avait eu commerce avec la mère, de sorte qu'il ne pouvait épouser la fille. M^{lle} de Saint-Étienne, voyant que celui de ses frères qui vivait encore n'avait pas assez de cœur

dans la *Crépitonomie*, Paris, 1815; dans le *Dieu des Vents*, La Haye, 1776; dans le *Guide du Prussien*, 1825, et dans les nombreux ouvrages du même genre, mentionnés dans le curieux répertoire spécial qui fait partie de la *Bibliotheca scatologica*, Scatopolis, chez les marchands d'aniterges, l'année scatogine, 5850 (Paris, Jannet, 1850). Parcilles plaisanteries, qui paraîtraient aujourd'hui de bien mauvais goût, étaient alors vues avec plus d'indulgence; Tallemant des Réaux parle dans ses *Historiettes* (t. IV, p. 63 de l'édition in-12) d'un membre de la famille des Arnauld, qu'on appelait Arnauld le Péteux, « parce que, dès sa jeunesse, il étoit accoutumé à péter partout. » On rencontre dans un recueil de vers publié par le libraire Sercey, sous le règne de Louis XIV, une pièce adressée *A une demoiselle tourmentée des vents*, que nous ne voulons pas citer. Cela s'imprimait avec privilège royal, et se dédiait à un aumônier de Sa Majesté. D'après Saint-Simon, on fit à la cour mille plaisanteries sur la duchesse de Montfort atteinte d'une fort désagréable infirmité de ce genre. Benserade, en composant les vers d'un ballet où figurait Louis XIV lui-même, s'étoit permis de dire :

Car rien n'est dangereux comme les vents coulis.

pour laver la honte de cette famille, est allée trouver M. des Escart et lui a dit : « Vous avez déshonoré ma famille tout entière; vous pouvez le réparer en épousant ma sœur. Prenez garde à ce que vous me répondrez, car si vous ne répondez pas bien, vous pourrez vous en repentir; regardez-moi bien; me reconnaissez-vous? » Il répondit : « Oui, je vous reconnais bien; vous êtes M^{lle} de Saint-Étienne, mais je n'épouserai pas votre sœur, quoiqu'elle soit grosse de moi. » Alors la demoiselle saisit un pistolet chargé qu'elle avait dans sa poche et lui casse la tête; il a vécu encore quelques heures et a déclaré qu'il lui pardonnait sa mort. On sollicite en sa faveur, et je trouve qu'elle mérite bien sa grâce ¹. — L'autre histoire étrange est celle d'un jeune prêtre de vingt et un ans, qui était fort instruit et qui avait été chargé de donner des leçons de latin à M^{lle} de Vermandois. Il est devenu fou d'amour pour elle, et il a écrit à M^{me} la Duchesse qu'il voulait l'épouser; il a écrit à la jeune princesse une foule de lettres où il exprime sa passion. L'abbesse n'a pas voulu que ces lettres fussent remises, mais elle a envoyé à ce prêtre le confesseur du couvent, afin de lui dire qu'il eût à s'abstenir d'écrire et de venir au couvent. Le jeune prêtre a répondu : « Je vois bien que tu es mon rival et que tu veux m'enlever la princesse; il est permis de tuer son rival; » et là-dessus, il prend un pistolet qu'il avait dans sa poche, brûle la cervelle au pauvre

¹ Cette demoiselle se nommait Du Chéron, et le fait se passa à Montpellier. Voir le *Journal de Marais, Revue rétrospective*, t. VIII, p. 279.

confesseur, et l'étend roide mort. On l'a condamné à être roué, mais M^{me} la princesse sollicite fort la grâce de ce pauvre fou.

Il arrive ici des choses qui montrent, selon moi, que Salomon a eu tort de dire qu'il n'y avait rien de neuf sous le soleil; c'est ainsi que M^{me} de Polignac a dit à son mari : « Je suis grosse; vous savez bien que ce n'est pas de vous, mais je ne vous conseille pas de faire de bruit, car, s'il y a un procès à cet égard, vous perdrez, et vous savez bien quelle est la loi dans ce pays-ci : Tout enfant né dans le mariage appartient au mari; ainsi cet enfant est à vous; d'ailleurs, je vous le donne. » Je crois qu'il ne s'est jamais rien vu de pareil.

Paris, 16 avril 1722.

Les jeunes gens, à l'époque où nous sommes, n'ont que deux objets en vue, la débauche et l'intérêt; la préoccupation qu'ils ont toujours de se procurer de l'argent, n'importe par quel moyen, les rend pensifs et désagréables; pour être aimable, il faut avoir l'esprit débarrassé de soucis, et il faut avoir la volonté de se livrer à l'amusement dans d'honnêtes compagnies, mais ce sont des choses dont on est bien éloigné aujourd'hui.

Il n'est que trop vrai que chacun a ses peines et ses soucis; j'ai vu hier des personnes sincèrement affligées et dont je partage sincèrement les chagrins, M^{me} la Princesse et sa petite-fille, la jeune princesse de Conti; elle a entamé un procès contre son mari; il veut absolument la ravoïr et elle a éprouvé de sa part

des traitements si affreux, qu'elle veut également à toute force se séparer de lui; cela fait un bruit terrible ¹.

20 avril 1722.

Les moines du couvent d'Ibourg voulurent se venger de ce que je les avais dénoncés, sans m'en douter, en disant à l'abbé qu'ils avaient pêché dans un étang sous ma fenêtre, chose que l'abbé avait défendue; ils s'avisèrent de me verser du vin blanc à la place d'eau. Je disais : « Je ne sais ce que c'est que cette eau-là, plus j'en mets dans mon vin, plus il devient fort. » Les moines disaient : « Nous avons de bien bon vin. » En sortant de table, je voulus aller au jardin; mais si l'on ne m'avait retenue, je serais tombée dans l'étang : je me jetai par terre et je m'endormis aussitôt. On me porta dans ma chambre et je me mis au lit. Je ne me réveillai que le soir à neuf heures; je me souvins de tout ce qui s'était passé; c'était le jeudi saint; je portai plainte à l'abbé de ce que ses moines m'avaient fait : ils furent mis en prison. On m'a souvent plaisantée au sujet de ce jeudi saint.

8 mai 1722.

On avait fait au roi une telle peur de l'enfer, qu'il croyait que tous ceux qui n'avaient pas été instruits par les jésuites étaient damnés, et qu'il craignait d'être damné aussi s'il les fréquentait. Quand on voulait perdre quelqu'un, on n'avait qu'à dire : *Il est hugue-*

¹ Le *Journal* de Barbier, t. I, contient des détails fort étendus sur cette affaire.

not ou *janséniste*; alors l'affaire était faite. Mon fils voulut prendre à son service un gentilhomme dont la mère était une janséniste déclarée. Les jésuites, pour faire une affaire à mon fils auprès du roi, lui dirent que le prince voulait prendre un janséniste à son service. Le roi fit appeler mon fils et lui dit : « Comment, mon neveu, de quoi vous avisez-vous, de prendre un janséniste à votre service? — Moi! répondit mon fils; je n'y pense pas. » Le roi dit : « Vous prenez un tel, dont la mère l'est. » Mon fils se mit à rire et répondit : « Je puis assurer Votre Majesté qu'il n'est sûrement pas janséniste; il est même plus à craindre qu'il ne croie pas en Dieu. — Oh! dit le roi, si ce n'est que cela, et que vous m'assuriez bien qu'il n'est pas janséniste, vous pouvez le prendre. »

Paris, 14 mai 1722.

Je ne sais pas si je vous ai fait part du beau dialogue qui a eu lieu, il y a quelques mois, entre M^{mes} de Polignac et de Sabran¹ et deux duchesses; les duchesses n'étaient pas de si bonne maison que ces deux dames; les dames ne voulaient pas qu'au bal de l'Hôtel-de-Ville les duchesses se missent au-dessus d'elles : « Vous voulez vous mettre au-dessus de nous pour montrer vos beaux habits qui sortent de la boutique de votre père »; les duchesses piquées de ce discours, répondirent : « Si nous ne sommes pas d'aussi bonnes

¹ Fille de la duchesse de Foix et l'une des maîtresses du régent (voir Saint-Simon, t. XXIX, p. 251). « Rien de si beau qu'elle, de plus régulier, de plus agréable; elle étoit insinuante, débauchée, charmante surtout à table. »

maisons que vous, au moins nous ne sommes pas des putains comme vous » ; les dames répondirent : « Oui, nous sommes des putains et nous voulons l'être, car cela nous divertit. » Ne sont-ce pas là de beaux propos chez des dames de qualité¹ ? La princesse de Siegen pourrait bien en dire autant ; j'approuve fort qu'à Francfort on ne veuille pas la voir ; si on en faisait de même ici, les femmes seraient plus réservées et ne s'exprimeraient pas avec l'effronterie dont elles donnent des preuves, comme vous voyez.

Je ne crois pas qu'il existe une nation plus ingrate et plus intéressée que les Français ; si je ne l'avais pas vu de mes yeux, je ne pourrais le croire.

Paris, 16 mai 1722.

Je vous remercie bien de prier pour moi ; je n'ai plus rien à demander pour mon bonheur en ce monde ; pourvu que Dieu protège mes enfants, je suis contente, mais j'ai grand besoin qu'on l'intercède pour mon bonheur dans l'autre vie, ainsi que pour mon fils. Dieu veuille le convertir, c'est la seule grâce que je lui demande. Je ne crois pas qu'il y ait dans Paris, tant parmi les ecclésiastiques que parmi les gens du monde, cent personnes qui aient la véritable foi chrétienne et même qui croient en notre Sauveur ; cela me fait frémir.

21 mai 1722.

Après le décès de Monsieur, le roi me fit demander

¹ Voir le *Journal* de Barbier, t. I, p. 341. La duchesse de Biron et Mme de Rupelmonde se traitent de p...ns et s'envoient faire f.

où je voulais aller, si c'était dans un couvent de Paris, ou à Manbuisson, ou ailleurs. Je répondis que puisque j'avais l'honneur d'être de la maison royale, je ne pouvais avoir d'autre demeure que là où était le roi, et que je voulais ainsi aller droit à Versailles. Cela plut au roi ; il vint me trouver ; cependant il me piqua un peu, car il me dit qu'il m'avait fait demander où je voulais me retirer, parce qu'il n'avait pas pensé que je voulusse rester au même endroit où il était. Je dis que je ne savais point qui avait pu faire à Sa Majesté d'aussi faux rapports contre moi, et que j'avais plus de respect et d'attachement pour Sa Majesté que tous ceux qui m'avaient accusé à faux. Alors le roi fit sortir tout le monde, et nous eûmes un grand éclaircissement dans lequel le roi me reprocha de haïr M^{me} de Maintenon. Je dis qu'il était vrai que je la haïssais, mais seulement par attachement pour lui, et parce qu'elle me rendait de mauvais offices auprès de Sa Majesté ; cependant j'ajoutai que s'il lui était agréable que je me réconciliasse avec elle, j'étais prête à le faire. La bonne dame n'avait pas prévu cela, autrement elle n'aurait pas laissé approcher le roi de moi ; il fut de si bonne foi qu'il me resta favorable jusqu'au dernier moment. Il fit venir la vieille et lui dit : « Madame se veut bien raccommo-der avec vous ; » il nous fit embrasser, et cela se termina de la sorte. Il voulut ensuite qu'elle vécût bien avec moi ; c'est ce qu'elle fit aussi en apparence, mais sous main elle me joua toutes sortes de tours. Il ne me répugnait pas d'aller faire un voyage à Montargis, mais je ne voulais pas que cela eût l'air d'une disgrâce, et comme si j'eusse commis

quelque délit qui m'eût fait chasser de la cour. Il était à craindre d'ailleurs qu'à deux journées d'ici on ne me laissât mourir de faim, et cela ne faisait pas mon affaire, j'aimai mieux me réconcilier avec le roi. Quant à la retraite dans un couvent, je n'y trouvais pas du tout mon compte; mais c'était justement là ce que la vieille aurait désiré. Le château de Montargis est mon douaire; à Orléans il n'y a pas de maison; Saint-Cloud n'est pas un apanage, c'est une propriété que feu Monsieur avait achetée de son propre argent. Or, mon douaire n'est rien; tout ce que j'ai pour vivre vient du roi et de mon fils; on m'a laissée au commencement de mon veuvage sans rien me payer; on me devait à la fin trois cent mille francs, qu'on ne m'a payés qu'après la mort du roi; qu'eût-ce donc été si j'avais choisi ma retraite à Montargis¹?

Paris, 4 juin 1722.

Le savant de Halle qui a amené le margrave de Dourlach à renoncer à sa conduite scandaleuse et à renvoyer son sérail, mérite sûrement une place dans le ciel; mais quant au maudit prêtre qui, assurément par intérêt, a si fort égaré le margrave, il est digne de la punition la plus sévère; il ne suffit pas de le déposer, il faudrait le condamner à une prison perpétuelle; les autres y regarderaient davantage avant de donner de mauvais conseils.

¹ Voir à ce sujet les *Mémoires* de Choisy, 1727, t. II, p. 72.
 « Lorsque Monsieur eut reçu ce qui revenoit de sa femme pour
 « la succession de l'électeur palatin, il acheta des pendants
 « d'oreilles de quarante mille écus, et se fit un grand plaisir de
 « meubler sa galerie du Palais-Royal. »

Les mendiants qui parcourent le pays sont ordinairement de grands coquins. Il y a quelques années on en tua un qui avait la coutume de suivre la cour monté sur un âne : c'était un assassin ; il faisait semblant d'être tombé de son âne , il suppliait les gens de venir, par charité, l'aider à se relever. Il avait un couteau et un sifflet, et ceux qui venaient l'aider dans des endroits écartés, avec son couteau il leur coupait le cou, et avec son sifflet, il appelait ses camarades qui venaient dépouiller les pauvres victimes.

15 juin 1722.

Le Dauphin (*le duc de Bourgogne*) avait beaucoup de moyens ; sa piété était du fond de l'âme, mais il avait une faiblesse, il se laissait mener par sa femme comme un enfant ; elle lui faisait, malgré tout son esprit, croire tout ce qu'elle voulait. Il a bien montré que son amour pour elle était grand, car le bon sire est certainement mort de chagrin de la perte de son épouse, et il avait toujours dit qu'il en serait ainsi. Un savant astrologue de Turin avait fait à M^{me} la Dauphine son horoscope, où elle a trouvé tout ce qui devait lui arriver en sa vie, et qu'elle mourrait dans sa vingt-septième année. Elle en parlait souvent ; un jour elle dit à son mari : « Voici le temps qui approche où je dois mourir ; vous ne pouvez pas rester sans femme à cause de votre rang et de votre dévotion ; dites-moi, je vous prie, qui épouserez-vous ? » Il répondit : « J'espère que Dieu ne me punira jamais assez pour vous voir mourir ; et, si ce malheur devait m'arriver, je ne me remarierais jamais, car dans huit jours je vous

suivrais au tombeau. » Cela est arrivé justement comme il l'avait dit ; en effet, le septième jour après la mort de son épouse, il est mort aussi. Ce que je dis là n'est pas un conte, c'est la pure vérité. Pendant que la Dauphine était encore bien portante, fraîche et gaie, elle disait souvent : « Il faut bien que je me réjouisse, puisque je ne me réjouirai pas longtemps, car je mourrai cette année. » Je croyais que c'était une plaisanterie, mais la chose n'a été que trop réelle. Lorsqu'elle tomba malade, elle dit de suite qu'elle n'en réchapperait point.

2 juillet 1722¹.

La reine-mère était fort tranquille au sujet du cardinal Mazarin ; il n'était pas prêtre, il pouvait donc bien se marier. On en connaît maintenant toutes les circonstances ; le chemin secret qu'il prenait toutes les nuits pour aller la trouver est encore au Palais-Royal.

Saint-Cloud, 30 juillet 1722.

On n'entend parler que de meurtres et de vols. On a trouvé dans une chapelle, affichés sur les murs et jusque sur l'autel, des placards annonçant que, si on ne cesse pas de rouer et de pendre, le feu sera mis aux quatre coins de Paris.

Saint-Cloud, 6 août 1722.

J'ai vu aujourd'hui un homme qui est tellement malheureux, et qui m'a fait tant de peine, que les

¹ Cette lettre porte à tort la date de 1729 dans l'édition allemande de 1789.

larmes m'en sont venues aux yeux. Il y a quatre ans que le petit-fils du duc de Villeroy, le duc de Rais, a épousé la fille du duc de Luxembourg, qui s'est si fort plongée dans la débauche, que pour plaire au duc de Richelieu elle a soupé nue avec lui et ses bons amis. Il y a quelques mois, elle s'est mise avec ce coquin de Riom qui a l'air d'un esprit malin; elle ne s'est pas contentée de lui, mais elle a pris aussi son beau-frère le chevalier Dédie; comme Riom lui en faisait des reproches, elle lui a demandé s'il s'était figuré qu'elle dût se contenter de lui avec le tempérament qu'elle avait, et elle ajouta qu'il devait lui avoir de la reconnaissance si elle l'épargnait et en prenait d'autres avec lui, car elle ne pouvait s'endormir si elle n'avait été caressée huit fois ¹; n'est-ce pas là une belle personne? L'envie lui prit ensuite de se remettre avec le duc de Richelieu, mais celui-ci persistant dans sa ferme résolution d'avoir toutes les jeunes dames, a déclaré à son amie que si elle voulait renouer avec lui, il fallait d'abord qu'elle lui livrât sa belle-sœur, la marquise de d'Alincourt. Elle s'y est engagée et, vendredi dernier, la duchesse de Rais mena avec elle la marquise se promener dans les jardins. Lorsqu'on fut dans le petit bois, Riom survint avec Richelieu; la duchesse voulut se saisir des mains de sa belle-sœur, mais celle-ci poussa des cris si effroyables et résista tellement, que des promeneurs vinrent à son secours. Elle courut aussitôt trouver sa mère, la maréchale de Boufflers, et lui

¹ Den sie konte nicht einschlaffen sie hette den 8 mahl wustereyn gethan.

porta plainte. La maréchale la mena dans la nuit chez le maréchal de Villeroi qui, de grand matin, fit mettre la duchesse de Rais dans un carrosse ; elle a été conduite à Paris et, de là, on doit la mener dans un couvent de province¹ ; mais ce n'est pas le seul malheur qui soit arrivé au maréchal, car, presque aussitôt, on apprit une horrible orgie à laquelle avaient pris part, sans y mettre le moindre mystère, un gentilhomme nommé M. de Rambure, qui s'est marié cette année, et qui est neveu du premier président, le jeune Boufflers, qui n'a que dix-sept ans, le marquis d'Alincourt, le marquis de Même qui a plus de quarante ans. La chose est trop horrible pour que je l'écrive. Le maréchal s'est empressé d'écrire à mon fils et il a obtenu une lettre de cachet qui exile son petit-fils, le marquis d'Alincourt ; le marquis de Rambure a été mis à la Bastille, le marquis de Même exilé en Lorraine, et le petit Boufflers dans une de ses terres². Sa mère est bien à plaindre. C'est une digne et brave femme qui a élevé ses enfants avec beaucoup de soin. Je la connais très-bien ; elle a été élevée avec mes enfants. Lorsqu'elle vint trouver mon fils, il ne la reconnut pas, tant elle était changée ; elle ne fait que pleurer nuit et jour ; je la plains de toute mon âme. On ne parle pas ici d'autre chose.

¹ Voir le *Journal de Marais, Revue rétrospective*, t. VIII, p. 220.

² Voir le *Journal de Marais*, t. VIII, p. 221 et 222. « Quand le roi a demandé pourquoi tous ces exils contre ces jeunes seigneurs, on lui a dit que c'étoit parce qu'ils avoient arraché des palissades dans le jardin. »

13 août 1722.

Lorsque la princesse de Siegen vint ici, elle n'était pas ce qu'elle est devenue depuis, mais elle s'est tout à fait corrompue : lorsqu'on a pris une fois l'habitude de la débauche, il est fort rare qu'on s'en corrige. Je dois vous dire que le vieux maréchal de Villeroi s'était mis dans la tête, depuis quelques jours, l'idée de ne pas vouloir que mon fils parlât au roi en particulier, ce qui a si fort irrité mon fils qu'il l'a fait arrêter et mener à Villeroi ; le duc d'Escars est gouverneur du roi en remplacement du maréchal.

30 août 1722.

Il n'y a pas au monde un meilleur air que celui d'Heidelberg et surtout celui du château où est mon appartement ; rien de mieux ne saurait se rencontrer. Personne mieux que moi ne peut comprendre, ma chère Louise, ce que vous avez dû sentir à Heidelberg ; je ne peux pas y songer sans la plus vive émotion, mais je ne veux pas en parler ce soir, cela me rend trop triste et m'empêcherait de dormir.

A M. DE HARLING.

29 septembre 1722.

Je fais ce que mon docteur ordonne, afin de ne pas être tourmentée, et j'attends de la main de Dieu tout puissant tout ce qu'il décidera à mon égard ; je suis entièrement résignée à sa volonté.

AU MÊME.

3 octobre 1722.

Depuis avant-hier que je vous ai écrit, il n'est sur-

venu aucun changement en ce qui me concerne; cela ira comme Dieu voudra; je me prépare donc à mon voyage à Reims; le temps montrera ce qui en résultera. Je vous envoie une lettre de votre neveu, et je vous assure qu'en quelque situation que je sois, je serai et resterai toujours votre véritable amie.

A LA COMTESSE LOUISE.

Paris, 5 novembre 1722.

Depuis avant hier je suis revenue ici, mais dans un triste état.

Durant mon voyage¹ j'ai reçu cinq de vos bonnes lettres, je vous en remercie bien sincèrement, car elles m'ont fait le plus grand plaisir. Je n'ai pu y répondre tant à cause de ma faiblesse que du tracas continuel où j'ai été; mon temps était tout pris par les cérémonies, par mes enfants que j'ai eus constamment autour de moi et par une foule de gens distingués, princes, ducs, cardinaux, archevêques, évêques qui viennent me voir. Je ne crois pas que dans le monde entier on puisse imaginer quelque chose de plus magnifique que le couronnement du roi; si Dieu me laisse un peu de santé, je vous en ferai la description². Ma fille a été émue en me voyant; elle ne croyait guère à ma maladie et elle s'était imaginée que c'était seulement un

¹ Le voyage de Reims pour assister au sacre de Louis XV.

² Cette description, que Madame ne put faire, se trouve dans l'ouvrage rédigé par Danchet, intitulé : *Le Sacre de Louis XV dans l'église de Reims, le 25 octobre 1722*; ce volume, très-grand in-folio, se rencontre facilement, mais il y a des exemplaires en papier de Hollande, avec les figures enluminées, qui sont fort précieux.

peu de fatigue ; mais lorsqu'elle m'a vue à Reims, elle a été si fort choquée que les larmes lui sont venues aux yeux ; elle m'a fait de la peine ; ses enfants sont bien venus ; je crains que l'aîné ne soit un géant , il n'a encore que quinze ans et sa taille est extraordinaire ; les quatre autres ne sont ni grands ni petits ; le plus jeune, Charles, est extrêmement drôle ; il se divertit avec ses sœurs et fait une foule de tours plaisants ; on peut dire de lui, selon une expression de notre père, que sa langue ne moisit pas dans sa bouche ; le plus joli des trois garçons, selon moi, c'est le second. Quant aux filles, la cadette est sans contredit la plus jolie, mais l'aînée a si bonne mine qu'on ne peut la trouver laide. Je voudrais bien causer davantage avec vous, mais je me sens trop faible.

Paris, 12 novembre 1722.

J'espère vous envoyer après-demain la grande relation du sacre ; je ne sais rien de nouveau, si ce n'est qu'on m'a dit une chose qui me cause la plus grande joie, c'est que mon fils a rompu avec ses maîtresses, et qu'il trouve qu'il ne peut plus continuer un genre de vie qui serait un très-mauvais exemple pour le roi et qui lui attirerait de justes reproches ; que Dieu le maintienne en ces bonnes dispositions et dispose tout pour son bonheur ; c'est la seule chose qui me tracasse ; je suis sans aucune inquiétude pour ce que Dieu décidera de moi.

Paris, 21 novembre 1722.

Je baisse d'heure en heure et je souffre nuit et jour ;

tout ce qu'on me fait ne me soulage en rien. J'ai grand besoin que Dieu m'inspire de la patience ; il me ferait une grande grâce s'il me délivrait de mes souffrances ; ne vous affligez donc pas si vous veniez à me perdre, car ce serait un grand bonheur pour moi.

Paris, 26 novembre 1722.

En sus de ma maladie, j'ai autre chose qui me va au cœur, la pauvre vieille maréchale de Clérambault¹ est fort malade.

Paris, 29 novembre 1722.

Vous ne recevrez aujourd'hui qu'une bien courte

¹ Lire dans les *Mémoires* de Saint-Simon le portrait qu'il fait de cette dame, qui avait été gouvernante de Mademoiselle :

« Elle étoit très-singulière, et quand elle étoit en liberté et qu'il lui plaisoit de parler, pleine de traits et de sel : hors de là elle restoit des jours entiers sans dire une parole ; elle avoit pensé mourir de la poitrine, et elle avoit eu la constance de rester un an sans proférer un mot. Elle prétendoit deviner l'avenir par des calculs et de petits points, et cela l'avoit fort attachée à Madame qui aimoit fort ces curiosités. » Dans ses notes sur le *Journal* de Dangeau, Saint-Simon, revenant sur le même sujet, représente la maréchale comme « riche, avare, bijoutière, ne se souciant de personne, et toutefois considérée. Elle jouoit, sans mot dire, le jour et une partie des nuits. Elle avoit une sœur qu'elle aimoit passionnément et qui tomba malade. Elle y envoyoit à tous moments, puis quand elle sut qu'elle étoit au plus mal, elle dit : « Ma pauvre sœur, qu'on ne m'en parle plus ! et elle n'en parla de sa vie. » Il est quelquefois question d'elle dans les chansonniers manuscrits ; bornons-nous à une citation :

De vous à moi, maréchale ma mie,
 Vous sentez-vous dame d'honneur ou non ?
 Vous affectez beaucoup de prudence,
 Mais vous avez un petit air fripon,
 Lon, relon touton.

lettre; je suis plus mal que je n'ai jamais été et je n'ai pu fermer l'œil de toute la nuit. Hier matin, nous avons perdu notre pauvre maréchale; elle n'a éprouvé aucune attaque, mais la vie l'a comme abandonnée. Cela me fait une peine sincère, car c'était une dame d'une grande capacité et de beaucoup de mérite; elle était fort instruite, mais elle ne le faisait pas paraître. On dit qu'elle a choisi pour héritier le fils de son frère aîné. Il n'est pas surprenant de voir s'en aller une personne âgée de quatre-vingt-huit ans. Il est toutefois pénible de perdre une amie avec laquelle on a passé cinquante-un ans; mais il faut que je m'arrête, ma chère Louise; je suis trop souffrante pour pouvoir en dire davantage aujourd'hui. Si vous voyiez en quel triste état je suis, vous comprendriez bien que je dois désirer que cela finisse ¹.

¹ Madame mourut neuf jours après avoir écrit cette dernière lettre; elle fut portée sans pompe à Saint-Denis (voir Saint-Simon, t. XXXVIII, p. 115, 123). Nous trouvons dans le *Journal de Marais*, en date du 3 décembre 1722 : « Madame est très-malade; on n'en espère rien; les médecins empiriques viennent de tous côtés qui lui promettent beaucoup, mais elle leur dit à tous qu'ils sont des charlatans, et qu'elle en mourra. Elle a bien du courage et de la force d'esprit. Elle ne s'est point embarrassée du voyage de Reims, et a dit qu'on mourait fort bien partout. Elle a dit à son fils : « Pourquoi pleurez-vous? Ne faut-il pas mourir? » A une dame de sa cour qui lui voulait baiser la main, elle a dit : « Vous pouvez m'embrasser; je vais dans un pays où tout est égal. » — On perd une bonne princesse, et c'est chose rare. »

APPENDICE.

A M^{me} DE MAINTENON.

Cette lettre nous a été communiquée par M. Théophile Lavallée, qui s'occupe depuis plusieurs années à réunir tous les écrits de M^{me} de Maintenon, et qui en a commencé la publication dans la BIBLIOTHÈQUE CHARPENTIER. (*Note de l'éditeur.*)

23 octobre 1707.

La reine douairière d'Espagne est cause, Madame, qu'il faut que je vous importune encore d'une assez mauvaise lecture, et vous prie de faire lire au Roy ma lettre pour voir si Sa Majesté approuve ma réponse; ayez la bonté, je vous en prie, en cas que le Roy y trouve quelque chose à retrancher ou à augmenter, de me le mander. Il faut aussi, Madame, que je vous dise la joye que j'ay eüe d'une nouvelle bonté que le Roy m'a témoignée de trouver bon que je l'aye vu avant-hier dans son cabinet, après le soupé; comme toutes ses bontés me viennent de vous, en ce que vous m'avez rapprochée du Roy, je vous prie de croire que je n'en reçois aucunes marques que ma reconnoissance pour vous n'augmente dans mon cœur, et je vous assure que mon amitié pour vous, Madame, va bientôt égalier l'estime qui vous est due ¹.

ÉLISABETH-CHARLOTTE.

¹ Cette lettre et celle du 1^{er} juin 1701 (t. I, p. 50) ne s'accordent guère, on en conviendra, avec les invectives que la princesse prodigue si souvent à M^{me} de Maintenon. Il y avait entre ces deux femmes une telle disparité de goûts et d'éduca-

On lit dans les *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, chap. XXIX, que dès le jour même de la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans (régent) et sa mère vinrent faire visite à M^{me} de Maintenon, qui était à Saint-Cyr :

« M^{me} la douairière, disent les Mémoires, vint quelques heures après le duc d'Orléans; elle étoit en grand habit, ce qui marquoit bien sur quel pied elle regardoit M^{me} de Maintenon. Elle fut quelque temps avec elle, où elle lui donna beaucoup de marques d'estime et d'amitié; aussi avoit-elle dit après la mort du roy, que M^{me} de Maintenon étoit un ange par la manière dont elle avoit usé de sa faveur, et celle dont elle avoit parlé au roy dans ses derniers moments, aussy bien que par son désintéressement. »

Nous joignons à la correspondance de Madame les deux lettres suivantes, qui nous ont été communiquées trop tard pour être mises à leur place chronologique. Que MM. RATHERY et PAYEN, qui ont bien voulu les porter à notre connaissance, reçoivent ici l'expression de nos remerciements¹.

Versailles, ce mercredi 17 de décembre 1710.

Mons. l'évêque d'Avranché, mes 5 tômes d'Astré estoit déjà partis avec Mons. de Montaigne, lorsque

tion, une opposition si complète sur tous les points qu'on n'est guère surpris de la haine sauvage de la duchesse d'Orléans, surtout en songeant que M^{me} de Maintenon était pour elle presque une rivale. En effet, cette princesse si complètement dépourvue des charmes qui pouvaient séduire Louis XIV, avait pour ce dernier un sentiment très-tendre, qui était connu de tout le monde à la cour, et qui, bien entendu, est resté vierge dans son cœur. M^{me} de Maintenon y fait allusion dans une de ses lettres; en parlant d'un entretien que la duchesse d'Orléans avait obtenu de Louis XIV, et qui avait duré trois heures, elle ajoute avec malice : *Vous jugez si elle a été contente!* C'est la seule raillerie qu'on trouve sur la princesse dans la correspondance de M^{me} de Maintenon (*Note de l'éditeur*).

¹ Nous rencontrons sur divers catalogues de ventes d'auto-

j'ay receu vostre lettre; je n'ay jamais reçu les deux autres tomes, et je ne vois personnes ici qui les ait reçus. Quand vous aurez veus les personnages que je vous ay marqués dans ma dernière lettres, vous vous en resouviendrez peut estre. Car Polemas fait un trop grand personnage dans toutte les 4 tômes pour estre simplement imaginés. Il faut que le père de Trévoux vous ait rendu conte du sermon du père Poisson, cordellier, mais je ne l'ay pas ouy prescher qu'à la Tous-saint de despuis mon entorse m'a empeschez d'aller au sermon, je n'en say les belles eitations que par ouy dire. J'advoue que de tels propo sont trop extraordinaire en chaire de prédicateur pour donner envie de dormir.

Je vous prie de me croire, Mons. l'évêque d'Avrange,
votre bien bonne amie,

ÉLISABETH-CHARLOTTE ¹.

Fontainebleau, 10 août 1712.

... Je suis très-aise que M^{me} de Maintenon soit contente de moi, ainsi que le roi; mes intentions sont bonnes; vous savez quels sentiments j'ai eu toute ma vie pour le roi; mais si je suis tinide, vous en savez

graphes faites à Paris, l'indication de diverses lettres de Madame dont nous n'avons point de copie. Voici la note de quelques-unes : autographes réunis par l'Alliance des Arts, 1^{er} avril 1844, n^o 199, lettre adressée à *la belle Dondon*, ainsi qu'une autre portée au catalogue Lalande, 8 avril 1844, n^o 422; catalogue Laroche-Lacarelle, 4 février 1847, n^o 498. Cabinet d'un amateur, 22 mars 1847. *Idem*, 10 mai 1847, n^o 181.

¹ Cette lettre figure sur un catalogue d'autographes; 7 décembre 1854 (Chassiron), n^o 686.

la raison. Aussi, hélas ! puis-je me flatter qu'étant en tout devenue plus désagréable que jamais, que je ne soye pas de trop, partout où je me trouve, surtout ayant déplu si longtemps ¹.....

Nous avons hésité à reproduire les deux lettres suivantes, qui se trouvent en français dans le volume allemand publié en 1789, et qui sont sans doute le résultat de quelque gaigeure entre Madame et l'électrice de Hanovre. Cette étrange plaisanterie ne trouvera pas en nous des apologistes, mais elle pourra s'expliquer si on ne perd point de vue des circonstances bien connues de toutes les personnes qui ont étudié la vie intime à des époques dont la nôtre diffère grandement sous le rapport des bienséances.

Au commencement du dix-septième siècle, les expressions les plus ordurières, les images les plus triviales, et parfois les plus indécentes, se produisaient dans la chaire; elles n'échappaient point à la chaleur de l'improvisation; elles étaient recueillies et imprimées dans des volumes qui paraissaient avec approbation et privilège des hauts fonctionnaires ecclésiastiques. Nous pourrions citer de nombreux exemples, nous nous bornerons à un seul. Que l'on ouvre les *Sermons* du Père Philippe Bosquier *sur la parabole du prodigue apostolique*, réimprimés au moins trois fois, et toujours avec de nouveaux développements, à Arras, à Douai et à Paris; les mots tels que put..., maq..... y reviennent sans cesse, ainsi que ceux que s'amusa à tracer la plume de Madame. Nous permettra-t-on d'en transcrire un bien petit nombre de lignes? Dans son courroux contre un hérésiarque, le bon Père n'hésitait point à s'écrier :

« *Abiit* Luther comme le vautour de charoigne en charoigne, *abiit* comme l'escarbot de merde en merde (avec « congé de vos révérences, le puis-je dire).... »

¹ Cette lettre provient de la vente Villenave, n° 650 ; elle a passé dans la belle collection de M. Feuillet de Conches.

Et plus loin :

« Le bec, la bouche et la plume de Luther sont toujours
« en privés, en merde et en fiente. »

A la cour de Louis XIII, on représentait devant toutes les dames des ballets dont les rôles étaient remplis par les plus brillants seigneurs, et qui n'offraient que des plaisanteries d'une licence extrême et des équivoques grossières. Avec le règne de Louis XIV, ces incroyables représentations s'épurèrent; il resta toutefois dans les pièces composées pour faire briller les talents chorégraphiques du jeune monarque bien des hardiesses qui seraient intolérables aujourd'hui. Parcourez les œuvres de Scarron, le premier époux de la femme à laquelle Louis XIV unit sa destinée; voyez les *Stances pour M^{me} de Hautefort*, et l'*Épithalame pour le comte de Tessé et M^{lle} de Laverdin*¹, quel ton incroyable, quelles sales images dans des vers adressés, en manière de compliments, à des femmes de haut parage! Ajoutons que le poète ne se gêne nullement pour employer à diverses reprises² les mots grossiers que Madame, dans un accès de folle gaieté, s'amuse à répéter.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS A L'ÉLECTRICE DU HANOVRE.

Fontainebleau, le 9 octobre 1694.

Vous êtes bien heureuse d'aller chier quand vous voulez; chiez donc tout votre chien de soûl. Nous n'en sommes pas de même ici, où je suis obligée de garder mon étron pour le soir; il n'y a point de froir aux maisons du côté de la forêt. J'ai le malheur d'en habiter une, et par conséquent le chagrin d'aller chier dehors, ce qui me fâche, parce que j'aime à chier à mon aise, et je ne chie pas à mon aise quand mon cul

¹ Édit d'Amsterdam, 1695, t. I, p. 113 et 182; de Paris, 1783, t. VII, p. 206 et 257.

² *Épigramme contre une chicaneuse*, t. I, p. 62, édit. d'Amsterdam; de Paris, 1783, t. VII, p. 319.

ne porte sur rien. *Item*, tout le monde nous voit chier; il y passe des hommes, des femmes, des filles, des garçons, des abbés et des suisses; vous voyez par là que nul plaisir sans peine, et que si on ne chiait point, je serais à Fontainebleau comme le poisson dans l'eau. Il est très-chagrinant que mes plaisirs soient traversés par des étrons; je voudrais que celui qui a le premier inventé de chier, ne pût chier, lui et toute sa race, qu'à coups de bâton. Comment, mordi! qu'il faille qu'on ne puisse vivre sans chier? Soyez à table avec la meilleure compagnie du monde, qu'il vous prenne envie de chier, il vous faut aller chier. Soyez avec une jolie fille, une femme qui vous plaise; qu'il vous prenne envie de chier, il faut aller chier ou crever. Ah! maudit chier, je ne sache point de plus vilaine chose que de chier. Voyez passer une jolie personne, bien mignonne, bien propre, vous vous récriez: ah! que cela serait joli si cela ne chiait pas! Je le pardonne à des crocheteurs, à des soldats aux gardes, à des porteurs de chaises et à des gens de ce calibre-là. Mais les empereurs chient, les impératrices chient, le pape chie, les cardinaux chient, les princes chient, les archevêques et les évêques chient, les généraux d'ordres chient, les curés et les vicaires chient. Avouez donc que le monde est rempli de vilaines gens, car enfin, on chie en l'air, on chie sur la terre, on chie dans la mer, tout l'univers est rempli de chieurs et les rues de Fontainebleau de merde, car ils font des étrons gros comme vous, madame. Si vous croyez baiser une belle petite bouche avec des dents bien blanches, vous baisiez un moulin à merde; tous

les mets les plus délicats, les biscuits, les pâtés, les tourtes, les perdrix, les jambons, les faisans, tout n'est que pour faire de la merde mâchée, etc.

REPOSE DE L'ÉLECTRICE.

Hanovre, 31 octobre 1694.

C'est un plaisant raisonnement de merde que celui que vous faites sur le sujet de chier, et il paraît bien que vous ne connaissez guère les plaisirs, puisque vous ignorez celui qu'il y a à chier ; c'est le plus grand de vos malheurs. Il faut n'avoir chié de sa vie, pour n'avoir senti le plaisir qu'il y a de chier ; car l'on peut dire que de toutes les nécessités à quoi la nature nous a assujettis, celle de chier est la plus agréable. On voit peu de personnes qui chient qui ne trouvent que leur étron sent bon ; la plupart des maladies ne nous viennent que par faute de chier, et les médecins ne nous guérissent qu'à force de nous faire chier, et qui mieux chie, plutôt guérit. On peut dire même qu'on ne mange que pour chier, et tout de même qu'on ne chie que pour manger, et si la viande fait la merde, il est vrai de dire que la merde fait la viande, puisque les cochons les plus délicats sont ceux qui mangent le plus de merde. Est-ce que dans les tables les plus délicates, la merde n'est pas servie en ragoût ? Ne fait-on pas des rôties de la merde des bécasses, des bécassines, d'alouettes et d'autres oiseaux, laquelle merde on sert à l'entremets pour réveiller l'appétit ? Les boudins, les andouilles et les saucisses, ne sont-ce pas des ragoûts dans des sacs à merde ? La terre ne

deviendrait-elle pas stérile si on ne chiait pas , ne produisant les mets les plus nécessaires et les plus délicats qu'à force d'étrons et de merde? étant encore vrai que quiconque peut chier sur son champ ne va point chier sur celui d'autrui. Les plus belles femmes sont celles qui chient le mieux ; celles qui ne chient pas deviennent sèches et maigres , et par conséquent laides. Les beaux teints ne s'entretiennent que par de fréquents lavements qui font chier ; c'est donc à la merde que nous avons l'obligation de la beauté. Les médecins ne font point de plus savantes dissertations que sur la merde des malades ; n'ont-ils pas fait venir des Indes une infinité de drogues qui ne servent qu'à faire de la merde ? Il entre de la merde dans les pommades ou les fards les plus exquis. Sans la merde des fouines , des civettes et des autres animaux , ne serions-nous pas privés des plus fortes et meilleures odeurs ? Les enfants qui chient le plus dans leurs maillots sont les plus blancs et les plus potelés. La merde entre dans quantité de remèdes et particulièrement pour la brûlure. Demeurez donc d'accord que chier est la plus belle, la plus utile et la plus agréable chose du monde. Quand vous ne chiez pas, vous vous sentez pesante, dégoûtée et de mauvaise humeur. Si vous chiez, vous devenez légère, gaie et de bon appétit. Manger et chier, chier et manger, ce sont des actions qui se suivent et se succèdent les uns aux autres, et l'on peut dire qu'on ne mange que pour chier, comme on ne chie que pour manger. Vous étiez de bien mauvaise humeur quand vous avez tant déclamé contre le chier ; je n'en saurais donner la raison, sinon

qu'assurément votre aiguillette s'étant nouée à deux nœuds, vous aviez chié dans vos chausses. Enfin, vous avez la liberté de chier partout quand l'envie vous en prend, vous n'avez d'égard pour personne; le plaisir qu'on se procure en chiant vous chatouille si fort que, sans égard au lieu où vous vous trouvez, vous chiez dans les rues, vous chiez dans les allées, vous chiez dans les places publiques, vous chiez devant la porte d'autrui sans vous mettre en peine s'il le trouve bon ou non, et, marque que ce plaisir est pour le chieur moins honteux que pour ceux qui le voient chier, c'est qu'en effet la commodité et le plaisir ne sont que pour le chieur. J'espère qu'à présent vous vous dédirez d'avoir voulu mettre le chier en si mauvaise odeur, et que vous demeurerez d'accord qu'on aimerait autant ne point vivre que ne point chier.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

PROSOPOPÉE SUR LE RÉGENT, LA DUCHESSE DE BERRI ET LE
CARDINAL DUBOIS, p. 137.

Cette composition dramatique en trois actes est une satire parfois fort ordurière. Nous en avons vu une copie exécutée avec le plus grand soin, et ornée de dessins à la gouache, qui faisait partie du cabinet de M. Bourdillon; l'ouvrage se trouve dans des recueils manuscrits de l'époque; nous en donnerons quelques extraits en choisissant ce qu'on peut reproduire. L'auteur débute par mettre en scène Pluton avouant aux trois juges infernaux qu'il est épris de la duchesse de Berri.

PLUTON (Air : *Vous m'entendez bien*).

Je ne crains point de m'expliquer,
Mais je redoute de risquer
S'il faut que je l'approche.

MISOS.

Hé bien !

PLUTON.

Quelque chaude anicroche,
Vous m'entendez bien.

RADAMANTHE (Air du *Mirliton*).

Quelle est donc cette maîtresse
Dont vous craignez l'action ?
Serait-ce pas quelque Lucrece,
Élève de la Fillon,
Pour le mirliton, mirliton¹, mirlitaine,
Pour le mirliton, don don ?
Expliquez-vous sans hésiter.

¹ On trouve dans les recueils manuscrits de nombreuses pièces de vers sur le *mirliton*, mot qui fut alors à la mode, et qui était pris dans une signification enjouée. Il termine chaque couplet d'une parodie d'*Inès de Castro*, tragédie bien connue de La Motte. La Place a inséré cette composition singulière dans son *Recueil de pièces peu connues*.

PLUTON.

Hé bien, je vais vous contenter.

MINOS.

Est-elle d'un sang?

RADAMANTHE.

Est-elle d'un rang?

PLUTON.

Elle est du sang de France,
Son père y tient depuis huit ans
Une auguste régence,
Lan la.

RADAMANTHE (*en ricanant*).

Une auguste régence.

MINOS à Pluton (*Air des Rochelois*).

Que dites-vous? C'est la Berri,
Aimée mille fois par Rirry (*sic*),
Par Rochefoucauld, par Falvère,
Par ses pages et ses laquais,
Même à leur défaut par son père,
Et ses gardes les plus épais.

RADAMANTHE (*Air : Voici le jour solennel*).

Oubliez cette p...n,
Pour certain.

PLUTON.

Hélas! je ne puis le faire.

Arrive ensuite Caron, qui dit qu'un étranger entend payer d'une façon nouvelle le prix de son passage à travers le Styx :

Il veut m'offrir des billets,
Et dit que l'or lui manque,
Mais ici tous nos sujets
Ne veulent plus de billets
De banque, de banque...
Il ressemble à Cerbère,
Et porte sur son front

L'inceste, l'adultère,
Le fer et le poison.

MADAME DE BERRI.

Je reconnais mon père ;
Ce sont là tous ses traits,
Son plus beau caractère,
Et ses moindres forfaits....

Il vous vainera par quelque trahison ;
On a beau, quelque chose qu'on fasse,
Fuir à son fer, on trouve son poison.

Proserpine, irritée de voir son mari amoureux de la duchesse,
en trace un portrait peu flatté :

Non, Messaline, ni Julie,
N'en firent tant pendant leur vie,
Que Berri dont les appas
Furent le rebut des goujats.

La pièce finit par la description des supplices auxquels sont
condamnés les trois coupables. Pluton décide qu'il faut garrotter

Cet insatiable régent
Avec des chaînes d'argent,
De feu et de poison brûlantes.

Quant aux châtimens infligés à la duchesse et au cardinal,
il faut laisser aux curieux le soin d'aller les chercher dans le
texte original de ce libelle qui n'est pas à dédaigner, puisqu'il
est l'expression de la colère publique contre de grands scan-
dales.

DIVERS OUVRAGES SATIRIQUES CONTRE LOUIS XIV ET SA COUR.

Nous avons le projet de joindre aux lettres de Madame une
notice sur les ouvrages satiriques relatifs au règne de Louis XIV
et à la Régence, ouvrages qui, pour la plupart, n'ont pas été
ouverts une seule fois par les historiens, et qui renferment ce-
pendant, au milieu de beaucoup d'anecdotes sans doute con-
trouvées, des faits dignes d'attention. Un pareil travail aurait
confirmé ou rectifié sur bien des points les assertions contenues

dans la correspondance de la duchesse d'Orléans, mais il demanderait plus de place que nous ne pouvons lui en accorder, toutefois, afin d'en donner au moins une idée, nous placerons ici quelques notes sur plusieurs de ces livrets peu connus, et que nous nous sommes attachés à réunir :

Almanach royal commençant avec la guerre de l'an 1701, où est exactement observé le cours du soleil d'injustice, avec ses éclipses, ou la juste punition du Ciel, démontré dans dix-huit emblèmes gravés en taille-douce; à Paris, à l'Imprimerie royale du petit Louis, in-folio. Ce volume, imprimé en Hollande, est un recueil de planches accompagnées de vers français et hollandais. La première figure montre Louis entouré de vingt-quatre rayons qui marquent parfaitement le cours du soleil. Voici l'explication de quelques-uns de ces rayons : Vendre des offices avec fausse promesse de succession aux héritiers. — Inceste avec la femme du Dauphin, en 1680. — Porter de fausses armoiries, trois fleurs de lys au lieu de trois crapauds. — Promettre au roy de Portugal quarante navires et n'en donner que quatre. — Empoisonner le fils du duc de Bavière, héritier d'Espagne. — Massacrer, en 1673, dans les villages de Hollande, à Bodegrave et Zwammerdam ¹.

Parmi les figures les plus piquantes contenues dans ce recueil, on distingue :

Philippe le Petit demandant à son grand-père, plein de misère, la permission de revenir en France, car les Espagnols le haïssent comme la peste.

Louis avec l'Électeur de Bavière et Villeroi; le monarque tient un édit : « Tous ceux qui pourront me livrer de nouveaux soldats âgés depuis treize jusqu'à soixante-seize ans, recevront un faux louis d'or, car tel est mon plaisir. »

Le vacarme à Trianon, ou le nouvel hôtel des filles et fils naturels de Louis le Soleil pour le consoler à l'égard de son Mars infortuné en Europe.

¹ Il existe, au sujet des scènes de dévastations commises dans ces villages pendant la guerre de 1672, un ouvrage de Wicquefort, auquel des figures gravées par Romain de Hooge donnent de la valeur : *Advis fidel aux véritables Hollandais*, in-4. Ce livre, composé dans le but de stimuler l'esprit public, est écrit avec un calme mêlé de noble amertume, qui le distingue des libelles ordinaires des réfugiés; mais le graveur n'a pas imité l'écrivain; il représente, sous les formes les plus hideuses, les excès de la guerre.

La reine d'Angleterre tenant des ciseaux et coupant les ailes du coq gaulois, « afin qu'il ne vole pas si haut et qu'il ne s'éloigne pas tant de son territoire. »

La boîte de Pandore, ou les Lamentations de M^{me} de Maintenon (vers détestables en français d'Amsterdam).

Le roi de papier quittant la cour d'Espagne.

Louis XIV et Philippe essayant de scier le monde pour se le partager ; M^{me} de Maintenon arrose la scie d'une façon qu'il est superflu de décrire, mais, malgré ses rayons aquatiques (expression du graveur), la scie se brise et se rompt¹.

L'idée de faire du calendrier une satire de Louis XIV est précisément la contre-partie de celle qui, en 1689, avait inspiré un singulier monument d'adulation. Le sujet, ou plutôt le cadre de cette espèce d'apothéose, consiste dans une image orbiculaire et très-ornée du calendrier romain, où sont représentés les douze Travaux d'Hercule, mis en parallèle avec les principaux établissements de Louis. Les deux LL entrelacés dans un soleil, douze fois répétés, occupent le centre de chaque tableau double comme un emblème commun aux deux héros ; l'auteur eût dit peut-être aux deux demi-dieux (Catalogue Leber, n° 6020).

L'*Almanach* dont il s'agit n'offre d'ailleurs qu'une faible partie des caricatures que la Hollande fabriqua contre Louis XIV. On peut citer en ce genre : Le Mariage du don Quichotte de la France avec Espagnolette infante. — Le Scélératisme de Louis XIV (en vers), *Louis* dort près de ses *louis*. — Les trois faux rois en France. — Louis badin meurt de chagrin.

Caractères de la famille royale, des ministres et des principales personnes de la cour de France, à Villefranche, chez

¹ Cette estampe est reproduite dans le *Musée de la Caricature*; le rédacteur du texte l'apprécie en ces termes : « En ce temps-là le successeur de Charles II n'était pas bien affermi sur son trône; la malice s'égayant sur le projet d'une dynastie universelle, divisée entre le grand-père, soutenu dans ses rêves de domination par M^{me} de Maintenon, et le petit-fils, prêt à laisser choir le sceptre des Espagnes et des Indes; la malice, disons-nous, imagina de représenter les deux rois usant en vain les dents d'une scie sur le globe qu'ils convoitent. L'âme des conseils de Versailles, la veuve de Scarron, faisant l'œuvre du sabot du rémouleur, aide au partage par un effort de nature que la décence peut condamner, mais que l'esprit doit admettre comme l'allégorie la plus juste de son influence sur les entreprises du roi. Cette traduction grotesque d'un trop vaste projet parut sans doute plaisante à ceux-là mêmes qu'elle attaquait personnellement. »

Paul Pinceau¹, 1703, petit in-12 de 57 pages. Il en fut fait une réimpression l'année suivante, et une autre en 1706, avec des augmentations assez étendues, sous le titre de *Nouveaux portraits et caractères de la famille royale*.

On ignore le nom de l'auteur de cet écrit, il n'en est pas question dans le *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier. L'édition de 1703 est mal imprimée et fort incorrecte. L'écrivain, quel qu'il soit, ne brille point par le style; il assure, dans son avertissement, qu'il a *bâti son ouvrage sur des matériaux moralement vrais*, et il ajoute *qu'il n'a pour but que le naïf*. M. du Roure a parlé de ces *Portraits* dans son *Analecta-bibliion*, t. II, p. 418; mais nous sommes étonné de le voir regarder cette satire comme « du petit nombre des productions de son espèce, imprimées en France à cette date. » Il est évident que Villefranche est là un nom supposé², tout comme le nom de l'imprimeur. On n'aurait jamais pu publier dans les États de Louis XIV un écrit qui exprime franchement des vérités parfois fort dures ou des critiques amères. Le portrait de Mme de Maintenon n'est pas flatté : « Elle est partielle et intéressée dans son crédit, vaine et ambitieuse au dernier point, haïe beaucoup, et encore plus crainte. On parle diversement de ses aventures avant son mariage avec M. Scarron. Que sa dévotion soit sincère ou masquée, il est toujours certain qu'elle se maintient avec son prince par une étroite liaison avec le confesseur. »

Le Dauphin est représenté comme « un bon prince, mis jusqu'ici hors d'état d'entrer dans les affaires, insensible à tout autre plaisir que la chasse, quoiqu'il ne se donne cet exercice que pour prévenir les méchants effets de sa trop grande réplétion. »

¹ Paul Pinceau est un imprimeur imaginaire de la même famille que Pierre Marteau et ses gendres Adrien Lenclume et Paul de la Tenaille. Charles de la Vérité, F. Gaillard, Robert le Turc, Jean l'Ingénu, Jacques le Sincère, Jean pleyn de Courage, Boccafrauca, Simon l'Africain, et bien d'autres typographes tout aussi fantastiques, étaient des masques sous lesquels se cachaient les éditeurs hollandais.

² Il serait facile d'indiquer bien d'autres ouvrages publiés sous cette rubrique de Villefranche; en voici quelques-uns qui s'offrent à nous : *Traité sur l'enlèvement du prince de Furstemberg*, Charles de la Vérité, 1676; *l'Enfant sans souci*, Nicolas l'Enjoué, 1682; *le Justin moderne*, Pierre le Petit, 1667; *il Mercurio postiglione*, Villafranca, Claudio del Monte, 1667.

Le caractère de l'illustre archevêque de Cambrai, Fénelon, a été ratifié par la postérité : « C'est en tout sens ce qu'on appelle
 « un honnête homme..... Je ne connais point d'ecclésiastique
 « d'une dévotion plus aisée ni plus sincère... Son grand attachement à la probité lui a attiré tout le venin des dévots qui
 « ont voulu le perdre à l'occasion d'un livre où il dément lui-même son bon tour d'esprit (*l'Explication des Maximes des saints*). Son *Télémaque* a fait rougir le despotisme, et
 « immortalisera l'auteur..... Il sait se passer de la cour, et je ne
 « crois pas qu'il sente son exil. »

On remarque quelque sévérité à l'égard de Bossuet :

« C'est un des plus savants ecclésiastiques et des plus raffinez
 « courtisans, défenseur infatigable des sentiments de la cour...
 « Créature dévouée à une personne qui est maintenant l'arbitre
 « de la France (*M^{me} de Maintenon*). Son acharnement contre
 « M. l'archevêque de Cambrai, le rare et presque singulier
 « avocat des hommes, a gâté toute sa controverse et l'a rendu
 « méprisable parmi les honnêtes gens. »

Nous observerons, à ce propos, que des accusations bien autrement vives contre Bossuet se rencontrent dans un livre peu commun et avidement recherché des bibliophiles : *Mémoires, Anecdotes de la cour et du clergé de France*, par J.-B. Denis, Londres, 1712, in-12. C'est là qu'on trouve, pour la première fois (page 108), l'histoire du mariage de Bossuet avec mademoiselle *** (Desvieux de Mauléon). On y voit aussi ce prélat faisant faire la fraude pour ne pas payer les droits d'entrée des étoffes avec lesquelles il meuble ses maisons de Meaux et de Germigny, et doublant ses revenus d'une manière illicite. Mais le mépris public a fait justice de toutes ces calomnies.

Esquissons rapidement, d'après l'auteur de ces *Caractères*, le portrait de quelques autres personnages importants de la cour de Louis XIV.

MONSIEUR. Idolâtre de sa personne et ne connaissant que lui seul d'aimable, toujours avide d'argent et presque toujours brouillé avec ce précieux métal, jouant avec beaucoup d'attachement, perdant pourtant en prince, mais gagnant en bourgeois ; l'oracle de l'étiquette.

LE DUC DE BOURGOGNE. Air grave, sombre, atrabilaire, vif à n'être jamais content de ceux qui l'approchent ; la fierté l'emporte et très-souvent mal à propos.

LE PRINCE DE CONDÉ¹. D'un caractère difficile et turbulent; emporté et prenant les choses par le mauvais endroit; capable néanmoins de faire beaucoup, mais très-peu disposé à faire quelque chose; la faiblesse de son tempérament va jusqu'à la manie; s'échappant quelquefois en présence du roi qui ne s'étonne point de ses écarts; extrêmement avare, excepté pour les repas et pour les parties de plaisir, dont il entend parfaitement l'ordonnance; libéral en ce point jusqu'à la prodigalité; incommode à ceux qui le servent; pour tout dire, un grand chez qui le faible l'emporte infiniment.

LE DUC DE BOURBON. On l'a vu dans les champs de Mars; mais là, comme ailleurs, a-t-il fait parler de lui? Son caractère approfondi, je craindrais qu'on ne trouvât plus de mal que de bien; il ne semble être né que pour de petites choses.

LE DUC DU MAINE. Fort peu de mérite, mais beaucoup de vanité; il voudrait bien qu'on le jugeât digne de son père. Heureux d'être le fils de Louis XIV, car, s'il était obligé d'être lui-même l'artisan de sa fortune, on peut assurer qu'elle serait fort mince. Sa valeur est fort équivoque, mais on le croit encore plus espion que soldat. Très-fier et d'une délicatesse outrée à soutenir son rang; supérieur au plaisir du vin et des femmes; ne vivant pas trop mal avec la sienne, et gardant passablement le décorum.

L'ARCHEVÊQUE DE REIMS (*Le Tellier*). Savant, de la discipline la plus sévère, cherchant pour ses fonctions des hommes qui n'aient jamais bronché, lui-même étant le prélat du monde le plus irrégulier; indomptable sur l'article de ses intérêts; souverainement brutal, et cependant assez bien en cour, où il ne laisse pas de se faire souvent des affaires par son imprudence.

VILLEROI. Sa valeur paraît médiocre; il a besoin de secours même pour les petites choses, et quand il a le courage d'y entrer, il voudrait qu'on les crût importantes; il est plus propre pour une fête que pour une campagne. Il ne fut pas plutôt général qu'il se regarda dans l'armée comme dans son hôtel; tous les officiers ne lui paraissaient dignes que de la seconde table, et il croyait faire beaucoup d'honneur aux princes de les ad-

¹ Il s'agit du fils du grand Condé; il fut le dernier de sa race qui porta exclusivement le titre de Monsieur le Prince. « Jamais tant de talents inutiles, de génie sans usage » (Saint-Simon).

mettre à la première. Infiniment ambitieux ; toujours hors de son chemin, et se donnant des airs avec ceux mêmes auxquels il doit le plus de respect ; fou de la magnificence ; nuit et jour occupé de son luxe ; l'ombre de sa faveur et de ses richesses lui procurent une foule de courtisans qui le méprisent.

LE TELLIER, marquis de Courtenvaux. C'est un pygmée en matière de grandeur ; sa famille n'en retire aucun lustre ¹.

LE DUC DE LAUZUN. Aventurier étourdi, ballotté par la fortune qui lui a joué les meilleurs et les plus mauvais tours, il a pleuré dans une longue prison ses rodomontades envers son roi ; le bonheur qu'il a eu de faciliter la fuite d'une grande princesse (*la reine d'Angleterre, femme de Jacques II*) et de contribuer à la sûreté d'un petit prince équivoque l'a remis en grâce, et si depuis il n'avait point paru sur la scène des armées, peut-être l'eût-on jugé capable d'y faire quelque figure ².

LE DUC DE LA FERTÉ. C'est le Silène des courtisans et le père du cabaret qui lui tient presque lieu de domicile ; raffinant sur la débauche ; très-jaloux de sa Messaline ³ avec laquelle il est

¹ « Petit homme, méprisé et compté pour rien » (Saint-Simon). Un couplet du temps représente Louvois examinant ce qu'il fera de ses quatre enfants, et songeant qu'il faut modérer ses desirs ; aussi se borne-t-il à faire régler l'État par un de ses fils ; un autre remplacera Turenne ; l'abbé sera cardinal :

Pour Courtenvaux, j'en suis en peine ;
Il est sot et de mauvais air ;
Nous n'en ferons qu'un duc et pair.

² Pour bien connaître ce personnage célèbre, il faut recourir à Saint-Simon et aux *Mémoires* de M. Walckenaer sur *Mme de Sévigné*, t. III. La Bruyère en a tracé le portrait de main de maître, sous le nom de Straton. Il existe un livret peu facile à trouver : *Les Amours de Mademoiselle (sic) avec M. de Lauzun*, Cologne, Michel Baur, 1673 ; il est d'ailleurs réimprimé sous le titre de : *Le Perroquet ou les Amours de Mademoiselle*, dans le recueil intitulé : *Amours des Dames illustres* ; on le retrouve dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, et dans les *Mémoires* de Mlle de Montpensier, t. VII.

³ Elle était sœur de la comtesse d'Olonne, fameuse par son inconduite et que les *Mémoires* de Retz, ainsi que l'*Histoire amoureuse des Gaules*, font trop bien connaître. La Bruyère a tracé le portrait des deux sœurs, sous les noms de Claudie et de Messaline, dans un caractère qu'il fit paraître, pour la première fois, dans la septième édition (1692) de son immortel ouvrage. « Le débordement de leur vie fit grand bruit ; aucune femme, même des plus décriées, n'osoit les voir ni paroître avec elles » (Saint-Simon). La duchesse de La Ferté se convertit vers la fin de sa vie, et mourut presque octogénaire, en 1711, laissant deux fils, dont l'un entra dans l'ordre des Jésuites.

toujours brouillé; piquant et emporté jusqu'à la dernière violence, en opprobre à la cour par son travers d'esprit et de conduite; avec cela bon officier, ce qui lui procure du commandement.

LE COMTE D'AUBIGNÉ. C'est un fat dans toutes les règles; il se persuade, à cause du règne de sa sœur (*Mme de Maintenon*), qu'il est la troisième personne du royaume. Il a passé sa vie dans la débauche. On l'a contraint d'embrasser le parti de la dévotion dont il porte le masque d'assez mauvaise grâce ¹.

LE DUC DE BOUILLON. C'est un seigneur de bonne trempe; peut-être aurait-il été moins malheureux si, dans son mariage, il avait plus cherché l'assortiment que la fortune; il n'a jamais pu parvenir à la faveur, quoique, dans le fond, le roi ne le mésestime pas; il est d'une tournure à s'attirer de grands chagrins domestiques, assez éclairé pour voir ce qui se passe et trop bon pour y remédier ².

LE DUC D'AUMONT. Il doit tout à sa bonne fortune; il n'est en place que pour montrer sa petitesse; emporté, fier, infiniment éloigné du mérite qu'il croit avoir et ne promettant rien ³.

LE DUC DE GESVRES. C'est une vieille bête, de service incommode à la cour; sa bêtise lui fait du bien; un plus habile homme que lui ne se serait pas soutenu si longtemps ⁴.

LE MARÉCHAL DE BOUFFLERS. Il a surpris le monde et s'est fait une fausse réputation de bravoure; il doit le commencement de

¹ Il faut lire dans Saint-Simon le portrait de ce dissipateur fou à enfermer, et qui ne se gênait pas, même dans la galerie de Versailles, pour dire *le beau-frère*, en parlant du roi. Sa sœur redoutait extrêmement cette intempérie de langue. Elle le fit jusqu'à l'époque de sa mort, en 1713, garder à vue par un prêtre de Saint-Sulpice, nommé Madot.

² Les *Mémoires* du cardinal de Retz et ceux de Saint-Simon font assez connaître ce personnage qui, après avoir été mêlé à beaucoup d'intrigues, mourut en 1721, à quatre-vingt-deux ans. La duchesse de Bouillon, fameuse pour avoir été l'amie de La Fontaine, « étoit dans « Paris, malgré sa conduite peu régulière, une espèce de reine avec laquelle il falloit compter » (Saint-Simon).

³ Il était cité comme gastronome. Saint-Simon dépeint la duchesse comme une grande et grosse femme, impérieuse, méchante, grande jeuuse, grande dévote à directeur.

⁴ Cet original se ruinait en équipages et en dépenses folles pour ne pas laisser, disait-il, son bien à ses enfants; à quatre-vingts ans, il épousa, en secondes noces, une demoiselle de La Chenelaye, belle et riche, que l'ambition d'un tabouret à la cour fit consentir. Voir une note de M. Walckenaër dans son édition de *La Bruyère*, 1845, p. 717.

sa fortune à la haine de M. de Louvois, qu'un parti jaloux voulait mortifier ; il a eu l'esprit de se ruiner deux ou trois fois pour s'enrichir des bienfaits de son prince ; il affecte le mystère pour se faire croire pénétrant , mais les gens d'esprit ne sont point ses dupes ; fils du bailli de Beauvoisis, il se figure que Hugues Capet l'a créé duc et pair ; esclave de la faveur jusqu'à la respecter dans le dernier laquais d'un ministre¹.

Nous arrêtons ici nos extraits de ces *Caractères* ; nous en avons parlé avec quelque détail , parce que, selon l'observation de M. Walckenaër, ils paraissent un écho fidèle de l'opinion publique sur les personnages du temps. Nous regrettons de ne pas y trouver un portrait de *Madame* ; mais la vie retirée de cette princesse et son éloignement des intrigues de la cour font qu'il est rarement question d'elle dans les écrits de l'époque. Le célèbre philosophe Locke, qui assista, le 26 septembre 1677, à un opéra à Fontainebleau, consigne dans une note du journal de son voyage en France, que Madame, coiffée d'une perruque d'homme et habillée comme un homme jusqu'à la ceinture, lui parut fort singulière. Voir *Life of J. Locke, with extracts...* by lord King. Londres, 1829, 4^o, p. 271.

La Confession réciproque, ou Dialogues du temps, entre Louis XIV et le Père La Chaise, Cologne, 1694.

Il existe une autre édition de cet écrit, 169 (le dernier chiffre manque). Un *avis du libraire* signale comme auteur Pierre Lenoble, et lui attribue quelques ouvrages du même genre, tels que les *Amours d'Anne d'Autriche* et *l'Ombre de Louvois*. Cet avis indique aussi comme étant imprimés plusieurs autres livres :

Le Bouleversement de la France, prédit par Nostradamus ; — le Traité d'alliance offensive et défensive du Turc d'Orient et du Turc d'Occident ; — l'Établissement du sérail de Louis le Grand avec le portrait des dames ; — l'Horoscope des Jésuites ; — la Cour de sainte Maintenon ; — Le Pèlerinage de Louis XIV à Saint-Cyr, etc. Ces ouvrages sont supposés². L'*Avis* annonce

¹ L'ouvrage imprimé en Hollande, sous la rubrique de Paris, *Histoire des Amours du maréchal de Boufflers*, 1696, n'est qu'un roman fort peu digne de foi.

² Un pamphlet de Lenoble, *la Pierre de touche politique*, 1690, renferme une liste de livres supposés, relatifs aux affaires d'Angleterre. A l'égard des ouvrages imaginaires, souvent inventés par l'esprit de la satire, il faut consulter deux articles fort curieux dus à MM. Haensel

de plus que Pierre Lenoble, vendant ses manuscrits fort cher, la *Confession* sera le dernier ouvrage qu'on donnera de lui. Il est vraisemblable que tout ceci n'est qu'une plaisanterie de l'éditeur, dans le but de donner le change au public ; on ne connaît pas d'écrivain du nom de Pierre Lenoble, et il ne faut pas le confondre avec Eustache Le Noble de Saint-Georges. Celui-ci était un pamphlétaire qui ne manquait ni d'esprit, ni de verve, mais c'était contre les adversaires de Louis XIV, et surtout contre Guillaume III, qu'il faisait courir sa plume. Sa conduite fort déréglée lui valut des désagrémens, même à Paris ; arrêté en 1690 et en 1691, et ses papiers saisis, il fut, en 1698, condamné au bannissement ; mais il ne sortit pas de France, et, quand vint la guerre de la succession, il reprit, avec privilège royal, son rôle de libelliste. Il donne à entendre qu'il recevait des ministres des communications officieuses. Les bibliographes ont fort peu parlé de ses nombreux écrits qu'ils ont à peine connus et dont la collection complète n'existe sans doute nulle part. On trouve à ce sujet de curieux détails dans le catalogue des livres de M. M. (Moreau), 1846, n° 319.

La Confession réciproque se termine par les mots : *Fin de la première partie* (la suite n'a point paru) ; elle se compose de trois dialogues, dont voici le résumé succinct :

Louis convient qu'il ne s'est jamais exposé à aucun péril ; il donnerait toutes ses conquêtes pour qu'on pût dire qu'il a été blessé ; lorsqu'il parle du prince d'Orange, la fièvre le saisit si bien qu'il doit en hâte recourir au quinquina. De son côté, le confesseur lui déclare qu'il peut, en sûreté de conscience, violer tous les traités, brûler des villes, faire périr ses ennemis, car les casuistes sont tous d'accord sur ce point qu'on peut tuer son adversaire. — « Je vous absous, dit-il, de tout péché passé, présent

(P. Jannet) et Ed. Fournier, dans le *Journal de l'Amateur de livres*, 1848, n° 47, t. I, p. 257-271, et t. III, p. 6-19.

Le catalogue de la *Bibliothèque* (imaginaire) *du comte de Fortsas* (facétie très-piquante qui fit, en 1840, du bruit dans le monde des bibliophiles) mentionne deux ouvrages relatifs à Louis XIV, mais que nul bibliophile ne possède, et pour cause.

Le Sardanapale de ce temps, 1699.

Les Suites du plaisir, ou Desconfitures du grand roi dans les Pays-Bas. Au Ponent (Hollande), 1686. — Libelle d'un cynisme dégoûtant, à l'occasion de la fistule de Louis XIV. Une des figures représente le derrière royal sous la forme d'un soleil entouré de rayons, avec la fameuse devise, *Nec pluribus impar*.

« et futur, et vous donne pour pénitence de dire votre *Credo*
 « tous les jours, de vous sevrer de vos plaisirs ordinaires deux
 « fois la semaine, et de faire un fonds de 300,000 livres, pour
 « assassiner trois ou quatre grands que je vous nommerai. »

Histoire des Amours du maréchal de Luxembourg, Cologne, 1694, in-12.

Ce roman mal écrit représente le maréchal sous un aspect odieux et ridicule. On donne pour motif de son exil de la cour
 « la mort du duc de Soissons, dont on l'accusait, et que l'on
 « croyait avoir fini ses jours par le poison, et l'art magique dont
 « il se servait pour enchanter les personnes à qui il voulait
 « plaire, particulièrement aux dames les plus aimables et qu'il
 « trouvait à son goût. »

L'auteur raconte les passions successives du maréchal pour M^{lles} de Chevreuse et de Tilladet; il le montre consultant un sorcier qui lui apprend que chez les femmes un nez long est l'indice de la constance, et un nez arrondi le signe d'une humeur volage et changeante. On voit l'illustre guerrier se déguiser en femme, courtiser une bergère qu'il rencontre à la campagne, et se trouver en danger d'être fort maltraité par des paysans armés de faux. A tout ceci, l'écrivain mêle le récit d'autres intrigues; le Dauphin est « fortement charmé des puis-
 « sants attraits de la duchesse de Verneuil », et le roi est épris, au siège de Namur, de M^{me} de Castello, femme d'un colonel ennemi.

Nous avons déjà mentionné un pamphlet satirique contre le maréchal; en voici un autre: *Luxembourg apparu à Louis XIV, la veille des Rois*; Cologne, 1695. On trouve des détails curieux dans les *Mémoires pour servir à l'histoire du maréchal de Luxembourg*, La Haye, 1758, in-4^o.

Histoire secrète des moyens injustes et perfides dont Louis XIV s'est servi pour arriver à la monarchie universelle, Cologne, 1691, 160 pages.

Volume que nous ne rencontrons pas sur les catalogues des collections les plus riches en livres de cette espèce, celle de M. Leber entre autres.

Après avoir annoncé que le roi déclare la guerre à tout l'univers et que, de toute évidence, son projet est de s'emparer de l'Allemagne entière pour la joindre à la France, l'auteur entre dans de longues considérations sur la conduite ambitieuse des

rois de France depuis des époques fort éloignées, et sur les prétentions de Louis XIV au sujet des provinces qu'il a déjà réunies à la France ou qu'il revendique à divers titres. Il y a beaucoup d'acrimonie dans cet écrit, mais il est d'un bout à l'autre du ton le plus sérieux.

Comme modèle de contraste, on peut placer à côté de quelques-uns des libelles composés en Hollande, certains ouvrages français où Louis est exalté de la façon la plus ridicule. Nous citerons comme des chefs-d'œuvre en ce genre deux volumes fort peu connus :

Les heureux augures du triomphe de Louis XIV sur tous les rois du monde, par J.-B. de Cassillac, capucin. Paris, 1665, in-4°. En décomposant vingt-quatre fois le nom du roi, l'auteur y trouve autant d'augures de sa grandeur future.

L'Apollon français, ou le Parallèle des vertus héroïques du très-auguste, très-puissant et très-invincible roi de France et de Navarre, Louis le Grand, avec les propriétés et les qualités du soleil, par Brice Bauderon, seigneur de Senecey, lieutenant général au bailliage de Mâconnais, Mâcon, 1681, in-12.

Louis XIII avait été l'objet d'adulations non moins bizarres ; dans un opuscule imprimé vers 1618, *l'Horoscope du Roy*, la ville de Lyon est introduite pour revendiquer ridiculement l'honneur d'être le lieu où le monarque a été conçu !

Sommaire des chapitres contenus en la chronique du chevalier Sotermelec.

Cette chronique, imitation du style de Rabelais, est dirigée contre le Régent ; elle se trouve à la suite des *Aventures de Pompilius, chevalier romain*, 1724 (autres éditions, 1725 et 1728), roman satirique et parfois licencieux, dont une partie (chapitres xxiv et suiv.) porte sur le duc d'Orléans ; ce prince est très-facile à reconnaître sous l'anagramme de *Relosan*, et ses actions n'y sont presque pas déguisées. Les chapitres les plus intéressants de cette prétendue chronique devaient être ceux-ci :

Comment *Sotermelec* (sauveur du roi ; le Régent) fut mis entre les mains des précepteurs à cette fin d'être élevé en tout honneur et vertu. De ses ébats et passe-temps, et comment il donnoit bon témoignage de sa suffisance.

Comment *Sotermelec*, devenu grand, commençoit à se confesser à Dieu, à la Sainte Vierge et à tous les saints, et leur

détailloit par le menu ses péchés, puis ne s'en challoit et retournoit pécher.

Comment Sotermelec trop dévotement ne comptoit ses paternôtres et commençoit à pécher aux huitres.

Comment une nuit il vit en songe une couronne et cuidoit que régner pourroit, puis s'éveillant ne trouva que bran.

Comment après le décès du roi don Sadik (Louis XIV), son oncle, il amadoua les *bonnets-ronds* (le Parlement) et les supplia dolentement de vouloir dérompre les tables testamentaires dudit roi.

Comment de prime abord furent chassés certains gouverneurs et anciens Solipses (jésuites), lesquels, par conseils précipités, auroient mis l'État en péril.

Comment Sotermelec requit les bonnets-ronds de lui octroyer la gouverne des Gaules, sous tel pacte qu'il feroit tout bien, qu'oncques en nul rien mal ne feroit, ce qu'en son cœur ne pensoit, si qu'au partir de là n'en tint cure.

Comment il fit démolir la citadelle de Damur (Dunkerque pour complaire au roi d'Albion.

Comment il humoit le piot et donnoit gourmades à ses compagnons de plaisir, puis se repatrioit avec eux.

Comment il alloit en pèlerinage à l'abbaye de Tetemu (*le Château de la Muette à la duchesse de Berry, ou l'abbaye de Chelles*), et là faisoit longues retraites, puis y consoloit abbesse et nonnains.

Comme étoient réglées les nonnains de Tetemu.

Comment la règle étoit que feroient tout le rebours de ce que autres religieux et nonnains doivent faire.

Comment Sotermelec inventa un grand creuset (*la Banque*) pour y fondre or et argent.

Comment il fit nombre de detteurs et d'emprunteurs.

Comment Sotermelec et les detteurs payoient leurs dettes avec son et donnoient fumée pour or.

Comment, malgré misère, il menoit bombance et joyeuseté, marchandoit filles, achetoit femmes, consolait veuves et se solacioit.

Comment il étoit entouré de vaticins, aruspices et autres telles gens qui effaçoient le passé, et lui faisoient voir un bel avenir par le pertuis d'une bouteille.

Comment il créa la charge de grand calculateur ès marchés

des Gaules et en accoutra un certain charlatan, transfuge calédonien (*l'Écossais Law*).

Comment princes et autres grands seigneurs se firent marchands de papiers et baillèrent torche-c... pour monnaies ; aucuns vendirent épices, autres vendirent bijoux, etc.

Comment un beau jour le pontife de Cambrai (*Dubois*) voulut se faire cardinal, et supplia Sotermelec de l'assister auprès du pape de Rome.

Comment fut conclu par le pontife de Cambrai qu'il falloit honorer la dive pancarte du pape romain (la bulle *Unigenitus*).

Des choses étranges qu'aucuns théologiens gallicans découvrirent en ladite pancarte.

Comment ceux qui ne voulurent honorer la dive pancarte furent relégués en l'île des Papefigues (*la Hollande*).

Comment le pape romain fit le pontife de Cambrai cardinal, et lui octroya dix-huit quarantaines de pardons pour les péchés à venir, avec rémission des passés.

Comment le pontife de Cambrai ne disoit messe et juroit comme un payen.

Comment Sotermelec trépassa et ne fut dans son mal secouru à temps, et comment d'aucuns fut interprété cettui défaut de remède et médecins.

L'Histoire du prince Papyrius, surnommé Pille-argent, gouverneur des Francs-Sots. Le nom de Papyrius s'explique de lui-même par les billets de banque qui, émis outre mesure, avaient fait disparaître le numéraire. Cette facétie, qui est citée dans la *Bibliothèque historique de la France*, n° 24,565, n'avait pas, à ce que nous croyons, été imprimée avant M. Peignot qui l'a insérée dans son *Précis historique de la maison d'Orléans* ; elle ne renferme que les titres détaillés de dix-sept chapitres ; nous nous bornerons à quelques extraits :

Comme quoi le prince Papyrius fit patte de velours aux Druides (*aux membres du Parlement*) pour être gouverneur des îles des Francs-Sots, et leur fit entendre par biaux semblants qu'il vouloit qu'on lui rognât les griffes pour l'empêcher de prendre ni faire mal, et que même son vouloir étoit que les Druides pussent ouvrir la bouche quand il leur plairoit pour crier au chat, et comme quoi, après maintes harangues et maints biaux sermonages mis en paroles et écritures, le prince Papyrius entra dans l'isle pour icelle gouverner.

Comme quoi Papyrius, à son entrée, fit moult bonne mine aux Francs-Sots et prenoit consultation des Druides qui lui firent remonstrations que plusieurs harpies du temps avoient mangé ce qu'il y avoit de bon dans les isles; sur quoi tant fut procédé que lesdites harpies furent pourchassées. Mais leurs plumes furent mises dans les poches de plusieurs p..... et maq..... dont se servoit souvent ledit Papyrius pour s'ébaudir, si bien que toute la chevance s'en alla à rien du tout, comme si de rien n'avoit été, mais au contraire arriva pis que devant.

Comme quoi Papyrius, prenant ses ébats avec gentes donzelles, passoit les nuits à moult manger et grandement boire et d'autant dormir la grasse matinée.

Comme quoi le prince Papyrius fut grandement courroucé contre le soudan d'Ibérie qui lui mandoit par ses écrits que son cheval n'étoit qu'une bête et qu'il auroit affaire à lui s'il touchoit tant seulement du bout du doigt au petit Ascagne (*le jeune Louis XV*). Sur quoi Papyrius prit une hallebarde et envoya une grosse troupe de Francs-Sots pour guerroyer le soudan d'Ibérie.

Comme quoi Papyrius retint bien joyeusement en ses isles le fameux droguiste et grand charlatan Pille-Avoine, pour lui aider à duper et piper les Francs-Sots, et faisoit ledit Pille-Avoine de jolis tours de souplesse et des boîtes de papier dans lesquelles il disoit y avoir de bonnes drogues et recettes admirables pour bien manger, boire et dormir, puis quand on les ouvroit, n'y trouvoit-on souventes fois rien du tout.

Les Amours de Louis le Grand et de Mlle du Tron, Rotterdam, sans date (vers 1698).

Ce volume, recherché des bibliophiles, quoiqu'il soit mal écrit et assez plat, reproduit, avec quelques différences, un pamphlet imprimé en 1696 : *Nouvelles Amours de Louis XIV*. Cette satire est fondée sur un fait que relate Saint-Simon; Mlle du Tron est la nièce de Bontemps, valet de chambre du roi. Mme de Maintenon figure dans l'ouvrage et elle adresse au monarque des remontrances qui lui déplaisent fort : « O sens rebelles et désobéissants, quand triompherons-nous de vous? Je veux, sire, qu'un ange m'emporte si vous ne perdez pas le peu de santé qui vous reste. » Les finances royales se trouvent dans un état désastreux; Pontchartrain propose de mettre un impôt sur le vent; les bateliers, mariniers, meuniers, etc., ne pourront s'en

servir qu'en payant des droits qui rapporteraient beaucoup d'argent. Louis pense qu'il y aurait plus de profit à taxer les heures et surtout l'heure du berger. Un autre émet l'avis d'une contribution qui rendrait bien plus que toutes celles dont on pourrait s'aviser, ce serait une taxe perçue sur les femmes galantes.

Abaissement de la France présagé par le songe de son roi, par le sieur G. R. P. A. de Prague; Jacques le Roy (Hollande), 1690, in-4^o, 12 pages.

Cherchant tous les moyens possibles d'exprimer la haine qui les animait, les ennemis de Louis XIV s'avisèrent de demander compte à ce prince des idées qui pouvaient traverser son cerveau durant son sommeil. Ils supposèrent qu'il faisait des rêves où il voyait la France humiliée, ruinée, presque conquise, et ils joignirent au récit de ces visions prétendues des commentaires où l'injure était versée à flots. Cette idée parut si ingénieuse que ce fut à qui l'exploiterait. On vit paraître les *Remarques curieuses sur plusieurs songes de quelques personnes de qualité et spécialement sur ceux de Louis XIV et de Mme de La Vallière*, Amsterdam, 1690; les *Brièves remarques sur le songe de la reine d'Angleterre et sur celui de Mme de La Vallière*, 1690; le *Songe de Louis XIV le jour de la prise de Menin*, Cologne, sans date (vers 1706); les *Explications de quelques songes prophétiques qu'il a plu à Dieu d'envoyer à des dames réfugiées*, par J. Massard, D.-M. Ce Massard, médecin réfugié, avait quitté la France avant la révocation de l'édit de Nantes; il était préoccupé de la divination de l'avenir, au moyen des prophéties et des songes; on le crut fou, on n'avait pas absolument tort. Il annonçait le massacre général, en 1691, de tous les protestants résidant en France, la disparition du catholicisme et l'avènement du Millenium pour 1759. Au milieu de toutes ces extravagances, il eut pourtant une de ces rencontres que le hasard se plaît à accorder de loin en loin. Il trouva, en 1686, dans les prophéties de Nostradamus, que le prince d'Orange triompherait, en 1689, de la ligue papiste. Quant au songe qu'expliquaient les *Remarques curieuses* et le soi-disant astrologue de Prague, il fut également le but des travaux de Van-Bennigen (*Explication du songe du Roy*, 1696). Mme du Noyer raconte, dans ses *Lettres galantes et historiques*, t. IV, p. 151, que le *Songe* fut réimprimé à Londres, en 1710, avec les explications de l'un des martyrs de la Réforme, nommé Brousson, et qu'il se vendit

fort bien. Elle ajoute qu'on lui fit voir une ancienne gazette dans laquelle il était raconté tout au long. Cette gazette est l'*Histoire journalière* du 17 novembre 1689, qui, la première, en a donné le récit, ou la *Gazette de Harlem* du 12 janvier 1690, qui y a ajouté le songe de la reine, femme de Jacques II. (Nous devons ces renseignements à M. Moreau, le savant auteur de la *Bibliographie des Mazarinades*, et qui a fait une étude spéciale des livrets relatifs à l'histoire de Louis XIV.)

Ajoutons que Louis XIV n'est pas le seul monarque auquel on ait prêté des songes dans une intention satirique. L'avocat Barbier raconte (*Journal historique et anecdotique*, 1849, t. II, p. 289) que le roi Louis XV, alors fort jeune, eut un rêve dans lequel il vit quatre chats, l'un aveugle, l'autre borgne, un gras et un maigre. Il demanda à son valet de chambre ce que cela signifiait. Le valet convint de bonne foi qu'il n'en savait rien, mais il indiqua un soldat des gardes françaises fort habile en ce genre. On le fit venir, et, après bien des instances et la parole du roi donnée pour sa sûreté, il expliqua que le chat aveugle c'était le roi lui-même, qui ne voyait rien de ce qui se passait; le chat borgne, le cardinal de Fleury, qui ne voyait les choses qu'à demi; le chat maigre, le peuple, et le chat gras, les gens d'affaires.

Dans l'Orient, l'usage s'est conservé de prendre fort au sérieux les songes des souverains. Tippoo-Saëb laissa un manuscrit qu'il cachait à tous les yeux, et dans lequel il inscrivait tous ses rêves avec autant d'exactitude que de mystère. Ce manuscrit fut traduit en anglais, et M. Barchou de Penhoën (*Histoire de l'empire anglais dans l'Inde*, t. IV, p. 370) rapporte cinq de ces songes. Du reste, la grande et curieuse théorie des phénomènes du sommeil mérite d'être envisagée sous un aspect qui échappait nécessairement aux libellistes de 1690, tout comme au despote du Mysore. Selon un penseur profond, « il n'y a rien « de plus instructif pour l'homme éveillé que l'histoire des songes, comme rien de plus utile pour l'homme raisonnable « que l'histoire de la folie » (Maine de Biran, *Œuvres*, t. II, p. 256).

Les Heures françaises, ou les Vêpres de Sicile et les Matinées de la Saint-Barthélemy. Amsterdam, 1690, in-12.

Ce livret, dont on ne connaît que quelques exemplaires, s'est payé cent cinquante à cent soixante-dix francs dans certaines

ventes ; il a dû sa célébrité à son titre qui le faisait regarder comme une menace adressée à Louis XIV, à l'occasion de ses envahissements et des rigueurs exercées contre les protestants. L'auteur dit dans sa préface que la France, en 1678, trouva bon d'abandonner honteusement la Sicile ; il souhaite qu'elle ait la consolation de chanter indéfiniment le cantique des trois nourrissons de Daniel au milieu de l'incendie universel qu'elle a allumé. On peut tout au plus déduire de ces expressions vagues, que les descendants des victimes de la Saint-Barthélemy, en butte à des persécutions nouvelles, menacent la France d'une revanche terrible. Quant au corps de l'ouvrage, il ne serait pas déplacé dans l'histoire positive du treizième ou du seizième siècle ; c'est un récit des événements accomplis en Sicile depuis le couronnement de l'empereur Henri V jusqu'à la mort de Pierre d'Aragon, et une relation du massacre de la Saint-Barthélemy. — Il a été fait, en 1852, à la librairie Panckoucke, une élégante réimpression de ces *Heures* à cent dix exemplaires seulement.

Bibliothèque satirique ; elle se trouve dans le *Journal de Paris*, par Mathieu Marais, publié par extraits dans la *Revue rétrospective*. Les lecteurs au fait de la chronique scandaleuse de la Régence comprendront sans peine ce qu'il y a de malice dans les titres de quelques-uns de ces livres supposés :

L'Art de diviser les hommes à l'infini et de profiter de leur division, par le duc d'Orléans ;

L'Art de mener les maris par le nez, dédié à la reine d'Espagne ;

Nouveau traité des infiniment petits, dédié aux grands de la cour de France, par un auteur anonyme ;

Traité des Jubilés et des indulgences plénières, par la présidente Fillon, dédié au cardinal Dubois.

FIN.

INDEX.

A.

- ACTEUR** qui laisse échapper un mot pour un autre. I, 50.
- ALBÉRONI.** Ses perfidies. I, 50, 451 et *note*. II, 469. — Comment il gagne la faveur du duc de Vendôme. II, 31. — Lettre de lui interceptée. II, 46. — Complotte la mort de l'empereur. II, 175. — Est arrêté par ordre du pape. II, 220.
- ALBRET** (duc d'). Son mariage avec M^{lle} de Barbezieux. I, 424.
- AMBASSADEUR** persan. Ses bizarreries. I, 160. — De Portugal, magnificence de son entrée. I, 181. — Cérémonial à l'entrée des ambassadeurs. I, 272.
- ANCRE** (marquis d'). Calembour fait sur son nom au sujet de la grossesse de la reine. I, 416.
- ANGLETERRE** (la reine d'), épouse de Jacques II. — Refuse de se réjouir de la mort du roi Guillaume. I, 65. — Doutes sur la réalité de sa grossesse. I, 85. — Prétendue galanterie avec le père La Chaise. I, 332. — Sa mort chrétienne. I, 401, 406. — Son portrait. I, 407, 412.
- ANHALT** (prince d'), très-laid; son portrait I, 171.
- ANHAULT-DESSAU** (prince d'), épouse la fille d'un apothicaire. I, 66.
- ANNAT** (le Père), confesseur de Louis XIV. I, 334.
- ANNE D'AUTRICHE** (reine-mère). Causes de sa mort. — I, 393. — Son ignorance. I, 440. — Ses amoureux. I, 426, 447. — Son mariage secret avec Mazarin. I, 287. II, 3, 373, 396.
- ANNE** (reine d'Angleterre). Ses vices. I, 222.
- ANSPACH** (le margrave d'). Tour qu'il joue à Madame. I, 43. — Amoureux de M^{lle} d'Armagnac. I, 228. — Sa conduite ridicule. I, 324.
- ANTIN** (duc d'). Sa belle habitation de Petit-Bourg. I, 124 et *note*. — S'est enrichi à la banque de Law. II, 197.
- ARCO** (comte). A quelle condition il épouse la Popel, maîtresse de l'électeur de Bavière. I, 283.
- ARPAJON.** Privilège accordé à cette maison par l'ordre de Malte. II, 68.
- AUCHON**, curé de Versailles, fait un sermon ridicule. II, 53.
- AUMALE** (mademoiselle d'). Plait au roi; M^{me} de Maintenon veut la faire renvoyer. II, 78.
- AVAUX** (comte d'). Son intrigue avec la reine d'Angleterre. II, 456.

B.

- BADE** (Louis, prince de). Sa mort. I, 95.
- BARCELONE.** Siège de cette ville. I, 143 et 147.
- BAUDELLOT**, antiquaire, entretient le maréchal de Villars des cornes sur les médailles. I, 320. — Son aventure avec la duchesse douairière d'Orléans. II, 21.
- BAVIÈRE** (l'électeur de). Va à Marly, se vieillit. I, 132. — Son goût pour les grisettes. I, 284 et 363. — A pour maîtresse la Desmares. I, 322.
- BAVIÈRE** (le chevalier de). Amant de M^{me} de Polignac. II, 14.
- BEAUVAIS** (madame). Est la première femme avec laquelle Louis XIV a eu des rapports. I, 269 et *note*. —

- Avait le secret du mariage de la reine-mère. I, 287.
- BEAUVENOIS**. Sa réponse au prince de Vaudemont. II, 6.
- BÉJON** (madame). Ce qui lui arrive à l'Opéra. II, 196.
- BELLEGARDE** (duc de), rival d'Henri IV. I, 165.
- BELMONT** (madame de). Trompée par le prince Rupert. I, 75.
- BENDENBITTER**, ambassadeur autrichien. Sa haute taille. I, 347.
- BERNHOLDT** (madame de). Fait des faux. I, 379.
- BERNSTORF** (de), intrigant et ingrat. I, 420, 437.
- BERRI** (duc de), petit-fils de Louis XIV. Sa mort. I, 384. — Mal élevé, sert Mme de Maintenon comme un domestique. II, 223 et *note*.
- BERRI** (duchesse de). Son mariage. I, 126. — Ses revenus. I, 143. — Sa gourmandise et son goût pour les divertissements. I, 275. — Son portrait. I, 318. — Fait un présent à la duchesse de Lorraine. I, 385. — Sa maladie. II, 85, 92, 112, 122, 131. — Sa mort. II, 132 et suiv. — Vers faits contre elle. II, 135. — Ses dettes. II, 139. — Causes de sa mort. II, 143. — A été mariée secrètement à Riom. II, 153, 175.
- BESSOLA**, femme de confiance de la première Dauphine. I, 255. — La trahit. I, 312. — Aigrit sa maîtresse contre son mari. II, 142. — Est vendue à Mme de Maintenon. II, 182; II, 273, 275, 291.
- BEUVRON** (comte de). Son aventure avec Mme de Gordon. I, 217 et *note*.
- BEYRON** (comtesse de), favorite de Madame. Sa mort. I, 108.
- BIRCKENFELDT** (prince de). Amant de Fanchon Moreau. I, 43.
- BISSY** (cardinal de). Faux et méchant. I, 214.
- BOISROBERT**. Déplaisait à la reine-mère à cause de son impiété. Plaisant acte de contrition qu'il fait. I, 460.
- BOUILLON** (cardinal de). Sa mort, ses vices. I, 160.
- BORSTEL**, pris pour Law, faillit être tué. II, 273.
- BOYER**. S'occupe de la découverte du mouvement perpétuel. I, 368.
- BRANCAS**. (M. de). Oublie sa femme le jour de ses nocces; autres distractions. II, 166 et *note*.
- BRANDENBURG** (Charles, prince de). Son mariage. I, 16 et *note*.
- BREGY** (madame de). Est aimée du cardinal Mazarin. I, 353 et *note*. — Prise de force par la reine Christine. II, 186.
- BRIGAUT** (l'abbé). Etait de la conspiration de Cellamare. Est un misérable intrigant. II, 29.
- BRIOU** (de), fils d'un conseiller au parlement. Ses aventures avec M^{lle} de la Force. I, 401.
- BROGLIE**. Détails sur cette famille. II, 186. — Le Régent aimait le frère cadet pour sa conversation licencieuse. II, 186, 221.
- BOURBON** (duc de). Louis III, venge Mme de Nesle du marquis de Villequier. I, 293. — Est amoureux de Mme de Prie. I, 423; II, 36. — Est trompé par Mme de Polignac. II, 14. — Se range du côté de Law, grâce à quatre millions. II, 243.
- BOURBON** (duchesse de), fille naturelle de Louis XIV. Compose des vers fort mordants. I, 101, 232. — Est amusante et gourmande. I, 132. — Aime à boire. I, 238. — Son portrait. I, 304; II, 318.
- BOURBON** (duchesse de), Marie-Anne de Conti. Sa mort. II, 224. — Ses défauts. II, 232, 237.

C.

- CAFÉ**. Rend chaste. I, 83. — Cause de grandes maladies. I, 129.
- CARTOUCHE**. Sa mort. II, 352.

- CATHERINE DE MÉDICIS**. Femme méchante et débauchée. II, 273.
- CELLAMARE**, ambassadeur d'Espagne.

- Conversation singulière avec lord Stairs, I, 470. — Est arrêté pour avoir trempé dans un complot, II, 39.
- CHAISE** (le père La) ressemblait à un âne, I, 353. — Est cause des persécutions contre les réformés, I, 231 ; II, 110, 171, 252 et *note*.
- CHAMILLARD**, ministre de la guerre. Lauzun se moque de lui, I, 248.
- CHAMILLY** (maréchal de). Sa mort, I, 157 et *note*.
- CHARLES-MAURICE**, frère de Madame, meurt victime de son intempérance, I, 66.
- CHAROLAIS** (mademoiselle de), petite-fille du prince de Condé. Son intrigue avec Richelieu, II, 112, 152, 103, 343. — Demande à le voir en prison, réponse du régent, II, 162.
- CHARTRES** (duc de), fils du régent. Son portrait, I, 454. — Va au bal de l'Opéra, II, 199.
- CHATILLON** (de). Histoire de ce gentilhomme. — A voulu susciter la noblesse contre le régent, I, 245.
- CHIRAC**. Anecdote touchant ce médecin, II, 170. — Traite la Dauphine, I, 266.
- CHOISEUL** (mademoiselle de). Epouse un jardinier, I, 203.
- CHOUIN** (mademoiselle), maîtresse du premier Dauphin, I, 176. — Son portrait, II, 98, 223.
- CHRISTINE** (reine de Suède). Licence de ses propos, I, 279 ; II, 190. — Anecdote à son égard, II, 185. — Son libertinage, II, 186.
- CLÈREMBAULT** (la maréchale de). Était attachée à Madame, II, 367. — Sa mort, II, 379.
- CLERMONT**, capitaine des Suisses du régent, est préféré à Noé par M^{me} de Parabère, II, 147 et *note*.
- CLERMONT** (mademoiselle de). Très-jolie, I, 148.
- COCHON MITRÉ** (le), libelle, I, 316 et *note*.
- COETQUEN** (madame de), maîtresse du chevalier de Lorraine. — Son intrigue avec M. de Turenne, I, 243 ; II, 205.
- COLONNE** (la connétable de). Louis XIV l'aurait épousée sans l'opposition de Mazarin, I, 257 ; II, 144 et *note*.
- COMÉDIENS ITALIENS**. Sont renvoyés de Paris pour avoir joué la *Fausse Prude*, II, 275.
- CONDÉ** (princesse de), belle-fille du grand Condé ; ses vertus, II, 225.
- CONDÉ** (le grand). Ses vices, II, 241 et *note*. — Inconduite de sa femme, I, 369 et *note*. — Perd une partie d'échecs, I, 344.
- CONTI** (la grande princesse de). Le roi de Maroc la demande en mariage, I, 45. — Danse avec beaucoup de grâce, II, 353.
- CONTI** (la princesse de), femme de François-Louis. Son portrait, II, 14.
- CONTI** (François-Louis, prince de). Meurt de débauche, I, 303.
- CONTI** (Louis-Armand, prince de). Sa lâcheté, I, 132. — Ses folies et ses ridicules, I, 227 ; II, 194. — Tourmente sa femme, I, 343. — Sa repartie à un bal masqué, I, 376. Est malade, II, 148. — Ne quitte pas la rue Quincampoix, II, 158. — Trait de brutalité au bal de l'Opéra, II, 217.
- CORDELIER**. Anecdote relative à un prétendu cordelier, I, 359.
- CORNUEL** (madame). Ses bons mots, I, 229.
- COSTUME** des princes au parlement, I, 322.
- COURLANDE** (duc de). Mariage projeté entre Madame et lui, I, 373.
- CRAON** (marquis de), favori du duc de Lorraine. S'enrichit aux dépens du duc. Achète une terre, II, 82.
- CRAON** (madame de), maîtresse du duc de Lorraine, I, 314, 395 ; II, 79. — Son portrait, I, 374. — Ce que Madame dit d'elle à un jésuite, II, 72.
- CRÉQUI** (le duc de). Mot au sujet des femmes légères, I, 328.
- CZAR** (le) Pierre I^{er} rend visite à Madame, I, 397 et *note*. — Condamne son fils à mort, I, 455 et *note*. — Le fait empoisonner, II, 176 et *note*.

D.

- DANEMARK** (le roi de). Sa niaiserie. I, 209, 321. — Ses défauts, II, 325.
- DANGEAU** (madame de). A son fils blessé à la bataille de Malplaquet. I, 119 et *note*. — Son portrait. II, 279.
- DANGEAU** (le marquis). Son Journal. I, 70 et *note*.
- DARMSTADT** (prince héréditaire de). Fort débauché. I, 403.
- DAUPHIN** (le premier), fils de Louis XIV. Sa mort. I, 130 et *note*. — Son caractère. I, 175 et 281. — Sa maîtresse, mademoiselle Chouin. I, 176; II, 98. — Son caprice sur la chaise percée. I, 231 et *note*. — Ne veut pas se mêler des affaires publiques. II, 16. — Est aimé du peuple de Paris. II, 67. — Fait jeûner une actrice, sa maîtresse. II, 52. — Son indifférence pour ses enfants. II, 258 — S'imagine voir l'ombre de la première Madame. II, 285.
- DAUPHIN** (le second), duc de Bourgogne. Son portrait. I, 224, 314. — Se laisse gouverner par sa femme. I, 314. — Meurt huit jours après elle. II, 372.
- DAUPHINE** (la première). Sa mort. II, 86 et 117. — Est calomniée par M^{me} de Maintenon. II, 118. — Service funèbre; les moines de Saint-Denis; scène bouffonne. II, 141. — Madame souffre la Dauphine. II, 181.
- DAUPHINE** (la seconde). Grande amélioration dans sa conduite. I, 285, 318. — Causes de sa mort. I, 266. — Gouverne son mari. I, 314. — Passe pour avoir des goûts dépravés. II, 25. — Aime Nangis. II, 105. — Manière dont elle prenait un lavement. II, 126. — Ses étourderies. II, 346.
- DESCARTES**. Propos qui lui est attribué. II, 257.
- DESCHAMPS** (la), actrice. Est cause de la mort du duc de Wurtemberg. II, 190.
- DESMARES** (la), comédienne. A une fille du duc d'Orléans. I, 321. — Ne la revoit qu'une seule fois. II, 67.
- DEUX-PONTS** (duc de). Personnage désagréable. II, 76.
- DEUX-PONTS** (la princesse de). A épousé son écuyer. I, 346.
- DOUGLAS** (lord). Plaisant conseil qu'il donne au prétendant pour plaire aux Anglais. I, 200.
- DOURLACU** (le margrave de). A un sérail. II, 42. — Change de conduite. II, 371.
- DEBOIS** (l'abbé). Comment il devint précepteur du duc d'Orléans. I, 274. — Ses défauts. I, 281. — menteur. II, 42. — Tolère tous les vices de son élève. II, 183. — Mot de son laquais. II, 304. — Vers faits contre lui. II, 269, 281, 283.
- DUCHESSES** (deux). Stratagème qu'inventent deux duchesses pour voir leurs amants. I, 300.
- DUPRESNOY** (madame), maîtresse de Louvois. II, 222 et *note*.
- DUNKERQUE**. Aventure au spectacle de cette ville. II, 121.
- DURAS** (la duchesse de). Le duc de Brancas prend son tablier pour un mur: ce qui s'ensuit. II, 166.
- DURFORT** (madame de). Anecdote à son égard. II, 267.

E.

- ECROUELLES**. Prétendu privilège des rois de France. II, 123 et *note*.
- EFFIAT** (le marquis d'). Complice du chevalier de Lorraine dans l'empoisonnement de Madame Heuriette. I, 251. — Sa mort. II, 115 et *note*.
- EISENACH** (le prince de). Le prince de Wolfenbützel veut lui faire violence. I, 108 et 125. — Veut faire

- donner des coups de bâton au maréchal de Villars. II, 21.
- ELISABETH - CHARLOTTE** (duchesse d'Orléans, Madame), l'auteur de ces lettres. Ses couches. I, 6. — Ne joue pas. I, 15, 101. — N'aime pas le séjour de Paris. I, 22, 135. — Se démet un bras en tombant de cheval. I, 27. — Son portrait. I, 33. — Recommande la folérance. I, 24, 49, 151. — Activité de sa correspondance. I, 31, 39. — Compose des chansons. I, 32. — Sa douleur à la mort de Monsieur. I, 52. — Lit la Bible. I, 57, 78, 145, 152, 451; II, 95. — Ne peut supporter le jeûne. I, 73. — Dort à l'église. I, 80, 353; II, 78. — N'aime pas la cuisine française. I, 83. — S'expose au soleil. I, 88. — Eût voulu ne pas se marier. I, 92. — Aime la solitude. I, 98. — Fait collection de médailles. I, 99. — Est volée par son trésorier. I, 115. — Tombe vingt-six fois de cheval. I, 122. — Ses occupations de chaque jour. I, 145. — Aventure désagréable qui lui arrive à la chasse. I, 152. — Aime les animaux et surtout les chiens. I, 155. — Aime le séjour de Saint-Cloud. I, 180. — Sollicite pour les réformés. I, 193. — Communique au roi les nouvelles qu'on lui mande de Hollande. I, 247. — A de vilaines mains. I, 287. — Se console d'avoir perdu son procès à Rome. I, 295. — Aime les gens sérieux. I, 300. — Fait lit à part. I, 300. — Sa réponse à M^{me} de Maintenon, qui lui reproche de ne pas avoir d'ambition. I, 312. — Adresse au margrave d'Anspach des observations qui sont prises en mauvaise part. I, 329. — Se moque du duc de Saint-Simon. I, 338. — Conserve les habitudes allemandes. I, 340. — Plats qu'elle aime. I, 340. — Son opinion sur Luther. I, 344. — Ses filles d'honneur. I, 363 et 380. — Ne s'occupe pas du pape. I, 367; II, 106. — On avait voulu la marier au duc de Courlande. I, 373. — Sa repartie à la comtesse de Soissons. I, 384. — Pose la première pierre de l'église de l'Abbaye-aux-Bois. I, 410. — Ce qu'elle pense du mariage. I, 416. — Se désole de l'incendie du Palatinat. I, 418. — Assiste à la représentation d'une comédie au collège des Jésuites. I, 419. — Sa laideur. I, 443. — Est marraine d'un juif. I, 463. — Son goût pour le théâtre. I, 464. — Aime la nature. II, 66. — Sa haine contre le duc de Richelieu. II, 110. — Ses confesseurs. II, 128. — Ne croit pas aux sorciers. II, 79. — Assiste à l'installation de l'abbesse de Chelles. II, 155. — Aimait à faire peur étant enfant. II, 159. — Le roi augmente sa pension. II, 161. — Plats qu'elle aime. II, 172. — Egards de son fils pour elle. II, 172. — Prend le parti de la (première) Dauphine. II, 181. — Perd son argent au jeu. II, 186. — Sa conversation avec M^{me} de Piennes. II, 201. — Espiègleries dans son enfance. II, 212. — Romans qu'elle a lus. II, 243. — Chantait les cantiques des Réformés. II, 259. — Traite rudement deux fausses comtesses palatines. II, 279. — Aventure avec un moine qui était fou. II, 328. — Vers badins qu'elle présente à Louis XV. II, 363. — Les moines du couvent d'Ibourg l'enivrent. II, 367. — Refuse, après la mort de Monsieur, de se retirer dans un couvent. II, 370. — Se rend à Beims à l'occasion du sacre de Louis XV. II, 380. — Lettres adressées à M^{me} de Maintenon. II, 381. — Correspondance d'un genre fort étrange avec la duchesse de Hanovre. 386.
- ÉMETTE** au Palais-Royal. II, 159, 254.
- EMMANUEL** (le prince). Son histoire. II, 360.

- ENTRAGUES** (l'abbé d'). Ses escapades. II, 209, 212, 214, 220.
- ENTREMONT**. Aventure nocturne arrivée à la femme de cet ambassadeur. II, 129.
- ÉPERNON** (duc d'). Soupçonné d'avoir trempé dans l'assassinat d'Henri IV. I, 376.
- ÉPERNON** (mademoiselle d'). Se fait religieuse. I, 240.
- ESPAGNE** (la reine d'). Sa correspondance avec Madame. I, 177.
- ESPINOI** (la princesse d'). Sa mort. I, 32. — Arrête un voleur. II, 331.
- ESPRIT**, médecin de Madame. Est cause de la mort d'un de ses enfants. I, 353.
- ESTRÉES** (le maréchal d'). Son aventure à l'Opéra. I, 208.
- EUGÈNE** (le prince). Laid et malpropre. I, 324. — Paye ses dettes. II, 187. — Soupçons contre ses mœurs. II, 282.

F.

- FAGON**, médecin de Louis XIV. Adulateur outré de M^{me} de Maintenon. I, 285. — Hâte la mort du roi. II, 109. — Fait mourir la reine. II, 114 et 201.
- FANCHON MOREAU**, actrice. Ses intrigues. I, 44 et *note*.
- FÉNELON**. Sa mort. I, 157. — Sa disgrâce. II, 248 et *note*.
- FERRONNIÈRE** (la belle). Cause innocente de la mort de François I^{er}. Vers à ce sujet. II.
- FERTÉ** (la duchesse de la). Est amoureuse de Louis XIV. Son exil. I, 236.
- FERTÉ** (la maréchale de la). Preuve qu'elle donne à un amant de la violence de son amour. I, 444.
- FIENNES** (madame de). Le toquet. I, 259. — Ce qu'elle dit de la reine-mère. II, 43. — Conversation qu'a Madame avec elle. II, 201.
- FITZ-MORITZ**. Auteur d'un livre sur les affaires du temps. II, 4.
- FONTANGE** (madame de), maîtresse de Louis XIV. Était belle et bête. I, 190, 398. — Est empoisonnée par M^{me} de Montespan. I, 200, 472. — Explication d'un rêve qu'elle fait. II, 221.
- FORCE** (mademoiselle de La). Ses aventures. I, 401 et 408.
- FORCE** (le duc de La). Se fait marchand de chandelles; couplets à ce sujet. II, 250, 299, 301, 308.
- FOU**. Mot d'un fou à Louis XIII. I, 212.
- FRANÇOIS I^{er}**. Vers sur la cause de sa mort. II, 352.
- FREDERIC**, électeur palatin. Lettre qu'il écrit à sa femme. II, 347.
- FRISE** (le prince). Très-laid. Son portrait. I, 171.
- FURSTENBERG** (le prince évêque Egon de). Cause une heure avec la reine sans rien comprendre. II, 115.

G.

- GALLES** (la princesse de). Ses démêlés avec le roi son beau-père. I, 362, 370, 395, 398. — Mettait mal l'orthographe. II, 149.
- GENDRON**, médecin du Régent. Lui défendait les petits-soupers. I, 349.
- GEORGES I^{er}**, roi d'Angleterre. Son mauvais caractère. I, 65, 100, 379.
- GÈVRES** (le marquis de). Dîne avec le duc de Bourbon. I, 292 et *note*.
- GOERTZ** (le comte de), ministre de Suède. Intriguait pour le prétendant. I, 294. — Puni de mort. II, 77 et *note*.
- GORDON** (madame de), dame d'honneur de Madame. Ses distractions. I, 217. — Calomnie Madame. I, 252.
- GRAMMONT** (Philibert, comte de). Le roi se divertissait beaucoup de son esprit. II, 96 et *note*.
- GRANCEY** (l'abbé). Avait un petit sérail. I, 125.
- GRANCEY** (madame de). Maîtresse du

chevalier de Lorraine. II, 118. — Avait eu un enfant. I, 403. — Devient affreux; son désespoir. II, 124. — Passait les nuits à fumer et à boire. II, 124. — Violente dispute avec madame de Bouillon, II, 125.

GUÉMENÉ (le chevalier de). Son aven-

ture avec deux duchesses. I, 301. **GUICHE** (le comte de). Favori de Monsieur et amant de Madame. Est surpris dans un rendez-vous. II, 6. **GUILLAUME III**, roi d'Angleterre. N'aime pas les femmes. I, 55 et 58. **GUISE** (la duchesse de). Sa mort. I, 23.

H.

HAMMER, cavalier anglais. Son opinion sur Louis XIV. II, 123, 266.

HANOVRE (l'électeur de). Voyez Georges I^{er}.

HANOVRE (l'électrice de). II, 123, 290. — Correspondance fort étrange qu'elle a avec Madame. II, 386.

HARCOURT (princesse d'). Batait ses gens. II, 338.

HARLING, page de Madame. I, 3. — Ses prétentions ambitieuses et déplacées. II, 233.

HAUTMONT. Fait des vers contre Mazarin, qui le fait mettre à la Bastille. I, 261.

HENRIETTE (d'Angleterre), première femme de Monsieur, frère de Louis XIV. Intrigue où figurent le chevalier de Lorraine, M^{me} de Coetquen et le maréchal de Turenne. I, 244. — A été empoisonnée. I, 251. — Le prétendu revenant. I, 282. — Proteste en mourant de

son innocence. I, 421. — Son intrigue avec le comte de Guiche; les amants sont surpris par Monsieur; stratagème d'un valet. II, 6. — Surprise dans une scène de débauche avec M^{me} de Monaco. II, 15. — Accusée d'un attachement incestueux pour le duc de Monmouth. I, 417.

HENRI IV. Comment il se venge d'une maîtresse infidèle. I, 265.

HERVORD (l'abbesse d'). Ses distractions et ses méprises. I, 219; II, 12, 84 et *note*.

HESSE-RHEINFELS (le landgrave de). Ses sottises. II, 164.

HOMBOURG (la princesse de). Se mé-sallie. I, 381.

HORN (le comte de). Son crime et son supplice. II, 226, 227, 234 et *note*.

HOVM (le comte), ministre du roi de Pologne. I, 155 et *note*.

I.

INCENDIE de l'Opéra. I, 206. — Du château de Lunéville; à qui il doit être attribué. II, 50.

INDE. Anecdote de deux ministres rivaux de ce pays. I, 288.

INFANTE d'Espagne, promise à Louis XV; sa gentillesse. II, 362.

INTEMPÉRANCE des femmes. I, 75.

JACQUES II, roi d'Angleterre. Ne veut pas qu'on porte le deuil de sa fille. I, 13. — Grossesse de sa femme révoquée en doute. I, 55 et *note*. — Mot de M^{me} Cornuel sur son compte. I, 229. — Sa mort. II, 127.

J.

JERMYN (lord). Epouse en secret la veuve de Charles I^{er}. I, 296.

JÉSUITES. Soupçonnés d'être de la conspiration de Cellamare. II, 51,

55. — Détestés. I, 331. — Veulent faire passer leur ordre pour parfait. II, 82.

JONQUIÈRE, colonel réformé. Veut

se saisir du régent. II, 94. — Comment le régent le fait enlever. II, 97.
JOSAPHAT (remarque d'un prédica-

teur sur la vallée de). II, 272.
JOSEPH (le père). Propos que lui adresse le duc Bernard de Saxe-Weimar. II, 3.

K.

KOENIGSMARK (le comte de) se fait accompagner par une Anglaise déguisée en page. II, 235
KOENIGSMARK (Philippe de), amant de Sophie-Dorothée, électrice de

Hanovre. Sa mort mystérieuse. I, 163, *note*.
LA FAYETTE (madame de). Amie intime de M. de Larochehoucault. II, 286.

L.

LANGALLERIE (marquis de). Sa mort. I, 310, 337, 338. — Sa femme. II, 325.

LASSAY (le marquis de), amant de M^{me} la duchesse la jeune. II, 371 et *note*. — Gagne beaucoup au système de Law. II, 196.

LAQUAIS (trois). Pourquoi ils se disputent. II, 218. — Vers au sujet de cette aventure. II, 219.

LAUNAY (mademoiselle de), compromise dans la conspiration de Cellamare, est enfermée à la Bastille. II, 46, 65. — Refuse de répondre. II, 213.

LAUNOIS, valet de chambre de Madame. Stratagème qu'il imagine pour faire évader le comte de Guiche. II, 6.

LAUZUN est envoyé à la Bastille par jalousie envers sa cousine. I, 254. — Ses saillies spirituelles. I, 248.

LAVAL (comte de). Est arrêté pour un complot. II, 99 et 101, 109 et *note*.

LAW. Ses talents. I, 127 et *note*; II, 163. — Une duchesse lui baise la main. II, 164. — Tombe malade. II, 174. — Qui-pro-quo d'une dame; repartie de Law. II, 189. — Chansons faites contre lui. II, 174, 251, 297, 511. — Est déponillé de sa charge. II, 240, 243, 251, 263, 264.

LEIBNITZ. Ses belles-qualités. I, 277.

LÉOPOLD I^{er}, empereur. Sa galanterie. I, 79.

LINCOLN (lord). Façon équivoque

dont un garde de Monsieur prononce son nom. I, 34.

LIONNE (M. de), ministre d'Etat. Fait commencer une guerre par jalousie. I, 356, 389.

LONGÉVITÉ (exemples de) dans le Palatinat. I, 70.

LONGUEVILLE (madame la duchesse de). N'aimait pas les plaisirs innocents. I, 409; II, 87.

LORRAINE (le chevalier de), favori de Monsieur. Ne veut pas entrer chez Madame parce qu'il y a trop d'Allemands. I, 210. — Empoisonne Madame Henriette. I, 251. — Meurt misérablement. I, 225; II, 22. — A initié le duc de Vermandois à de honteux désordres. I, 302.

LORRAINE (duc de). Est amoureux fou de M^{me} de Craon. I, 314, 395; II, 39. — Est empêché par des motifs d'étiquette de venir à la cour de France. I, 42.

LORRAINE (la duchesse douairière de). Aventure de sa jeunesse. II, 340.

LORRAINE (duchesse de), fille de Madame. Son portrait. I, 25, 35, 200. — Perd un de ses fils. I, 43. — A huit enfants en huit ans. I, 90. — Aime son mari malgré ses torts. I, 239. — Témoigne à sa mère sa surprise des mœurs de l'époque. I, 381. — Cadeau que lui fait la duchesse de Berri. I, 385. — Son château de Lunéville est incendié. II, 50.

LORRAINE (Charles, prince de). Se sépare de sa femme. II, 300.

- LOUBE** (Françoise de), fille d'honneur de Madame. I, 380 et *note*.
- LOUIS XIV.** Causes de la mauvaise santé de ses enfants légitimes. I, 79. — Ne craignait pas la poussière. I, 88. — Prophéties sur la durée de sa vie. I, 96 et *note*. — Médailles satiriques contre lui. I, 99 et *note*. — Chansons faites contre lui. I, 115, *note*. — Son ignorance dans les choses de la religion. I, 114, 130. — Prenait souvent médecine. I, 135 et *note*. — Emploi de ses soirées. I, 146. — Sa mort. I, 181, 189. — Dominé par M^{me} de Maintenon et par son confesseur. I, 187. — Exile la duchesse de la Ferté. I, 236. — Aime M^{me} de Roquelaure, I, 236. — Ses maîtresses. I, 234. — Ses paroles à son lit de mort. I, 257. — Était attaché aux vieux usages. I, 259. — Était impérieux. I, 260. — Ne voulait pas d'étiquette à Marly. I, 262. — Ce qu'il dit de son testament. I, 272. — Son éducation. I, 273 et *note*. — Son goût pour les femmes. I, 286 et *note*. — Était tourmenté par M^{me} de Maintenon. I, 295. — Ne regrette pas le comte de Vermandois. I, 306. — N'a point voulu frapper Louvois. I, 326. — Un astrologue prédit son mariage avec la Maintenon. I, 326. — Ses dettes. I, 334, 351. — Voulait être admiré et obéi. I, 345 et *note*. — Pour quoi il renonce à la conquête de la Hollande. I, 356. — Meurt avec fermeté. I, 411. — Son mariage avec M^{me} de Maintenon. II, 26 et *note*. — Résiste à l'animosité de M^{me} de Maintenon contre Madame. II, 160. — Augmente la pension de Madame en dépit de M^{me} de Maintenon. II, 161. — Etiquette de ses repas. II, 168. — Sa dernière maladie. II, 169. — Se laisse guider par le Père La Chaise et par M^{me} de Maintenon. II, 171. — Il est faux qu'il portât un cilice. II, 219. — Ba deux hommes. II, 345. — Préfère un athée à un janséniste. II, 368. — Ouvrages contre lui et sa cour. II, 397.
- LOUIS XV.** Son portrait dans sa première enfance. I, 152, 284, 305. — Espièglerie. I, 312. — Invente un ordre de chevalerie. I, 315.
- LOUVOIS.** A été empoisonné. I, 227; II, 24. — Était bien servi par ses espions. I, 248. — Sa méchanceté. I, 307, 326, 363. — Ouvrait les lettres de Madame. I, 424. — Fait nommer sa maîtresse dame du lit de la reine. II, 222.
- LUDRES** (madame de), maîtresse du roi. Son portrait. I, 437.
- LUTHER.** Ce qu'en pense Madame. I, 314.
- LIENBOURG** (le maréchal de). Ressemblait à un perroquet. II, 184. — Libelles contre lui. II, 264.

M.

- MADAME** (petite). Détails sur cet enfant. II, 188.
- MAINE** (le duc du). Projet de mariage entre lui et la fille de Madame. I, 258. — Sa fausseté. I, 335. — Est dégradé du rang de prince du sang. I, 454.
- MAINE** (la duchesse du). A de nombreux amants. I, 422. — Son entretien avec le régent. I, 448. — Parle de le tuer. I, 470. — Son portrait. II, 13, 15. — Est arrêtée à Paris et conduite à Dijon. II, 45.
- Est conduite à Châlons. II, 86. — Ses folles dépenses. II, 161. — Une de ses lettres d'amour au cardinal de Polignac. II, 299.
- MAINTENON** (madame de). Haine qu'elle a contre Madame et contre son fils. I, 66, 268, 442. — Part pour l'Amérique. I, 256 et *note*. — Recevait beaucoup de lettres. I, 264. — Ses torts. I, 269. — Tourmente le roi. I, 295. — Entretien avec le Régent. I, 278. — Reproche à Madame de ne pas avoir d'ambi-

- tion. I, 312. — Chansons contre elle. I, 336, *note*, 466; II, 60. — Fait jouer la comédie dans les appartements du roi. I, 415. — Son pouvoir. I, 440. — Son mariage avec Louis XIV. II, 26 et *note*. — Libelles dont elle est l'objet. II, 60. — Origine de ses relations avec le roi. II, 74. — Sa mort. II, 92. — Répand le bruit que le régent est un empoisonneur. II, 111. — Sa cupidité. II, 88. — Laisse un immense héritage. II, 111. — Calomnie la première Dauphine. II, 118. — Vent animer le roi contre Madame. II, 160. — Sa colère quand le roi augmente la pension de Madame. II, 161. — Se fait servir par le Dauphin et les princesses. II, 240. — Motifs de son animosité contre Madame. II, 289. — Accompagnait le roi à la chaise percée. II, 350.
- MALEZIELX.** Est enfermé à la Bastille. II, 53. — Pourquoi on ne lui fait pas son procès. II, 73.
- MANSARD.** Empoisonné, dit-on, par M^{me} de Maintenon. I, 230.
- MANSFELD** (le comte de). A fait empoisonner la reine d'Espagne. II, 292, 357.
- MARIE-THÉRÈSE**, reine de France. N'a eu qu'un jour heureux. I, 276. — Son portrait. I, 280. — Son attachement pour le roi. II, 81. — Il n'est pas vrai qu'elle ait mis au monde une négresse. II, 105. — Son médecin l'a tuée. II, 201.
- MAROC** (roi de). Demande en mariage la princesse de Conti. I, 45 et *note*.
- MARSAN** (le comte de), amant de la maréchale de la Ferté. I, 445.
- MAUBUISSON** (l'abbesse de), tante de Madame. Détails sur son compte. I, 39, 414. — Sa belle vieillesse. I, 90. — Sa mort. I, 111.
- MAZARIN** (le cardinal). Ne voulait auprès de lui que des gens heureux. I, 219. — Empêche le mariage de sa nièce avec le roi. I, 258 et *note*; II, 144 et *note*. — Fait élever dans l'ignorance le roi et son frère. I, 273. — Ecrits dirigés contre lui. I, 475 et suiv. — Avait épousé en secret Anne d'Autriche. II, 3 et *note*, 373. — Fait saisir des libelles dirigés contre lui et les revend. II, 237.
- MECKLEMBURG** (le duc de). Ses bizarreries. II, 266.
- MERCY** (le comte de). A trompé le duc de Lorraine. I, 276.
- MODÈNE** (le prince de). Epouse M^{lle} de Valois. II, 207.
- MOINE** (histoire d'un) attaqué par un voleur. I, 311.
- MONACO** (madame de). Ses intrigues avec Lauzun et Louis XIV. I, 254. — Surprise avec Madame Henriette. II, 15.
- MONMOUTH** (le duc de). Amant incestueux de Madame, première femme de Monsieur. I, 417.
- MONTCHEVREUIL** (madame de), gouvernante des filles d'honneur de la Dauphine, créature de M^{me} de Maintenon. I, 255; II, 251, 274.
- MOBEL**, gentilhomme provençal, Complice de l'empoisonnement de Madame Henriette. Ses vices. I, 251.
- MONTESPAN** (madame de). Injures allemandes à une revue. I, 249. — Était très-joueuse. I, 267 et *note*. — Son intrigue avec le maréchal de Noailles. I, 304. — Buvait beaucoup. I, 357. — Empoisonne M^{me} de Fontanges et d'autres personnes. I, 200, 472. — Avait des gardes-du-corps. I, 443. — A été cause de l'amour du roi pour M^{me} de Maintenon. II, 74. — Est supplantée par cette dernière. II, 75. — Sa beauté. II, 90 et *note*. — Mène à la cour sa parente, M^{lle} Aubry. II, 101.
- MONTPENSIER** (M^{lle} de), fille du régent; son portrait. II, 355 et *note*.
- MOTHE** (La) Levayer. Son costume bizarre. I, 265.
- MOUCHY** (madame de), favorite de la duchesse de Berri. A volé cette

princesse. II, 139. — Est exilée. II, 144. — Son origine et motifs de son ascendant sur la duchesse. II, 153, 159.

N.

NANGIS (le comte de), amant de la duchesse de Bourgogne. II, 104. — Jouit d'une grande faveur auprès du duc. II, 105.

NASSAU (le prince Maurice de). Comment il se fait peindre pour une vieille princesse. II, 62.

NASSAU (madame de). Ses intrigues. I, 366

NÈGRE assassin et pendu. I, 411.

NEMOURS (madame de). Mot sur l'honneur des cours. II, 274. — Ce que lui disait une petite-fille pauvre. II, 274.

NIMTSCH (le comte de). Vent, à l'in-

stigation d'Albéroni, faire périr l'empereur. II, 175, 180.

NOAILLES (le cardinal). Ses vertus. I, 213.

NOAILLES (le maréchal de). Est soupçonné d'être le père de Madame la Duchesse. I, 303. — Amoureux de M^{me} de Montespan. II, 444.

NOCÉ, un des roués de la société du régent. Détails sur sa vie et sa personne. II, 148, 224.

NESLE (madame de). Ses galanteries. I, 301; II, 228.

NEUHOFF (de). page de Madame. Ses friponneries. II, 279.

O.

ORLÉANS (Philippe I^{er}, duc d'). Monsieur, frère du roi Louis XIV. Ses défauts. I, 48 et *note*. — Sa mort. I, 32, 428. — Ne savait pas lire son écriture. I, 257. — Ne voulait pas être dérangé en dormant. I, 300. — A quelle occasion il prit des gants. I, 402. — Sa conversation avec un chanoine. II, 174. — Trait singulier de superstition. II, 276.

ORLÉANS (Philippe II, duc d'), Régent. Prononce un proverbe allemand d'une façon ridicule. I, 87. — Est blessé à la bataille de Turin. I, 91. — Prend la ville de Lérida. I, 106. — Ne reçoit du roi aucun argent pendant ses campagnes. I, 121. — Fait une chute à la chasse et se démet le bras. I, 128. — Donne des médailles à sa mère. I, 169. — Travaille beaucoup. I, 191 et *note*. — Sa prévention en faveur des Français. I, 205. — Aime M^{me} de Parabère. I, 210; II, 177 et *note*. — Aime le vin de Champagne. I, 240. — Ses enfants naturels. I, 259 et 260; II, 177. — Dialogue avec M^{me} de Maintenon. I, 278. — A la vue basse. I, 283. — Son portrait, ses qualités, ses défauts. I, 294, 328; II, 22. — Appelle sa femme madame Lucifer. I, 303. — Est fort instruit. I, 306. — Compose des opéras. I, 317, 349. — Ne veut pas reconnaître la fille de la comédienne Desmares. I, 321. — Son mariage. I, 343. — A mal aux yeux. I, 349. — Savait faire la cuisine. I, 349. — N'est nullement jaloux. I, 359. — Ses désordres. I, 361; II, 101. — Propos sur le compte de M^{me} de Maintenon. II, 73. — Est un homme à treize ans. II, 121. — Saint-Simon le blâme d'être trop débonnaire. II, 126. — Est au désespoir de la mort de la duchesse de Berri. II, 123, 139. — Exile M^{me} de Monchy. II, 144. — Manque de délicatesse en amour. I, 225; II, 164. — Ses égards pour sa mère. II, 172. — Son précepteur Dubois tolère tous ses vices. II, 183. — Motifs de la haine que lui portent M^{mes} de Maintenon et des Ursins. II, 204. — Vers faits contre lui. II, 255, 261.

ORLÉANS (duchesse d'), femme du

- Régent. A un perroquet qui dit des inconvenances. I, 177. — Ses six filles. I, 202. — Sa paresse. I, 242, 393, 411; II, 35. — Met beaucoup de rouge. I, 283. — Est superstitieuse. I, 283. — Son orgueil. I, 303; II, 1 et 23. — Elève mal ses enfants. I, 355. — Ses migraines. II, 44. — Sa brouille avec sa fille, l'abbesse de Chelles. II, 80 et 107.
- ORLÉANS (Louise-Adélaïde d'), fille du Régent, abbesse de Chelles. Son portrait. I, 263; II, 29, 112, 201. — Motifs qui l'ont décidée à se faire religieuse. II, 12. — Se brouille avec sa mère. II, 80 et 107. — Sa confession. II, 112, *note*. — Récit des cérémonies de son installation. II, 155. — Vers faits sur son compte. II, 157.
- ORLÉANS (le chevalier d'), bâtard du Régent. Son portrait. I, 170, 327, 281 et *note*.
- OSSUNE (le duc d'). Repartie piquante de sa femme. II, 67.

P.

- PARABÈRE (madame de), maîtresse du Régent. Trompe son mari et se fait donner de l'argent pour des bijoux. I, 221. — Son portrait, I, 240. — Son ivrognerie. II, 145. — Son intrigue avec Clermont. II, 147. — Divertit le régent. II, 257.
- PARIS. Saleté de cette ville. I, 449.
- PENSE (détails sur le prétendu ambassadeur de) à Paris. I, 325.
- PETERBOROUGH (lord). Ses bizarreries. I, 146. — Mot sur les rois d'Espagne. I, 218. — Est arrêté à Boulogne. I, 333 et *note*.
- PHILIPPE V, roi d'Espagne. Détails sur sa personne. I, 289. — Moyen qu'emploie sa femme pour lui faire faire ce qu'elle désire; le lit à roulettes. I, 372. — Son opiniâtreté. II, 64. — Sa gaucherie. II, 208.
- POLIGNAC (madame de). Son intrigue avec le chevalier de Bavière et le duc de Bourbon. II, 14. — Aventure avec le fils de l'ambassadeur ture. II, 270. — A voulu séduire le duc de Chartres, comme le grand Prieur. II, 231. — Etrange propos qu'elle adresse à son mari. II, 366. — Singulière conversation à un bal. II, 268.
- POLIGNAC (le cardinal de). Son portrait. I, 214; II, 48. — Amant de Mme du Maine. I, 422. — Va au bal masqué par jalousie. I, 356. —
- Est exilé dans une de ses abbayes. II, 46. — Singulière lettre que lui écrit Mme du Maine. II, 299.
- PONIKAU (madame de). A une vision. II, 92.
- POPEL (madame), maîtresse de l'électeur, mère du chevalier de Bavière. Son mariage. I, 283.
- PORTLAND (comtesse de). Méchante et ennemie de la princesse de Galles. I, 453.
- PORTOCARERO (l'abbé de), neveu de Cellamare, est arrêté en portant le plan d'un complot. II, 48.
- PORTSMOUTH (duchesse de). Détails sur son compte. I, 165 et *note*.
- PORTUGAISES. Nubiles dès l'âge de neuf ans. I, 145.
- PORTUGAL (le roi de). Ses vices. I, 40.
- PRÉDICATEUR (réponse d'un) au sujet des noces de Cana. II, 332.
- PRÉTENDANT (le), fils de Jacques II. Est vraiment fils de la reine d'Angleterre. I, 85 et *note*. — S'évade de chez le prince de Vaudemont. I, 198.
- PRIE (madame de), maîtresse du duc de Bourbon. Est battue par son mari. I, 423 et *note*; II, 36. — Trompe son amant. II, 229.
- PRUSSE (reine de). Sa mort. I, 76, 77.
- PUNAISES. Incommodent la reine d'Espagne. I, 54; II, 158.

Q.

- QUANDT (madame de). Première gouvernante de Madame, qui la bat, II, 34.
- QUINCAMPOIX (rue). Devient fameuse à l'époque du système de Law. II, 197 et *note*.

R.

- RAGOTZI (le prince) se trouve à Marly. Son portrait. I, 137 et 358. — Ne souffre pas qu'on lui parle mal de sa femme, qui lui a sauvé la vie. I, 332.
- RAGOTZI (la princesse de). Son inconduite. II, 350. — Sa mort. II, 358.
- RAISIN, comédienne. Maîtresse du premier Dauphin. I, 416. — En a un enfant. I, 428. — Comment elle passe tout un jour à jeûner enfermée dans un moulin. II, 52.
- RAIZ (duchesse de). Scandales qu'elle donne. II, 374.
- RAMBURES (mademoiselle de). Fille d'honneur de la Dauphine et maîtresse du Dauphin. II, 275 et *note*.
- RATZENHAUSEN (madame de). Une de ses filles commet des escroqueries. I, 379.
- RATZENHAUSEN (mademoiselle Léonore ou Lénore) avait accompagné Madame en France. I, 26. — Sa gaieté. I, 399.
- RAVAILLAC. Motifs du meurtre qu'il a commis. I, 375.
- RAYMOND (madame). Maîtresse de lord Stairs. II, 28 et *note*, 230.
- REBENAC (le comte de), ambassadeur en Espagne. Avait une passion malheureuse pour la reine. II, 292.
- REIMS (archevêque de). Perd 2,000 louis au loto. I, 316 et *note*.
- RETZ (cardinal de). Ses mémoires. I, 272.
- RICHELIEU (cardinal de). Sujet à des accès de folie. I, 240.
- RICHELIEU (duc de). Son aventure avec deux duchesses. I, 300. — Ses perfidies. II, 83. — Fait peindre ses maîtresses en religieuses. II, 83. — Ses vices. II, 101. — Son intrigue avec M^{lle} de Charolais. II, 103, 112, 152. — Madame le déteste. II, 110. — Aventure scandaleuse où il joue un rôle. II, 374.
- RICHELIEU (marquise de). Ses dérèglements. I, 60.
- RIOM. Portrait de cet amant de la duchesse de Berri. II, 140. — A été marié secrètement avec elle. II, 153, 175.
- ROCHEFOUCAULD (madame de la). Sa réponse naïve au sujet d'un huguenot. II, 310.
- ROHAN (cardinal de). Ses défauts. I, 214.
- ROQUELAURE (Gaston, duc de) entro au Louvre en carrosse; plaisanterie à ce sujet. II, 141 et *note*.
- ROQUELAURE (duchesse de). Est aimée de Louis XIV. I, 236.
- ROURE (madame du), maîtresse du Dauphin. II, 274.
- RUPERT, oncle de Madame. Son prétendu mariage avec M^{me} de Belmont. I, 76. — Passe pour un sorcier. I, 291.

S.

- SABBAN (madame de). Conversation singulière à un bal. II, 368.
- SAINTE-ALBINE. Bâtard du Régent et de Florence, dansense de l'Opéra. Son père ne veut pas le reconnaître. I, 342; II, 187. — Est fait évêque. II, 344 et *note*.
- SAINTE-SIMON (duc de). Madame se moque de lui. I, 338. — Reproche au Régent d'être trop débonnaire. II, 126.
- SAINTE-SULPICE (madame de). Accuse la concernant. II, 307, 317.
- SALES (saint François de). Trichait au jeu, selon le maréchal de Villeroy. II, 313.

- SALVATICO**, envoyé de Modène. Ses folies. II, 257, 263.
- SANDRUZKY**, brigadier allemand. Impliqué dans un complot. II, 112.
- SANTERRE**, peintre. Détails sur sa vie. II, 154.
- SAUVAGE**. Qui voit de Paris ce qui se passe en Canada. I, 113.
- SAVOIE** (le duc de). Insuccès de son invasion de la Provence. I, 105.
- SAVOIE** (Philippe de), frère du prince Eugène. Son portrait. I, 324.
- SAVOIE** (mesdemoiselles de). Leurs aventures. I, 324.
- SAXE** (prince électoral de). Sa niaiserie. II, 130.
- SAXE-WEYMAR** (le duc Bernard de). Ses reparties. II, 345.
- SCHAUB** (le chevalier). Aventure qui arrive à son secrétaire. II, 315.
- SCHLIEBEN** (le comte). Impliqué dans la conspiration de Cellamare. II, 22. — Est mis à la Bastille. II, 47.
- SÈGUR** (le marquis de). Epouse une fille bâtarde de la comédienne Desmares et du Régent. II, 66.
- SÈRY** (mademoiselle de). Maitresse du Régent. I, 169.
- SIAM** (roi de). Sa réponse à Louis XIV, qui l'engage à embrasser le christianisme. t, 94.
- SIEGEN** (princesse de). Ses intrigues. II, 19, 351, 376.
- SIMONI**, médecin. Passe pour le véritable père des princes bavarois. II, 21.
- SOISSONS** (comte de). Son portrait. I, 323.
- SOISSONS** (comtesse de). Détails sur son compte. I, 323, 384, et *note*. — Amitié du roi pour elle. II, 144
- SOUBISE** (madame de). L'une des maitresses de Louis XIV; ses défauts I, 302.
- STAIRS** (lord). Conversation singulière avec l'ambassadeur d'Espagne Cellamare. I, 470. — Sa passion pour M^{me} Raymond. II, 28. — Se brouille avec le Régent. II, 221.
- SULLY** (duc de). Ses distractions, II, 171.

T.

- TABAC**. Chose dégoûtante. I, 139 et 179.
- TERME**. De même maison que monsieur de Montespan, est soupçonné d'être le père du duc du Maine. II, 325.
- THIANGE** (madame de). Entremetteuse des amours du duc de Monmouth et de Madame, première femme de Monsieur. t, 417. — Ses défauts. II, 237 et *note*.
- TIQUET** (madame). Son supplice. I, 37.
- TOSCANE** (la grande-duchesse de). D'écarter l'Italie. I, 237, 403.
- TORCY** (de). Ouvrait les lettres de Madame. I, 53, 77, 424; II, 177, 304.
- THEVILLE** (comte de). Se jette dans la dévotion après la mort de la première Madame. II, 7.
- TURC** (fils de l'ambassadeur). Enlevé par trois dames de qualité; mot qu'il adresse à M^{me} de Polignac. II, 7, 270.
- TURENNE** (maréchal de). Sa faiblesse pour M^{me} de Coctquen. I, 244; II, 265.

U.

- URSINS** (princesse des). Est chassée d'Espagne. I, 156. — Louis XIV lui donne une pension I, 162. — Ennemie du Régent. II, 15. — Motifs de sa haine contre lui. II, 204.
- UXELLES** (le maréchal). Se conduit avec bassesse. I, 432.
- UZÉ** (mademoiselle), actrice. Maitresse du Régent. I, 262.
- UZÈS** (duchesse de). Meurt d'une maladie que lui a donnée son mari. I, 47.

V. W.

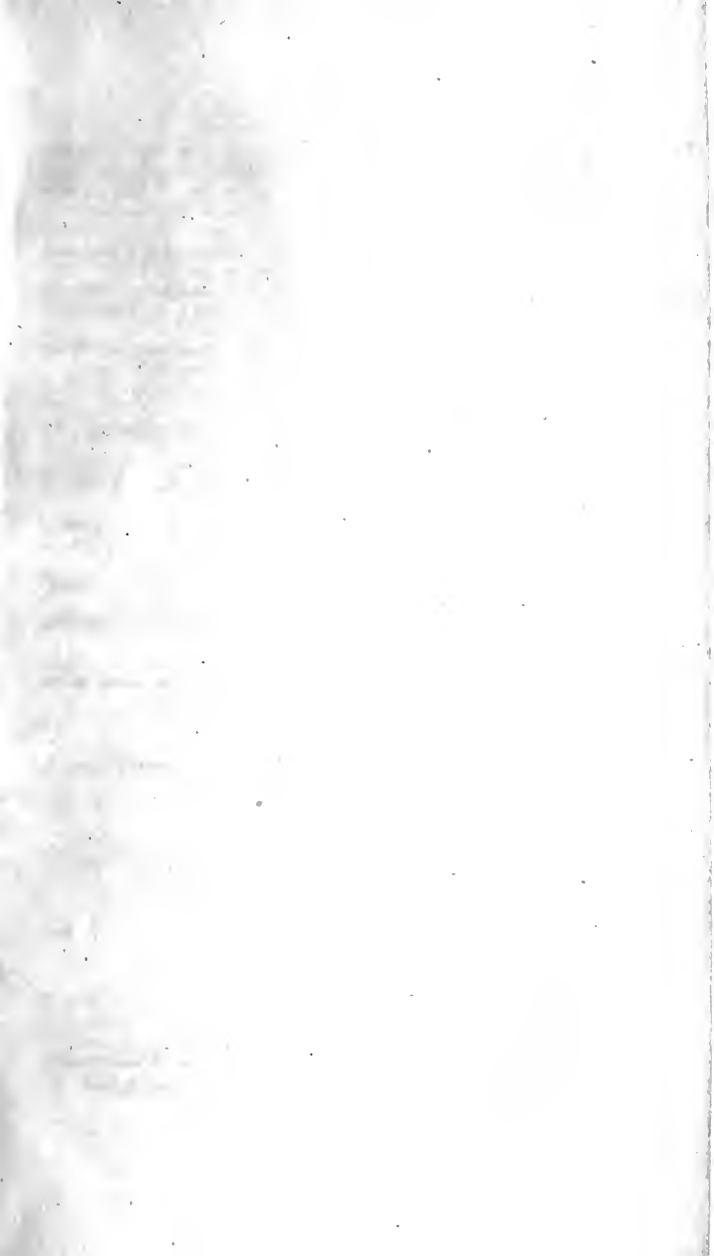
- VALLIÈRE** (madame de La), maîtresse du roi. Sa douceur et sa bonté; ses bonnes qualités. II, 16. — Est maltraitée par Louis XIV. — Son désespoir quand ses enfants furent légitimés. I, 90. — Entre au couvent; cérémonie touchante. II, 119. — Son repentir. I, 414.
- VALOIS** (mademoiselle Charlotte-Aglæ de) fille du Régent. Sa fausseté. I, 298. — Ses défauts. I, 387. — Son portrait. II, 11. — Est fiancée au duc de Modène. II, 193. — Détails singuliers sur son compte. II, 245 et *note* — S'ennuie à Modène. II, 284.
- VALOIS** (duc de). Premier fils de Madame. I, 322.
- VENDOME** (duc de). Son cynisme. I, 89 et *note*. — Empoisonné, dit-on, par Albéroni. I, 469. — Ce qu'il montre à un évêque. II, 31.
- VENDOME** (madame de). Se blesse en versant dans sa voiture. I, 144. — Sa mort. I, 399.
- VENTADOUR** (madame de), dame d'honneur de Madame. I, 298 et *note*. — Gouvernante de Louis XV. II, 9 et *note*.
- VERMANDOIS** (comte de). Fils de Louis XIV et de M^{me} de La Vallière. Est corrompu par le chevalier de Lorraine. I, 302. — N'est point regretté du roi. I, 306.
- VERTOT** (l'abbé). Fait, sans le vouloir, une allusion offensante pour M^{me} de Maintenon. I, 248.
- VEURUE** (la comtesse de), maîtresse du roi de Sicile. Se dispute avec lui. I, 243.
- VILLARÉAL**, gouverneur de Barcelone. Sa fanfaronade. I, 143.
- VILLARS** (le maréchal de). Son aventure à l'Opéra. I, 208. — Passionné pour le prince d'Eisenach. II, 21.
- VILLEQUIER** (le marquis le). Réponse qu'il fit à la marquise de Nestle. I, 289.
- VILLEROI** (maréchal de). Chansons contre lui. I, 17. — Tour que lui joue Madame. II, 363.
- WARTEMBERG** (comtesse de). Son in-conduite. I, 174 et 179.
- WOLFENBUTTEL** (duc de). Ses vices. I, 48, 108, 125.
- WURTEMBERG** (prince de). Reçoit d'une danseuse un cadeau qui lui coûte la vie. II, 190.

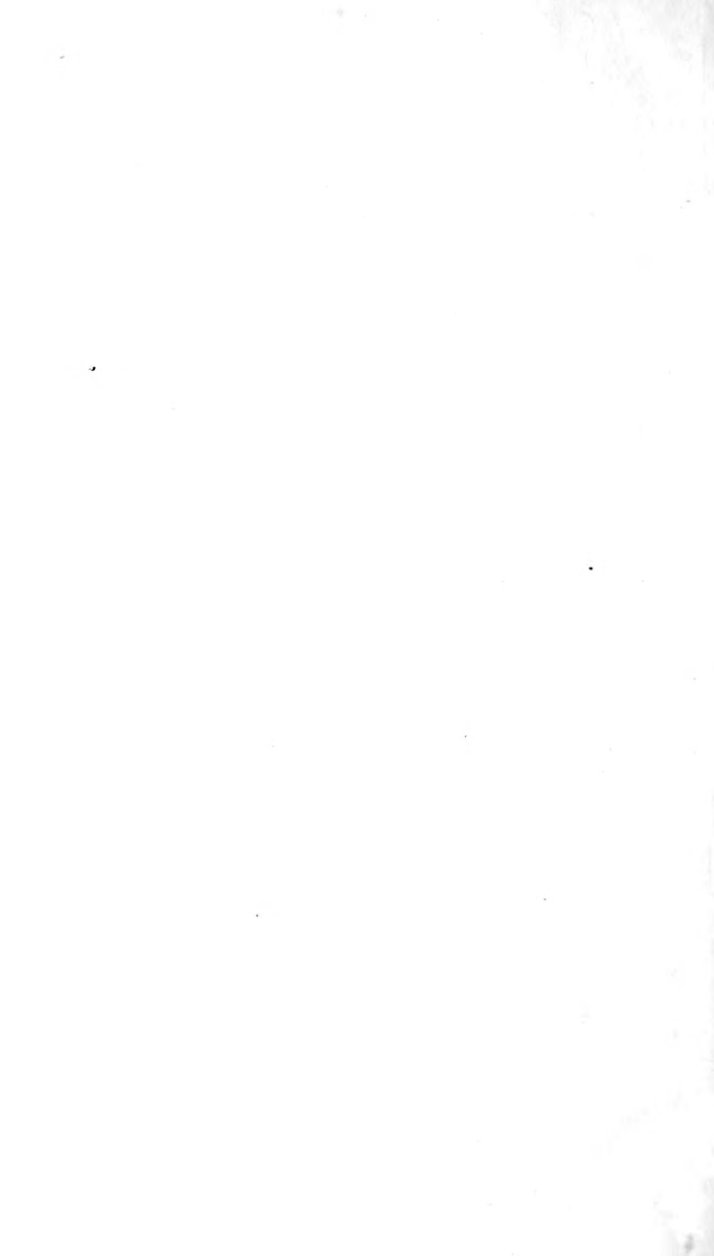
Z.

- ZELL** (duchesse de). Hâie de Madame. II, 57, 246.
- ZINZENDORF** (comte de), ambassadeur d'Autriche. Ses goûts déréglés. I, 60, 347.

FIN.







La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

--	--	--	--



a39003



009546630b

